



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

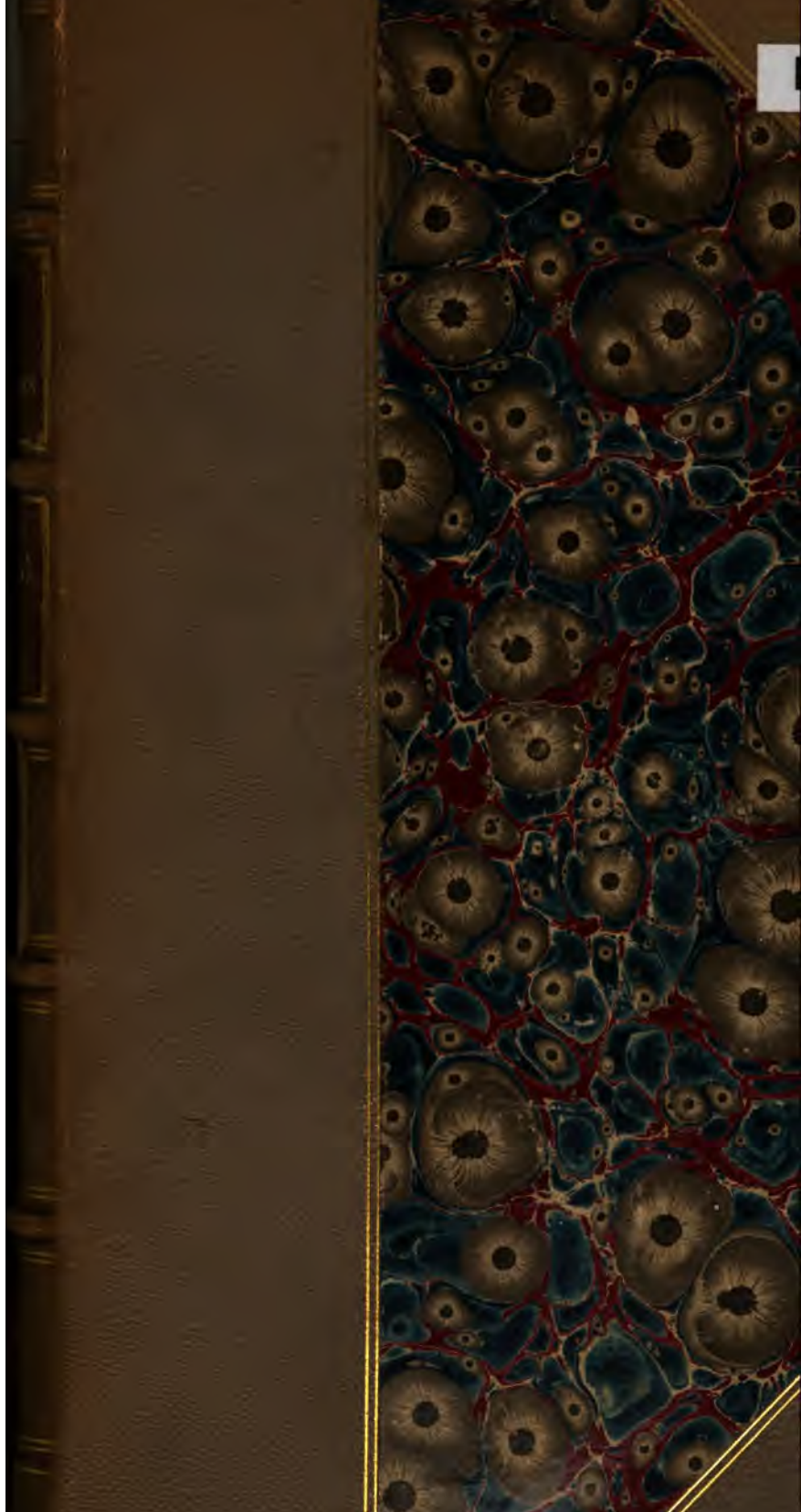
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







4 vols.

↓ 2

DC  
131  
.R89







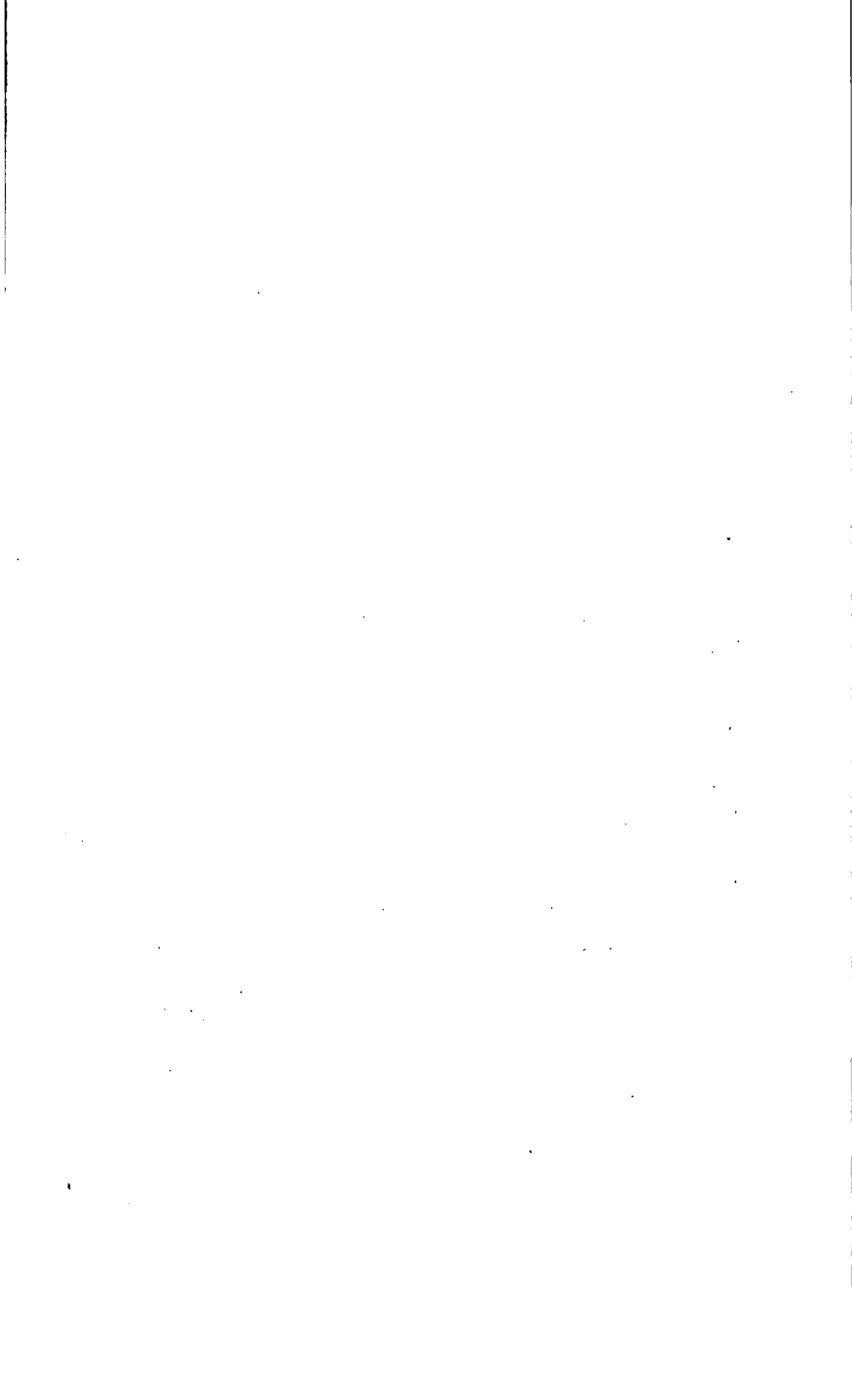




ANECDOTES  
SECRÈTES  
DU RÈGNE DE  
LOUIS XV.

PORT-FEUILLE  
AU PETIT NAITRE  
DESSINS  
& GRAVURE  
par F. OUDART

PARIS  
LIBRAIRIE ANCIENNE & MODERNE  
E. ROUYEYRE & G. BLOND  
98 Rue Richelieu



ANECDOTES SECRÈTES

DU

RÈGNE DE LOUIS XV

*TIRAGE A PETIT NOMBRE*



COMPOSITIONS ET DESSINS

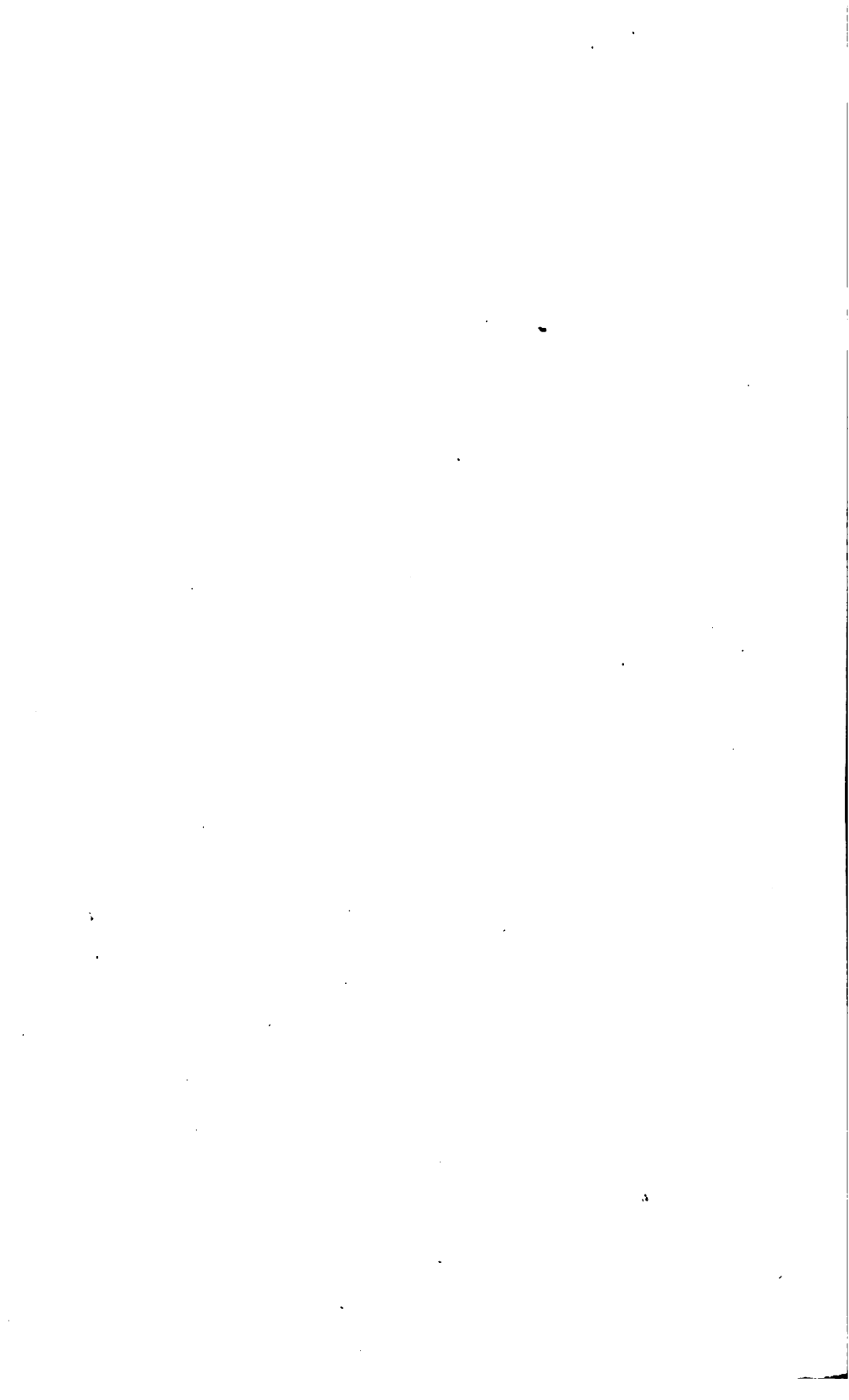
de

F. OUDART ET LE NATUR

gravés par

F. OUDART et PUYPLAT







Rouveyre, Edmond  
Chroniques du XVIII<sup>e</sup> siècle

ANECDOTES  
SECRETES

DU

RÈGNE DE LOUIS XV

Portefeuille d'un Petit-Maître

PUBLIÉ PAR

ROGER DE PARNES

AVEC PRÉFACE PAR

GEORGES D'HEYLLI



PARIS

Librairie ancienne et moderne

ED. ROUYEYRE ET G. BLOND

• 98, rue de Richelieu, 98

1882

Librar.  
Nijer  
2-27-29  
18832



04-17-7913



*D*ès le commencement, le règne de Louis XV a été le règne des courtisans et surtout celui des courtisanes ; ce sont eux qui ont rempli ce long règne de cinquante-neuf ans du bruit de leurs intrigues et de leurs scandales, eux qui ont débauché le roi, pour le conduire de dégradation en dégradation des demoiselles de Nesle à la Du Barry, en passant par M<sup>me</sup> de Châteauroux et M<sup>me</sup> de Pompadour, c'est-à-dire en descendant du lit des dames de cour jusqu'au grabat d'une fille du ruisseau. Aussi Roger de Parnes, l'ingénieux compilateur des travaux historiques dont je suis

chargé de présenter aujourd'hui le quatrième volume au lecteur, s'est-il borné pour peindre, en ses traits les plus vifs, l'époque de Louis XV, à choisir une série de portraits des personnages marquants qui l'ont signalée, les donnant ici un peu sans ordre et sans chronologie rigoureuse, de manière à varier l'intérêt que leur étude peut offrir, passant du grand seigneur à la dame de cour, du prélat peu sévère au financier peu scrupuleux, et même du voleur de grand chemin à la maîtresse royale. Cette réunion de portraits constitue une lecture suffisamment attachante, et elle fournit en outre une source de sérieux documents où, comme dans les autres volumes qui ont précédé celui-ci, le travailleur peut trouver son profit et le simple lecteur sa distraction et son amusement.

Le chapitre que Roger de Parnes a consacré aux maîtresses royales donne sommairement leurs portraits. Il me semble curieux de reprendre ici ces portraits et de faire ressortir quelques points qu'il a négligé de mettre en lumière.

La princesse que le parti triomphant du duc de Bourbon avait fait épouser à Louis XV, le 5 septembre 1725, Marie Leczinska, était de sept ans plus âgée que le roi. Il avait quinze ans et sa femme en avait vingt-deux. Elle était d'un caractère sérieux et froid; pleine de douceur et de bonté il est vrai, mais sans grâce ni attrait. Petite, brune, pas jolie, elle ne pouvait produire une impression bien durable sur ce débauché précoce à qui une fille de chambre avait inspiré le premier éveil de l'amour. Cet enfant de quinze ans se mit cependant à aimer tout d'abord la reine, et pendant un certain nombre d'années tous deux donnèrent l'exemple d'un ménage uni et heureux. Dix enfants, deux garçons et huit filles, furent à la fois les fruits et la preuve de cette passion première qui s'éteignit ensuite faute d'aliments. On a, en effet, reproché à la Reine de n'avoir pas su l'entretenir et

*d'avoir été le propre artisan de ses longues infélicités conjugales. Il est certain que la froideur de ses relations et de sa tenue, l'exagération de sa pitié, l'éloignement dans lequel, en diverses circonstances intimes, elle affecta souvent de tenir le roi, concoururent à jeter le jeune et ardent monarque dans cette voie crapuleuse où il s'aventura d'abord d'un pas timide et incertain, secrètement même dans les premiers temps, et où il se précipita ensuite avec la fougue de la passion, et sans respect ni souci des apparences, de son devoir et de sa dignité. Eh oui, la reine Marie Leczinska fut certainement coupable de la chute première de son mari; mais eût-elle été l'épouse la plus passionnée et la plus tendre, il est permis de croire, et de dire à sa décharge, qu'elle n'eût pas réussi à retenir toujours le royal débauché dans la fidélité qu'elle lui garda elle-même, et qu'il eût fini, un peu plus tard seulement, par céder à ce penchant entraînant de l'amour des femmes qu'avaient développé intentionnellement les éducateurs de sa jeunesse et de ses mœurs. « Il y avait alors en lui, ont dit les frères de Goncourt, une vague aspiration au plaisir, des besoins physiques impérieux et dont l'emportement rappelait les premiers Bourbons, un sentiment de vide, de solitude, un grand embarras de la volonté et de la liberté, le désir, l'appel, l'attente inquiète de la domination d'une femme passionnée ou vive, tendre ou spirituelle. Il demandait, sans peut-être se l'avouer à lui-même, une liaison qui l'enlevât à la profondeur de ses tristesses, à la monotonie de ses ennuis, à la paresse de ses caprices; qui remplît ses pensées, qui réveillât et étourdît sa vie, en lui apportant l'excitation de la passion ou le chatouillement de la gaieté, en occupant et caressant comme un malade son esprit et son cœur. L'oubli de son personnage de roi, la délivrance de lui-même, voilà ce que Louis XV demandait à l'adultère; voilà ce que toute sa vie il devait y chercher. »*

*Et tout le monde l'y poussait, à la consommation de cet adultère qui était si bien de mise dans cette cour dissolue à laquelle il tardait que le roi joignît l'exemple, en quelque sorte officiel, du sien. Tout le monde connaissait, en effet, la froideur de plus en plus accusée et bientôt presque publique des relations du roi et de la reine; si bien que lorsque Louis XV tomba dans d'autres bras que ceux de sa femme, cela sembla presque naturel, tant les événements et les encouragements de la cour avaient préparé cette chute depuis longtemps prévue.*

*Quelle fut, au juste, la première infidélité de Louis XV à la foi si solennellement jurée à la reine? On ne le saurait affirmer à coup sûr; mais la première maîtresse officiellement connue fut l'une de ces demoiselles de Nesle qui allaient devenir, l'une après l'autre, les favorites en titre, et qui tiennent, en somme, en dehors des complaisantes et obscures maîtresses de passage, la tête de colonne dans la liste des passions illégales du roi. Elles étaient cinq sœurs, toutes les cinq belles, brillantes, ayant un grand établissement à la cour, et disposées à se disputer dans le cœur du roi la place que la reine allait laisser si imprudemment vacante. Et maintenant, comment et en quelles circonstances se produisit l'événement? La chronique du temps raconte que Bachelier, le valet de chambre du roi, servait habituellement d'intermédiaire entre son maître et la reine; qu'à diverses reprises, chargé par Louis XV de prévenir la reine que le roi, au retour d'un bal ou d'un souper, allait se rendre chez elle, elle avait refusé de le recevoir, prétextant ses devoirs de piété ou des indispositions qui par le fait n'existaient pas. Le roi, mécontent, dépité, s'en allait « tout grognon » dans sa chambre solitaire; puis peu à peu il voulut forcer la porte qu'on s'obstinait à fermer si bien et si fort malgré ses désirs si honnêtement exprimés; puis il cessa de revenir, jurant qu'« il ne demanderait plus jamais le devoir*

à la reine! » Et un beau soir, à Compiègne, au mois de juillet 1738, — la légende a bien précisé la date, pour lui donner l'authenticité de l'histoire, — le roi, rentrant chez lui après un nouveau refus de la reine, trouva installée dans sa chambre une femme encapuchonnée avec précaution, et qui n'était autre que la belle M<sup>me</sup> de Mailly.

C'était la première des cinq sœurs, et elle avait été choisie avec habileté et après sérieux examen par ceux qui avaient ourdi l'intrigue. Elle était d'une beauté surtout provocante, et bien faite pour allumer dans ce jeune cœur encore si neuf à l'amour adultère cette passion débordante et continue qui ne devait plus jamais s'éteindre. C'était une femme de « grande expérience amoureuse » et prête à tout ce que l'on voudrait exiger d'elle. Qui pourrait même dire si elle aima réellement le roi? Elle était toute heureuse et toute fière d'être la première maîtresse officielle; mais elle était d'un caractère aimable et facile, toujours gaie, toujours sur la brèche, soupant tant qu'on voulait et menant jusqu'au bout toutes les sortes d'orgies par lesquelles il lui fallut passer. Elle poussa même la complaisance jusqu'au sacrifice de son amour et de sa position en faveur de sa sœur M<sup>me</sup> de Vintimille, qui venait de se marier et que le roi avait trouvée si fort à son goût qu'il la dota d'abord pour être sûr de sa reconnaissance... après.

De celle-là, le roi eut un fils des suites de la naissance duquel la malheureuse femme mourut d'une fièvre miliaire survenue moins d'un mois après l'accouchement. Ce fut le premier grand chagrin — on pourrait même dire le seul chagrin de la vie de Louis XV. Il avait en effet aimé M<sup>me</sup> de Vintimille jusqu'à l'adoration. Il fut pendant quelque temps véritablement inconsolable, et il ne trouva quelque adoucissement à son affliction que dans les soins que lui donna M<sup>me</sup> de Mailly, revenue à lui,

et dans l'affection nouvelle qu'elle lui montra. Le roi se confina même tout d'abord dans les appartements privés qu'il avait donnés à sa maîtresse, vivant à sa table et ne la quittant plus guère le jour ni la nuit, pour mieux et plus souvent parler de la chère morte. Mais cela dura peu, et Louis XV trouva bien vite la satiété et l'ennui dans l'exagération et l'excès même de ses regrets.

C'est à ce moment qu'intervient, dans les amours royales, une troisième sœur de Nesle, M<sup>me</sup> de La Tournelle, qui va devenir la favorite en titre sous le nom bien vite octroyé à son ambition de duchesse de Châteauroux. Mais M<sup>me</sup> de Mailly, qui s'était assez facilement prêtée à son premier remplacement par sa première sœur, M<sup>me</sup> de Vintimille, conçut un désespoir horrible en se voyant obligée de céder de nouveau sa place à sa troisième sœur, M<sup>me</sup> de La Tournelle. Et ce désespoir elle ne put le cacher ; elle le montra à tout le monde : elle pleura son royal amant en public, elle cria partout son humiliation et ses regrets ; elle voulut même mourir, et elle ne partit définitivement de la cour qu'au dernier moment, quand il fut bien clair que sa faveur était finie, tout à fait finie, et qu'il n'y avait plus moyen pour elle de rester une heure de plus, à moins de se faire jeter plus ou moins déceemment à la porte !

Enfin M<sup>me</sup> de La Tournelle, après bien des difficultés qui n'étaient en quelque sorte que des manœuvres d'adresse pour se faire désirer davantage et aussi se faire acheter plus cher, enfin M<sup>me</sup> de La Tournelle entre en scène à son tour. Celle-là était belle, admirablement belle, plus grande dame que ses sœurs, d'une tenue presque royale, et vraiment digne à tous ces points de vue plastiques de cette place qui n'était pas une sinécure. On lira plus loin l'histoire détaillée de son règne. On assure qu'elle joua un peu auprès du roi le rôle d'Agnès Sorel, c'est-à-dire que,



*tout en étant sa maîtresse, elle lui donna des conseils plus sérieux et plus efficaces que ceux qu'il pouvait être en droit d'attendre d'une femme à laquelle il n'avait demandé que de l'amour. Elle usa, en effet, de son influence en quelques affaires ; mais rien ne prouve qu'elle ait exercé sur la marche des événements cette prépondérance que la chronique surtout a grandie outre mesure, lui donnant même une importance qu'elle n'a jamais eue. Ce qui est certain, c'est qu'elle suivit le roi à l'armée lors de cette campagne de 1744 pendant laquelle Louis XV fit cette fameuse maladie qui lui valut de son peuple tant de marques d'amour et de désespoir à la pensée qu'il allait peut-être mourir ! Le roi était d'abord parti sans elle ; mais, par un coup d'audace qui pouvait, selon l'humeur du monarque, tourner bien ou mal pour elle, la duchesse quitta Paris presque en secret et rejoignit son royal amant au lendemain même de la prise d'Ypres, qu'on avait réduite en neuf jours. C'est à Dunkerque qu'elle retrouve le roi, et la liaison coupable s'étale cette fois au vu et su de l'armée, et en présence des habitants de la province qui n'en pouvaient croire tous leurs yeux !... Puis survient cette maladie qui marque le point culminant de la popularité de Louis XV. Cette fois c'est la disgrâce et, mieux que cela, c'est la honte d'un renvoi public, et d'une fuite qu'on ne peut déguiser au milieu d'une populace vengeresse, qui attribuait, dans sa colère, la maladie du roi à la maîtresse royale, Dieu voulant les punir tous les deux.*

*La mort de M<sup>me</sup> de Châteauroux suivit de près le rétablissement du monarque. Elle mourut d'un transport au cerveau, et si inopinément, si rapidement, qu'on parla alors de poison, comme il était d'usage à cette époque, chaque fois qu'un mal trop prompt enlevait quelque malade illustre, en dépit de la science médicale impuissante et aux abois. Et cependant Louis XV l'avait rappelée, sa faveur allait renaitre. On a prétendu, ce*

qui est en somme plus vraisemblable que le poison, que la joie de ce rappel inespéré avait tellement troublé le sang de la Châteauroux, « indisposée d'une simple fin de mois », que cette joie extravagante avait causé sa mort. Elle n'avait que vingt-sept ans.

La quatrième sœur, M<sup>me</sup> de Lauraguais, ne fut qu'intérimairement la maîtresse du roi, qui la rencontrait soit chez M<sup>me</sup> de Mailly, soit chez M<sup>me</sup> de Vintimille. Elle ne compte donc que pour mémoire dans la liste des maîtresses royales, et son règne intime n'a pas, à proprement parler, d'histoire. Quant à M<sup>me</sup> de Flavacourt, la cinquième sœur, elle osa résister, mais parce qu'elle ne put pas jurer autrement. Elle aussi serait devenue volontiers la maîtresse du roi; mais elle avait un grand diable de mari qui, à l'inverse des maris de cette époque facile en matière de mœurs, tenait à l'honneur de son ménage et de son nom. Aussi, quand il eut vu ses chères belles-sœurs entrer successivement dans le lit du roi, il ne se trouva pas pour cela aussi comblé de gloire et de bonheur que tant d'autres qui s'étaient brusquement réjouis et congratulés de la chute de leurs filles, de leurs sœurs ou de leurs femmes, et qui en avaient recueilli de gros et riches profits. M. de Flavacourt déclara tout simplement à sa femme, et sans grands discours, j'imagine, mais sans doute à la hussarde, avec quelque propos bien net et bien catégorique, que s'il apprenait jamais qu'elle eût couché avec le roi, il la tuerait de ses propres mains et sans autre forme de procès. M<sup>me</sup> de Flavacourt savait bien que son mari ne parlait pas à la légère, et elle ne se le fit pas dire deux fois. Elle resta donc vertueuse obligatoirement.

En somme, deux des cinq demoiselles de Nesle sont intéressantes pour la chronique ou pour l'histoire, M<sup>mes</sup> de Mailly et de Châteauroux; l'une parce qu'elle a été la première maîtresse

du roi qui puisse être sûrement signalée, et que ses aventures amoureuses, terminées par un repentir sérieux et durable, rapprochent en certains points son souvenir de celui de la douce La Vallière ; l'autre parce qu'elle exerça sur le roi une influence qui eut, s'il en faut croire les annalistes du temps, quelques sérieux résultats.

Une bourgeoise, une simple bourgeoise, et, qui pis est, la fille d'un homme accusé de malversations dans l'entreprise de fournitures de vivres militaires, succéda dans le cœur du roi à toutes ces grandes dames. La fille d'un Poisson, la petite-fille d'un Lamothe, employé subalterne aux vivres des Invalides, va devenir pendant vingt ans l'arbitre de la France et de l'Europe ! La chronique a même raconté qu'elle était la fille et la petite-fille de deux marchands bouchers, ce qui est inexact. La confusion provient de ce fait que son père et son grand-père avaient l'entreprise de la fourniture des vivres aux armées et aux Invalides, et que, par suite, ils étaient forcément en rapports continuels avec les marchands bouchers auxquels ils achetaient leur viande. On a fait encore, à ce sujet, bien d'autres allusions d'une nature quelque peu grasse et sur lesquelles il est inutile d'insister autrement. Il résulte de tout ceci que pour n'être point fille d'un boucher, M<sup>lle</sup> Poisson, devenue M<sup>me</sup> d'Étioles, puis crée marquise de Pompadour n'était pas non plus d'une extraction absolument relevée. Mais elle reçut une éducation première des plus brillantes ; elle avait l'esprit d'une grande dame, si elle n'en avait pas l'origine, et cet esprit fut développé outre mesure, en vue, assure-t-on, de la royale conquête à laquelle on la prépara dès qu'on put constater que sa beauté la mettrait à même de l'entreprendre. Les documents empruntés par Roger de Parnes, oit à Boisjourdain, soit à la Vie privée de Louis XV, donnent ici de suffisants détails sur la Pompadour ; je me borne à citer

son portrait, à l'époque où naquit sa faveur, et qui a été peint de couleurs si vives et si brillantes par les frères de Goncourt :

« Des aptitudes merveilleuses, une éducation savante et rare, avaient donné à cette jeune femme tous les dons et tous les agréments qui faisaient d'une femme ce que le XVIII<sup>e</sup> siècle appelait une virtuose, un modèle accompli des séductions de son sexe. Jeliotte lui avait appris le chant et le clavecin ; Guibaudet, la danse, et son chant et sa danse étaient d'une chanteuse et d'une danseuse de l'Opéra ; Crébillon lui avait enseigné, en ami de la maison, la déclamation et l'art de dire, et les amis de Crébillon avaient formé son jeune esprit aux finesses, aux délicatesses, aux légèretés de sentiment et d'ironie de l'esprit d'alors. Tous les talents de la grâce semblaient réunis en elle. Nulle femme qui montât mieux à cheval ; nulle pour danser plus légèrement ; nulle pour emporter plus vite l'applaudissement avec le son de sa voix ou l'accord d'un instrument ; nulle pour rappeler d'une façon meilleure le ton de la Gaussin ou l'accent de la Clairon ; nulle encore pour conter d'un tour plus piquant. Et là où les autres pouvaient lutter avec elle sur le terrain de la coquetterie, elle l'emportait sur toutes par son génie de la toilette, par la tournure qu'elle prêtait à un chiffon, par l'air qu'elle donnait au rien qui la parait, par la signature que son goût mettait à tout ce qu'elle portait....

« Pour plaire et charmer, M<sup>lle</sup> Poisson avait encore son visage, un teint de la plus grande blancheur, des lèvres un peu pâles, mais des yeux d'une vivacité de feu, des regards qui semblaient une flamme et qui voilaient d'éclairs l'air de langueur de sa nature lymphatique et le dessin de ses traits qui n'avaient rien de très pur. Puis c'était encore de magnifiques cheveux châtains, des dents à ravir, et le plus délicieux sourire, qui creusait à ses joues les deux fossettes que nous montre l'estampe de la Jardinière ; c'était une

*taille moyenne et ronde, admirablement coupée, des mains parfaites, un jeu des gestes et de tout le corps vif et passionné, et par-dessus tout une physionomie d'une mobilité, d'un changement, d'une animation merveilleuse, où l'âme de la femme passait sans cesse, et qui, sans cesse renouvelée, montrait tour à tour une tendresse émue ou impérieuse, un sérieux noble ou des grâces friponnes. »*

*La Pompadour eut l'art de conserver longtemps sa faveur, et de la faire durer même au delà de la satiété d'elle-même que ressentit le volage Louis XV bien avant la mort de sa maîtresse. Non seulement, pour garder son pouvoir, elle supporta les infidélités du roi, sans jamais s'en plaindre, mais elle alla jusqu'à les favoriser. Ce fut là qu'éclata sa grande habileté. Elle eût perdu son influence en peu d'années, si elle n'avait su faire à temps toutes les concessions nécessaires. Elle se fit donc quelque peu entremetteuse — le mot n'est pas de trop — pour le compte du royal débauché, auquel, par un raffinement de sa débauche même, il fallait des amours plus jeunes au fur et à mesure que lui-même avançait en âge. C'est alors que la Pompadour imagina l'installation de cette petite maison, voisine du château de Versailles, connue sous le nom de Parc aux Cerfs, et dont la légende a si singulièrement exagéré l'importance. A en croire d'ailleurs ce que le gros du public croit encore aujourd'hui, cette maîtresse bien avisée aurait rassemblé dans ce lieu, singulièrement embelli et agrandi par l'imagination des chroniqueurs, une sorte de sérail où le monarque blasé n'avait qu'à choisir au milieu de jeunes et fraîches beautés journallement renouvelées. M. Le Roi, le savant bibliothécaire de Versailles, a réduit à leur juste proportion les exagérations de cette anacréontique légende, qui a été fabriquée par les libellistes du temps et répandue surtout à Londres et à Amsterdam, du vivant même de la favorite et du roi. La vérité*

est que le roi ne pouvant recevoir chez lui, au vu et su de toute la cour, les jolies filles que sa maîtresse lui procurait, se rendait pour se rencontrer avec elles dans la petite maison dont nous parlons plus haut, maison de très ordinaire apparence et insuffisante surtout pour contenir plus d'une ou deux pensionnaires à la fois.

Mais écoutons à ce sujet M. Le Roi. Voici quelques passages bien topiques empruntés à l'étude qu'il a consacrée au Parc aux Cerfs dans ses *Curiosités historiques* (1 vol. in-8°, chez Plon, 1864) :

« L'ignorance où l'on était généralement sur cette maison, sa grandeur et son arrangement, le nom de Parc aux Cerfs toujours donné à cette habitation, tandis que c'était celui du quartier où elle était située, lui ont fait attribuer beaucoup plus d'importance qu'elle n'en avait réellement, et sont la cause des exagérations dans lesquelles sont tombés à ce sujet plusieurs historiens.

« La maison était petite ; il était impossible qu'il y séjournât plus d'une demoiselle à la fois, avec la dame chargée de la garder et le domestique nécessaire pour les servir.

« ... Cette fameuse maison (revendue en 1771 par le roi moyennant 16,000 francs) était placée au n° 4 de la rue Saint-Médéric, à Versailles. »

Quoiqu'il en soit, le bruit public colportait partout les histoires les plus inouïes sur ce fameux Parc aux Cerfs, et l'on allait jusqu'à dire que la favorite faisait enlever par ses agents les filles qui lui étaient signalées pour leur beauté, quand elles ne voulaient pas condescendre de leur plein gré à ce qu'on attendait d'elles. Quelques filles firent même grand scandale des propositions qu'on leur avait faites, et l'attention du roi se trouva un jour appelée, par une réclamation de ce genre qui parvint jusqu'à lui, sur une belle, de meilleure famille que les autres, plus fière,

*ou plus adroite peut-être, dans tous les cas, et qui joua momentanément un petit rôle dans la vie amoureuse du monarque.*

*C'était une demoiselle Romans, à laquelle on avait proposé de se rendre à la petite maison où le roi l'attendrait. Mais elle fit des difficultés, résista aux offres d'argent comme aux intimidations qui lui furent faites, et finalement elle écrivit au roi une lettre en apparence indignée, mais où elle laissait bien voir qu'elle consentirait à tout ce qu'on voudrait, ailleurs que dans la maison du Parc aux Cerfs. Le roi voulut la voir, et l'entrevue eut lieu dans un petit appartement de Trianon où Louis XV se rendait sans apparat et sans grande suite, deux ou trois fois la semaine. M<sup>lle</sup> Romans lui plut, et il s'attacha à elle d'une manière qui menaça un moment de devenir sérieuse. Comme Roger de Parnes n'a pas cité M<sup>lle</sup> Romans dans le chapitre de ce volume consacré aux maîtresses royales, je donnerai ici le passage de la Vie privée de Louis XV qui raconte cette petite aventure :*

*« Entre la foule des beautés offertes à son choix, le roi avoit distingué une demoiselle Romans, fille point mal née, assez bien éduquée, ingénue et qui, résistant à ses premières caresses, n'avoit voulu les recevoir qu'à condition de ne point entrer dans ce séraïl infâme, où étoient indistinctement confondues ses semblables. Sa Majesté s'y étoit attachée, lui avoit acheté une maison à Passy, où la jeune personne étoit accouchée d'un fils. Le Roi, encharité, lui avoit permis de le faire baptiser sous son nom, avec promesse de le reconnoître en tems et lieu, exigeant sur celq le silence jusqu'à ce qu'il lui plût manifester sa volonté. M<sup>lle</sup> Romans avoit nourri elle-même cet illustre poupon, et, le considérant moins comme son enfant que comme celui de Louis XV, elle avoit la puérilité de lui rendre des hommages anticipés ; elle ne l'appelloit jamais que Monseigneur ; elle le mettoit sur le derrière de son carrosse et se tenoit sur le devant comme sa gouvernante ; elle exigeoit les mêmes*

*hommages, non-seulement de ses domestiques et de sa famille, mais de tous les étrangers qui venoient chez elle. Longtems le Roi, flatté intérieurement de cet enfantillage, l'avoit toléré, parce que, circonscrit dans les bornes de sa maison, il n'en transpiroit rien au dehors. D'ailleurs, cette sultane subalterne vivoit dans une retraite profonde, montrait beaucoup de modestie, édifioit même, autant que le comportoit son état, ses voisins et son curé, se faisoit aimer généralement par sa bienfaisance et ses charités; surtout elle ne se mêloit en rien des affaires. C'est ce qui avoit empêché M<sup>me</sup> de Pompadour, et depuis les ministres, d'en prendre aucune jalousie. Mais quels asiles ne viole pas l'intrigant? quel repos ne trouble-t-il pas, quand c'est utile à ses projets? Un certain abbé de Lustrac, homme de condition, voyant la maîtresse en titre morte sans être remplacée, crut le moment favorable, et s'impatronisa chez M<sup>lle</sup> de Romans, sous prétexte de concourir à l'éducation de son fils. Elle a peu d'esprit; il gagna sa confiance; elle fut bien-aise de trouver en lui un conseil, un homme en état d'écrire ses lettres au Roi.*

« *Quoiqu'elle ne fût pas tourmentée de l'ambition d'être la favorite en titre, il la prit par son foible pour son enfant et lui fit sentir la nécessité de presser Sa Majesté d'effectuer sa parole royale à l'égard de ce gage précieux de son amour. Plus le monarque éludoit de la remplir, plus il lui faisoit sentir la nécessité de réveiller sa tendresse; il lui fit concevoir que le Roi ne pouvoit donner un état au jeune prince sans consolider celui de la mère et le rendre inébranlable. Il flatta tellement son orgueil, qu'elle se répandit plus au dehors, qu'elle affecta des airs de grandeur, et ne dissimula pas les titres sur lesquels ils étoient fondés. Elle croyoit par là forcer en quelque sorte l'auguste amant à accélérer l'instant désiré. Il en arriva tout autrement. Louis XV prit de l'humeur, et les ministres, qui se trouvoient très-bien d'être débar-*



rassés du joug d'une maîtresse impérieuse, n'étant pas disposés à en voir renaître une seconde, aigriront le monarque. Un beau matin on vint enlever M<sup>lle</sup> de Romans fort durement, on la conduisit dans un couvent par lettre de cachet. On la sépara de son fils, mis dans un collège, sans qu'elle sût quel il étoit, et le confident fut resserré étroitement dans un château fort. Ainsi se dissipa ce complot, et le public, qui ignoroit la cause secrète d'un tel événement, l'attribua à la récipiscence du monarque pécheur. »

Mais la marquise de Pompadour étoit morte avant la fin de la liaison du roi avec M<sup>lle</sup> de Romans. Elle voulut, jusqu'à sa dernière heure, rester grande dame, toujours jeune et belle, au moins d'apparence, la figure rajeunie et entretenue par mille artifices de toilette qui ne faisaient plus d'illusion qu'à elle seule, avec un éternel sourire sur les lèvres. Elle se confessa, fit amende publique honorable pour les scandales qu'avait causés sa vie, relut et compléta son testament, et mourut plus dignement, en somme, qu'elle n'avait vécu. Le jour qu'un fourgon emporta son corps du palais de Versailles à Paris, le roi étoit à sa fenêtre et le regarda partir, et, comme il pleuvait à torrents, ce sceptique couronné s'écria : « La pauvre marquise, elle a bien mauvais temps pour son dernier voyage!... » Telle fut l'oraison funèbre de sa maîtresse prononcée par le roi Louis XV.

Quant à lui, sa fin fut moins digne et moins tranquille que la sienne, et le doigt de Dieu se fit voir, à ce propos, d'une façon que les contemporains considérèrent comme évidente et miraculeuse. Le roi mourut de l'excès même de ses débauches. La relation de sa mort a été très curieusement écrite, en quelque sorte heure par heure, par le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, qui en fut le témoin oculaire, et par le baron de Besenval. J'ai rédigé moi-même, d'après ces deux relations, un récit dans lequel je les

ai fondues toutes deux en les augmentant de renseignements empruntés à d'autres sources également authentiques. Voici les principaux passages de ce récit, que j'ai publié, il y a une quinzaine d'années aujourd'hui, successivement chez les libraires Rouquette et Achille Faure :

« Le mardi 26 avril 1774, le roi, déjà mal disposé, se rendit à Trianon avec la comtesse Du Barry pour assister à une chasse qu'il avait commandée pour le lendemain.

« Le mercredi 27 au matin, le roi se sentit incommodé de douleurs de tête, de frissons et de courbatures. Il ne voulut pas cependant que la chasse fût contremandée, et même, espérant que l'exercice pourrait lui être salutaire, il désira y assister. Il partit en voiture ; mais, n'éprouvant aucun mieux, il ne put monter à cheval, resta dans son carrosse, et revint à Trianon vers cinq heures et demie, en se plaignant de plus en plus de violents maux de tête.

« Mais le roi s'obstina à ne pas se croire malade, et, refusant de voir ses médecins, il s'enferma dans les appartements de M<sup>me</sup> Du Barry, où il prit plusieurs lavements, pensant que son malaise provenait d'une simple indigestion. Pendant la nuit, comme il allait plus mal, on fit chercher au plus vite Lemonnier, son premier médecin. Celui-ci trouva de la fièvre, mais ne parut pas inquiet. M<sup>me</sup> Du Barry fut plus rassurée, et elle résolut, de concert avec le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, de garder le roi à Trianon jusqu'à sa guérison, sans faire prévenir la famille royale, qui était restée à Versailles. La favorite passait, par ce moyen, plus de temps seule auprès de son royal amant, et surtout elle satisfaisait son aversion contre le Dauphin, la Dauphine et Mesdames filles du roi, qu'elle compromettait en les tenant éloignées de Louis XV. Toutefois, elle fit part du parti qu'elle avait pris au premier

ministre, le duc d'Aiguillon, sa créature, qui accourut aussitôt.

Cependant, malgré les précautions prises, l'état du roi fut bien vite connu à Versailles. La famille royale n'osa point venir sans être appelée; mais le Dauphin, qui voulait voir le roi quitter Trianon pour se faire soigner à Versailles, lui dépêcha son premier chirurgien, La Martinière, qui avait beaucoup d'influence sur Sa Majesté, et qui, de plus, jouissait auprès d'elle d'une orande liberté de paroles et d'allures.

La Martinière n'aimait pas M<sup>me</sup> Du Barry, et il n'avait pas, d'ailleurs, les mêmes intérêts que Lemonnier pour ménager la favorite. C'était un honnête homme, brusque, mais ferme, et qui résolut de forcer le roi à partir.

Il arriva à Trianon dans la journée du 28 avril.

Il vit aussitôt le roi, et, malgré sa résolution de ne pas quitter cette résidence, il lui conseilla fortement de revenir à Versailles.

Louis XV, qui n'avait jamais eu dans sa vie que la volonté des autres, se laissait presque toujours persuader par celui qui lui parlait le dernier. Il écouta son médecin, et, malgré les cris et les plaintes de M<sup>me</sup> Du Barry, il décida qu'on partirait pour Versailles dès que les carrosses seraient arrivés. La Martinière commanda lui-même qu'on les apprêtât, et il veilla de sa personne à l'exécution de cet ordre.

Quand les voitures furent prêtes, le roi fut porté dans la sienne en robe de chambre, emmaillotté de toutes façons, et on dut aller au pas de Trianon à Versailles. Il se mit au lit aussitôt, qu'il fut arrivé, et reçut la famille royale, mais pendant un instant seulement; en le congédiant, il dit au Dauphin de ne revenir que quand il le ferait appeler. Puis il passa avec M<sup>me</sup> Du Barry le reste de la soirée.

La nuit fut mauvaise, la fièvre augmenta, et les douleurs de

tête devinrent plus fortes. Le roi ne dormit pas et eut même quelques hallucinations.

Le lendemain vendredi 29 avril au matin, Lemonnier et La Martinière entrèrent en conférence, et ils décidèrent qu'il fallait saigner le roi. Ils demandèrent ensuite à Sa Majesté de leur adjoindre d'autres médecins, pour ouvrir une consultation permanente. Le roi, conseillé par M<sup>me</sup> Du Barry, fit indiquer Lorry et Bordeu, médecins de la courtisane et du duc d'Aiguillon. De son côté, Lemonnier demanda l'adjonction de Lassonne, médecin de la Dauphine.

Vers midi, les médecins appelés pour la consultation étant arrivés, une partie de ceux qui avaient leurs entrées pénétra avec eux dans la chambre du royal malade. Louis XV, inquiet, interrogeait successivement ses docteurs, leur donnait à tour de rôle son pouls à tâter, parlait remède et médecine, et, tâchant de s'illusionner lui-même, il leur demandait presque de ne point l'effrayer en lui disant trop crûment la vérité sur sa position. Ceux-ci, ne connaissant pas encore la véritable maladie, n'osaient trop se prononcer. Ils parlèrent de faire une deuxième saignée dans l'après-midi. Mais cette seconde saignée ne produisit pas plus d'effet que la première. La fièvre était toujours très forte, le mal de tête persistant, et le roi très abattu. Néanmoins, vers cinq heures, il envoya chercher ses enfants et les garda pendant une demi-heure autour de son lit, mais sans leur dire une seule parole. La soirée ne fut pas bonne; la fièvre augmenta, et le roi fut plus effrayé que jamais. M. d'Aumont voulut en ce moment amener M<sup>me</sup> Du Barry auprès du lit de son royal amant, mais les grands officiers et les médecins s'y opposèrent énergiquement, et il y eut même une scène assez vive entre eux et lui; il fut obligé de céder, et la favorite, furieuse, s'en alla narrer ses mécomptes au duc d'Aiguillon, aussi inquiet et contrarié qu'elle, et redou-

*tant pour leur position à tous deux l'influence que leurs ennemis n'allaient pas manquer de prendre sur l'esprit affaibli du roi.*

*Mais le roi n'avait nul désir de voir celle que M. d'Aumont avait tant à cœur de lui amener, et n'ouvrait la bouche, dans l'état d'affaissement où il était, que pour geindre et parler de lui à la Faculté. Il était entouré d'une quantité considérable de médecins; tout autre en eût été incommodé et même effrayé. Le roi n'en jugeait pas ainsi; et, outre que l'habitude l'empêchait de s'apercevoir de cette importunité, l'inquiétude et la peur la lui rendaient précieuse.*

*La Faculté était composée de six médecins, cinq chirurgiens, trois apothicaires; il aurait voulu en voir augmenter le nombre. Il se faisait tâter le pouls six fois par heure par les quatorze; et quand cette nombreuse Faculté n'était pas dans la chambre, il appelait ce qui en manquait pour en être sans cesse environné, comme s'il eût espéré qu'avec de tels satellites la maladie n'oserait pas arriver jusqu'à Sa Majesté. Lemonnier lui ayant dit qu'il était nécessaire qu'il fit voir sa langue, et le lit n'étant ouvert que de façon à laisser approcher à la fois l'un d'eux, il la tira d'un pied, appuyant ses deux mains sur ses yeux, que la lumière incommodait, et la laissa tirée plus de six minutes, ne la retirant que pour dire, après l'examen de Lemonnier: « A vous, Lassonne; » et puis: « A vous, Bordeu; » et puis: « A vous, Lorry, » etc. enfin, jusqu'à ce qu'il eût appelé l'un après l'autre tous les docteurs, qui témoignaient chacun à leur manière la satisfaction qu'ils avaient de la beauté et de la couleur de ce précieux et royal morceau. Il en fut de même, un moment après, pour son ventre, qu'il fallut tâter; et il fit défiler chaque médecin, chaque chirurgien, chaque apothicaire, se soumettant avec joie à la visite, et les appelant l'un après l'autre et par ordre.*

*Mais ces visites se faisaient en prenant bien garde que le roi*

ne vit la lumière qui l'avait déjà incommodé, et dont il s'était plaint une fois. On mettait la main devant, et on ne laissait arriver les rayons que sur la partie qu'on voulait éclairer. Un garçon de la chambre avait été chargé de ce soin; son attention n'était jamais en défaut. Il la poussait même plus loin que l'exactitude, ce qui fut cause d'une scène qui eût été très divertissante dans un tout autre moment. Il fut question de donner un lavement au roi. On le traîna à grand'peine sur le bord de son lit, et là on le posta dans l'attitude convenable à la circonstance.

La Faculté, rangée autour du lit, fit place, en se mettant en haie, au maître apothicaire, qui arrivait la canule à la main, suivi d'un garçon apothicaire qui portait respectueusement le corps de la seringue, et du garçon de la chambre, tenant la lumière destinée naturellement à éclairer la scène. M. Forgeot (c'est le nom du maître apothicaire), placé avantageusement, allait poser et mettre en place la canule, quand tout à coup le garçon de la chambre, voyant que la lumière qu'il porte donne en plein sur le derrière royal, et imaginant apparemment que son effet peut être dangereux pour la santé ou au moins la commodité de Sa Majesté, arrache avec précipitation de dessous le bras d'un médecin un chapeau, et le place entre la bougie et le lieu où M. Forgeot dirigeait toute son attention. On peut se faire une idée de la colère méprisante de l'apothicaire, à qui cette éclipse avait fait manquer son coup, l'étonnement des médecins, l'indignation du petit garçon apothicaire, et l'envie de rire de la partie de l'assemblée heureusement placée pour être témoin de cette scène\*.

Malgré cette affluence de médecins, de médecines, de soins et de consultations, le roi n'en allait que plus mal. Son accablement continu et les autres accidents faisaient craindre une fièvre

\* Ce grotesque récit est, à peu près textuellement, emprunté à la relation du duc de Liancourt.

*maligne.* La Faculté commençait à manifester son inquiétude; Bordeu et Lorry avaient bien vite prévenu la Du Barry et le duc d'Aiguillon que le roi allait être sérieusement malade; ceux-ci n'en voulaient rien croire encore, et attribuaient aux menées du parti Choiseul le bruit d'une véritable maladie.

Le samedi 30 avril, à dix heures du soir, le roi fut porté de son grand lit dans un petit pour la commodité du service. Ses douleurs augmentaient toujours, il était plus lourd et en même temps plus affaibli que jamais. Les médecins, fort inquiets, n'osaient pas se prononcer; ils ne parlaient qu'entre eux et restaient indécis sur le caractère exact de la maladie. Ce soir-là, après souper, la famille royale était revenue vers le roi, et désirait passer une partie de la nuit dans la chambre qui précédait celle de Sa Majesté.

Tout à coup un des médecins ayant par hasard approché plus près du visage du roi la lumière, qu'on en tenait toujours éloignée, éclaira son front et ses joues, où l'on aperçut des rougeurs. A la vue de ces rougeurs, qui étaient déjà des boutons élevés sur la peau, les médecins se regardèrent entre eux avec un commun accord et un étonnement qui fut l'aveu de leur ignorance. Aucun d'eux, même en tâtant le pouls du roi, ne s'était douté que la maladie pût être la petite vérole.

On explique diversement les causes de la maladie qui, en si peu de jours, a enlevé Louis XV. La version la plus accréditée est la suivante, que l'histoire a accueillie comme définitive :

Un jour, à la chasse, près de Versailles, le roi avait rencontré la fille d'un menuisier ou d'un meunier, âgée d'environ quatorze ans. Elle était jolie, et Louis XV ne cacha pas le plaisir que sa vue lui inspirait. La Du Barry, l'ayant appris, dépêcha Lebel, pourvoyeur des libertinages de Sa Majesté, auprès des parents de la jeune fille, et, moyennant une somme raisonnable, il amena

celle-ci à Trianon, où le soir même elle eut les honneurs de la couche royale. Or, la jeune fille couvait en ce moment le germe de la petite vérole, qu'elle communiqua aussitôt à son éphémère amant.

Le roi avait donc la petite vérole. Les médecins, n'en doutant plus, parurent très heureux d'être sortis d'incertitude, et ils allèrent dire à la famille royale qu'on savait enfin ce qu'était la maladie, que le roi était préparé à merveille, et que tout irait bien. Cette nouvelle fit fuir au plus vite le Dauphin, qui n'avait jamais eu la petite vérole, le comte de Provence, le comte d'Artois et les princesses leurs femmes. Seules, les trois filles du roi, Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie, bien qu'elles n'eussent jamais eu la maladie, persistèrent à rester auprès de leur père, pour lui donner tous leurs soins. D'ailleurs, la manière un peu légère et presque gaie dont les médecins avaient annoncé la cause du mal enfin découverte leur semblait une assurance de guérison. Elles répétèrent que le roi était bien préparé, citant cinq ou six exemples de gens de soixante-dix ans qui avaient eu la petite vérole sans en mourir, et elles se couchèrent, persuadées, ainsi que beaucoup de personnes de l'intérieur, que c'était l'affaire de huit à neuf iours et d'un peu de patience.

Mais Bordeu ne pensait pas de même. La maladie nouvelle allait en réveiller d'anciennes, peu avouables et mal soignées, qu'on avait cru guéries, et que d'ailleurs on avait toujours traitées légèrement et comme en plaisantant. Ce mal invétéré aggravait la situation.

L'événement justifia ces craintes. L'espérance des autres médecins ne tarda pas non plus à s'évanouir, et ils passèrent tout à coup, avec tout le monde, de la plus grande sécurité à un presque découragement. En effet, l'affaiblissement du royal malade continuait ; il se plaignait de douleurs sourdes de tête, et l'agita-



tion était excessive malgré son abattement. Il ne parlait pas, et avait les yeux fixes et hagards. La fièvre, qui était toujours très considérable, augmentait fréquemment et par bouffées, et Lemonnier, qui le veillait, en disant qu'il était comme il devait être, avait bien l'air de ne pas penser ce qu'il disait.

La nouvelle attitude des médecins terrifia le parti de la Du Barry. On essaya de faire approcher la favorite de Louis XV, pour ranimer son attention pour elle et prouver ainsi que sa faveur durait toujours. Mais Laborde, le valet de chambre de quartier, l'ayant conduite près de la couche royale, le monarque, soit accablement ou indifférence, montra peu d'empressement et de plaisir à voir sa maîtresse.

Le lendemain le roi allait de plus en plus mal ; mais, par prudence aussi bien que par intérêt et par raison d'État, les médecins ne publiaient que des bulletins de santé relativement satisfaisants. Cependant le bulletin qui fut affiché le 3 mai au matin annonçait que, dans la nuit, le roi avait eu le délire. M. d'Aiguillon, furieux, vint trouver les médecins, et leur fit une scène dont le bruit arriva jusqu'à Louis XV. Celui-ci ayant demandé la cause des récriminations du ministre, on n'osa la lui dire, et, comme d'habitude, le duc se présenta chez le roi sans qu'il en fût reparlé. Le vieux monarque lui demanda des nouvelles de sa maîtresse dans les termes les plus tendres et même les plus légers ; il voulait la revoir, et il fut décidé que le soir même la comtesse lui serait amenée par Laborde.

Le soir, comme il avait été convenu, Laborde introduisit la Du Barry chez le roi. Il était très abattu ; entouré de ses médecins, dont l'un lui tâtait le pouls, il interrogeait avec anxiété La Martinière, qui ne répondait que par quelques hochements de tête tristement significatifs. Se tournant alors vers sa maîtresse, le roi la fit approcher tout à fait auprès de lui.

« Madame, lui dit-il à voix basse, je suis fort mal ; je sais ce que j'ai à faire. Je ne veux pas que la scène de Metz recommence. Allez à Rueil, chez le duc d'Aiguillon, attendez-y mes ordres, et soyez toujours assurée de mon affection. »

On peut juger de l'effet produit par ce discours sur la courtisane, qui s'attendait à un plus tendre accueil. Son trouble, en quittant la chambre royale, en apprit beaucoup plus aux courtisans groupés sur son passage, que les propos mêmes du roi, diversement répétés. Le bruit de son renvoi se répandit au plus vite ; mais chacun, selon son ambition, le craignait ou le désirait tant, que personne n'en voulut d'abord rien croire.

Le lendemain, vers trois heures de l'après-midi, la comtesse Du Barry monta en voiture avec la duchesse d'Aiguillon, et quitta la cour.

Le vendredi 6, à six heures du matin, le roi reçut la communion des mains du cardinal archevêque de Paris, M. de Beaumont, en présence de la cour et de ceux des membres de la famille royale qui n'avaient rien à redouter ou ne voulaient rien redouter de la maladie. Quand Louis XV eut communié, le cardinal, se tournant vers l'assistance, prononça très haut la formule de repentir concertée entre l'archevêque, les évêques et le confesseur :

« Quoique le roi ne doive compte de sa conduite qu'à Dieu seul, il déclare qu'il se repent d'avoir causé du scandale à ses sujets, et qu'il ne désire vivre encore que pour le soutien de la religion et pour le bonheur de son peuple. »

Sur quoi, le maréchal de Richelieu, d'une voix assez haute pour être entendue de tout le monde, gratifia le cardinal de l'épithète de jean-f...

Dès cet instant, les intrigues cessèrent ; on ne pouvait plus rien attendre, selon les intérêts des uns et des autres, que de la

mort ou du rétablissement du roi, dont, d'ailleurs, l'état empirait d'heure en heure. On se parlait à l'oreille de pourpre et de gangrène, et le corps du monarque s'en allait littéralement en lambeaux. L'infection dans sa chambre était affreuse; un valet mourut asphyxié, et plusieurs personnes se trouvèrent mal. D'autres gagnèrent la maladie, et les princesses filles du roi en furent les premières atteintes. La journée du lundi 9 mai fut horrible; Louis XV la passa tout entière dans le délire le plus ardent; il voyait devant lui les flammes vengeresses de l'enfer; il appelait tour à tour Dieu et son confesseur; il repoussa plusieurs fois de son lit ses draps et ses couvertures, et, demandant de l'eau bénite, il s'en jetait par tout le corps. On voyait alors à travers la chair crevassée les os de ses cuisses, et l'on se demandait, si la maladie n'emportait le malade au plus vite, qui pourrait jamais le soigner plus longtemps.

La nuit fut plus calme, mais le mardi 10 mai l'agonie commença, plus terrible encore que la veille. Vers une heure, cependant, le roi cessa de crier : il s'affaissa, respira plus lentement; ses mains purulentes s'étendirent et se raidirent; ses yeux restèrent fixes et sans mouvement; à deux heures, il était mort.

Aussitôt tout le monde s'enfuit, à l'exception de ceux que les devoirs de leurs charges retenaient absolument au palais. On se dépêcha d'entourer le corps du roi de grands linges aromatisés, et on l'enferma dans deux cercueils de plomb, remplis de son, mais sans pouvoir songer à l'embaumer. Une chapelle ardente fut édiflée à la hâte, et quelques prêtres y prièrent et y gardèrent cette royale pourriture jusqu'au jeudi 12 mai.

Le soir de ce jour, à huit heures, on mit le cercueil du roi dans un carrosse; deux autres voitures, contenant les ducs d'Ayen et d'Aumont, le cardinal grand aumônier et le curé de Versailles, suivirent le convoi. Le cortège était fermé par une vingtaine de

pages et une cinquantaine de palefreniers à cheval, portant des torches. On avait été si pressé de tout terminer, qu'on n'avait pas eu le temps de draper les équipages, ni de faire prendre le deuil à la livrée. Une foule immense bordait le chemin, et le funèbre convoi y passa au grand trot, au milieu des brocards et des plaisanteries de tout ce peuple, unanime à flétrir la mémoire du feu roi.

On arriva à onze heures à la basilique royale de Saint-Denis, où un très court service fut dit pour le repos de l'âme de Louis XV. Puis, le cercueil fut descendu dans le caveau provisoire, où chaque roi mort attendait son successeur, pour prendre alors sa place définitive au milieu des princes ses ancêtres.

Le caveau de Saint-Denis ne devait pas être la dernière demeure de Louis XV.

En 1793, les cercueils de tous les princes et personnages inhumés dans la royale abbaye furent brutalement extraits de leur couche de pierre, et les restes qu'ils contenaient jetés pêle-mêle dans un lit de chaux destiné à consumer leurs moindres vestiges.

J'ai publié le curieux procès-verbal de cette extraction, et voici ce qu'on y peut lire sur l'état dans lequel furent retrouvés le cercueil et le cadavre de Louis XV :

« Le mercredi 16 octobre 1793, à onze heures du matin, au moment même où la reine Marie-Antoinette montait sur l'échafaud, on sortit de son caveau provisoire le cercueil de Louis XV.

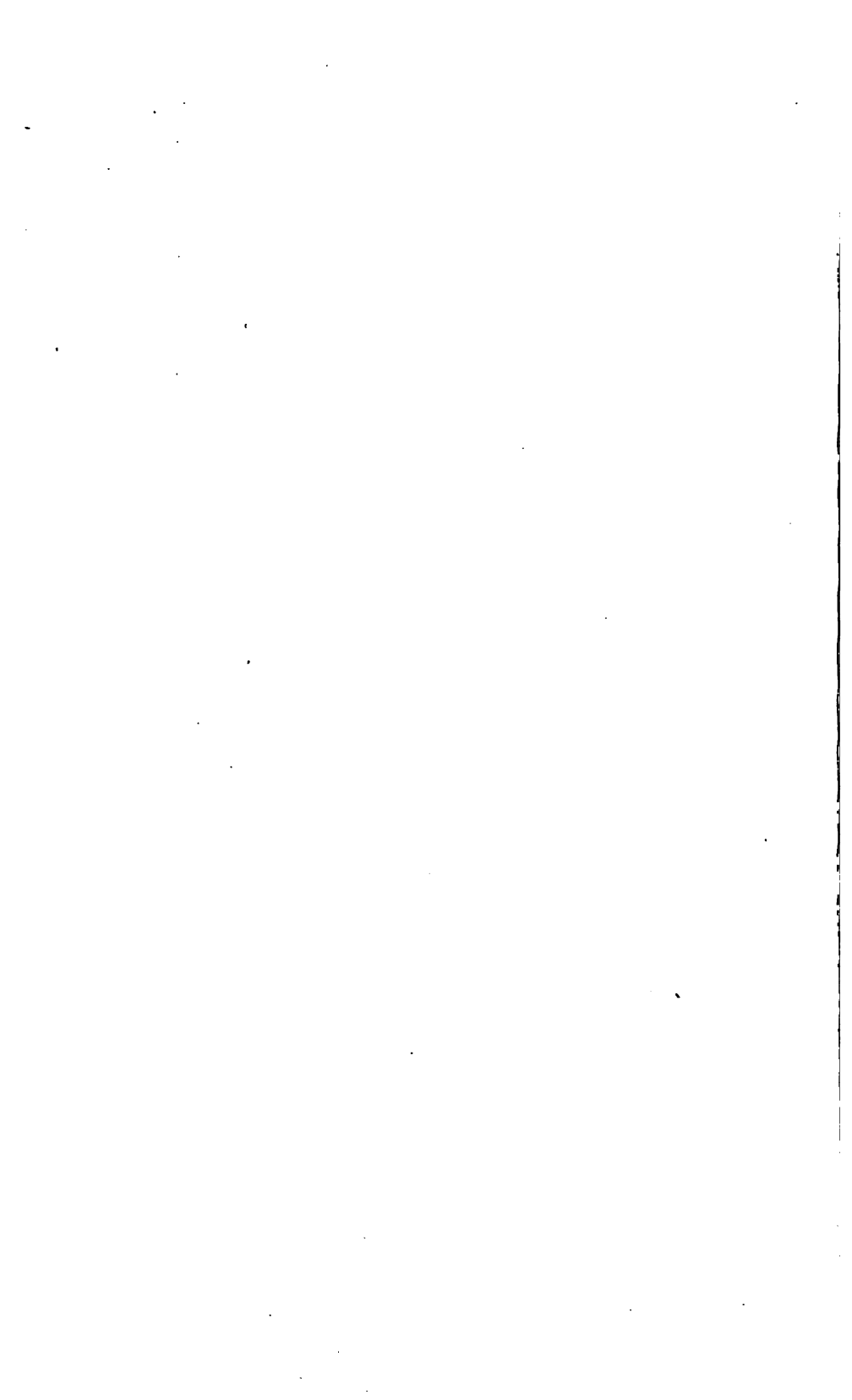
« On ne l'ouvrit que dans le cimetière, sur le bord de la fosse. Le corps, bien enveloppé de linges et de bandelettes, paraissait tout entier et bien conservé ; mais, dégagé de tout ce qui l'entourait, il tomba aussitôt en putréfaction, et il en sortit une odeur si infecte, qu'il ne fut pas possible de rester présent : on brûla de la poudre, on tira plusieurs coups de fusil pour purifier l'air, et

*on jeta bien vite dans la fosse commune ces misérables restes sur un lit de chaux vive. »*

*En 1816 la Restauration fit retirer tous les ossements royaux du lit de chaux de 1793 ; on les réunit pêle-mêle dans une sorte de caveau qui se trouve sur la gauche de la crypte de l'église abbatiale de Saint-Denis. C'est là que sont encore aujourd'hui les restes du plus « paillard » de nos rois, non loin du caveau qui contient le cercueil de ses descendants, le duc de Berry et Louis XVIII.*

GEORGES D'HEYLLI.

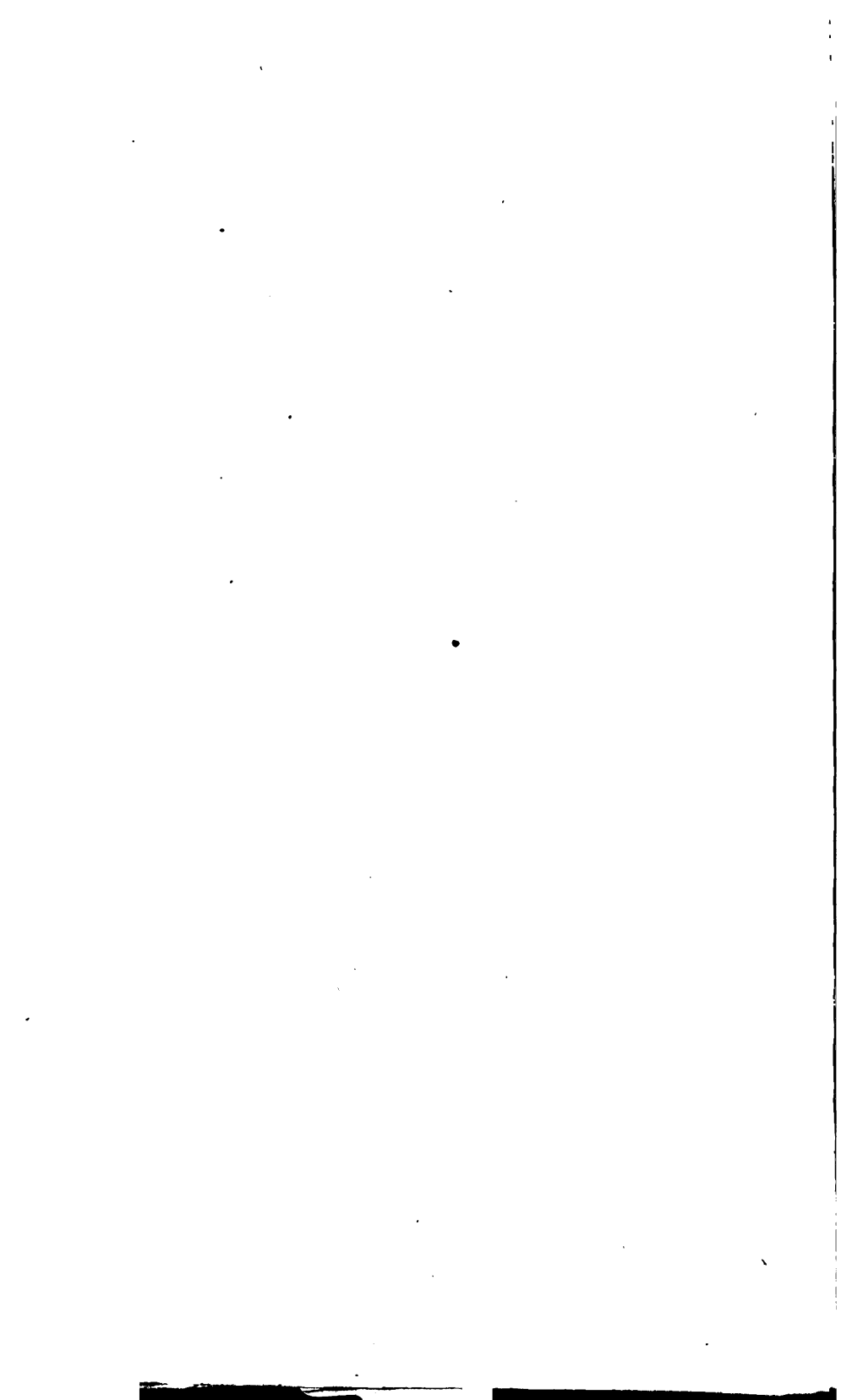




ÉPOQUE LOUIS XV

~~~~~  
PREMIÈRE PARTIE

~~~~~  
*PORTRAITS ANECDOTIQUES*







ED. ROUVIERE et C. BLOIS, imp. et edit.

F. CHART, del. et sculp.





## LE DUC DE BOURBON



Versailles, en 1692, naquit le duc de Bourbon, que l'on nomme aussi quelquefois *Monsieur le Duc*; il s'appelait Louis-Henri, duc de Bourbon et d'Enghien, et était fils de Louis, duc de Bourbon-Condé, et petit-fils du grand Condé.

Il fut nommé chef du conseil royal de la régence sous la minorité de Louis XV, époque où le duc de Bourbon commença à avoir de l'importance; il devint ensuite surintendant de l'éducation du roi, et enfin premier ministre, après la mort du duc

d'Orléans, régent, arrivée le 2 septembre 1723. « Il était jeune, disent les mémoires de Noailles rédigés par l'abbé Millot ; il aimait les plaisirs, et donnait sa confiance à des personnes qui devaient en abuser. Il fit des fautes, et ses bonnes qualités ne suffisaient pas pour qu'on pût se promettre un gouvernement heureux. Le mariage de Louis XV avec l'infante d'Espagne, qu'on avait fait venir à Paris, fut rompu d'abord sans consulter la cour d'Espagne, sans négocier une affaire si délicate. La plus grande faute du duc de Bourbon a peut-être été de s'être laissé conduire par la jeune marquise de Prie, fille de M. Pleneuf, entrepreneur des vivres. Cette jolie femme, intrigante, spirituelle et ambitieuse, disposa de tout et vendit presque tout. Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est qu'elle ravit à la maison du prince son amant l'honneur de donner une reine à la France. On cherchait parmi les princesses de l'Europe une épouse pour le jeune roi. M<sup>lle</sup> de Vermandois, sœur du duc de Bourbon, pleine d'esprit, de grâces, de vertus, vivait dans un couvent à Tours. La marquise de Prie part sous un nom emprunté, pour pressentir la princesse sur le mariage projeté. Ses réponses franches et naïves prouvèrent à la marquise que ses mœurs avaient inspiré à M<sup>lle</sup> de Vermandois de l'éloignement pour une union traitée par une telle négociatrice. Elle se retira furieuse, en laissant entendre ces mots : « Va, tu ne seras jamais reine de France ; » et en effet Louis XV épousa la fille du roi de Pologne.

Cependant la marquise continua de braver les jalousies et les clameurs élevées contre elle. Lisant avec dédain des chansons faites pour la satiriser, elle disait : « Voilà comme sont les Français quand ils sont trop bien, » mot qui con-

tient de l'exagération et de la vérité, comme nous l'avons bien appris depuis.

Cette dame, dont l'histoire se confond avec celle du duc de Bourbon, puisqu'elle prit part à tout ce qu'il fit, était en partie l'instrument de Paris du Vernay, qui, sans avoir le titre de ministre, dirigeait les affaires générales des finances. Ce fut ce du Vernay qui proposa la levée du cinquantième des biens en nature sur tous les fonds nobles, ecclésiastiques ou roturiers, une taxe pour le joyeux avènement, une autre appelée la *ceinture de la reine*, et divers autres édits bursaux qui irritèrent la noblesse et le peuple. L'on murmurait d'être pour ainsi dire gouverné par ce financier, qui s'était emparé de l'esprit du prince premier ministre; presque toute la cour se récriait contre le duc de Bourbon; et le cardinal de Fleury, qui avait un grand ascendant sur l'esprit de Louis XV, le fit exiler en 1726 à Chantilly; c'est dans ce même château qu'il mourut en janvier 1740, âgé de quarante-huit ans. Il avait servi dans la dernière guerre de Louis XIV; il soutint sa disgrâce avec dignité, et fut estimé comme homme presque autant qu'il avait été blâmé comme ministre.

Madame de Bavière, mère du régent, dit dans ses lettres, en parlant du duc de Bourbon, que ce prince était très poli, et savait très bien vivre; que quoique son génie ne fût pas très étendu, il avait l'âme noble, et que quoique vu de fort près il eût bien des petits défauts, néanmoins il avait d'excellentes qualités qui lui ont fait des amis.

Il était borgne. M. le duc de Berri lui avait crevé un œil en jouant avec lui.

Il manquait d'application et de patience dans l'examen

des affaires ; il était peu instruit, quoiqu'il estimât les personnes qui avaient du savoir.

Madame dit encore dans ses lettres qu'il gagna avec sa mère au moins vingt millions au jeu des actions de la banque de Law. L'infidélité de M<sup>me</sup> de Prie, qui le quitta pour M. d'Alincourt, lui fit un très grand chagrin, et l'on ne saurait douter que cela n'ait abrégé beaucoup ses jours.

Le duc de Bourbon était grand ami de Law ; aussi, lorsqu'il passait, le peuple criait-il après lui ; il en était de même de son frère, le comte de Clermont. Un jour qu'il allait au Palais-Royal, la populace lui cria : « Va, chien, tu ne vaudras pas mieux que tes frères. » Son gouverneur sortit du carrosse pour haranguer les criards ; mais ils s'armèrent de pierres, et le gouverneur fut obligé de se réfugier bien vite dans le carrosse.

---

## LA MARQUISE DE PRIE

---

**C**ETTE femme gouverna despotiquement M. le duc de Bourbon, très incapable de se gouverner lui-même.

Elle avait plus que de la beauté, dit Duclos dans ses *Mémoires secrets* ; toute sa personne était séduisante. Avec autant de grâces dans l'esprit que dans la figure, elle cachait sous un voile de naïveté la fausseté la plus dangereuse. Sans la moindre idée de la vertu, qui était à son égard un

mot vide de sens (c'est toujours Duclos qui parle), elle était simple dans le vice, violente sous un air de douceur, libertine par tempérament ; elle trompait avec impunité son amant, qui croyait ce qu'elle lui disait contre ce qu'il voyait lui-même. Elle en a donné des exemples fréquents, et entre autres elle lui persuada une fois qu'il était coupable d'une suite de libertinages dont il n'était que la victime.

Elle était fille de Berthelot de Pléneuf, riche financier, qui, étant un des premiers commis du chancelier Voisin, avait fait une fortune immense dans les entreprises des vivres, et tenait une maison opulente.

Sa femme en faisait les honneurs ; avec de l'esprit, de la figure et un ton noble, elle s'était formé une espèce de cour dont elle se faisait respecter, entourée d'adorateurs qui s'empressaient à lui plaire ; elle eut beaucoup d'amis distingués qui ne l'abandonnèrent jamais dans les temps de disgrâce. Elle se fit une occupation, durant l'enfance de sa fille, de lui donner l'éducation la plus soignée, et s'applaudissait de ses soins ; mais à peine la fille commença-t-elle à fixer sur elle les regards, qu'elle déplut à sa mère. L'aigreur de celle-ci excita les plaisanteries de l'autre ; une haine réciproque s'alluma entre elles, et bientôt devint une antipathie. Pléneuf, pour avoir la paix chez lui, maria sa fille au marquis de Prie, parent du roi, et qui fut nommé à l'ambassade de Turin, où il emmena sa femme. Au retour, la fille, se prévalant de son état, traita sa mère comme une bourgeoise, et ne voulut voir de l'ancienne société que ceux qui abandonneraient totalement sa mère. Plusieurs désertèrent et s'attachèrent à la fille, qui, ne voulant point de partage, étendit son animosité contre sa mère sur ceux qui lui restaient attachés.

C'est à M<sup>me</sup> de Prie qu'est dû le mariage de Louis XV avec la fille de Stanislas Leczinski, roi de Pologne, détrôné et retiré alors à Weissembourg, en Alsace.

Pour entendre cette intrigue, dont les résultats, au reste n'eurent rien qui pût la faire blâmer, il faut se rappeler que, pour faire honneur à Stanislas, on avait placé à Weissembourg plusieurs régiments dont les officiers lui composaient une espèce de cour. Parmi eux, le comte d'Estrée, depuis maréchal, se distinguait par sa bonne mine, ses manières aimables et son assiduité chez le prince. Il avait plu à sa fille, et Stanislas s'en était aperçu. Il le prit à part et lui dit que, quoiqu'il pût la marier avec quelque souverain, surtout par l'expectative des grands biens qui lui revenaient en Pologne, néanmoins, comme il désirait le bonheur de sa fille, il consentirait volontiers à la lui donner en mariage, s'il pouvait joindre à sa naissance déjà illustre quelque dignité marquante, comme celle de duc et pair. Le jeune colonel ne manqua pas de se rendre auprès du régent, pour obtenir de sa bonté la dignité que l'on mettait pour condition à une alliance aussi avantageuse ; mais le prince, qui n'aimait point la famille des d'Estrée, écarta cette demande en disant que le comte n'était pas assez élevé pour épouser la fille d'un souverain, quoique sans couronne et électif.

Un peu après la sortie du jeune colonel, le duc de Bourbon, depuis ministre, entra, et voyant encore le prince tout ému, en demanda et en apprit la raison. Le régent fit en même temps une ouverture au duc, et lui dit que ce mariage pourrait lui convenir ; mais, avant de se décider, il était bien aise de voir comment les affaires du roi de Pologne tourneraient ; enfin l'attachement qu'il avait pour sa maîtresse, M<sup>me</sup> de Prie, le retenait.



Le régent étant venu à mourir à cette époque, et le duc de Bourbon fait premier ministre, ce surcroît de grandeur porta M<sup>me</sup> de Prie à ne rien négliger de tout ce qui pourrait conserver au prince son autorité le plus longtemps possible. Le mariage du roi avec l'infante d'Espagne pouvait en rapprocher le terme, ou du moins donner lieu au partage du pouvoir de son amant. Elle travailla donc au renvoi de la princesse d'Espagne, qui eut lieu en 1725, et persuada au duc de faire épouser au roi une des princesses ses sœurs. Le duc trouva l'expédient très bon, et en parla à M<sup>me</sup> la duchesse de Bourbon, sa mère, qui traita M<sup>me</sup> de Prie avec plus de douceur, et lui montra plus d'égards qu'elle n'avait fait jusqu'alors. Mais sitôt que la rupture du mariage promis à l'infante d'Espagne eut éclaté, et que l'espoir de donner au roi une demoiselle de Bourbon parut assuré, Madame de Bourbon, changeant de conduite vis-à-vis de la maîtresse de son fils, et sa fille ayant témoigné du mépris à la marquise, celle-ci pensa à s'en venger, et en trouva le moyen en proposant la fille de Stanislas pour reine de France.

« Monsieur le duc, dit M<sup>me</sup> de Prie, nous avons mal combiné les arrangements du mariage du roi en lui donnant mademoiselle votre sœur ; vous élevez votre maison, sans doute ; mais vous détruisez votre autorité, votre puissance, qui est sans bornes aujourd'hui. Vous avez une mère qui ne manquera pas d'avoir l'ascendant le plus absolu sur l'esprit de sa fille, et vous en êtes d'autant mieux convaincu que vous connaissez celui qu'elle prend sur vous, et la peine que vous avez à vous y soustraire. Je pense que si vous voulez conserver votre pouvoir, il faut renoncer à cette alliance glorieuse, et tout simplement donner au jeune

monarque une princesse qui, tenant de vous sa fortune, en soit toujours reconnaissante. »

C'était assez lui désigner la fille du roi de Pologne : aussi le duc l'entendit-il très bien ; il adopta d'autant mieux ce projet, que la princesse, douce, bonne, peu spirituelle, lui convenait fort ; il le proposa au Conseil et le fit agréer au roi, qui d'ailleurs fut fort satisfait de ce qu'on lui dit de la fille de Stanislas, et n'eut pas à se repentir du choix que l'on fit d'elle pour en faire sa femme, qu'il épousa le 4 septembre 1725.

Au reste, M<sup>me</sup> de Prie se trompa dans ses calculs d'ambition, et ne profita pas des arrangements pris pour assurer longtemps la souveraine puissance de son amant. L'année suivante, M. le duc fut remercié de ses services par le roi, et obligé de se retirer par son ordre à Chantilly.

Ce prince avait moins de capacités et de talent que son prédécesseur le régent ; mais il était presque aussi débauché que lui. C'était un grand homme, maigre, d'une figure peu aimable, d'une humeur brusque et peu commode ; curieux et aimant les choses rares et précieuses ; possesseur d'une très belle femme, dont il ne connaissait pas tout le prix ; cherchant ailleurs des plaisirs qu'il était peu en état de goûter ; faisant une grande dépense, mais n'ayant aucune des qualités d'un homme d'État.

Lorsque M. le duc de Bourbon fut ministre, l'évêque de Fréjus lui fit entendre que la feuille des bénéfices ne pouvait point rester à sa disposition ; et soit que le duc ne connût pas l'importance de cette branche d'administration, soit qu'il n'osât mécontenter un homme cher au roi, il laissa l'évêque s'en emparer, sans cesser d'entrer dans les autres affaires.

M<sup>me</sup> de Prie fut outrée de se voir enlever la disposition des biens ecclésiastiques ; car elle comptait bien, sous le nom de son amant \*, gouverner l'État et l'Église. En effet, à l'exception du dernier article, elle fut, pendant deux ans et demi de ministère, maîtresse absolue du royaume.

A son retour de l'ambassade de Turin, où elle avait accompagné son mari, elle avait entrepris de plaire au régent, ou du moins à quelqu'un qui pût lui faire jouer un rôle ; le régent n'y eût pas été insensible, mais il était inconstant. En comblant ses maîtresses de galantries et de grâces de toute espèce, il ne leur donnait point de part dans les affaires d'État ; la marquise de Prie se rabattit donc sur M. le Duc.

Cette dame avait trop d'esprit pour ne pas connaître l'incapacité de son amant, et pour imaginer qu'elle avait elle-même tout ce qu'il lui fallait pour y suppléer dans le gouvernement. Elle résolut de se choisir des guides qui ne pussent exister que par elle. Les frères Pâris lui parurent propres à remplir ses vues ; elle en forma son conseil intime, et les produisit auprès de M. le Duc ; quoique ce prince eût déjà la plus haute idée du mérite de sa maîtresse, le comité des Pâris y ajouta beaucoup.

Chaque projet, avant d'être présenté au prince, était concerté avec elle. On avait soin d'y laisser à dessein quelques rectifications à faire, qui passaient la portée de M. le Duc, et que la dame, endoctrinée d'avance, ne manquait pas de faire observer. Les Pâris, comme frappés d'étonnement, ne manquaient pas d'admirer sa sagacité, et corrigeaient le plan sur ses remarques ; et le prince, plus naïf, se félicitait de trouver

\* Duclos, tome VI, page 190.

dans une maîtresse qu'il idolâtrait un adjoint aussi utile au ministère.

M<sup>me</sup> de Prie, sachant que le roi d'Angleterre faisait une pension de quarante mille livres sterling, près d'un million de France, au cardinal Dubois, s'en assura, afin de continuer d'être agréable à une puissance qui payait si généreusement ceux qui la servaient.

On rapporte un mot de M<sup>me</sup> de Prie qui prouve qu'elle connaissait toute son influence, et qu'elle se moquait des dévotions populaires. En 1725, les pluies furent si abondantes qu'elles perdirent la récolte. Le peuple crut trouver un remède à ce malheur, et arrêter ce déluge d'eau qui ne cessait d'inonder la France, en faisant porter la châsse de sainte Geneviève en procession. La marquise ayant appris cette nouvelle : « Le peuple est fou, se mit-elle à dire ; ne sait-il pas que c'est moi qui fais la pluie et le beau temps ? »

Son peu de croyance aux usages catholiques ne l'empêcha pas de seconder le duc dans l'injuste mesure qu'il prit contre les protestants de France. Il fit publier une déclaration qui renouvelait les anciennes ordonnances de Louis XIV contre eux. Il y en avait une entre autres qui défendait aux médecins, chirurgiens ou apothicaires protestants l'exercice de leur profession, en sorte qu'il aurait fallu plutôt mourir que de se faire soigner par un hérétique.

Il est ridicule d'attribuer aux intrigues de l'Angleterre toutes les sottises que l'on fait en France, comme la mode est venue de le donner à penser, depuis une vingtaine d'années surtout ; mais quand M<sup>me</sup> de Prie aurait voulu donner aux Anglais une preuve de sa reconnaissance et de son zèle à les servir, elle ne le pouvait mieux faire qu'en provoquant des rigueurs qui forçaient une partie des Fran-

çais à s'éloigner, et à aller ailleurs porter leur industrie et leur haine pour un gouvernement aussi injuste.

Lorsque l'abbé de Fleury fut parvenu au ministère, en gagnant la confiance du roi, M<sup>me</sup> de Prie s'aperçut bien que le pouvoir de M. le Duc allait disparaître. Elle fit donc sa cour au prélat, et ne négligea rien pour l'engager à la distinguer de M. le Duc, qu'on regardait, disait-elle, comme son amant, quoiqu'elle n'eût jamais été que son amie ; mais qu'elle cessait de l'être, voyant l'inutilité des bons conseils qu'elle lui donnait.

Il est sûr que la meilleure preuve qu'elle eût pu donner de son peu d'amour pour M. le Duc était les infidélités qu'elle lui faisait ; mais il ne lui était pas aussi aisé de tromper le vieil évêque qu'un jeune prince. L'ordre de se retirer à sa terre de Courbe-Épine, en Normandie, ne lui fut pas moins signifié le même jour que M. le Duc reçut celui d'aller à Chantilly ; mais elle regarda d'abord cette disgrâce comme un nuage passager. Soit que l'espérance la soutint, soit que le chagrin n'étouffât pas en elle tout autre sentiment, une heure avant de partir, elle passa dans un cabinet où elle avait fait venir son amant, dont elle prit congé. Ils étaient apparemment trop occupés l'un de l'autre, ou trop pressés, pour songer à fermer les fenêtres ; de sorte que de celles d'une maison voisine quelques personnes furent témoins de ces tendres adieux. Elles n'en gardèrent pas le secret ; et comme elles n'étaient pas assez près pour distinguer exactement le rival de M. le Duc, et qu'elles étaient fort éloignées d'en soupçonner le secrétaire du mari, on en fit honneur à un autre homme que l'on sut être le seul qui avait dîné avec elle ce jour-là.

La fermeté de M<sup>me</sup> de Prie ne se soutint pas long-

temps ; à peine était-elle à Courbe-Épine qu'elle apprit que sa place de dame du palais de la reine lui était ôtée et donnée à la marquise d'Alincourt ; elle vit clairement alors que c'était être chassée de la cour pour n'y jamais paraître. Le désespoir la saisit, le chagrin la consuma, sans qu'elle eût même la consolation de persuader au médecin qu'elle fit venir, et à Silvo, médecin de M. le Duc, qu'elle fût réellement malade. Ils prétendaient toujours que ce n'était que des vapeurs ou des attaques de nerfs, maladie qui commençait à être à la mode ; enfin leur ignorance se manifesta en cette occasion, comme dans mille autres où les maux de l'âme détruisent les forces du corps, et y arrêtent les ressorts de la vie. Ils la traitaient de malade imaginaire, le jour même qu'elle mourut de désespoir de sa disgrâce, à l'âge de vingt-neuf ans, après avoir séché quinze mois dans son exil.

M<sup>lle</sup> Aissé rapporte dans ses lettres une anecdote plaisante sur le mari de M<sup>me</sup> de Prie.

Étant dans la chambre du roi Louis XV, appuyé sur une table, la bougie alluma sa perruque ; il fit ce que bien d'autres auraient fait en pareil cas : il l'éteignit avec les pieds ; l'incendie fini, il la remit sur sa tête. Cela répandit une odeur très forte. Le roi entra dans ce moment ; il fut frappé du parfum, et, ignorant ce que c'était, il dit sans aucune malice : « Il sent bien mauvais ici, je crois qu'il sent la corne brûlée. » A ce discours chacun rit ; le roi et la noble assemblée firent des éclats de rire désordonnés. Le pauvre cocu n'eut point d'autre ressource que ses jambes, et il s'enfuit bien vite.

Agnès Berthelot de Pleneuf, femme du marquis de Prie, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de la pro-

vince de Languedoc, précédemment ambassadeur en Sardaigne, mourut le 6 octobre 1727, dans son château de Courbe-Épine, en Normandie, âgée de vingt-neuf ans. Elle était fille d'Étienne Berthelot, directeur général de l'artillerie de France, et d'Agnès Rioult-Douilly. Elle avait été dame du palais de la reine ; elle laissa deux filles, dont l'une a épousé le fils du duc de Tallard. Elle est peinte par Valor, et gravée par Chereau le jeune, tenant sur son doigt un serin, à qui elle apprend à parler.

---

## LE CARDINAL DE FLEURY

---

**I**L avait été nommé par le roi Louis XIV précepteur de Louis XV, à la sollicitation du maréchal de Villeroy. Le jeune prince lui était attaché, au point que lorsque le régent exila le duc de Villeroy, l'abbé de Fleury s'étant retiré précipitamment de la cour, le prince pleura, gémit, refusa de boire et de manger, jusqu'à ce qu'on lui eût rendu son précepteur.

Venu de bonne heure à la cour, il était fait pour réussir, et il le sentit lui-même en y débutant. On le regardait comme un homme des plus aimables, et de la meilleure société, dit Voltaire ; et lorsque à l'âge de soixante-treize ans, où tant d'hommes se retirent des affaires, il prit les rênes du gouvernement, il fut longtemps regardé comme un des plus

sages ministres ; depuis 1726 jusqu'en 1742, tout lui prospéra. Il conserva, jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans, une tête saine, libre, et capable d'affaires.

Il avait sollicité du vivant du roi Louis XIV un évêché ; mais on le lui avait refusé longtemps. Enfin il fut, comme on sait, nommé à celui de Fréjus au moment où il s'y attendait le moins. « Je vous ai fait attendre un peu longtemps, dit le roi, parce que vous aviez trop d'amis qui demandaient pour vous, et j'ai voulu avoir la satisfaction que vous ne dussiez rien qu'à moi. » Le séjour de Fréjus lui déplut. Il disait plaisamment que dès qu'il avait vu sa femme, il avait été dégoûté de son mariage ; il signait une lettre sur le même ton au cardinal Quirini : *Fleury, évêque de Fréjus, par l'indignation divine*. Il quitta son évêché ; la raison qu'il alléguait était l'état de sa santé, qui le mettait, disait-il, dans l'impuissance de veiller sur son troupeau ; mais la véritable raison était qu'à une aussi grande distance de la cour il n'y avait rien à espérer pour l'ambition.

Sous un air de douceur, de flexibilité, sous le masque de la modestie, sous une répugnance apparente pour les dignités, il cachait un ardent amour du pouvoir et de l'élévation.

Avec de pareils sentiments, il est difficile d'expliquer l'anecdote suivante, rapportée comme vraie par tous les historiens de ce ministre. Le régent avait remarqué que Louis XV aimait beaucoup l'abbé de Fleury ; en conséquence, il proposa de lui donner l'archevêché de Reims qui était vacant. Le roi envoie chercher son précepteur, et lui apprend le cadeau qu'on lui faisait. Fleury remercie et refuse absolument : alors il lui proposa d'accepter au moins l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, un des plus beaux bénéfices de France, rapportant près de soixante-dix mille livres de



rente. L'abbé, pour ne pas perdre le mérite du refus de l'archevêché, le fit insérer dans les gazettes ; mais il est évident qu'il ne cherchait qu'à servir son ambition en cela : il sentait bien qu'une fois archevêque de Reims il serait regardé comme classé, récompensé ; que ses autres démarches seraient épiées, et que la jalousie viendrait à la traverse de ses projets d'élévation ; il dut donc refuser.

Nous ne suivrons pas l'abbé de Fleury, devenu cardinal, dans toutes les époques de son ministère, et dans sa conduite pendant la guerre de 1710. Nous nous attacherons à quelques faits qui puissent le faire connaître, et expliquer la haine qu'on lui porta, après avoir conçu de si grandes espérances de ses talents pour la politique.

Ce fut en 1726 que le duc de Bourbon, qui était premier ministre, ayant été exilé à Chantilly par le jeune roi, l'abbé de Fleury fut chargé de l'administration du royaume, sans autre titre que celui de conseiller au conseil du roi.

Bientôt après il fut cardinal, titre qui, suivant la prétention de ces princes de l'Église, emportait la nécessité de le faire premier ministre, puisqu'il prenait rang sur tous les autres, et les obligeait de travailler chez lui.

Le cardinal jouissait dans sa nouvelle élévation de tout le crédit que lui donnaient la jeunesse et l'inexpérience du monarque. Jusqu'alors ce prince, livré entièrement à sa jeune épouse, dont il eut bientôt un fils, père de Louis XVI, ne connaissait aucune des intrigues de galanterie dont son bisaïeul avait de si bonne heure donné l'exemple.

Mais à la longue l'union entre les deux époux se relâcha ; le nombre d'enfants que la reine lui avait donnés pouvait diminuer l'attrait de la beauté et le goût des plaisirs, et sa dévotion achevait de jeter de la froideur dans un commerce de

sentiments que tant de causes pouvaient affaiblir. Les courtisans, à la tête desquels le cardinal tenait le premier rang, s'en aperçurent. Ils craignirent les suites des liaisons que le roi pourrait former avec des femmes qui ne seraient point leurs créatures. On prévint l'événement, on chercha même à le hâter, pour mieux le maîtriser.

On gagna le confesseur de la reine ; il insinua à sa pénitente qu'ayant rempli les devoirs de son état en donnant un héritier au trône et des princesses pour en être l'ornement, elle ferait une chose agréable à Dieu en exerçant désormais la plus excellente des vertus, la chasteté ; en se sevrant des voluptés charnelles, qui ne peuvent qu'éloigner des voies du ciel.

Si la reine eût eu un goût bien vif pour le plaisir, ces conseils n'auraient produit aucun effet sur sa conduite ; mais elle était d'un tempérament froid, et déjà affaibli par plusieurs enfants qu'elle avait donnés au roi. Elle se laissa donc persuader ; elle montra de l'éloignement pour les approches de Louis ; elle produisit, ce qu'on attendait, le besoin pour le roi d'avoir une maîtresse : c'est là où on l'attendait, et on lui donna M<sup>me</sup> de Mailly, femme propre à ce rôle, sans ambition, aimant de bonne foi le jeune prince, et entièrement soumise aux vues du cardinal. Nous parlons de ses amours au chapitre qui la concerne, nous y renvoyons et revenons au tout-puissant ministre.

Comme on savait dans le public qu'il était le fauteur et presque le principal instigateur de la conduite que tenait le roi en vivant publiquement avec une femme mariée, il affecta de lui faire des remontrances qui le missent à l'abri du blâme. Le roi l'entendant tenir un langage qui contrariait ses nouveaux amusements, lui dit : « Je vous ai aban-

donné la conduite de mon royaume ; j'espère que vous me laisserez maître de la mienne. » Ces mots, quoique pleins de sécheresse, remplissaient l'objet du fin prêtre ; il ne manqua pas de les faire répéter par ses affidés dans le public et à la cour.

Il avait quatre-vingt-cinq ans, lorsque en 1740 la guerre éclata entre la Prusse et la reine de Hongrie, à l'occasion de la mort de l'empereur Charles VI, dont cette princesse était héritière en vertu d'une convention ou pragmatique sanction garantie par les principales puissances de l'Europe, et surtout par la France. Cette circonstance tira le cardinal de son état de paix et de repos. Il fallut penser à la guerre ; il ne la voulait pas ; il était entouré de gens qui au contraire la désiraient, et qui l'y portaient en répétant que le cardinal de Richelieu abaissa la maison d'Autriche, et que le cardinal de Fleury en fera une nouvelle, s'il le veut. Ce propos le flattait beaucoup.

Il envoya en ambassade auprès de la diète de l'Empire, à Francfort, le fameux comte de Belle-Isle, petit-fils du célèbre Fouquet. C'était lui qui avait conçu le projet de morceler les États de la maison d'Autriche, et de donner la couronne impériale au duc de Bavière.

Le cardinal entraîné n'épargna rien pour que l'ambassadeur étalât toute la magnificence et le luxe qui pouvaient en imposer ; sa suite était nombreuse et entraînait une dépense énorme. On fit alors sur Belle-Isle et son ambassade les vers suivants, qui n'ont de mérite qu'un peu de malignité :

Grand cardinal, la voix publique  
 Nomme avec vous, pour notre ambassadeur  
 Vers la nation Germanique,

Ce citoyen, cet homme unique,  
 Ce grand guerrier, ce sage politique,  
 Dont le choix vous fait tant d'honneur ;  
 Mais monseigneur, s'il vous plaît, sur quel titre  
 Faites-vous partir avec lui  
 Tous ces *messieurs*, ces sortes de ministres  
 Qui par vous nommés aujourd'hui  
 De l'empire romain se croient les arbitres ?  
 Sont-ce des espions ? sont-ce des assistants ?  
 Est-ce un conseil représentant la France ?  
 Ou bien des gens sans conséquence  
 Qui s'en vont divertir l'empire à nos dépens ?  
 N'en déplaît à Votre Éminence,  
 L'ambassadeur eût mieux choisi ses gens ;  
 Des Français il eût pris l'élite,  
 Il s'y connaît ; vous en eût répondu ;  
 Au lieu que tout est confondu ;  
 Car franchement ces volontaires  
 Ne sont qu'un surcroît d'embarras  
 Pour Belle-Isle et pour ses affaires ;  
 Ils seraient aussi bien à Paris que là-bas ;  
 Qu'il vous plaise de ce détachement,  
 Chaque sujet de ce détachement,  
 Pour représenter dignement  
 L'auguste corps de la calotte  
 Comme envoyés du régiment !

L'on sait que dans cette guerre, où une partie de l'Europe, et surtout les premières puissances, excepté l'Angleterre, furent liguées contre l'impératrice reine de Hongrie, cette princesse avait été réduite aux dernières extrémités, se releva de ses pertes, et parvint à ce qu'elle désirait le plus ardemment, de voir son mari reconnu empereur, et la succession dont elle héritait à l'abri d'un morcellement honteux. Cette reine avait des partisans dans toute l'Europe, et principalement en France, où l'on admirait son courage, sa constance et l'élévation de son caractère ; manière de penser

qui, jointe aux revers que nos armées éprouvèrent, attirèrent au cardinal des satires, des sarcasmes et des calomnies, même de la part de ses contemporains.

Du passé conservant un léger souvenir,  
Ébloui du présent, sans prévoir l'avenir,  
Dans l'art de gouverner décrépît et novice,  
Punissant la vertu, récompensant le vice,  
Fourbe dans le petit et dupe dans le grand,  
Malgré son air altier accablé de son rang :  
L'on connaît à ces traits, même sans qu'on le nomme,  
Le maître de la France et le valet de Rome.

Il paraissait dans le même temps une pièce de vers pleine de force et de louanges adressées à la reine de Hongrie.

Fille de ces héros que l'empire eut pour maîtres,  
Digne du sang auguste où l'on vit tes ancêtres  
Souvent près de leur chute, et toujours affermis :  
Princesse magnanime,  
Tu jouis de l'estime  
De tous tes ennemis.

Le Français généreux, si fier et si traitable,  
Dont le goût pour la gloire est le seul goût durable,  
Et qui vole en aveugle où l'honneur le conduit,  
Inonde ton empire,  
Te combat et t'admire,  
Te plaint et te poursuit.

Par des nœuds étonnants l'altière Germanie,  
A ses puissants rivaux malgré soi réunie,  
Fait de l'Europe entière un objet de pitié ;  
Et leur longue querelle  
Fut cent fois moins cruelle  
Que leur triste amitié.

Le cardinal, voyant les espérances de la France trompées dans cette guerre, commencée si heureusement, écrivit au général autrichien Koenigseck une lettre qu'il lui fit rendre par le comte de Belle-Isle. Il s'y excusait de la guerre entreprise, il avouait qu'il avait été entraîné hors de ses mesures. « Bien des gens savent, dit-il, combien j'ai été opposé aux résolutions que nous avons prises, et que j'ai été en quelque façon forcé d'y consentir. Votre Excellence est trop instruite de ce qui se passe pour ne pas deviner celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le roi à entrer dans une ligue qui était si contraire à mon goût et à mes principes. »

Pour toute réponse, dit Voltaire, la reine de Hongrie fit imprimer la lettre du cardinal de Fleury. Il s'en plaignit dans une autre que l'on rendit également publique; ce qui le mortifia beaucoup, et le porta à désavouer l'une et l'autre dans les gazettes; mais personne n'en fut la dupe.

Ces contrariétés et la situation pénible des affaires de la France hâtèrent sa fin; il mourut le 9 janvier 1743; il était né en 1653, et avait par conséquent 90 ans. Il laissa les affaires très embrouillées, et la France engagée dans une guerre où le défaut de marine devait bientôt lui donner du désavantage vis-à-vis de l'Angleterre principalement, toute-puissante alors sur mer.

Quand on songe, dit encore Voltaire, que de mille contemporains il y en a très rarement un qui parvienne à l'âge du cardinal de Fleury, on est obligé d'avouer qu'il eut une destinée unique. Si sa grandeur fut singulière, en ce qu'ayant commencé si tard elle dura si longtemps sans nuage, sa modération et la douceur de ses mœurs ne le furent pas moins.

On sait quelle était la magnificence du cardinal d'Am-

boise, ministre de Louis XII, et qui aspirait à la tiare; on connaît la simplicité arrogante de Ximénès, archevêque de Tolède et régent d'Espagne pendant la minorité de Charles-Quint, et qui, vêtu en cordelier, se vantait de conduire les grands d'Espagne avec son cordon, ce qui était vrai; on n'a point oublié le faste royal de Richelieu et les richesses prodigieuses accumulées par Mazarin. Il restait au cardinal de Fleury la distinction de la modestie réelle ou apparente: il l'eut; il fut simple et économe en tout sans se démentir; l'élévation manquait à son caractère (c'est Voltaire qui parle); ce défaut tenait à des qualités qui sont la douceur, l'égalité, l'amour de l'ordre et de la paix.

Il parvint jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans sans infirmités l'esprit sain, la tête libre, susceptible encore de jouissance et de travail. Il buvait toujours à la glace, même en hiver. Voluptueux par goût, il était sobre et réglé par raison; ainsi sa modération contribua à rendre sa vie fortunée et longue.

Le cardinal avait l'esprit vif et délicat, la conversation aisée, amusante, nourrie d'anecdotes curieuses. Il avait la répartie prompte et brillante; il plaisantait finement, et, ce qui est rare, il n'offensait personne; il parlait bien et écrivait de même, ce qui est très rare.

Si le cardinal ne s'entêta pas d'amasser d'inutiles grands biens, il chercha au moins à avancer sa famille ce qui est plus estimable. Il fit un de ses neveux du. et pa! , gouverneur de Lorraine, premier gentilhomme de la chambre. Cette dernière charge ne s'obtint pas sans réclamations, les autres gentilshommes de la chambre le regardèrent comme indigne d'occuper une place qui ne devait s'accorder qu'à la plus haute naissance; il fallut employer toute l'autorité du maître: encore ne put-il épargner au nouveau venu les

désagrémens que lui donnaient les autres lorsque l'occasion s'en présentait.

Ce ministre redoutait dans les grandes places les génies profonds et actifs ; il craignait les systèmes des uns, l'inquiétude des autres ; croyait qu'on pouvait aisément s'en passer, et qu'ils faisaient habituellement plus de mal que de bien. Il regardait l'administration de l'État du même œil que celle du bien d'une famille, et il avait remarqué dans le commerce de la vie que ce n'était pas les hommes de plus de talent qui gouvernaient le mieux leur intérieur.

A l'éclat du trône, à la représentation près, l'on eût pris Louis XV pour le premier sujet du cardinal de Fleury, et Son Éminence était gouvernée à son tour par deux hommes très obscurs. L'un était l'abbé Couturier, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice ; sans être le confesseur en titre du ministre souverain, il dirigeait en grand sa conscience, et, sans avoir la feuille des bénéfices, était à la tête de toutes les affaires ecclésiastiques. Ce personnage grossier, sans éducation, sous un air de balourdise, avait eu assez de dextérité pour manier l'esprit de son pénitent, l'assouplir, et se rendre sous lui le distributeur des grâces de l'Église. La tête couverte d'un vaste chapeau, dont les bords rabattus ombrageaient ses larges épaules, en rabat blanc, en soutane de bure, il voyait son antichambre remplie des plus grands seigneurs du royaume. Sa maison était devenue la pépinière de tous les abbés de qualité aspirant à la prélature ; et comme il était voué aux jésuites, il en avait fait le repaire du molinisme, c'est-à-dire qu'il avait donné la préférence à ceux qui la méritaient le moins, comme cela arrive toujours.



L'autre personnage, moins ridicule et moins grossier que cet abbé Couturier, mais aussi bas valet et bon courtisan, était un valet de chambre nommé Barjac. Le valet d'un homme puissant est plus puissant que lui ; Barjac l'était sans le faire sentir. Il s'étudiait à faire des choses agréables à son maître ; il était le ministre de ses plaisirs ; et comme il connaissait parfaitement les faibles et les travers de l'Éminence, il se conduisait en conséquence.

Ce fut lui qui, peu de temps avant la mort de ce cardinal, qui avait, comme on a vu, quatre-vingt-dix ans alors, eut la galanterie très recherchée de le faire souper un jour avec douze convives de la cour, hommes et femmes, tous plus âgés que lui ; en sorte que comme le plus jeune il fut obligé de tirer le gâteau. Avec une adulation aussi fine et aussi soutenue, Barjac ne pouvait manquer d'être très avant dans la faveur du cardinal. Il était le canal de toutes les grâces, principalement de finance, dont une partie reflua sur lui, en sorte qu'il se trouva puissamment riche à la mort de son protecteur.

Excepté ses serviteurs, ses parents et ses créatures, le roi fut peut-être le seul dans le royaume qui le regrettât. Dans l'excès de sa reconnaissance, non seulement il ordonna qu'on lui rendit les honneurs réservés aux têtes couronnées, par un service solennel célébré à Notre-Dame, où le premier orateur d'alors, le Père la Neuville, fut chargé de prononcer son oraison funèbre ; il voulut encore faire passer ses sentiments à la postérité la plus reculée ; il lui fit ériger un mausolée dans l'église de Saint-Louis du Louvre. Mais cette sensibilité pour son Mentor et son ministre se refroidit bientôt chez le jeune monarque ; en sorte que le monument fût resté oublié dans l'atelier de l'artiste qui en était

chargé, si le duc de Fleury, son neveu, l'archevêque de Tours, l'évêque de Chartres, ne l'avaient fait continuer et établir.

---

## LOUIS XV

---

**L**ouis XV était, comme on sait, troisième fils du duc de Bourgogne et de Marie-Adélaïde de Savoie ; il naquit à Versailles en 1710, et fut d'abord nommé duc d'Anjou. Devenu dauphin le 8 mars 1712, par la mort de son illustre père, il succéda à Louis XIV, son bisaïeul, le 1<sup>er</sup> septembre 1715. Il avait cinq ans et demi lorsqu'il monta sur le trône ; il montra dans son enfance un esprit assez juste et solide.

Philippe, duc d'Orléans, le plus proche parent du roi, fit casser le testament de Louis XIV, et la régence lui fut donnée le 2 septembre 1715, c'est-à-dire le lendemain même de la mort de Louis XIV.

Les premiers soins du régent furent de s'occuper des finances, qui étaient dans le plus grand désordre ; on créa une chambre de justice contre ceux qui s'étaient enrichis sous le règne précédent ; on rechercha les fortunes de quatre mille cinq cents personnes, mais les taxes auxquelles on les soumit, et auxquelles beaucoup trouvèrent moyen de se soustraire, ne produisirent qu'une ressource insuffisante.

On créa une banque dont un Écossais nommé Law fut le provocateur et le directeur ; tant que cet établissement fut renfermé dans de justes bornes, il en résulta des avantages réels ; mais lorsqu'on lia d'autres entreprises financières à cet établissement, quand on eut porté les billets de banque à des quantités énormes, que la folie de l'agiotage se fut emparée de toutes les têtes, alors le plus grand désordre s'établit dans les finances, et en 1720 il fallut soumettre à un recensement général plus de cinq mille personnes ruinées par les opérations de Law.

Le roi ayant été couronné à Reims en 1722, et déclaré majeur l'année suivante, le duc d'Orléans lui remit les rênes de l'État, dont il avait eu la conduite pendant sa minorité. Le cardinal Dubois, alors secrétaire d'État, fut chargé pendant quelque temps de la direction générale des affaires ; mais ce ministre étant mort au mois d'août 1723, le duc d'Orléans accepta le titre de premier ministre. Ce prince, mort le 2 décembre de la même année, eut pour successeur dans le ministère le duc de Bourbon.

Louis XV, lorsqu'il entreprit de se soustraire à la tutelle de M. le Duc, entra dans l'âge de l'adolescence ; il avait seize à dix-sept ans. Les contemporains nous le représentent beau, d'une taille avantageuse, ayant la jambe parfaitement bien faite, l'air noble, les yeux grands, le regard plus doux que fier, les sourcils bruns, annonçant encore à l'extérieur ce tempérament délicat qu'il fortifia depuis par l'exercice, au point de soutenir les plus grandes fatigues. C'est à cette nature tardive chez lui qu'il faut attribuer le silence des passions si actives à cet âge, dans la plupart des individus bien constitués, et surtout chez les princes, en qui tout contribue à les éveiller de bonne heure. Il se montrait alors

indifférent pour les femmes, pour le jeu et pour la table, qu'il aima beaucoup dans la suite. La chasse était son unique plaisir, soit qu'un instinct secret le portât à cet exercice salutaire, soit par désceuvrement, par crainte de cet ennui qui commençait déjà à empoisonner ses jours les plus brillants, car, son instruction ayant été extrêmement négligée de peur de fatiguer les organes de son enfance, il avait l'esprit peu orné, et n'avait point acquis ce goût de l'étude, d'une si grande ressource en tout temps et dans tous les rangs. Il avait un éloignement invincible pour les affaires, dont il répugnait même à entendre parler. Sans aucun amour de la gloire, il manquait de cette énergie qui chez son aïeul avait réparé le vice de son éducation et suppléé à son ignorance. En un mot, d'un caractère facile, indolent et timide, il était fait pour être gouverné par le premier qui s'emparerait de lui.

Le roi épousa Marie Leczinska, fille du roi détrôné de Pologne, Stanislas; le mariage fut célébré à Fontainebleau, le 5 septembre 1725. Une heureuse fécondité fut le fruit de cette union.

Le nouveau ministère ayant effarouché le Parlement, la noblesse et le peuple, par des édits bursaux, le duc de Bourbon fut disgracié. Le cardinal de Fleury, qui prit sa place, substitua l'économie aux profusions dont on se plaignait. Sans avoir le titre de premier ministre, il eut toute la confiance du roi; il tâcha de réparer les désordres des finances et d'entretenir la paix au dehors.

La double élection d'un roi de Pologne, en 1733, alluma la guerre en Europe. Louis XV, gendre de Stanislas, qui venait d'être élu pour la seconde fois roi de Pologne, le soutint contre l'électeur de Saxe, fortement appuyé par

l'empereur Charles VI. Ce dernier souverain agit si efficacement pour le prince qu'il protégeait, que Stanislas fut obligé d'abandonner la couronne qui lui avait été décernée, et de prendre la fuite. Louis XV, voulant se venger de cette disgrâce sur l'empereur, s'unît avec l'Espagne et la Savoie contre l'Autriche. La guerre se fit en Italie, et elle fut heureuse. Le maréchal de Villars, en finissant sa longue carrière, prit Milan, Tortone et Novare. Le maréchal de Coigny gagna les batailles de Parme et de Guastalla; enfin, en 1734, l'empereur avait perdu presque tous ses États en Italie : la paix lui devenait nécessaire; il la fit; mais elle ne fut avantageuse qu'à ses ennemis. Par le traité définitif signé le 18 novembre 1738, le roi Stanislas, qui avait abdiqué le trône de Pologne, devait en conserver les titres et les honneurs, et être mis en possession des duchés de Lorraine et de Bar, pour être réunis après sa mort à la couronne de France. Il n'en coûta, pour avoir cette belle province, qu'une pension de trois à quatre millions payée au duc de Lorraine, jusqu'à ce que la Toscane, qu'on lui donnait en échange, lui fût échue.

La mort de Charles VI, arrivée en 1740, ouvrit une nouvelle scène, et fut un nouveau sujet de malheurs pour les peuples; car, ne pouvant se passer de rois, les intérêts, les folies, l'inconduite de ceux-ci, deviennent pour ceux-là des occasions de s'entr'égorger, brûler, violer, pour qu'un prince ou une princesse soit pourvu plus richement et dorme plus à son aise.

La succession de la maison d'Autriche fut disputée par quatre puissances; la France se déclara contre la fille de Charles VI, quoique sans doute ce fût elle dont les droits étaient le plus respectables. Cette guerre a paru injuste à

toutes les personnes raisonnables. En effet, après avoir solennellement garanti l'héritage de la maison d'Autriche à son héritière légitime Marie-Thérèse, après avoir eu la Lorraine pour prix de cette garantie, c'était une injustice méprisable à la France de manquer à ses engagements et de déclarer la guerre à une princesse que l'on aurait dû protéger.

Louis XV fut entraîné par des courtisans ambitieux, notamment par les deux Belle-Isle, le comte et le maréchal, qui, pour se donner de l'importance, et faire les entendus, embrouillèrent si bien les choses qu'ils forcèrent le cardinal de Fleury à prêter les mains à une guerre injuste, et qui ne fut pas aussi malheureuse que nous le méritions.

On est étonné de voir Voltaire, qui sait si bien démasquer la sottise et le charlatanisme, faire l'éloge des deux Belle-Isle, et peindre leur conduite comme celle d'hommes qui auraient rendu des services à leur pays. C'étaient des importants, surtout le maréchal; ils voulaient faire parler d'eux et aller à la fortune. Ils ont fait parler d'eux et obtenu des faveurs qu'ils ne méritaient pas, sans doute; mais ils sont restés méprisés.

La France s'unit aux rois de Prusse et de Pologne pour faire élire empereur Charles-Albert, électeur de Bavière; nos succès furent rapides et brillants contre une reine qui ne s'attendait pas à ce manque de foi de notre part; l'électeur de Bavière, après bien des avantages considérables, alla se faire couronner empereur à Francfort, sous le nom de Charles VII.

Mais nos premiers succès furent suivis de pertes rapides. Prague fut reprise par les troupes de Marie-Thérèse en 1742, et la bataille de Doettingen, perdue l'année suivante,

détruisit presque toutes les espérances de l'empereur, protégé par la France. Il fut bientôt chassé de ses États héréditaires, et erra dans l'Allemagne, juste punition de son manque de justice, qu'aucun prince ne doit jamais sacrifier à la politique, sous peine d'en recevoir le châtement tôt ou tard, et d'une manière ou d'autre.

Le cardinal de Fleury avait terminé sa longue carrière en 1743, le 29 janvier. Louis XV, gouvernant par lui-même, voulut se montrer à la tête de ses armées; il devait cette noble émulation aux suggestions de M<sup>me</sup> de Châteauroux, sa maîtresse, qui crut qu'un jeune roi ne devait pas s'endormir dans les bras d'une femme, pendant que de braves gens se battaient pour ses intérêts.

Ce fut dans cette campagne qu'il tomba malade à Metz, et que l'on vit cette comédie larmoyante de tout un peuple fatiguant le ciel de prières et de gémissements pour en obtenir la guérison de son prince chéri. La nouvelle de sa convalescence fut reçue à Paris avec des transports d'extravagance et de singeries sentimentales dont les Français seuls fournissent des modèles à l'Europe. Louis XV, faisant semblant de prendre ces démonstrations pour quelque chose de raisonnable, dit d'un air sérieux : « Ah! qu'il est doux d'être aimé ainsi, et qu'ai-je fait pour le mériter? »

Mais ce même peuple, qui s'agitait d'une manière si burlesquement passionnée à l'occasion de la maladie et de la convalescence de son roi, couvrait d'outrages et d'infamies cette M<sup>me</sup> de Châteauroux qui avait cherché à inspirer à Louis XV des sentiments de grandeur et de courage; comme si cette femme, dont on ne prétend pas faire un exemple de vertu cependant, ne devait pas être, aux yeux du public, au moins aussi estimable que les insolents

ministres qui entouraient le roi, et que ses courtisans plus insolents encore.

Les avantages des Français se soutinrent en Flandre, et se terminèrent par la fameuse bataille de Fontenoi. On ne peut refuser au roi d'avoir, après la victoire sanglante que nous y remportâmes, donné une preuve de sensibilité rare parmi ses semblables. Frappé du spectacle des morts et des mourants, il dit à un de ses officiers : « Qu'on ait soin des Français blessés comme de mes enfants. » On lui demanda comment il voulait qu'on traitât les blessés du parti anglais. « Comme les nôtres, répondit-il ; ils ne sont plus nos ennemis. »

La bataille de Plaisance, perdue en 1746 par le maréchal de Maillebois, avait forcé les Français à repasser les Alpes. Les troupes de Savoie et de la reine de Hongrie ravageaient la Provence. Les Anglais, aussi heureux sur mer que les Autrichiens l'étaient en Italie, ruinaient notre commerce, et s'emparaient de Louisbourg et du cap Breton ; ils faisaient partout des prises immenses. Louis XV, à chaque victoire qu'il remportait, offrait la paix ; on la refusait toujours : enfin elle fut signée à Aix-la-Chapelle le 18 octobre 1748.

Après cette paix l'on s'occupait intérieurement d'établissements utiles : on fit des grandes routes, on éleva l'École militaire en 1751 ; les sciences et les arts furent encouragés et honorés ; jamais peut-être en France les gens de lettres ne jouirent de plus de considération et de crédit ; ils participaient à tous les agréments de la société, on les recherchait dans le monde ; les grands, les financiers, se faisaient un mérite d'avoir dans leur intimité quelque écrivain connu par de bons ouvrages. Ce fut aussi alors que s'opéra dans l'esprit public une altération sensible ; il se fit remarquer



par une pente vers l'indépendance des principes, vers le doute, et ce qu'on appelle aujourd'hui l'esprit philosophique du XVIII<sup>e</sup> siècle. Des noms célèbres illustraient les lettres : Mably, Rousseau, d'Alembert, Freret, Diderot, Marmontel, Voltaire, etc.

Les économistes commencèrent dès lors à embrouiller l'administration, et tandis que les sciences et les arts se perfectionnaient, l'économie politique s'obscurcissait, et jetait de l'incertitude dans les opérations du gouvernement.

Mais cette tranquillité intérieure fut bientôt troublée par une nouvelle guerre allumée de Lisbonne à Pétersbourg, pour quelques terrains incultes dans l'Acadie. Les Anglais, qui paraissaient désirer une rupture, afin de nous déclarer la guerre, disputaient ces terrains. Le roi de Prusse, auparavant allié des Français, se ligue avec les Anglais. Louis XV est forcé de prendre les armes; les Anglais furent battus d'abord dans le Canada; mais ensuite, par les avantages qu'ils eurent sur mer, en Amérique et dans l'Inde, ils balancèrent ceux que nous avions sur terre. Ils perdirent le Port-Mahon, que le duc de Richelieu prit d'assaut au printemps de 1756, après une victoire navale du marquis de la Galissonnière. Les Anglais furent obligés de capituler en Allemagne, à Closter-Seven. L'électorat de Hanovre fut conquis par les Français; une armée française réunie à celle des Cercles marcha la même année 1757 contre le roi de Prusse en Saxe, et fut battue à la bataille de Rosbach. Cette victoire du roi de Prusse fut décisive, l'électorat de Hanovre fut repris; l'armée française fut encore battue par le duc de Brunswick en 1758, à Crevelt, mais le duc de Broglie la vengea en remportant une victoire complète près de Francfort, en 1759. Enfin, après différents combats, où chaque

parti était tantôt vainqueur et tantôt vaincu, tous les princes pensèrent sérieusement à la paix. Par le traité de paix signé à Paris, les Anglais rendirent presque toutes leurs conquêtes, à l'exception de Louisbourg, du Canada et des possessions françaises à la gauche du Mississipi, que la France leur céda; on leur abandonna encore le Sénégal en Afrique, et quelques autres possessions qu'ils perdirent dans la guerre de 1778, sous le règne suivant.

Les années qui suivirent la paix de 1763 furent tranquilles, si l'on excepte l'affaire du duc de Parme avec le pape Clément XIII, qui obligea le roi de se rendre maître du Comtat-Venaissin, en 1768; la conquête de la Corse, et les changements arrivés en 1779 et 1771. Les jésuites, que quelques parlements avaient déjà chassés de leur ressort, furent abolis dans toute la France par un édit donné au mois de novembre 1764.

Au commencement de mai 1774, Louis XV fut atteint pour la seconde fois de la petite vérole, dont il mourut dans sa soixante-cinquième année, après avoir occupé le trône pendant cinquante-huit ans huit mois et quelques jours.

---

## LE PRINCE DE CONTI

---

**L**E prince de Conti (celui qui est mort au mois de mai 1727) alla dans un couvent de Cythère dont la Montrival était abbesse. Elle fit tout ce qu'elle put pour

détourner le prince d'avoir affaire à ses nonnes. Elle lui représenta tous les risques que sa santé pouvait courir : le prince ne tint compte de ses avis, et gagna du mal dont il fit part à M<sup>me</sup> la princesse de Conti, sa femme, et ce fut cette aventure qui commença à les brouiller. M. le prince de Conti, pour se venger de celle qui lui avait fait présent de la pomme de discorde, après lui avoir fait souffrir mille cruautés, la fit souffler avec un soufflet de boucher, et elle mourut de l'opération. L'aventure fit du bruit; le lieutenant de police fit arrêter la Montrival et son mari, qui furent condamnés tous deux au bannissement, et préalablement à être fustigés dans les carrefours de Paris au cul d'une charette, ayant chacun la tête couverte d'un chapeau de paille, et portant devant et derrière, écriteau où était écrit : *M... et M... publics*. Cette sentence fut exécutée; la Montrival se retira à Rouen, où elle continua de mettre à profit ses heureux talents.



### LE P. LE TELLIER



**L**E Père Le Tellier, confesseur du roi Louis XIV, est mort à la Flèche le 2 septembre 1719.

Il avait succédé au Père La Chaise, qui était un homme sage, doux, paisible, et qui ne suivait point les impres-

sions des jésuites par rapport aux jansénistes, contre lesquels ils voulaient qu'on agit avec la dernière rigueur.

Ce Père, qui pensait tout différemment, et qui croyait qu'on ne devait y employer que les voies de la douceur et de l'excitation, avait tous les jours de nouveaux assauts à essuyer de la part de la Société. Les Pères Doussaint, Sicault et Le Tellier ne le laissaient point en repos, et le fatiguaient si fort, qu'il prit la résolution de quitter sa place.

C'était M. l'archevêque de Lyon, Camille de Villeroi, qui l'avait proposé au feu roi, et il était en ce temps recteur à Lyon.

Il parla à Sa Majesté, et lui dit que ses infirmités et son âge ne lui permettaient pas de rester auprès d'elle; sur quoi le roi lui demanda s'il n'était pas content de sa conduite, et lui ayant répondu qu'oui, il lui dit : « Il ne faut nous séparer qu'à la mort. »

Celle du Père La Chaise arriva trois ans après; et comme il se sentit affaibli, et qu'il dépérissait tous les jours, il supplia le roi de vouloir bien lui permettre de se retirer; et sur la demande que Sa Majesté lui fit d'un confesseur pour le remplacer, il lui dit que par rapport à lui et à sa conscience, il lui proposait le Père Veulliart, qui était en ce temps recteur du noviciat des jésuites d'Avignon, homme doux et paisible; que s'il suivait les impressions de la Société, il proposerait le Père Le Tellier, et que, par rapport à la cour, ce serait le Père de La Rue.

Le roi se détermina sur-le-champ, et choisit le Père Veulliart; il chargea le Père La Chaise de lui écrire et de le faire venir à Versailles, sans cependant qu'il dît pourquoi c'était.

On savait bien que le Père La Chaise voulait se retirer ; mais on ne savait pas sur qui le choix du roi tomberait : il ne fut pas bien difficile de l'apprendre ; car ceux à qui le secret était confié le divulguèrent eux-mêmes.

La Société, qui ne voulait point du Père Veuiliart, fit mettre dans le gazetin qui court à Paris et qui est envoyé dans toutes les provinces, le choix de Sa Majesté.

M<sup>me</sup> de Maintenon, à qui le roi n'en avait pas fait part, et auprès de laquelle le Père Le Tellier s'était ménagé un appui par le moyen de M<sup>me</sup> de Caylus, dit au roi qu'elle avait appris son choix par les nouvelles publiques, ce qui le fâcha si fort qu'il fit donner ordre au Père Veuiliart de rester à Châlons, où il était, quand le courrier qui alla à sa rencontre le trouva.

On agit ensuite auprès du roi pour le Père Le Tellier, duquel on lui dit beaucoup de bien, et il fut choisi.

Ce Père avait fait un livre dont les jansénistes avaient extrait plusieurs propositions qu'ils envoyèrent à Rome, ce qui fut cause qu'il fut mis à l'index. Pour se venger avec éclat, il fit extraire du livre du Père Quesnel différentes propositions par les Pères Doussaint, Sicault et Desmottes, qu'il fit envoyer à Rome, et il porta le roi à demander la condamnation de toutes ces propositions, qui étaient au nombre de cent une. C'est sur quoi a été rendue la constitution *Unigenitus*.

Lorsque le Père Le Tellier fut confesseur du roi, avec la feuille des bénéfices, comme l'avait le Père La Chaise, M. l'archevêque de Reims (Le Tellier), quoique brouillé avec les jésuites de son diocèse, vint le voir, et lui dit qu'il était son cousin. Le Père Le Tellier lui répondit qu'il ne croyait pas que cela pût être, puisqu'il était originaire de

Champagne, et que, pour lui, il était fils d'un vigneron de Normandie. Il était réellement fils d'un petit paysan d'un village près de Coutances, et le grand-père du chancelier Le Tellier était marchand de vin, demeurant à Aï, en Champagne. On peut par là connaître qu'il y avait beaucoup de malignité dans sa réponse.

## LE CARDINAL DE TENCIN

**P**IERRE Guérin de Tencin, descendant de gentilshommes du Dauphiné, archevêque d'Embrun, abbé de Vézelay, est fils d'un président au parlement de Grenoble. C'est un homme d'esprit et d'érudition, qui écrit bien et parle de même. L'étendue de son génie, sa souplesse et son assiduité au travail le rendent capable des premiers emplois. Il a fait avec succès les affaires de France à Rome, pendant une partie de la minorité. Ses belles qualités le feraient généralement estimer, si l'envie d'amasser de grands biens, et de parvenir par toutes sortes de voies aux plus hautes dignités, ne l'avait déjà engagé dans plusieurs démarches qui l'ont absolument déshonoré.

Il s'impatronisa chez M. Law, et présida à l'abjuration que le régent lui fit faire, dans le dessein de lui confier le poste de contrôleur général, jusqu'à l'entière exécution de ses projets. Ce digne prosélyte, en récompense des biens

spirituels qu'il lui avait procurés, lui donna des actions du Mississipi; elles ne demeurèrent pas inutiles en ses mains. Il sut, en profitant de la fureur qui régnait alors, les manier avec tant de dextérité, qu'il devint un des plus forts agio-teurs du système, et y amassa un gros argent comptant, qu'on le soupçonna de prêter à usure, sous des noms supposés, si du moins on peut en juger par un pareil procédé qu'il a eu avec M. le cardinal de Polignac, procédé qui lui a attiré la disgrâce de la cour.

N'étant encore qu'abbé de Vézelay, et voulant, en conséquence de lettres obtenues clandestinement à Rome, réunir à ladite abbaye le prieuré de Merlon, qui en dépend, il en pourvut confidentement son neveu, qu'on dit même n'avoir pas été clerc alors. Cette manœuvre fut déterrée par un ecclésiastique, qui jeta aussitôt un dévolu sur ledit bénéfice. Il y eut plusieurs factums dans cette affaire, qui furent imprimés chez Collombat, contre l'abbé Tencin et son neveu; et M. de Lamoignon, avocat général, alors portant la parole, ne le ménagea pas dans le discours de ses conclusions; voici ses termes : « Les crimes de connivence et de simonie entre l'oncle et le neveu éclatent dans tout leur jour, et ils sont prouvés si ouvertement et si littéralement par toutes les pièces justificatives qu'on a rapportées à l'audience et communiquées à M. l'avocat général, qu'on ne saurait plus le révoquer en doute. » Il ne s'est jamais fait relever de ce crime de simonie. La connivence se trouva si marquée, que, par arrêt du Parlement, le bénéfice contentieux fut adjugé au dévolutaire, malgré la haine qu'on a pour ces sortes de gens, et malgré la jurisprudence de la cour, qui favorise toujours le pourvu par l'ordinaire.

Parvenu à l'archevêché d'Embrun, il se montra un des

plus outrés sectateurs de la cour de Rome, soutint la constitution avec toute la manie d'un prélat qui vise au cardinalat; et quelque envie qu'eussent la plupart des autres archevêques du royaume de se prêter aux intentions de la cour, il fut le seul qui osât faire la planche des conciles provinciaux qu'on avait envie de tenir pour condamner les évêques anticonstitutionnaires.

Il sollicita longtemps des lettres patentes pour l'interdiction de celui d'Embrun. Quoique M. de Senez, son suffragant, vît bien que c'était une partie faite contre lui, il ne laissa pas de s'y rendre à l'âge de plus de quatre-vingts ans, avec un air de candeur et de sincérité qui lui attira les respects de toute la province, et la haine des évêques assemblés pour le perdre. Les moyens de récusation, à cause de simonie, qu'il fournit contre son métropolitain, loin de le faire abstenir, ne servirent qu'à irriter son acharnement. Non content de l'avoir insulté de gaieté de cœur dans une cérémonie publique où il s'agissait de remercier Dieu des heureuses couches de la reine, il exerça contre lui toutes les vexations imaginables. Cette assemblée informe, communément appelée le *brigandage d'Embrun*, ne démentit point son chef, et, à la honte de nos canons et de nos libertés, fut déclaré suspens M. l'évêque de Senez, prélat aussi bien famé que M. d'Embrun est universellement décrié.

Ce fut alors qu'il se flatta d'obtenir la barette, qui faisait depuis longtemps l'objet de ses desirs; mais une lettre du pape Benoît XIII qui canonisait les irrégularités qu'il avait commises, et une autre du roi qui les agréait, sans pourtant donner à son prétendu concile la forme prescrite par les lois du royaume, furent toute sa récompense; il s'acquitt,



en revanche, même dans son parti, le mépris de tous les honnêtes gens.

Depuis ce temps-là, son affaire avec M. de Polignac lui ayant fait ordonner de rester dans son diocèse, il s'efforce de réparer le désagrément qu'elle lui a donné par quelque coup d'éclat, qui, en obligeant la cour de France à le mortifier, engage celle de Rome à le décorer d'un chapeau rouge, pour le récompenser et s'attirer en même temps de nouveaux partisans.

La consultation des avocats du roi vient de lui en donner l'occasion ; le mandement qui en ordonne la condamnation dans son diocèse est conçu en termes injurieux à l'autorité des parlements. Les sentiments des avocats sur la puissance ecclésiastique, quoique adoptés depuis par un arrêt du conseil, y sont traités d'hérétiques, et flétris des qualifications les plus horribles.

Au reste, ses mœurs conviennent parfaitement à son génie, et la chronique scandaleuse le rend complice de tous les désordres de sa sœur, si connue à Paris sous le nom de M<sup>me</sup> de Tencin.

Quand M. de Tencin sollicita le chapeau de cardinal, en 1728, fondé sur le prétendu service qu'il avait rendu à l'Église, ce fut encore sur la présentation du prétendant ; mais le cardinal de Fleury, à qui le pape fit communiquer ses sollicitations, écrivit au cardinal de Polignac, alors notre ambassadeur à Rome, et n'oublia pas de marquer que la simonie et l'inceste n'étaient pas des vertus cardinales. Le prétendant n'insista plus, et le pape n'accorda rien ; mais M. de Tencin ayant été envoyé lui-même à Rome, réveilla l'un et l'autre en sa faveur. Le cardinal de Fleury ne s'y opposa plus, parce qu'il avait en vue de le flatter

de sa succession au ministère, pour l'opposer à Chauvelin, qui l'avait trompé. On assure qu'il a payé ce chapeau cent mille écus : rien d'étonnant à cela; au reste, cette lettre si bien notée qui a été entre les mains du cardinal de Polignac, tant qu'il a vécu, ne s'est pas trouvée dans ses papiers après sa mort, le cardinal de Tencin ayant trouvé le secret de la tirer des mains de M. l'abbé Leblond, secrétaire du cardinal de Polignac, qui en était dépositaire.

M. de Tencin fut donc nommé cardinal par le pape Benoît XIII, en 1739.

Il n'a pas paru à la mort du cardinal de Fleury qu'il eût sincèrement envie d'être remplacé par M. de Tencin; car le roi, qui a pris les impressions que son papa cardinal a voulu lui faire prendre, ne lui a cependant donné aucune place dans le ministère, malgré les espérances qu'il avait conçues depuis sa nomination à l'archevêché de Lyon, et qu'il a été fait conseiller d'État. Il n'a eu ni la feuille des bénéfices, ni siège au conseil de conscience, quoiqu'il n'y eût rien plus à sa bienséance.

Cependant la vieille Éminence, c'est-à-dire le cardinal de Fleury, l'avait flatté de lui succéder, ainsi qu'on peut le voir par la lettre que nous rapportons plus bas, en parlant du projet que ce cardinal forma et n'exécuta pas, de se retirer du ministère. Le cardinal de Tencin eut l'air de refuser; et l'autre, qui n'avait aucune envie d'en faire son successeur, ne persista pas moins à vouloir le lui persuader; en sorte que de ce commerce d'hypocrisie et de mensonge il résulta une correspondance où chacun des deux prêtres jouait l'autre, et qui n'aboutit à rien.

Tencin mourut de chagrin, à Lyon, de n'avoir pu jouer un grand rôle à la cour : digne fin d'un ambitieux parvenu.

~~~~~

## LA COMTESSE D'ÉVREUX

~~~~~

**A**VANT que M. le comte d'Évreux, colonel général de la cavalerie, fût marié, il devait plus d'un million, et ne pouvait pas avoir une boîte d'allumettes à crédit. On lui proposa M<sup>lle</sup> Croizat, avec douze cent mille francs de dot en beaux deniers comptants, et la succession du père, qui s'est trouvée monter, à ce qu'on assure, à vingt et un millions.

M. le comte d'Évreux accepta ces propositions avec beaucoup d'empressement de terminer, et les articles furent bientôt signés. La cérémonie faite, le comte, ayant reçu la dot, s'en fut chez lui, et laissa sa femme chez M<sup>me</sup> Croizat, sa mère, sans consommer le mariage.

Mais comme la jeune mariée était belle et bien faite, d'ailleurs bien élevée (car les gens de fortune ont au moins cela de grand par devers eux qu'ils n'épargnent rien pour la belle éducation de leurs enfants), elle était aussi libre de ses actions, et plus que personne au monde elle en donna des marques.

M. le prince de Soubise eut les premières faveurs de la jeune comtesse d'Évreux, et le fit connaître dans le public. On assure qu'il en est venu deux garçons, qui vivent, et portent le nom d'Évreux comme étant nés depuis le mariage. Si le fait est vrai, ils pourraient bien venir à la succession du comte, malgré les espérances des collatéraux.

M<sup>me</sup> la comtesse d'Évreux ne se cachait point du tout dans ses galanteries, et elle vivait chez sa mère comme si son mari eût été absent.

Tout le monde blâmait le comte d'Évreux d'avoir pris une femme aussi aimable avec un aussi gros mariage, et ne s'en pas servir. Le prince de Soubise n'était pas si dégoûté, et vérifiait le quolibet sentencieux d'Henri IV, que tout cas est cas, et que la reine n'en a pas un plus beau que les autres femmes du monde.

M. le comte d'Évreux eut la précaution de songer à ses affaires, comme bien d'autres, dans le temps du système qui lui donna moyen d'amasser des millions, dont il s'est servi à propos. Il commença par rendre la dot de sa femme; mais il garda les intérêts pour l'honneur qu'elle avait de porter son nom, et fit bâtir un si bel hôtel au faubourg Saint-Honoré, qu'on pourrait le nommer un palais pour la beauté et la grandeur du bâtiment, et pour la magnificence des meubles.

L'excès de l'ambition y est marqué en gros caractères; on y voit jusqu'à une balustrade autour du lit, comme dans la chambre du roi, ce qui n'est pas même d'usage chez aucun prince du sang; et même quand on lui parle, il exige de l'altesse comme souverain, dont cependant la souveraineté n'est fondée que sur les profits immenses qu'il a faits dans le commerce du papier, profits qui ne viennent que de

la dépouille d'une infinité de familles du royaume réduites à la mendicité. Voilà de ces grands superbes qui méprisent un Croizat, parce qu'il doit sa fortune à son industrie, et dont le bien vient du commerce qu'il a fait sur la mer, où il a risqué tout le peu qu'il y avait mis dans le commencement.

Aussi peut-on dire que le diable s'est mêlé de cette affaire-là. Quoique ce soit une énigme, il est cependant vrai que le diable ou un de ses suppôts (ainsi l'a-t-on cru, car il est beaucoup plus vraisemblable que c'est quelqu'un qui a voulu jouer le merveilleux) aurait fait cocu le comte d'Évreux, qui le méritait si bien, si sa femme eût su garder le secret. Voici le fait tel que bien des gens en sont persuadés.

Un jour que M<sup>me</sup> la comtesse d'Évreux était à sa toilette, on fit entrer dans son cabinet un homme habillé de noir, avec une casquette dessous son bras comme un bijoutier. Un peu interdite, elle lui demanda ce qu'il voulait, parce qu'il n'avait pas été annoncé. Il ouvre sa belle cassette, en tire nombre de diamants des plus gros et des plus brillants, montés dans la dernière perfection ; elle lui dit : « Eh bien, monsieur, que voulez-vous dire ? (Apparemment que son monde, et surtout ses femmes, avaient été renvoyées avant cette conversation.) — Madame, lui répondit le marchand, ou celui qui pour lors en avait tout l'air, ceci n'est pas encore le prix de vos faveurs que je vous demande ; j'en ai bien d'autres à vous offrir si vous voulez me les accorder, me promettre le secret, et de n'en parler à personne du monde, ou bien vous et moi en pâtirions. Voilà ma convention. »

M<sup>me</sup> la comtesse d'Évreux, avide de pareilles richesses, lui dit que sa proposition méritait bien un peu de réflexion,

et qu'elle lui demandait huit jours pour lui donner sa réponse. Il lui répondit : « Volontiers, Madame, mais sous la condition du secret ; » et il s'en fut comme il était venu, sans autre cérémonie. Dans l'instant, M<sup>me</sup> la comtesse d'Évreux, encore toute remplie de son étonnement, oublia, comme font la plupart des femmes, le secret qu'elle avait promis, et fut à la chambre de son frère, le président de Tunis, panier percé, et dont les billets se négociaient à six pour cent d'argent sur la place. Elle lui conta sa belle aventure tout au long, sans oublier d'appuyer qu'il y avait pour plus de deux millions de diamants dans la cassette de son amant prétendu.

M. de Tunis la gronda beaucoup de n'avoir pas accepté le parti à l'heure même, et l'engagea à ne pas refuser à la huitaine une si belle occasion, en l'embrassant de tout son cœur, et en lui disant : « Ma chère sœur, où sont les hommes qui sont en état de faire de pareilles galanteries ? Que savez-vous d'ailleurs les plaisirs que vous pourriez avoir, puisqu'il vous offre tout ce que vous pouvez souhaiter ? Peut-on rien davantage que de posséder dans ce monde tout ce que l'on souhaite ? »

M<sup>me</sup> la comtesse d'Évreux prit donc une ferme résolution d'accepter le parti dans la huitaine, et même plus tôt si cela eût été possible.

M. le diable, homme d'honneur cependant, ne manqua point à sa parole, et se rendit ponctuellement à la même heure et dans le même équipage ; mais en abordant sa belle, il lui dit : « Madame, vous ne m'avez pas tenu parole sur le secret, et vous avez tout dit à votre frère aussitôt que je vous ai quittée. Cela est bien triste pour vous et pour moi, qui étais en état de vous faire jouir des plus grands plaisirs

de ce monde, et de toutes les façons que vous auriez souhaitées. Prenez garde encore à ce que je vais vous dire. Si vous ne gardez pas le secret sur ce que vous venez d'entendre, vous en souffrirez jusqu'à la mort, que vous ne pouvez éviter, et dont je ne peux vous garantir, ayant eu seulement la permission de notre prince de vous en avertir. Je m'en vais à mon grand regret, par votre faute.

M<sup>me</sup> la comtesse d'Évreux se trouva mal, et fut fort longtemps sans pouvoir appeler son monde. Étant revenue, elle se fit habiller et mettre les chevaux au carrosse, et s'en alla dans le moment chez M<sup>me</sup> la duchesse de Mazarin, sa bonne amie, lui conter son aventure.

La duchesse prit toute son histoire pour des rêveries, lui dit de s'en moquer et de n'y pas même penser un moment ; mais l'esprit de la comtesse en demeura frappé ; elle tomba dans une si grande langueur qu'elle en devint sèche comme du bois, et mourut six mois après. Ne peut-on pas assurer que si le comte d'Évreux n'est pas cocu du fait du diable, l'intention n'a pas manqué à sa chaste moitié ?

---

## DESMARETZ

---

**N**ICOLAS Desmaretz, marquis de Maillebois, ministre et secrétaire d'État, est mort le 4 du mois de mai 1721, dans la soixante-deuxième année de son âge. Il

avait été directeur général des finances, ensuite contrôleur général au mois de février 1708, et grand trésorier et commandeur des ordres du roi en 1713.

Louis XIV n'avait recommencé à se servir de lui que par rapport au besoin qu'il en eut, à cause du dérangement des finances du royaume.

Ce ministre ne les rétablit pas, ne les ayant pas conduites assez longtemps pour cela ; mais au moins il trouva les moyens, dans les temps les plus difficiles, de fournir de l'argent pour les dépenses les plus indispensables et les plus pressées.

La forme du gouvernement ayant changé à la mort de Louis XIV, il ne fut plus contrôleur général, et même on parla de le rechercher du temps de la chambre de justice. On avait même fait des tentatives sur ce sujet auparavant.

Il parut dans ce temps un mémoire imprimé, qu'on pouvait croire être de lui, par lequel il faisait connaître que, s'il avait établi pour le roi différentes caisses dont les billets n'avaient pas été régulièrement acquittés, il avait été obligé de se servir de cet expédient pour fournir aux besoins de l'État.

Les choses étaient dans un si grand dérangement lors de la mort du roi, que cette même année, Sa Majesté voulant encore faire le voyage de Fontainebleau, il fut obligé de jeter deux millions de billets de la caisse sur la place, dont il n'eut que deux cent mille écus, qui furent destinés pour cette dépense.

Ce ministre était hardi et entreprenant ; car quoique le roi fût âgé, que les gages et appointements des officiers ne fussent point payés, il changea le denier des rentes sur la ville, qu'il porta au denier vingt-six, au lieu du denier vingt, et il fit



perdre les deux tiers à tous ceux qui avaient constitué des rentes en billets de l'État, quoique c'eût été la monnaie avec laquelle le roi avait payé les gages et appointements des officiers, et les fournitures qui lui avaient été faites.

Il fut dit sur cela un assez bon mot. Un poète se plaignait dans un café du mauvais goût du public, par rapport à une pièce de théâtre qu'il avait faite et qui avait été sifflée. Un homme qui se trouva là lui dit qu'il avait tort de s'embarrasser du public, et qu'il fallait le forcer à la trouver bonne ; qu'il connaissait une personne qui en agissait de cette manière. Ce poète lui répondit qu'il y avait longtemps qu'il n'avait paru de nouvelle pièce sur le théâtre, et qu'il ne concevait pas de laquelle il voulait lui parler ; à quoi l'autre lui répliqua que c'était de l'édit des rentes sur la ville, que le public était déchaîné contre cette pièce, et que, malgré cela, elle passerait.

L'affaire des pièces de quatre sous qui est arrivée à ce ministre est assez particulière pour rapporter ce qui s'est passé à ce sujet.

M. Colbert fit faire en 1693 la fabrication des pièces de quatre sous dans la commune de Lyon. Elle fut entreprise par M. Indret de Beaulieu, qui avait épousé M<sup>lle</sup> de Beauvais, sœur de la belle Beauvais ; par M. de Camp, directeur des gabelles à Lyon, et M. Claustrier, employé dans différentes affaires à Lyon, et originaire de Saint-Chaumont-en-Forest.

Ces trois associés donnèrent intérêt dans cette affaire à M. Desmaretz, qui était conseiller au Grand Conseil, et qui travaillait aux affaires de finances sous M. Colbert, son oncle ; à M. le marquis d'Alincourt, qui par la suite est devenu maréchal de Villeroy, et à M. Pronde.

Cette fabrication se fit, et ces pièces ne se trouvant ni du poids ni de l'aloï qu'elles devaient être, et en ayant été fabriqué douze mille livres de plus qu'il n'avait été porté par l'édit, cela fit un grand bruit, et le roi en fut instruit d'abord par M. de Louvois.

M. Colbert, qui ne doutait point du tour que ce ministre lui jouerait, fut au roi pour lui en rendre compte, lui découvrit toute la manœuvre de son neveu, et lui demanda la permission de lui faire faire son procès, et de le faire pendre et ses adhérents.

Cette manière dure de M. de Colbert radoucit le roi; il lui dit qu'il allait trop vite et qu'il suffirait de ne se plus servir de lui. Il le sauva par ce moyen. M. Pronde fut sauvé aussi. On ne parla point du marquis d'Alincourt. MM. de Camp et Claustrier furent les plus maltraités : on vendit tous les biens qu'ils avaient dans le Lyonnais; on fit leur procès par contumace, et ils furent condamnés au bannissement. Ils étaient cependant les moins coupables, n'étant point entrés dans toute la mauvaise pratique qui s'était faite dans cette affaire.

M. Indret, qui l'était le plus par rapport au manque d'aloï et de poids, se sauva en Angleterre, et ne fut point poursuivi. Il remplissait dans ce temps une des charges d'affineur à Lyon, et fournissait la matière; la connaissance qu'il avait de ceux qui travaillaient dans la monnaie lui donna les moyens de les pratiquer, et de faire faire les espèces plus légères qu'elles ne devaient l'être.

---

MADEMOISELLE DE CHAROLAIS

~~~~~

Louis XV goûtait les douceurs d'une amitié tendre avec M<sup>lle</sup> de Charolais et M<sup>me</sup> la comtesse de Toulouse. Quoique fille de M<sup>me</sup> la Grande-Duchesse, et sœur de M. le Duc, M<sup>lle</sup> de Charolais n'était point de leurs cabales. Dès sa jeunesse, faite pour les plaisirs par sa beauté et ses grâces, elle s'était trouvée douée d'une sensibilité extrême, qui la tournait tout entière du côté de l'amour : elle avait eu une foule d'amants et fait des enfants presque tous les ans, sans beaucoup plus de mystère qu'une fille d'Opéra; cependant pour la forme on la disait malade pendant les six semaines, et toute la cour, d'accord là-dessus, envoyait savoir de ses nouvelles. Une fois elle avait un suisse peu stylé à ce manège; sans y faire tant de façons, il répondait à ceux qui venaient : *La princesse se porte aussi bien que son état le permet, et l'enfant aussi.*

Les sœurs de cette princesse ne se gênaient pas davantage. M<sup>lle</sup> de Sens avait en titre M. de Maulevrier-Langeron, et M<sup>lle</sup> de Clermont M. de Melun. Ce dernier fut tué à la chasse dans le bois de Boulogne, par une bête fauve. Comme elle était fort indolente, M<sup>me</sup> la Grande-Duchesse demanda si cette nouvelle lui avait causé quelque émotion.

M<sup>lle</sup> de Charolais passait pour s'être mariée en secret à

un seigneur du premier rang (\*), mais dont, par cette étiquette à laquelle sont subordonnés si impérieusement les personnages les plus augustes, elle n'avait encore pu obtenir d'en faire hautement son époux. Le cardinal les tenait par là l'un et l'autre, et l'espoir qu'il leur ferait avoir le consentement de Sa Majesté les entraînait nécessairement dans son parti.

M<sup>lle</sup> de Charolais était intimement liée avec M<sup>me</sup> la comtesse de Toulouse, dont le mariage déclaré autorisait à reconnaître le sien, du même genre en quelque sorte ; à le tolérer au moins, si la politique s'opposait trop à la publicité par les suites qu'il pouvait avoir : quoiqu'elles différasent en beaucoup de choses, puisque la première était galante et l'autre dévote ; que l'une aimait le tumulte, l'éclat et les fêtes bruyantes, et l'autre la campagne, la retraite et les plaisirs tranquilles, elles se convenaient dans d'autres. D'ailleurs, l'intérêt, qui forme et entretient tant d'unions, excitait M<sup>lle</sup> de Charolais à conserver l'amitié de la comtesse, puisqu'elle la mettait à portée d'obtenir pour elle et ses créatures toutes les grâces qu'elle demandait au roi.

Ce prince allait souvent chasser à Rambouillet, chez le comte de Toulouse, qui depuis son mariage y passait une grande partie de l'année. Cette Thésbaïde délicieuse lui plaisait pour s'y délasser des fatigues d'une cour importune, d'une grandeur dont le poids l'accabla dès qu'il put le sentir, pour n'y être plus monarque. Enfin, c'était un ami tendre, qui venait chez son ami passer quelques jours dans une familiarité charmante : un petit nombre de dames et

(\*) M. le prince de Dombes.

de courtisans choisis l'accompagnaient et jouissaient de cette intimité. Le jour, on se livrait sans mesure à faire la guerre aux bêtes fauves dont le parc immense était rempli. Cet exercice violent, d'abord simple passion chez Louis XV, était devenu insensiblement un besoin pour sa santé, qu'aurait altérée la stagnation des humeurs, et pour son âme disposée à la mélancolie. Le soir il se dissipait en jouant, et réparait ses forces à table, dont il goûtait mieux les plaisirs. Là, content parce qu'il était libre, il était gai, aimable, animait la conversation, se prêtait volontiers à l'enjouement de M<sup>lle</sup> de Charolais, goûtait les saillies spirituelles, fines et délicates de la comtesse de Toulouse, qui lui avait tenu lieu de mère, qui l'avait mis en quelque sorte dans le monde, et, encourageant sa timidité, lui avait appris à parler, et à bien parler; il était attentif à adresser la parole à chacun, à mettre cette petite cour à son aise: en un mot, satisfait des divers convives, il semblait chercher à leur plaire à son tour.

Pour donner une idée de la familiarité qui régnait dans cette société, nous ne citerons qu'un trait. Une des dames, qui était enceinte, éprouva tout à coup les préliminaires d'un travail prochain. On fut effrayé, et, ne pouvant la transporter à Paris, on envoya chercher en diligence un accoucheur. Le roi était dans la plus grande peine. « Enfin, dit Sa Majesté, si l'opération presse, qui s'en chargera? » Le sieur de la Peyronie, le premier chirurgien, répondit: « Sire, « *ce sera moi, j'ai accouché autrefois.* — Oui, dit M<sup>lle</sup> de « Charolais, *mais cet exercice demande de la pratique; vous* « *n'êtes peut-être plus au fait.* — *N'ayez aucune inquiétude,* « *mademoiselle,* reprit-il, un peu piqué du doute injurieux « *à son amour-propre : on n'oublie pas plus à les ôter qu'à*

*les mettre.* » Son Altesse, furieuse, rougit et, de peur de laisser échapper son indignation devant le roi, sortit. L'Esculape sentit l'indécence ou plutôt l'impudence de son propos, et malgré tout son esprit était fort embarrassé, lorsque en jetant ses regards honteux sur le monarque, il le vit rire; ce qui le rassura. On détermina bientôt M<sup>lle</sup> de Sens à en faire autant que Sa Majesté.

---

## M. DE PONTCHARTRAIN

---

**L**ouis Phelipeaux, comte de Pontchartrain, commandeur des ordres du roi, ci-devant chancelier et garde des sceaux, est mort le 22 décembre 1727, en son château de Pontchartrain, âgé de quatre-vingt-neuf ans; il était né le 29 mars 1643.

Il avait été peint en abbé en 1652. Il fut conseiller au Parlement en 1661, premier président du parlement de Bretagne en 1667, intendant des finances en 1687, contrôleur général des finances en 1689, ministre et secrétaire d'État de la maison du roi et de la marine en 1690, chancelier de France et garde des sceaux en 1699, et commandeur des ordres en 1700.

Le 2 juillet 1714, il obtint du roi la permission de se retirer.

Il avait épousé M<sup>lle</sup> de Meaupou (Marie), de laquelle il a

eu le comte de Pontchartrain, père de M. le comte de Maurepas.

Il fut porté le 23 décembre à Saint-Germain-l'Auxerrois, et inhumé, à neuf heures du soir, dans la chapelle et sépulture de sa famille.

M. de Pontchartrain était passé à la première présidence du parlement de Bretagne, où sa charge, qui l'obligeait à la dépense, avait fort altéré ses facultés. Il vint à Paris pour y régler quelques affaires, lorsque M<sup>me</sup> de Maintenon, qui avait formé le projet de l'établissement de Saint-Cyr, cherchait partout un homme capable et qui lui fût dévoué, pour en former et administrer le temporel. Elle avait proposé à M. de Caumartin, intendant des finances, et alors l'homme à la mode, de vouloir bien prendre ce soin; et il l'avait refusé, de même que bien d'autres. M<sup>me</sup> de Maintenon, fort embarrassée du choix, rencontra M. de Pontchartrain dans une des cours de Versailles, un jour d'hiver qu'il neigeait beaucoup; elle le fit appeler, et le président, lui parlant à genoux sur le marchepied du carrosse, resta nu-tête pendant toute la conversation. La marquise, charmée de trouver un homme aussi capable et d'aussi bonne volonté, et tout occupée de ses idées, lui ôtait elle-même la neige qui tombait en abondance sur sa perruque, et lui dit en le quittant: « Monsieur le Président, je suis fort contente, et vous vous en trouverez bien. » Il entreprit en effet l'établissement, et travailla utilement pour sa grande et solide fortune, dont on voit les effets. Elle le fit venir pour être intendant des finances, etc.

Il avait quatre amis (dont M. Raudot, ci-devant intendant du Canada, depuis intendant général des classes de la marine, mort en 1737, était un), qui s'étaient engagés par serment à le forcer de remettre les sceaux, dès qu'ils s'aper-

cevraient qu'il baisserait. Il les avait demandés lui-même au roi Louis XIV, qui, pour ne les lui pas donner, lui disait que cela l'éloignerait de sa cour. M. de Pontchartrain lui dit que la cour était la demeure d'un chancelier. Le roi forcé lui dit : « Voilà la cassette, prenez-la. » Le roi le rappela un instant après : « Je n'ai pas scellé vos provisions, lui dit ce prince. — Je les scellerai moi-même, » reprit le chancelier. Depuis ce temps il ne voulut plus aller à Marly, disant que la maison de plaisir d'un prince n'était pas la demeure d'un chancelier ; et les autres chanceliers l'ont suivi en cela. Quand M. le duc d'Orléans, après la mort des princes, eut fait arrêter Hombert, son apothicaire, M. le comte de Pontchartrain vint lui dire qu'il en venait d'expédier l'ordre, et courut aussitôt chez le roi le faire déchirer. Il dit au roi que ce serait un titre éternel d'infamie pour sa maison, qu'il y aurait des confrontations, etc. ; le roi déchira l'ordre.

C'était un homme de mérite. Quand il remit les sceaux au roi, le prince s'attendrit jusqu'à pleurer ; il pleura aussi. Depuis il ne vint plus à la cour que pour demander une pension pour ses secrétaires. Le roi répondit que cela était sans exemple. Il répliqua qu'il était aussi sans exemple qu'un chancelier de France eût quitté les sceaux. Il ne tint qu'à lui d'être favori de Louis XV, et de reprendre les sceaux sous le régent, qui savait les obligations qu'il lui avait. Il disait que dans un État où le roi est le maître absolu, un ministre ne peut vivre qu'au jour le jour, et que les arrangements sont inutiles.

---



## FALCONNET

FALCONNET, médecin consultant du roi, perça avec précipitation la foule, le jour de la naissance de M. le duc d'Anjou, pour en faire compliment à Sa Majesté. Il lui dit en même temps qu'il avait prédit la naissance de ce prince comme celle de Monseigneur le Dauphin, et qu'il demandait à Sa Majesté la charge d'inspecteur de la naissance des enfants de France.

Le roi demanda à M. le comte de Maurepas, qui se trouvait à côté de lui, s'il trouverait la commission d'une pareille charge sur ses registres ; et ce secrétaire lui ayant dit que non, il répondit : « Il faudrait dire à Aymon de la lui expédier. »

Ce médecin était un homme très âgé, d'un tempérament fort et robuste, et qui passait sa vie moitié à manger et l'autre moitié à prendre des remèdes.

Il commençait sa journée à cinq heures du matin, il prenait une tasse de chocolat, et ensuite il s'amusait dans son lit à toucher son luth, dont il jouait mal.

Quand ce chocolat lui chargeait l'estomac, il se faisait apporter un lavement qu'il prenait, sans pour cela abandonner son luth. Il a été gravé de cette manière.

Quelques heures après, il se faisait apporter du fruit dont il mangeait beaucoup. Il sortait, allait voir ses malades,

prenait quelques poudres ou quelques lavements, quand il craignait de n'avoir pas assez d'appétit pour bien dîner, ce qui lui en procurait un prodigieux ; car il mangeait de tout et beaucoup.

L'après-midi, il la passait ou à aller voir des malades ou à jouer ; et comme il avait pour principe que pour vivre longtemps il ne faut point se contraindre, il ne s'embarrassait point de lâcher des vents où il se trouvait.

Il a fait un livre sur la médecine, où il prétend que c'est perdre les enfants et leur produire une mauvaise santé que de leur donner de la bouillie.

Il a laissé un fils qui est un homme très savant et qui passe sa vie à étudier. Il est médecin consultant de Sa Majesté.

---

## DULIS ET LA PÉLISSIER

---

**F**RANÇOIS-Lopès Dulis, juif, originaire de Paris, né à Amsterdam, et prodigieusement riche, fit en 1729 un voyage à Paris. Il s'y amouracha de la Péliissier, actrice de l'Opéra, peu jolie et sans esprit ; il fallut bien des négociations pour en venir à bout : elle voulait se vendre. M<sup>me</sup> du Tort, sœur du comte de Nocé, se mêla de cette intrigue. Dulis promit d'abord vingt mille francs. La dame lui dit

que la demoiselle avait quelques scrupules d'avoir affaire avec un juif, et qu'ainsi il fallait encore dix mille francs : c'était le pot-de-vin promis à la dame, dont le sieur Tiriot, son agent, devait avoir sa part. Le juif répondit qu'il n'avait pas cru qu'il s'agît d'une affaire de religion, et se retira brusquement. La négociation se renoua par d'autres personnes, et alla au point que le mari de la Péliissier écrivit à Dulis que sa femme était à son service, s'il voulait donner quinze mille livres pour elle et dix mille livres pour lui. Le marché fut conclu, et la Péliissier employa tout son art pour tirer de lui une grande quantité de pierreries. Lorsqu'elle vit qu'il ne voulait plus en donner, elle le congédia, parce qu'il la gênait trop. Le juif voulut avoir ses pierreries, qu'il prétendait ne lui avoir que prêtées ; elle les refusa. Il les a réclamées comme appartenant à sa femme, et a fait donner une assignation à la Péliissier ; ce qui a formé un procès qui n'a pas eu de suite. On prétendit que Dulis avait abandonné ces pierreries au curé de Saint-Sulpice, à condition qu'il poursuivrait le procès. On fit là-dessus l'épigramme suivante :

Qu'un cafard ait tiré d'une vieille lubrique,  
 Par mal enfin jusqu'au dernier écu ;  
 Que par maints tours de pareille rubrique,  
 Loup dévorant sous manteau de vertu,  
 Il tende un piège à tout sexagénaire ;  
 Que fondateur de nouveau séminaire  
 Où n'est reçu que sexe féminin,  
 Dans ce sérail il ait double salaire,  
 Doux passe-temps la nuit, le jour profit de gain ;  
 Nouveau Midas, que toute la nature  
 Devienne de l'or en sa main ;  
 De la société c'est là la tablature ;  
 Mais vouloir escroquer la dépouille d'un juif,  
 Prix d'un commerce affreux dont tout Paris murmure,

Parbleu, curé, c'est trop. Quoi! de rabbin lascif,  
 De nymphe d'Opéra l'accouplement mestif  
 Contribûra à la sainte entreprise!  
 Ah! quel ciment pour les murs de l'Église!

Cette intrigue a principalement servi à faire la comédie du *Triomphe de l'Intérêt*, qui fut jouée à la fin de 1730, au Théâtre-Italien. Elle est de M. de Boissy, quoique l'abbé Desfontaines prétendit l'avoir faite en vers. Elle parut sous le nom de Ducastre, mignon de l'abbé, qui s'empara de la moitié des revenus des représentations et de l'impression. La Duclos et son mari y étaient aussi joués, ainsi que Galpin, qui venait de faire banqueroute, et une loterie pour la payer. La querelle que Boissy eut avec Desfontaines donna lieu à une terrible chanson contre l'abbé. Elle fut attribuée à Boissy, qui en reçut des compliments de l'abbé Desfontaines par les mains de Ducastre, qui voulut lui faire mettre flamberge au vent; ce qu'ayant refusé, Boissy reçut des coups de plat d'épée sur le dos, en se sauvant chez le tapisier qui demeure au coin des rues Hautefeuille et du Battoir. Cela fit faire l'épigramme suivante :

Quoi! vous fuyez devant cet étourneau,  
 Monsieur l'auteur? s'écriait Isabeau.  
 Vite tournez, et de vingt coups de lame  
 Du garnement balafrez le museau.  
 Boissy répond : Non ferai, sur mon âme ;  
 Des gens de bien tenu serais infâme,  
 Si dégainais contre tel damoiseau.  
 — Comment? — Oyez : cetui n'est jouvenceau,  
 Ains d'un cafard le lieutenant de femme.

Le juif, outré contre la Pélissier et Francœur, violon de l'Opéra, son amant (qui épousa depuis une fille naturelle de la Lecouvreur avec vingt mille écus), qui l'avaient rendu

la fable de tout Paris, envoya De la Haye, son valet de chambre, qui s'aboucha avec deux soldats aux gardes, pour couper le visage de la Pélissier et rouer le violon de coups de bâton. Le complot fut découvert ; le valet et Dulis furent condamnés par arrêt du Parlement à être roués vifs en place de Grève. Dulis le fut en effigie ; mais le valet de chambre le fut effectivement. On donna l'arrêt trop sévère ; et comme, quelques années auparavant, Voltaire avait eu des coups de bâton de la part du chevalier de Rohan, en plein midi, rue Saint-Antoine, et qu'il n'en avait pu obtenir justice, on fit le couplet suivant :

Admirez combien l'on estime  
 Le coup d'archet plus que la rime :  
 Que Voltaire soit assommé,  
 Thémis se tait, la cour s'en joue ;  
 Mais que Francœur soit menacé,  
 Le seul complot mène à la roue.



## BARON



**M**ICHEL Boiron, dit Baron, naquit à Paris le 8 octobre 1658, et fut baptisé sur la paroisse Saint-Sauveur.

Son père et sa mère étaient des premiers sujets de l'hôtel

de Bourgogne, qui fleurissait dans ce temps, et l'emportait sur toutes les troupes de comédiens pour la représentation du tragique.

Son père mourut d'un accident très singulier. Il faisait le rôle de don Diègue dans le *Cid* ; son épée lui était tombée des mains, comme la circonstance l'exige, dans la scène qu'il avait faite avec le comte de Gormas ; et en la repoussant du pied avec indignation, il en trouva malheureusement la pointe, qui lui piqua le petit doigt. On le traita de cette blessure sans y faire grande attention ; mais la gangrène s'étant mise à la plaie, comme on s'apprêtait à lui couper la jambe, il ne le voulut pas souffrir. « Non, non, dit-il, un roi de théâtre comme moi se ferait huer avec une jambe de bois. » Il aima mieux attendre doucement la mort, qui l'emporta quelque temps après.

A l'égard de sa mère, elle était si belle femme, que lorsqu'elle se présentait pour faire sa cour à la toilette de la reine mère, Sa Majesté disait aux dames qui étaient présentes : « *Mesdames voici le Baron ;* » et elles prenaient la fuite.

Il perdit ses père et mère étant encore en bas âge, de sorte qu'il tomba sous la tutelle d'un oncle qui dissipa la meilleure partie du bien qu'ils lui avaient laissé. L'occasion d'un procès que son tuteur poursuivait en sa faveur, et dans lequel il avait pris pour avocat un nommé *Murgane*, qui se mêlait de quelques mauvaises pièces de théâtre, fut la cause du parti que le tuteur prit de lui faire jouer la comédie, l'avocat lui ayant conseillé de se défaire de cette façon d'un pupille qui pourrait par la suite lui devenir à charge. Voici comment ce projet s'exécuta.

Un organiste de Troyes, nommé *Raisin*, après avoir gagné à Paris, à la foire Saint-Germain, plus de vingt mille

livres, avec une épinette de sa composition, à trois claviers, longue à peu près de trois pieds et large de deux pieds et demi, avec un corps dont la capacité était le double plus grande, eut ordre de faire apporter à la cour cette épinette. Le prodige était l'obéissance de cette épinette, qui, sans paraître touchée, jouait tous les airs qu'on demandait, s'arrêtait, reprenait au moindre commandement. Cette merveille effraya la reine. Le roi ordonna qu'on ouvrit le corps de l'épinette, d'où l'on vit sortir un enfant de cinq ans, beau comme un ange, qui était un des enfants de Raisin. Le secret de l'obéissance de l'épinette étant pénétré, Raisin ne laissa pas que de former le dessein de tirer parti de son épinette à la foire suivante, en promettant le même spectacle que l'année précédente, et d'en découvrir le secret, le tout suivi d'un petit divertissement. Cette foire fut aussi heureuse pour Raisin que la première. Il commençait son spectacle par la machine, ensuite de quoi les trois enfants de Raisin dansaient une sarabande, ce qui était suivi d'une comédie que ces trois petites personnes, et quelques autres dont Raisin avait formé une troupe, représentaient tant bien que mal. Ils avaient deux petites pièces qu'ils faisaient jouer : *Tricassin rival* et *l'Andouille de Troyes*. Cette troupe prit le titre de comédiens de M. le Dauphin, et elle se donna en spectacle avec succès pendant du temps.

Ce fut dans cette petite troupe qu'à l'âge de dix à onze ans Baron fit ses essais du talent extraordinaire qu'il avait pour la déclamation. Il y fut engagé pour cinq ans avec la veuve de Raisin, son mari étant mort dans ce temps. Dès qu'il parut, il fut goûté au point qu'on fut le voir avec plus d'empressement que l'on n'en avait eu pour l'épinette. Il était surprenant qu'un enfant de dix à onze ans, sans

avoir été conduit dans les principes de la déclamation, fit valoir une passion avec autant d'esprit qu'il le faisait.

La Raisin s'était établie après la foire proche du vieil hôtel de Guénégaud, et elle ne quitta point Paris qu'elle n'eût gagné vingt mille écus de bien. Elle crut que la campagne ne lui serait pas moins favorable; mais à Rouen, au lieu de préparer le lieu de ce spectacle, elle mangea ce qu'elle avait d'argent avec un gentilhomme de M. le prince de Monaco, nommé *Olivier*, qui l'aimait à la fureur, et la suivait partout; de sorte qu'en très peu de temps la troupe fut réduite dans un état pitoyable. Ainsi destituée de moyens pour jouer la comédie à Rouen, la Raisin prit le parti de revenir à Paris avec ses petits comédiens.

Cette femme n'ayant aucune ressource, et connaissant l'humeur bienfaisante de Molière, alla le prier de lui prêter son théâtre pour trois jours seulement, afin que le petit gain qu'elle espérait faire dans ces trois représentations lui servît à remettre sa troupe en état. Molière voulut bien lui accorder ce qu'elle lui demandait. Le premier jour fut plus heureux qu'elle ne se l'était promis; mais ceux qui avaient entendu le petit Baron en parlèrent si avantageusement, que le second jour qu'il parut sur le théâtre, le lieu était si rempli que la Raisin fit plus de mille écus.

Molière, qui était incommodé, n'avait pu voir le petit Baron pendant les deux premiers jours; mais tout le monde lui en dit tant de bien, qu'il se fit porter au Palais-Royal, à la troisième représentation, tout malade qu'il était. Les comédiens de l'hôtel de Bourgogne n'en avaient manqué aucune; et ils n'étaient pas moins surpris des talents du jeune acteur que le public. Molière l'emmena souper et coucher chez lui, le fit habiller, lui donna de l'argent, et,



touché de voir un enfant qui avait de si heureuses dispositions, entre les mains de gens avec qui elles couraient risque de s'altérer, il obtint un ordre du roi, qui était alors à Saint-Germain, qui cassa l'engagement de Baron avec la Raisin, et le remettait entre les mains de Molière, pour en avoir soin.

La Raisin, furieuse à cette nouvelle, courut chez Molière, un pistolet à la main, pour ravoir son comédien. Le flegme de Molière à ce spectacle la désarma, et la fureur dont elle était animée fit place à un torrent de larmes. Elle émut la pitié de Molière par le détail de la situation où elle se trouvait. Il voulut bien que Baron jouât encore huit jours pour le compte de la Raisin, à condition qu'une personne de confiance le conduirait au théâtre et le ramènerait chez lui après la représentation; ce qui fut exécuté. Molière, en possession de Baron sans aucune contradiction, s'attacha à son éducation, et se consolait, dans les soins qu'il prenait pour le former, des chagrins domestiques qu'il avait à essuyer par l'humeur coquette de sa femme.

La Molière ne put voir sans jalousie les soins de son mari pour Baron : sa mauvaise humeur éclata par un souflet qu'elle donna au jeune comédien, lequel, irrité de ce mauvais traitement, eut la résolution d'aller demander au roi son congé, et se remit dans la troupe de la Raisin. Cette femme se détermina à courir la province avec sa troupe, qui réussit assez partout à cause de Baron; mais elle se déranga par la suite. Il s'en forma une, dans laquelle était M<sup>lle</sup> de Beauval. Baron n'oublia pas Molière; l'âge lui faisait sentir combien il lui devait de reconnaissance; de sorte que Molière ayant su ses sentiments, lui envoya un ordre du roi pour revenir dans sa troupe. Baron n'a pas

seulement l'obligation à Molière d'avoir développé les heureux talents que la nature lui avait donnés pour le théâtre ; il lui en a encore une des plus singulières, qui est celle de lui avoir formé les mœurs.

Un comédien qui avait été camarade de Molière en province vint solliciter sa générosité pour l'aider à rejoindre quelque troupe : pour mieux réussir, il avait choisi Baron pour son intercesseur auprès de Molière, qui lui fit présent de trente pistoles et d'un habit de théâtre qui lui avait coûté deux mille cinq cents livres, voulant faire connaître à Baron par ce trait que la générosité est la base de toutes les vertus et la première qualité de l'honnête homme. Après la mort de Molière, arrivée le vendredi 17 février 1673, le roi eut dessein de refaire qu'une seule troupe, de celle des acteurs qui venait de perdre son illustre chef, et des acteurs qui occupaient l'hôtel de Bourgogne ; mais les divers intérêts des familles des comédiens n'ayant pu se concilier, Sa Majesté eut la bonté de permettre que ces troupes restassent séparées. On ôta à la troupe de Molière la salle du Palais-Royal, qui fut accordée à Lully, pour la représentation des opéras. Les compagnons de Molière s'établirent, avec permission et sur les ordres de Sa Majesté, rue Mazarine, au bout de la rue Guénégaud, conjointement avec les comédiens du Marais, dont le théâtre avait été supprimé par ordonnance de M. de la Reynie, lieutenant de police, le 25 juin 1673. Enfin, les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, qui depuis un si grand nombre d'années portaient le titre de la seule troupe royale, furent réunis à la troupe du roi le 25 août 1680. Cela se fit par l'ordre de Sa Majesté, donné à Charleville le 18 du même mois, qui fut exécuté par ceux de M. le duc de Créqui, gouverneur de Paris, premier

gentilhomme de la chambre en année, et confirmé par une lettre de cachet.

En 1720, du temps de la Régence, au mois d'avril, il remonta sur le théâtre et débuta au Palais-Royal par le rôle de Cinna. Le peu d'usage qu'il avait alors du théâtre, un monde nouveau qui ne le connaissait que par sa grande réputation, tous ces inconvénients réunis pensèrent le faire échouer. Néanmoins, il surmonta tous ces obstacles, et pendant les six premiers mois, on prit le double toutes les fois qu'il représentait.

Le 3 septembre 1729, en représentant pour la troisième fois Venceslas dans la tragédie de Rotrou qui porte ce titre, quand il eut prononcé ce vers, acte I<sup>er</sup>, scène 1<sup>re</sup> :

Si proche du cercueil où je me vois descendre,

il se trouva subitement si incommodé d'un asthme qui avait pensé lui coûter la vie un an auparavant, qu'il ne put continuer, et Quinault-Dufresne, qui représentait Ladislas, l'aida à sortir de la scène, où il ne parut plus depuis.

Sa maladie eut différentes alternatives jusqu'au milieu du mois de décembre, où toute espérance de retour à la santé fut absolument interdite. Il demanda les sacrements de l'Église; la populace, curieuse de voir comment un comédien s'acquitte de ces fonctions, accompagna en foule le viatique chez Baron. Le héros de théâtre, qui ne voulait pas perdre l'occasion, qui vraisemblablement devait être la dernière, de représenter, dit à l'assemblée d'un ton tragique :

« Messieurs, j'ai eu dans ma vie des jours brillants : je me suis vu aimé du plus grand roi du monde, du vainqueur des nations; je me suis vu caressé par les Condé et les Turenne, et applaudi par toute l'Europe, qui est

venue m'entendre; mais je n'en ai jamais eu de plus flatteur que celui-ci, où le roi des rois vient lui-même me visiter. »

Un quart d'heure avant de mourir, il dit à sa femme : « Vous avez vu ces belles tragédies que nous représentions, il n'y avait rien de si beau : eh bien, tout cela n'était rien en comparaison de ce que je vois dans la gloire. »

Il décéda a Paris, dans sa maison sur l'Estrapade, dans les plus dignes sentiments, le 22 décembre 1729, âgé de soixante-seize ans deux mois et demi.

Des plaisants imaginèrent la marche de son convoi comme il suit :

Son corps était porté par quatre moucheurs de chandelles.

Les quatre coins du poêle, portés par les comédiens Quinault, Dufresne, Sarrasin et Duchemin père : Dufresne et Sarrasin en habits de héros, représentant l'un les princes, l'autre les rois; Quinault habillé galamment à la française, représentant les amoureux; et Duchemin en habit de vieillard, représentant les pères de comédie.

Trois comédiens marchaient derrière, dont l'un portait la couronne, un autre un turban, et celui du milieu, l'épée.

Les autres comédiens suivaient dans leurs habits de caractères; ensuite venaient les comédiennes.

M<sup>lles</sup> Jouvenot, Dubreuil et du Bocage, représentant les trois Grâces;

M<sup>lles</sup> Lecouvreur, Quinault et Balicourt, représentant les trois Furies;

M<sup>lles</sup> Duclos, Dangeville et La Motte, représentant les trois Parques;

M<sup>lles</sup> Labatte, Desenne et Le Grand, représentant les trois Vertus.

La demoiselle Desbrosses, petite-fille de Baron, représentait l'Indolence; elle était sur un fauteuil à roulettes poussé par Moligny, ex-comédien, et par Bourlet, procureur au Châtelet.

Le souffleur, le trésorier, les contrôleurs et le concierge, pêle-mêle avec les ouvreuses de loges, fermaient la marche.

Les applaudissements que Baron recevait au théâtre, et l'accueil obligeant dont l'honoraient les plus grands de la cour, avaient fait croître en lui une vanité qui est assez ordinaire aux gens de sa profession, quoiqu'elle n'ait pas souvent tant de fondement que dans cet inimitable acteur. C'est à l'occasion de cette vanité que M. Lesage dit de lui dans la nouvelle édition du *Diable boiteux*, chapitre des Songes, page 200 : « J'aperçois un histrion qui goûte dans un profond sommeil la douceur d'un songe qui le flatte agréablement. Cet acteur est si vieux qu'il n'y a tête d'homme à Madrid qui puisse dire l'avoir vu débiter. Il y a si longtemps qu'il paraît sur le théâtre, qu'il est pour ainsi dire théâtrifié. Il a du talent, et il en est si fier et si vain qu'il s'imagine qu'un personnage tel que lui est au-dessus d'un homme. Savez-vous le songe que fait ce superbe héros de coulisses? Il rêve qu'il se meurt, et qu'il voit toutes les divinités de l'Olympe assemblées pour décider de ce qu'elles doivent faire d'un mortel de son importance. Il entend Mercure qui expose au Conseil des Dieux que ce fameux comédien, après avoir eu l'honneur de représenter si souvent Jupiter et les autres principaux Immortels, ne doit point être assujéti au sort commun à tous les humains, et qu'il mérite d'être dans la troupe céleste. Momus applaudit au sentiment de Mercure; mais quelques autres dieux et quelques déesses se révoltent

contre la proposition d'une apothéose si nouvelle; et Jupiter, pour les mettre d'accord, change le vieux comédien en une figure de décoration. »

---

## OLIVIER DE SENOZAN

---

**L**A charge de receveur général du clergé fut changée en 1728 en celle d'intendant des affaires du clergé, et elle fut donnée à M. Olivier de Senozan.

Il ne crut pas, selon les apparences, par rapport aux grandes richesses qu'il possédait, devoir faire les fonctions de cette charge sous un nom aussi commun qu'elle avait, et il s'imagina qu'un nom plus élevé embellirait ces fonctions et le dispenserait d'être comptable.

Il est fils d'Olivier, originaire de Languedoc, entre Nîmes et Montpellier, qui est venu à Lyon portant une balle de toile sur son dos. Il fit ce commerce pendant quelques années, et y gagna du bien. Il fit connaissance avec une marchande de dentelles nommée M<sup>me</sup> *la Raison*, qui allait aussi vendre dans les maisons. Ils se marièrent ensemble, et se mirent en boutique dans la rue des *Enfants qui pissent*, où ils augmentèrent leur fortune; en sorte qu'il devint marchand en gros, et entreprit la banque, dans laquelle il réussit.

Les biens ne furent pas plus tôt venus qu'il voulut avoir des honneurs ; mais pour parvenir à l'échevinage, il fallait passer auparavant à l'administration d'un des hôpitaux qui sont à Lyon, ce qui ne se pouvait faire sans qu'il eût changé de religion, étant calviniste comme son père.

L'envie qu'il avait de parvenir aux charges le déterminait bientôt ; mais il n'en était pas de même de sa femme, qui était aussi calviniste, et qui crut ne devoir point changer.

Elle consentit que son mari prît une autre religion, que deux filles et un garçon qu'ils avaient eus de leur mariage y fussent élevés ; mais elle se réserva une troisième fille, qu'ils avaient aussi eue, pour l'instruire dans sa religion, qu'elle ne voulait point abandonner.

Les choses arrangées de cette manière, il fut fait administrateur de l'hôpital de la Charité, par le moyen de M. Perrichon, secrétaire de la ville, qui avait placé chez lui un de ses neveux garçon de boutique pour apprendre la marchandise de toile.

Il ne crut pas devoir laisser auprès de sa femme sa troisième fille ; il la fit enlever et mettre au couvent avec ses deux sœurs, et en fit sortir l'aînée pour la rendre à sa mère, laquelle était instruite et avait fait sa première communion.

Perrichon, qui était garçon de boutique chez Olivier, avait son cousin germain, fils de Perrichon, secrétaire de la ville, qui était chez un notaire pour en apprendre la profession, son père ayant été notaire auparavant d'être secrétaire de la ville. Ce jeune homme venait souvent voir son cousin, et fit par ce moyen connaissance avec la fille d'Olivier, qui avait été retirée du couvent, et qui était fort jolie.

La connaissance fut poussée si loin que cette fille devint grosse ; et M. Perrichon n'ayant point voulu consentir au mariage, quoique Olivier donnât 80,000 liv. à sa fille, on fut obligé de la faire accoucher chez M<sup>me</sup> Beluze, sage-femme, où elle eut une fille qu'on fit élever secrètement. Elle revint après ses couches chez son père, et se trouva grosse une seconde fois ; ce qui détermina M. Perrichon, après bien des difficultés, à consentir à ce mariage. Le premier enfant ne fut point reconnu ; et après la naissance du second, qui fut encore une fille, qui vint au bout de sept mois, ils n'en eurent plus, et se haïrent autant qu'ils s'étaient aimés.

La première fille a cependant été reconnue dans la suite par le père. Il a obtenu pour elle des lettres de légitimation, et l'a mariée depuis à M. Boisse, capitaine de cavalerie, d'une des premières familles de Lyon. Il lui a donné en la mariant cinquante mille écus, et cinquante mille livres de plus à cause de son état.

Il a marié l'autre six mois après à M. de Senas, conseiller à la Cour des monnaies.

La deuxième des filles du sieur Olivier a été mariée à M. Bouilleau de la Roche, gentilhomme du Vivarais ; et la troisième, qui voulait se faire religieuse aux dames Ursulines, est morte pendant son noviciat.

M. Olivier fit étudier son fils au collège des Jésuites à Lyon ; mais comme il avait l'esprit très épais, il ne put y rien apprendre, et n'a jamais été capable que d'être en troisième. Son père, voyant qu'il avait si peu d'ouverture, lui fit quitter le collège, et le mit chez le sieur Peysson, marchand de toile en gros, où il ne réussit pas mieux : enfin, il l'envoya à Paris, où il aurait fort souhaité le faire passer



avocat; mais il ne se trouva point capable d'étudier en droit.

Il était logé en ce temps chez M. Vattebois du Mets, qui était dans les affaires, et fort ami de son père. Il le faisait travailler dans son bureau, où il paraissait qu'il réussissait assez bien. Son père en fut informé; et comme, par le moyen de M. Perrichon, qui était tout-puissant auprès de M. le maréchal de Villeroy, il avait obtenu la place de trésorier des troupes à Lyon, quoiqu'il eût déjà l'échevinage, il fit mettre cet emploi sous le nom de son fils.

Il revint à Lyon pour l'exercer; et en retirant le papier dont il avait les fonds, à moitié ou aux trois quarts de perte, il fit une prodigieuse fortune.

Cette manœuvre se pratiquait de cette manière : il refusait de l'argent à tous les officiers qui lui en demandaient, disant qu'il n'avait point de fonds, et que quand même il lui en viendrait il faudrait qu'il se remboursât. Le portier, qui voyait sortir des gens outrés de douleur, paraissait entrer dans leur peine, et les envoyait chez les nommés Descombes et Soubrie, marchands de dorures sur le pont, à Lyon, leur disant que ces marchands pourraient leur donner des moyens de trouver de l'argent avec leur papier.

Il employa partie de la fortune qu'il avait faite de cette manière à acheter la terre de Senozán, qui était en décret, et dont il prit le nom, et plusieurs magnifiques maisons à Lyon, entre autres celle de Pyerron à la place Louis-le-Grand.

Après avoir fait toutes ces acquisitions, il revint à Paris; il y entra dans les affaires par la protection de M. Pronde, qui avait commencé sa fortune à Paris, et qui la trouvait assez grosse pour ne se plus intéresser dans la même qualité

de traités qu'il avait faits autrefois. Il ne voulut même plus y paraître sous son nom, voulant se faire président à la Chambre des comptes; mais il avait toujours intérêt dans ce qu'il y avait de meilleur, sous le nom de Rousseau, qui était un de ses prête-nom, et de M. de Senozan, qu'il protégeait fort auprès de M. Desmarets, de qui il était ami particulier.

La fortune de M. de Senozan devenait tous les jours plus considérable. Il vint faire un voyage à Lyon, où il fit proposer à M. de Sève de Flécher, premier président de la Cour des monnaies et lieutenant général du présidial, de lui donner sa fille aînée, M<sup>lle</sup> de Limonais, en mariage.

Il avait oublié la promesse de mariage qu'il avait faite, écrite de son sang, à M<sup>lle</sup> Vattebois, fille de celui qui l'avait instruit le premier dans ce qui regarde la finance, où il avait si bien réussi. Ses grandes richesses lui firent regarder ce parti fort au-dessous de lui. Et un reste d'honneur, qui se trouve dans bien peu de gens aujourd'hui, déterminait M. de Flécher à lui refuser sa fille, après qu'il eut été informé de quelle manière il avait gagné son bien.

Cette mortification ne le fit point revenir à lui-même, et il jeta les yeux sur M<sup>lle</sup> de Virville, qui est d'une des plus grandes maisons du Dauphiné, qui avait en ce temps-là une sœur et un frère, et qui était la cadette de la famille. Il en fit faire les premières propositions par M<sup>lle</sup> Chesne, qui était organiste de l'archevêque de Lyon.

M<sup>me</sup> de Virville la mère est de la maison de Gouvernai. Elle était fort intéressée, et avait perdu dans les billets de monnaie environ deux cent mille livres. Elle ne donna sa fille à M. de Senozan qu'à condition de les lui remplacer, ce qui

fut exécuté avant le contrat, par lequel elle ne lui donna rien, et la maria seulement avec ses droits.

Cette fille était la bien-aimée, quoique la cadette. M<sup>me</sup> de Virville n'avait jamais pu souffrir l'aînée, ne l'avait jamais fait manger ni menée avec elle, et elle n'avait dans la maison d'autre compagnie que les domestiques.

Ce mariage surprit tout le monde. Il vint avec sa femme à Paris, y amena sa belle-mère, son beau-frère et sa belle-sœur, et ils logèrent tous ensemble au petit hôtel de Louvois, qu'il avait acheté.

Son beau-frère mourut six mois après, de la petite vérole; et comme il avait soixante mille livres de rentes en fonds de terre substitués sur sa tête, ses deux sœurs devinrent tout à coup de riches héritières.

L'aînée fut mariée quelques années après à M. le marquis de Verderonne. Cette femme ayant été très mal élevée, et toujours maltraitée par sa mère, était bête au delà de l'imagination. Son mari l'a gardée chez lui tant que sa mère, qui en avait soin, a vécu; mais après sa mort il la ramena chez M<sup>me</sup> de Virville, et a rendu tout ce qu'il avait eu de bien.

Elle n'a point eu d'enfants avec son mari; et comme il y a lieu de croire qu'elle n'en aura jamais, M. de Senozan se trouve avoir épousé une femme qui lui donnera plus de quatre-vingt mille livres de rentes et des alliances avec les plus grands seigneurs de la cour, comme M. le duc de Tallard, qui est cousin germain de sa femme, M. le duc de Villeroy, MM. de la Baume et MM. de Gouvernai.

Il a trois enfants, deux garçons et une fille. La fille a été mariée en 1730 à M. le comte de Luce, fils de M. le prince de Tingry, auquel il a donné un million cent mille livres et cent mille livres pour les meubles.

M. le prince de Tingry a depuis été fait maréchal de France, à la promotion de 1734, et a pris le nom de maréchal de Montmorency, et le comte de Luce a pris celui de prince de Tingry : il est colonel du régiment de Touraine (1739).

Cette fille, qui est fort mal élevée, a commencé par mépriser son mari, et ne voulait point coucher avec lui. Elle était devenue amoureuse de M. le marquis de Mirepoix, que son père lui avait présenté pour être son mari. Les choses se sont raccommodées ensuite.

Elle a mal réussi à la cour ; quand elle vint pour y être présentée, on lui trouva un air trop décidé, pour ne pas dire quelque chose de plus, qui ne convient point aux jeunes personnes.

Depuis ce mariage son frère aîné est mort, et l'autre a couru le même risque ; sa mère est devenue grosse.

---

## LE DUC DE MAZARIN

---

**M.** le duc de Mazarin voulut suivre l'exemple de M. le duc de Châtillon, et, étant aussi podagre que lui, trouver de l'argent d'une femme à qui il donnerait son nom.

M<sup>me</sup> de la Vrillière s'offrit : elle n'avait pu réussir à épouser M. le prince de Rohan, qu'elle ménageait depuis la mort de son mari, parce que le cardinal de Rohan s'y était

opposé fortement, à cause du commerce qu'elle a eu avec le marquis de Nangis, durant vingt à vingt-deux ans.

Il dit à son frère qu'il ne lui convenait pas d'épouser une femme qui avait pareille chose sur son compte, et que s'il voulait se marier, il devait bien plutôt songer à la marquise de Charost, qui était fort riche et n'avait point d'enfants, et que la famille y donnerait volontiers les mains.

On prétend que M<sup>me</sup> de la Vrillière fit faire ensuite des propositions au prince Constantin; mais M. le duc de Mazarin étant devenu veuf, elle s'imagina réussir plus aisément de son côté, y trouvant tout ce qu'elle pouvait désirer. Il lui fallait un mari qui la fit duchesse, parce qu'elle voulait avoir la place de dame d'atour de la reine, qu'avait la comtesse de Mailly, sa mère, et avec qui elle ne demeurât point. Outre cela, il était à croire que celui-ci mourrait bientôt.

Le marché fut conclu à cent mille écus, et la nouvelle de son mariage fut rendue publique.

M. de la Meilleraye, fils de M. le duc de Mazarin, qui n'avait point été consulté, selon les apparences, sur ce mariage, et qui était fort ami de tous les frères de M<sup>me</sup> de la Vrillière, y fit signifier une opposition la veille qu'il devait être fait, en sorte qu'elle se trouva tout d'un coup arrêtée dans ses projets.

Cette aventure fit grand bruit. Elle fut nommée à Paris *La duchesse manquée*, et l'on fit sur elle ce couplet de chanson :

Les femmes ordinairement  
 Prennent mari pour leur devant;  
 Mais Madame de la Vrillière  
 En prend un pour son derrière,  
 Laire la laire lanlaire, laire la laire lanla.

M. le duc de Mazarin, qui voulait avoir de l'argent, pensa que M<sup>me</sup> la marquise de Resnel, fille de M. Leblanc, laquelle était fort riche, pourrait avoir envie de devenir duchesse : il lui fit proposer de l'épouser, ce qu'elle refusa.

Il s'adressa à M<sup>me</sup> Gruyn, veuve du garde du trésor royal, laquelle n'en voulut point, quoique ses enfants l'excitassent à faire ce mariage. Elle leur répondit que par là elle deviendrait duchesse de Mazarin, mais que pour eux ils resteraient toujours des Gruyns.

M<sup>me</sup> de la Vrillière, qui était informée de toutes les manœuvres de M. le duc de Mazarin, parut ne se plus soucier de se marier avec lui; cependant elle faisait toujours agir auprès de lui, et mena les choses au point que les propositions vinrent de sa part, et que même M. de la Meilleraye la pria de faire ce mariage. Il agit très généreusement dans cette occasion, ne demandant rien pour lui; et enfin le marché fut conclu avec le père, moyennant vingt mille écus, dont elle lui paya dix mille écus comptant, et lui fit un billet de pareille somme.

Il dit, auparavant de faire ce mariage, qu'il était bien aise que cette affaire pût se conclure, parce que M. de Nangis avait toujours été de ses amis, et qu'il était bien aise de lui faire plaisir.

Le mariage se fit le 14 juin 1731, à l'Institution, où logeait M. le duc de Mazarin. Il y eut pour témoins M. le marquis de Fimarcon, Pernot, écuyer de M<sup>me</sup> de la Vrillière, et deux autres témoins de la part de M. le duc de Mazarin.

M<sup>me</sup> la duchesse de Mazarin fit des présents à son beau-fils et à sa belle-fille. Elle donna à l'un tout ce qui peut servir à la toilette d'un homme, en vermeil doré, et à l'autre différentes pièces d'étoffes, et dix mille livres à

Leroux, valet de chambre de M. le duc de Mazarin, qui le gouvernait.

Les dix mille livres furent bientôt mangées, et on chercha des ressources sur le billet de pareille somme. M. le duc de Mazarin le fit proposer à plusieurs personnes, et tout le monde refusait un pareil effet; et M<sup>me</sup> de Mazarin, qui était instruite de tout ce qui se passait à ce sujet, et du besoin que M. de Mazarin avait d'argent, a fait retirer ce billet en donnant huit mille francs comptant. M. de Mazarin, qui en a été instruit par la suite, ne le lui a jamais pardonné, et ne l'a pas voulu voir depuis, ni même à sa mort. Elle eut, bientôt après son mariage, la place de dame d'atour de la reine, qui lui fut donnée le 18 août, et outre cela, le plaisir d'être veuve, M. de Mazarin étant mort le 7 septembre 1731.

M<sup>me</sup> de la Vrillière était veuve de M. le marquis de la Vrillière, fils de M. de Châteauneuf, secrétaire d'État. L'idée de son premier mariage fut donnée par une revendeuse à la toilette, nommée M<sup>me</sup> Bonnefonds, qui se mêlait à la cour de bien d'autres affaires que de celles de son négoce.

Cette femme avait ses entrées chez M<sup>me</sup> de Maintenon et chez tous les ministres, et ayant été chez M. de Châteauneuf dans le temps de sa maladie, et y trouvant toute la famille bien affligée, parce qu'elle n'avait nulle espérance que la charge fût donnée à M. de la Vrillière, qui était en ce temps fort jeune; cette femme qui apprit d'où venait leur douleur, leur dit que, s'ils voulaient, elle se faisait fort d'obtenir la charge de secrétaire d'État pour M. de la Vrillière, mais que, pour cela, il fallait le marier à M<sup>lle</sup> de Mailly, qui n'avait en ce temps-là que onze ans et demi.

Cette idée fut suivie. M. de Pontchartrain, en ce temps contrôleur général, agit en conséquence, et l'affaire fut bientôt conclue. C'était la plus jolie personne qu'on pût voir; elle conserve encore, à quarante-six ans qu'elle a, de la beauté et même de la fraîcheur; elle est même encore, en la regardant de loin, la plus jolie femme de la cour. Cette revendeuse à la toilette était une des meilleures amies de M. d'Argenson; elle a laissé plus de quarante mille écus de biens et a bien établi sa famille. Il y a un de ses enfants avocat, un qui est augustin, et une fille qui est mariée à un homme d'affaires.

Voici, au sujet de ce mariage, deux curieuses lettres échangées entre MM. de Mazarin et de Mailly de Nesle :

*Lettre de M. de Mazarin à M. de Nesle.*

Paris, ce 30 mars 1731.

J'ai été charmé, mon cher marquis, d'avoir trouvé sur ma liste que vous aviez bien voulu vous souvenir de moi. J'appréhendais bien que les torts que vous avez cru que j'avais ne m'eussent entièrement brouillé avec vous, dont j'aurais un regret infini, vous aimant et estimant plus que personne du monde. Ma foi, mon cher fils, vous devriez bien me rendre la cousine, et excuser les premiers mouvements que j'ai faits, qui ne venaient que d'une tendresse paternelle, et dont je me repens infiniment. Je vous donne ma parole d'honneur, pour cette fois-ci, que vous n'aurez aucun reproche à me faire. Cela finirait toutes les mauvaises tracasseries, dont je ne saurais me consoler d'avoir



été la cause innocente. Je vous vois faire deux pas en arrière en lisant ma lettre; je ne l'aurais pas hasardée si je n'avais pas confiance aux bontés dont vous m'avez toujours honoré, et l'amitié que je me suis flatté que vous avez pour moi, que je vous prie instamment de vouloir me continuer.

*Signé* : LE DUC DE MAZARIN.

*Réponse de M. de Nesle.*

Vous avez jugé sainement, Monsieur, de l'effet que votre lettre a produit sur moi. J'ai été surpris, autant qu'on peut l'être, et de l'idée et de la proposition que vous me faites, d'être de moitié d'un rêve aussi étrange. J'ai eu pour mon malheur la complaisance d'entrer dans vos vues et de vous prêter mon ministère pour entamer une affaire que vous paraissiez désirer avec ardeur; elle était trop raisonnable pour réussir. L'indécence ridicule qui l'a terminée me corrige à jamais de me mêler des affaires des autres. On peut être dupe une fois, les honnêtes gens le sont sur l'intérêt et les procédés; mais il faut tâcher de n'être point sot. Je me l'avouerais et le paraîtrais aux yeux du public, si j'essayais de renouer un mariage dont la maussade rupture a fait tant d'éclat. Je crois que M<sup>me</sup> de la Vrillière me saurait bien mauvais gré si j'étais assez fou pour lui en faire la proposition. Je n'ai point envie d'altérer l'amitié qui nous lie encore plus que le sang. Les désirs du mariage sont des signes de santé qui me prouvent le retour de la vôtre. Je vous en fais mon compliment très humble, et j'ai l'honneur de vous assurer, Monsieur, de mon respect.

*Signé* : MAILLY DE NESLE.

Le duc de Mazarin mourut subitement à Paris en janvier 1738. Le 3 février suivant, son corps fut voituré à Saint-Roch, sa paroisse, et de là ce « tonneau » fut transféré aux Quatre-Nations, où il fut encavé.

Ce convoi fut magnifique. Il y avait deux cents pauvres avec des torches et leurs pièces d'étoffe; plus de quarante carrosses escortés d'un nombre infini de domestiques, tant à pied qu'à cheval, fermaient cette pompe funèbre.

Il mourut d'une indigestion causée par un hachis excellent.

Le commissaire, qui mit le scellé sur ses effets, dit avoir trouvé dans sa succession plus de vingt-cinq mille bouteilles de vin de Champagne, digne bibliothèque d'un seigneur dont la vie a été autant obscure que crapuleuse, qui passait ses jours à table avec des acteurs et actrices de l'Opéra, et qui n'avait pour tout mérite qu'un nom dont la France se souvient avec douleur.

Ce n'est pas à tort qu'on l'a appelé *Tonneau*, il était d'une amplitude à ne pouvoir se traîner.

Il était la terreur des rouliers d'Orléans, parce qu'un jour, allant à son château de Chilly, il trouva mauvais que des rouliers chargés ne se détournassent pas pour laisser le passage libre à sa chaise; il en descendit et voulut maltraiter un de ces voituriers; mais s'étant trouvés cinq ou six de compagnie, ils se défendirent au grand dommage du duc, qui n'eut pas d'autre parti à prendre que celui de fuir en poste; mais il ne passait plus depuis sur cette route qu'avec des armes à feu, et prêt à s'en servir. Les rouliers, de leur côté, se tenaient sur leurs gardes, et se contentèrent du mal qu'ils lui avaient fait.

Le jour de son enterrement, 3 février 1738, le sieur

Grandmaison, garde du roi, s'avisait d'en faire l'éloge dans les foyers de la Comédie; le jeune Berville, colonel du régiment de Rouergue et fils du lieutenant général des armées, était présent et ivre. « Fi donc! dit-il, il ne voyait que des m..... et des ivrognes. » Grandmaison, connu pour un très brave homme, s'approcha de lui : « J'ai dit, monsieur, qu'il me faisait l'honneur de m'aimer. » L'étourdi Berville fit mille nouvelles insultes à Grandmaison, qui eut la sagesse de n'y pas prendre garde. On leur donna cependant des gardes. Le comte de Saxe accommoda l'affaire; mais le roi envoya par lettre de cachet Berville au château de Cambrai, jusqu'à nouvel ordre.

---

## LES D'ARGENSON

---

**C**ELUI qui fut lieutenant de police, et ensuite garde des sceaux, était fils de Voyer de Paulmy, seigneur d'Argenson, conseiller au parlement de Rouen, puis ambassadeur, et portait le nom de marquis d'Argenson. Il naquit à Venise en 1652. La république, qui voulut être sa marraine, le fit chevalier de Saint-Marc, et lui donna le nom de cet apôtre (il se nommait effectivement Marc-René).

Le cardinal de Richelieu avait attiré le bisaïeul de M. d'Argenson à Paris. Il était grand bailli de Touraine, charge qui avait été longtemps dans leur famille.

Le marquis d'Argenson, qui s'était déterminé pour la robe, était lieutenant général du présidial d'Angoulême, quand M. Pelletier, grand-père du premier président, qui connaissait son mérite, l'engagea à venir à Paris. Il y vint et acheta une charge de maître des requêtes, et peu de temps après il obtint la place de lieutenant de police, qui vint à vaquer par la mort de M. de la Reynie.

Il méritait mieux que cette place, mais on l'y retint comme nécessaire, et peut-être seul capable de la remplir.

Il avait la confiance du roi et celle des jésuites. Le Père Le Tellier le chargea de toutes les expéditions contre les jansénistes, ce qui lui attira la haine de tout ce parti. Après la mort de Louis XIV (car les Noailles, qui avaient tout crédit au commencement de la régence, étaient ses ennemis déclarés), le procureur général de la chambre de justice fit tous ses efforts pour l'y faire citer. Cependant M. le régent ayant été en danger de perdre la vue, et ayant su que pendant sa maladie il avait été tenu des assemblées secrètes entre le chancelier d'Aguesseau, le cardinal et le duc de Noailles, dont le résultat avait été d'ôter la régence à ce prince, pour la donner à M. le duc de Bourbon, les sceaux furent ôtés à M. d'Aguesseau et donnés à M. d'Argenson, dont le duc d'Orléans eut lieu d'être satisfait, tant par l'étendue du génie de ce nouveau garde des sceaux, que par son application au travail.

Il devint aussi le chef des finances, et fit les fonctions du contrôleur général.

La jalousie qu'il avait contre Law, dont la faveur diminuait la sienne, lui fit projeter l'arrêt du 21 mai 1720, qui ruinait le système, son auteur, et en même temps les espérances de tout le royaume; mais ayant été abandonné de

ceux qui y avaient eu part avec lui, il fut disgracié, et M. l'archevêque de Cambrai alla lui demander les sceaux le 7 juin de la même année.

Quoique disgracié avec distinction, puisqu'on lui avait conservé le titre de garde des sceaux et la liberté de venir aux conseils, ce changement ébranla sa fermeté ; il alla enfermer son chagrin dans la maison de la Madeleine de Traisnel, où il ne fit que languir d'une jaunisse dont il fut attaqué quinze jours après sa retraite, et qui, jointe à quelques accidents, l'a mené jusqu'à la mort.

On était si animé contre lui, que ses deux fils furent obligés d'abandonner la suite de son convoi pour éviter la fureur de la populace.

On prétendait que le couvent de la Madeleine de Traisnel était son sérail ; qu'il aimait éperdument la supérieure de cette maison, et que lorsqu'il était lieutenant de police, les plus jolies des filles renfermées dans les maisons de force étaient destinées à ses plaisirs.

M<sup>me</sup> de Villemont, prieure perpétuelle de la Madeleine, avait été aimée de Descoteaux, fameux joueur de flûte, à qui M. d'Argenson, garde des sceaux, avait succédé ; ce qui donna lieu à un couplet de chanson.

Faut-il qu'au flûteur Descoteaux  
Succède un garde des sceaux, etc.

Cette dame de Villemont avait une nièce dans la même maison nommée M<sup>me</sup> de Veni, à qui elle pouvait aisément procurer sa place après sa mort, en la faisant nommer coadjutrice, comme elle y était parvenue elle-même par la bonne volonté d'une de ses tantes qui l'avait précédée ; mais elle n'en voulut rien faire par complai-

sance pour M<sup>me</sup> d'Orléans, abbesse de Chelles, qui s'est retirée depuis dans cette maison. A la mort de M<sup>me</sup> de Villemont, M<sup>me</sup> de Chelles fit donner ce prieuré à M<sup>me</sup> d'Artagnan; mais ayant mieux connu depuis tout le mérite de M<sup>me</sup> de Veni, elle a eu beaucoup de regret de n'avoir pas employé son crédit pour elle.

Madame de Veni est originaire d'une famille de petits marchands de Riom en Auvergne, dont la boutique avait pour enseigne le Saint-Esprit, avec la prière en légende : *Veni Sancte Spiritus*. En changeant leur nom de commerce, ils ont pris pour leur nom le premier mot de cette prière : *Veni*.

La mémoire de ce ministre restera toujours entachée du juste reproche d'avoir introduit parmi nous l'espionnage, de s'en être servi pour faciliter l'usage des lettres de cachet et des emprisonnements vexatoires pour la bulle et les affaires religieuses. D'Argenson mettait en cela toute la dureté, la morgue et la servitude d'un courtisan dévot, libertin et ambitieux. Son talent et sa facilité dans l'expédition des affaires ne le justifient pas de l'abus qu'il en a fait.

La place de lieutenant de police à Paris donne le moyen et inspire le goût de satisfaire toutes les passions qui tiennent à la débauche et au libertinage le plus raffiné. Le marquis d'Argenson sut en profiter; et comme des courtisanes ordinaires, ou même de jeunes filles ou femmes que l'on peut se procurer à volonté quand on est riche et puissant, ne lui paraissaient point assez piquantes, il avait trouvé moyen de se faire du couvent de Traisnel, au faubourg Saint-Antoine, un lieu de délassement où de belles recluses lui offraient des charmes plus flatteurs que celles qui vivent dans un monde profane.

Quand tout ce que les *Mémoires de Richelieu* nous disent de son libertinage dans cette maison serait en quelque chose exagéré, le fait n'en serait pas moins vrai; on sait qu'alors le lieutenant de police faisait servir, comme tous les lieutenants de police présents et à venir, les attributions de sa place à l'amusement de ses loisirs.

Le marquis d'Argenson, l'un de ses fils, n'a pu, malgré les éloges qu'il donne à son père, se dissimuler son inconduite, et avoue que ses mœurs secrètes n'étaient *pas parfaitement pures* : l'expression est modeste, mais elle signifie beaucoup de la part de celui qui l'emploie.

Le garde des sceaux eut deux fils : 1<sup>o</sup> le comte d'Argenson, qui naquit à Paris en 1696; après avoir rempli différens emplois, il fut nommé lieutenant général de police de Paris et chef du conseil du duc d'Orléans, régent.

Les occupations de cette dernière charge l'obligèrent à se démettre de la première; il fut nommé, en 1724, conseiller d'État.

Le chancelier d'Aguesseau travaillait alors à la rédaction des ordonnances et des lois avec plusieurs magistrats distingués, au nombre desquels il admit d'Argenson.

L'administration de la librairie lui fut confiée peu de temps après, et dans cette place il chercha à protéger et honorer les lettres qu'il aimait.

Il passa ensuite au ministère de la guerre et eut la surintendance des postes; il fit plusieurs changements utiles dans l'armée et établit l'École militaire.

Disgracié en 1757, il donna la démission de sa place de secrétaire d'État et de la surintendance des postes. Il se retira à sa terre des Ormes, où il oublia dans le sein de la

philosophie les honneurs et les dignités qu'il avait perdues. Il y mourut en 1764.

Plusieurs gens de lettres l'y visitèrent, il les recevait avec l'honnêteté d'un homme du grand monde; il aimait à parler de littérature avec eux, et il le pouvait d'autant mieux que, sans avoir beaucoup d'érudition, il avait de l'instruction, de la lecture, et connaissait les bons écrivains; il parlait avec facilité et savait beaucoup d'anecdotes.

Duclos reproche au comte d'Argenson plusieurs défauts comme homme public, et blâme plusieurs traits de sa conduite ministérielle. « Comme il était, dit-il, uniquement occupé d'étendre son département (celui de la guerre alors), il voulut, en 1757, armer toute la France sur terre, et par là ruiner le ministre de la marine. Hardi dans ses projets, timide dans les moyens d'y tendre, il voulut faire son fils officier général, et, n'osant le faire passer par-dessus ses anciens, il fit nommer une multitude d'officiers généraux qui surchargèrent et embarrassèrent les armées, dévorèrent les provisions par le luxe et ruinèrent les finances. Sans être avide d'argent pour lui-même, il a obéré l'État par les fortunes immenses qu'il a procurées dans les vivres, les hôpitaux, à mille de ses créatures, indépendamment du brigandage de sa famille. Avec beaucoup d'esprit et le goût qu'il avait inspiré pour lui au roi, il aurait pu se maintenir en place; d'ailleurs dégagé de tout principe moral, le bien et le mal lui furent indifférents; mais, par faiblesse de caractère, il obéit souvent à la passion d'autrui, et s'est perdu. Il a voulu concourir avec la comtesse d'Estrades pour détruire M<sup>me</sup> de Pompadour, à qui la comtesse devait tout, et il s'est perdu par cette



intrigue ourdie par l'ingratitude et la jalousie. Il fut exilé. »

2° L'autre fils du garde des sceaux, aîné du précédent, fut Louis, marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, mort en 1756.

Celui-ci était un homme incapable d'intrigues, honnête, studieux, mais un peu esprit à projets. Ses *Considérations sur le gouvernement*, dont on a parlé avec beaucoup d'éloges, sont un livre sans objet, sans résultat; l'érudition qui en fait la base est incomplète; les choses n'y sont présentées que d'une manière imparfaite, et l'organisation qu'il propose de donner à la France est digne d'un faiseur de projets, et non d'un homme ayant l'expérience des affaires.

On a un autre ouvrage de lui plus estimable, ce sont *les Loisirs d'un ministre*, ou *Essais dans le goût de Montaigne*. Ces Essais ne sont point du tout dans le goût de Montaigne, et il n'y avait point de raison pour que l'auteur leur donnât ce titre. On y trouve des réflexions communes sur la morale et la politique, mais des principes purs et un respect pour la justice qui font beaucoup d'honneur à l'écrivain. Les anecdotes et les caractères dont il a enrichi son récit ajoutent beaucoup au mérite de l'ouvrage; c'en est même la partie la plus intéressante. Comme il avait vu les personnes qui ont joué un rôle pendant la régence et le commencement du règne de Louis XV, il en a fait connaître diverses particularités peu connues; nous en avons fait quelquefois usage pour l'intelligence des pièces que nous rapportons.

Ces mémoires furent composés vers 1737, et imprimés longtemps après : ils sont assez bien écrits et annoncent beaucoup de philosophie dans l'écrivain; en un] mot, peu

de ministres ont été capables d'en faire de semblables, ou en ont laissé d'aussi intéressants.

---

### MONCRIF \*

---

**L**E marquis d'Argenson, frère du comte, et qui a laissé des Mémoires, rapporte que Moncrif vint un jour lui faire part du projet qu'il avait de faire imprimer un livre intitulé : *De la nécessité et des moyens de plaire*. « Mon cher Moncrif, lui dit d'Argenson, rien de si aisé à traiter que le premier point de ton discours. Tout le monde le sent, tout le monde a le désir de plaire ; mais on se trouve bien embarrassé sur les moyens d'y parvenir : il est même assez difficile et assez délicat d'indiquer les véritables ; ils dépendent d'un grand nombre de circonstances qui les font varier, pour ainsi dire, à l'infini. » Là-dessus, continue M. d'Argenson, je suis entré avec lui dans des détails dont j'ai depuis mis une partie par écrit. Après m'avoir bien écouté, « Monsieur, m'a-t-il répondu, je ferai usage des sages réflexions que vous venez de me communiquer ; mais le plan de mon ouvrage n'est pas tout à fait rédigé dans le même esprit que vous me proposez. » Ton ouvrage est donc déjà fait ? lui ai-je répliqué. « Monsieur, on l'imprime. » Effectivement,

\* Moncrif a vécu quatre-vingt-trois ans ; il était né en 1687 et mourut en 1770.

assez peu de temps après, il me l'a apporté tout imprimé, bien relié en grand papier : je l'ai lu, et cette lecture m'a fait souvenir d'un mot d'un homme d'esprit de mes amis. Je me promenais avec lui dans une grande bibliothèque, et nous étions au milieu d'une multitude de livres de philosophie spéculative, de métaphysique et de morale. « Voici, me dit-il, des milliers de volumes, dont le plus grand nombre est à supprimer, et le reste à refondre : celui de Moncrif est d'autant plus dans le dernier cas, qu'il est d'ailleurs très froidement écrit ; aussi est-il ennuyeux, quoique court, et finit par des contes trop forts pour des enfants, et trop froids pour les autres. »

« La mère de Moncrif était veuve d'un procureur nommé Paradis ; c'était une femme d'esprit, qui sut en tirer parti pour se soutenir, et élever deux fils que lui avait laissés son mari ; par la protection de mon frère (c'est toujours le marquis d'Argenson qui parle), l'un est devenu officier subalterne, et enfin commandant d'une petite place ; l'aîné obtint les principales affections de sa mère, qui, pour l'introduire dans le monde, fit les derniers efforts afin de le bien vêtir ; elle l'envoyait aux spectacles, dans les places destinées aux plus honnêtes gens, et où il pouvait faire d'utiles connaissances. Moncrif, suivant les conseils de sa mère, fit entre autres celle de mon frère et la mienne. Il s'en est bien trouvé ; nos parents étaient en place : mon frère en fit son complaisant et son secrétaire, sur le pied même le plus honnête ; quelques années après, il s'attacha à M. le comte de Clermont, prince du sang, et eut le titre de secrétaire de ses commandements ; il avait même la feuille des bénéfiques dépendants de ce prince abbé ; mais il ne proposait aucun sujet que de l'aveu de certaines demoiselles de l'Opéra : il

se brouilla dans cette petite cour; mais mon frère l'en a bien dédommagé, puisqu'il l'a fait lecteur de la reine, et secrétaire général des postes. On prétend qu'il avait appris à faire des armes, et était même parvenu à se faire recevoir maître d'escrime; ce qui le fit croire, c'est que Moncrif étant déjà lecteur de la reine, et par conséquent à la cour, il fut question de son âge: on voulut prouver qu'il était plus vieux qu'il ne paraissait l'être, et on alléguait sa réception dans le corps des maîtres en fait d'armes. M. de Maurepas voulut s'en assurer, et ayant eu l'occasion de lire la liste des membres de cette communauté, qui demandaient le renouvellement de leur privilège, il trouva en effet le nom de Paradis à la tête. Il demanda au syndic ce qu'était devenu ce maître: la réponse fut que depuis longtemps il avait disparu, et avait sans doute renoncé au métier. Le ministre, qui aime assez les petites malices, conta cette anecdote au roi. D'après cela, Moncrif devait avoir quatre-vingts ans. Le roi Louis XV en ayant beaucoup ri, trouva un jour Moncrif chez la reine, et lui dit: « Savez-vous, Moncrif, qu'il y a des gens qui vous donnent quatre-vingts ans?—Oui, sire, répondit-il, mais je ne les prends pas. » Pour moi, je ne crois pas que Moncrif ait été maître en fait d'armes; ç'aurait plutôt été son frère, à qui sa mère n'avait pas trouvé d'autres talents pour se produire dans la société que celui-là, qui n'est pas fort social.

« Je reviens à M<sup>me</sup> Paradis: avec de l'esprit, de la lecture, un style agréable et du manège, elle se procura un assez joli revenu. Sur la fin du règne de Louis XIV, on mettait dans les intrigues plus de prétention à l'esprit qu'on ne fait de nos jours; on écrivait des billets galants qui exigeaient des réponses du même genre, et l'on jugeait de l'ardeur du

cavalier par l'énergie des lettres qu'il faisait remettre secrètement; de même l'amant calculait ses espérances d'après le ton de la réponse : les brouilleries et les raccommodements se conduisaient de la même manière. M<sup>me</sup> Paradis se consacra au genre épistolaire; connue de plusieurs dames de cour de Louis XIV, elle leur prêtait sa plume pour faire d'agréables avances ou de tendres réponses, et ce ne fut pas en pure perte pour sa fortune et l'avancement de ses fils. Il semble que Moncrif ait hérité du talent de sa mère. Mon frère ayant fait un voyage en Touraine, fit une connaissance particulière et intime avec une demoiselle de cette province. De retour à Paris, il en reçut des lettres galantes, auxquelles, par honnêteté, il devait des réponses. Il chargea Moncrif de les faire, et celui-ci s'en acquitta en digne fils de M<sup>me</sup> Paradis, et lui épargna même la peine de les copier; mais ce qu'il y a eu de plus plaisant à la suite de cette correspondance, c'est que mon frère étant devenu ministre, et cette demoiselle ayant passé de l'état de fille à celui de femme, elle eut occasion d'écrire pour quelque affaire à son ancien amant, et fut bien étonnée de ne trouver dans les réponses de mon frère ni l'ancien style de ses lettres, qu'elle avait conservées, ni même son écriture : elle put apprendre ainsi que les ministres et ceux qui sont destinés à le devenir ne font pas toujours par eux-mêmes ce qui leur fait le plus d'honneur. »



## LE CARDINAL DE BISSY

~~~~~

**H**ENRI Pons de Thiard de Bissy ne fut presque redé-  
vable qu'à son esprit brouillon de la pourpre dont il  
fut honoré. Son père, qui avait longtemps porté les armes  
avec honneur sous le règne de Louis XIV, reçut en récom-  
pense de ses services l'évêché de Toul pour ce fils, qui se  
comporta dans les commencements assez bien, comme  
c'est l'ordinaire; mais ce prélat, d'un esprit agissant, fut  
bientôt las du repos. Il se brouilla avec le duc de Lorraine;  
il se fit un mérite de sa querelle; il intéressa toutes les  
puissances à sa brouillerie. Louis XIV, pour le tenir dans  
le respect, l'approcha de sa personne, et lui donna l'évêché  
de Meaux. Le Père Le Tellier, confesseur du roi, qui con-  
naissait l'esprit intrigant de ce petit prélat, se douta bien  
qu'il ferait tout son possible pour gagner les bonnes grâces  
du roi, qui l'avait d'abord reçu assez froidement. Il résolut  
donc de le convertir et de lui faire abjurer le jansénisme,  
dont il faisait profession ouverte. L'appât était séduisant,  
puisqu'il s'agissait des bonnes grâces du prince. Le confes-  
seur lui proposa d'accepter les dogmes de Molina et de la  
Société, s'il voulait faire fortune à la cour.

« Ne croyez pas, lui dit-il, que nous puissions faire changer  
de sentiments à notre roi. C'est un prince éclairé, qui ne  
fait rien qu'avec de bonnes et solides raisons. Il ne se déter-

mine pas facilement ; mais quand il a fait un choix, rien ne peut le faire changer de sentiment. Il a sucé les maximes de Molina avec le lait ; il en connaît toutes les douceurs, et je vous jure, foi de confesseur, que son gouverneur (j'entends ce grand cardinal Mazarin), qui gouvernait le royaume pendant sa minorité, était un des plus beaux ornements de notre secte ; c'est tout vous dire qu'il était revêtu de la pourpre romaine. Il inspira ses sentiments à son élève, qui profita si bien de ses instructions, qu'il serait aussi facile de compter les étoiles qui sont au firmament, les grains de sable que la mer jette sur ses bords, l'herbe dont la terre se couvre au printemps, ou les feuilles qui ornent les arbres, que de dire combien de fois notre invincible monarque a mis en pratique les préceptes de notre secte. Croyez-moi, vous serez fort mal venu de prêcher la réforme à la cour ; c'est assez que le prince soit d'une opinion pour que tout le monde la suive. *Regis ad exemplum totus componitur orbis.* Il n'y a pas même jusqu'aux dames qui ne se trouvent bien de notre morale. On peut, dans nos sentiments, faire tout ce que l'on veut, pourvu qu'on ne scandalise personne, ou qu'on ne prétende pas offenser Dieu. Quoi de plus commode ? Prélat, voici la voie que vous devez suivre ; point de fortune autrement : si mon amitié vous accommode, elle est à ce prix. »

Sa Grandeur fit un si bon usage de ces pieux documents, que le lendemain, à son réveil, il se trouva métamorphosé en moliniste du premier rang, et jamais la secte n'eut de plus zélé, de plus turbulent, ni de plus passionné défenseur. On lui fournit les moyens de vivre à son aise comme tout bon moliniste doit faire ; on le revêtit de la pourpre, et bien des gens eussent souhaité qu'on lui eût donné un licou.

Louis XIV cessa de vivre, et le prélat de Meaux cessa de recevoir des faveurs du prince régent ; mais il n'en fut pas plus tranquille pour cela. Le duc d'Orléans avait un souverain mépris pour lui ; cependant, quelque chose qu'il pût faire il ne put jamais le réduire à vivre en repos. Il brouilla toujours, et toujours il remua. On croyait même que ses cendres, après sa mort, ne pourraient jamais demeurer en place.

Tout le monde connaît ce prélat. La religion a toujours servi de prétexte à ses démarches. Inquiet, ardent, importun, il ne peut ni demeurer en paix, ni y laisser les autres. Feu M. de Bissy son père le connaissait bien, lorsqu'il prédit qu'il sacrifierait tout à son élévation. En Lorraine, il se brouilla avec le prince ; en France, il a mis le feu dans tous les corps et le désordre dans l'Église. Janséniste à Toul, moliniste à Meaux, ultramontain à Rome, c'est un de ces hommes qui sont tout ce qu'il faut qu'ils soient pour faire fortune. Jaloux de passer pour théologien, il a l'heureux talent de faire des livres qu'on ne lit point, et qu'on n'entendrait point si on se donnait la peine de les lire. Son inquiétude lui tient lieu de toutes les vertus, et c'est par là que sans Inquisition il a réussi à se constituer lui-même grand inquisiteur en France. Il n'y a point d'affaires ecclésiastiques qu'il n'attire à sa connaissance, point d'intrigue dans laquelle il n'entre, point de ressorts qu'il ne remue pour chagriner un homme de bien qui ne se livre pas à ses caprices, ou pour protéger un fripon qui, pour se mettre à l'abri des lois, se déclare prosélyte de la Constitution. Sans mérite, il s'est frayé un chemin aux grandeurs et aux plus grands honneurs ; sans capacités, c'est lui qui décide en France de la doctrine ; sans talent, il trouve le moyen de se rendre nécessaire. Il obtient



plus par son importunité que d'autres n'obtiendraient par leur crédit. Ce n'est point un homme dérangé, peut-être même n'est-il pas méchant par caractère. Assez d'ambition, beaucoup de travers, un entêtement invincible, c'est ce qu'on connaît de ce prélat qu'on n'estime point, qu'on méprise même, et pourtant qu'on emploie.

La Constitution perdit au mois de juillet 1737 son arc-boutant, son champion et son chevalier, et les jésuites leur crieur, en la personne de Henri Pons de Thiard de Bissy, évêque de Meaux, abbé de Saint-Germain-des-Prés, cardinal, qui mourut le 26 de ce mois, à huit heures du matin, dans son palais abbatial, où il fut exposé jusqu'au lendemain au soir, sur son lit de parade, dans ses habits de cardinal, perruque bien peignée, un peu de vermillon sur les joues. On lui trouvait l'air d'un petit chérubin, et tous les connaisseurs conviennent qu'on ne l'avait jamais vu si joli garçon; qu'il fallait qu'il mourût pour qu'on jugeât de sa beauté: tant est vrai l'apophtegme du sage Solon, qui dit qu'on ne doit décider d'un homme qu'après sa mort. Ce gentil prélat fut transporté, la nuit du 28 au 29, à l'évêché de Meaux, pour y être inhumé. Son abbaye, valant cinquante mille écus de rentes, a passé à M. le comte de Clermont.

#### ÉPITAPHE DU CARDINAL DE BISSY

*Qui noluit pacem, requiescat in pace.*

**P**ASSANT, arrête et vois ici  
 Le grand cardinal de Bissy.  
 La paix de Dieu lui soit donnée  
 Quoiqu'il l'ait sans cesse troublée.



## CHAUVELIN

M. Chauvelin, garde des sceaux, était d'une famille distinguée dans la robe ; il occupa pendant quelque temps une place de président à mortier au parlement de Paris. D'Armenonville, garde des sceaux, et son fils, le comte de Morville, ministre des affaires étrangères, ayant été disgraciés en 1727, il les remplaça l'un et l'autre. Il avait du mérite, quelque intégrité ; il était laborieux, expéditif, d'un abord facile et d'une conversation séduisante. Le cardinal de Fleury lui donna sa confiance.

Las d'obéir au cardinal, qu'il croyait surpasser en lumières, il se ligua avec un parti dans lequel le duc de Bourbon et la duchesse sa mère jouaient un principal rôle, et forma le projet de supplanter le cardinal. Sa disgrâce suivit bientôt ce projet ambitieux, que l'on baptisa du nom de *Conspiration des Marmouzets*. On l'accusa d'avoir, dans le traité de Vienne, sacrifié les alliés de la France aux intérêts de l'Empereur, et d'avoir reçu de l'argent pour cela. Il fut mis en prison en 1737, comme un criminel d'État, et ensuite exilé à Bourges, où il se fit aimer par sa popularité. Il mourut le 1<sup>er</sup> avril 1762, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Il aimait les beaux-arts, les savants et les gens de lettres ;

il leur a rendu des services; il les accueillait avec une distinction affectueuse, et se plaisait à la lecture de nos bons écrivains.

---

MADAME LA DUCHESSE DE HOSTUNG

---

**M**ADAME la duchesse de Hostung, fille de M. le marquis de Prie, femme extrêmement aimable pour son caractère, et d'une santé fort délicate, fut maltraitée de coups de pied dans le ventre par son mari, à l'occasion d'une lettre anonyme qu'il reçut, où on l'instruisait de l'inclination de la dame pour le chevalier de Créquy, menin de M. le Dauphin. M<sup>me</sup> la princesse de Montauban fut soupçonnée de cette lettre. Ces violences causèrent à la duchesse de Hostung la maladie dont elle mourut au mois d'août 1738. Quelques jours avant sa mort, elle dit à son mari que c'était de ses coups qu'elle perdait la vie, mais que sa religion lui ordonnait de lui pardonner sa mort; et comme l'enfant, fils unique, qu'ils avaient était mort quelques jours auparavant, elle lui fit présent d'un diamant de prix, qu'elle l'obligea de prendre sur-le-champ, ajoutant qu'il ne serait plus temps le lendemain; et depuis ce moment jusqu'à celui de sa mort, elle ne voulut rien prendre que des mains de son mari.

Cet événement touchant en rappelle un autre qui fit beaucoup de bruit dans le temps : c'est le suicide de l'abbé de Châteauneuf, arrivé en 1736.

Cet abbé, qui était aumônier de M<sup>me</sup> la duchesse d'Estrées-Vaubrun, ennuyé de ne pouvoir parvenir à quelque bénéfice considérable, se dégoûta si fort de la vie, que le 22 septembre de cette année, après avoir dit sa messe à l'ordinaire dans l'hôtel, il monta dans sa chambre, et se coupa bravement la gorge avec un rasoir. On ne s'aperçut pas dans l'instant du désastre ; mais ne descendant point à l'heure de dîner, on fut à sa chambre, où on le trouva baigné dans son sang. Le commissaire fut appelé, et le cadavre transporté à la Morgue sur-le-champ ; il y fut exposé jusqu'au lundi du grand matin, qu'il y a été enlevé pour être enterré dans le cimetière des Innocents. Ce prêtre jouissait d'environ dix-sept cents livres de rentes, y compris cinq cents livres que la duchesse d'Estrées lui donnait. N'était-ce pas un bien raisonnable pour un aumônier à gages ?

Il avait donné la veille des marques d'égarement d'esprit. Il était venu trouver, à neuf heures du soir, la duchesse d'Estrées, lui avait dit qu'il était très mécontent de la façon dont elle avait entendu la messe, et qu'il voulait lui parler en particulier. La duchesse, qui eut peur, n'étant qu'avec ses femmes, sonna et fit le guet ; il s'en aperçut. Il reparut le lendemain pour enlever quelques meubles, car il avait demandé son congé depuis quelque temps, et pendant que le tapissier secouait des meubles dans la cour, il ferma sa porte au verrou, s'assit dans son fauteuil avec un rasoir dans chacune de ses mains, et un guéridon à côté de lui, et dans cette posture se coupa la gorge : on le vit ainsi quand on entra dans la chambre. La duchesse d'Estrées pria M. Hé-

rault de passer chez elle, qui mena un commissaire avec lui ; elle avait peur de l'éclat ; mais le magistrat la rassura, en lui disant que cette formalité était nécessaire pour mettre à couvert les domestiques, qu'on aurait pu soupçonner. Tout ce qu'elle put obtenir fut qu'il ne serait pas fait justice du défunt pour s'être tué lui-même.

---

## MADAME LA MARQUISE DE FEUQUIÈRES

---

**M**ADAME de Feuquières, veuve du maréchal de camp, et fille du célèbre Mignard, premier peintre du roi, mourut à Paris le 3 février 1742. Elle est inhumée dans l'église des Jacobins de la rue Saint-Honoré, dans un magnifique tombeau qu'elle a fait faire, auquel elle allait souvent travailler sur la fin de ses jours, et dans lequel elle est enterrée à côté de son père.

L'hôtel de Feuquières revient à M. de Saint-Amarand, gouverneur général des finances d'Orléans, qui l'avait acheté et en jouir après la mort de cette dame.

M<sup>me</sup> de Feuquières avait été belle et galante. Un jour qu'elle se vit fort pressée par le marquis d'Effiat, elle lui donna un rendez-vous vis-à-vis le café de la Lefèvre, à condition qu'il lui apporterait deux mille écus. Elle s'y rendit la première, et s'amusa, en attendant, à prendre du

chocolat, et aussitôt qu'il fut arrivé, elle lui demanda s'il apportait la somme convenue. Le marquis d'Effiat, tout avare qu'il était, lui dit que oui. « Eh bien, donnez-les-moi, » lui dit la dame. Aussitôt qu'elle les eut pris, elle les jeta par terre. Comme elle avait fait aposter beaucoup de pauvres, cet argent ne resta pas longtemps sans trouver maître, et elle décampa pendant que le marquis était occupé à en ramasser ce qu'il pouvait. L'histoire dit cependant qu'elle lui accorda une nuit pour le consoler.

Son père n'avait pas eu d'autre modèle pour dessiner sa belle Vénus et son Andromède sur le rocher, que le corps charmant de sa fille. Aussi ce bon père, très reconnaissant de sa complaisance, la fit sa légataire universelle, réduisant ses fils à leur légitime. Cinquante mille écus dont elle se trouva maîtresse, joints à sa beauté, lui firent épouser M. de Feuquières.

On a vu pendant deux années à la foire Saint-Germain un sieur Mignard, neveu de ladite dame, qui, peu partagé des biens de la fortune, ne trouva de ressource que dans son agilité : il excellait aux tours de souplesse. La première foire qu'il travailla, tous frais faits, il remporta vingt mille écus de bon. Cette fortune lui donna du goût; il revint la foire suivante, mais sans succès; d'autres nouveautés attiraient les curieux. Lui, sagement s'est retiré, et ne s'est plus exposé aux caprices du public. Il a acheté une terre en Champagne, où il vit heureusement avec sa famille.

Ce trait sur le neveu du célèbre Mignard n'est pas le seul exemple que l'on ait de la disproportion qui se trouve entre les grands hommes et leur famille; il n'y a pas

d'exemple d'un père qui ait eu un fils d'une célébrité égale à la sienne, lorsqu'elle a été fondée sur un grand talent.

---

LA MARQUISE DU CHATELET

---

MADAME du Châtelet, si célèbre par ses liaisons avec Voltaire et par ses prétendus ouvrages, se nommait Gabrielle-Émilie de Breteuil, marquise du Châtelet; elle était fille du baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, et naquit en 1706.

Son mari, le marquis du Châtelet, était fils du comte de Laumont, lieutenant général des armées du roi.

Elle avait été assez bien dans sa jeunesse; mais l'âge, l'étude et les plaisirs lui ôtèrent le peu de grâces qu'elle avait reçues de la nature; son mariage avec le marquis du Châtelet-Laumont ne l'empêcha pas de se livrer à l'étude des sciences et surtout des mathématiques.

Aidée de quelques savants qui la fréquentaient, elle fit paraître plusieurs ouvrages qui en traitaient, notamment ses *Institutions de Physique*, où elle explique les principes de Leibnitz. Elle dédia ce livre à son fils, qui était son élève et qui ne fut jamais mathématicien. Elle traduisit ensuite les *Principes de Newton*, qu'elle préféra à ceux de Leibnitz, après avoir adopté les premiers; inconstance de femme qui n'était pas la seule du goût de M<sup>me</sup> du Châtelet.

Elle mourut à l'âge de quarante-trois ans, d'une suite de couches, le 10 septembre 1749, au palais de Lunéville.

Cette femme était savante par manie ; cela ne l'empêchait pas de se livrer aux plaisirs et aux amusements. En sortant de table ou du lit, il lui paraissait piquant d'aller causer de philosophie ou d'histoire naturelle ; comme elle accueillait bien les hommes de lettres et les personnes instruites, il lui était facile de se contenter à cet égard et de raisonner de toutes sortes de choses.

Ses liaisons avec Voltaire l'ont rendue célèbre plus que tout son savoir ; mais l'on ne savait quelle couleur donner à leur commerce. Voici comme l'auteur de la *Vie de Voltaire* en parle : « Ils furent inséparables pendant près de vingt ans. Cette liaison eut pour Voltaire de grandes douceurs, mais on ignore ce qu'elle coûta à sa tranquillité. Ils se querellaient souvent ; mais ils se supportaient, parce que l'habitude de vivre ensemble les rendait nécessaires l'un à l'autre. Émilie lui pardonnait ses bruyantes humeurs ; lui, de son côté se montrait indulgent pour ses caprices et ses infidélités ; quoique cette femme aimât les sciences et l'étude, ses deux passions dominantes étaient le jeu et l'amour. »

La première lui coûta beaucoup d'argent, et la seconde troubla le repos de Voltaire en excitant sa jalousie.

Elle parlait bien et avec feu ; mais elle ne rendait pas, comme tant d'autres femmes, sa conversation piquante en relevant les ridicules de ses rivales en esprit et en beauté. Quand on lui disait que quelqu'un ne lui avait pas rendu justice, elle répondait qu'elle voulait l'ignorer.

La marquise du Châtelet, au désespoir de ce que le marquis de Guebriant, qu'elle aimait, l'avait quittée, lui écrivit une lettre par laquelle elle lui disait un éternel adieu, et



qu'elle allait mourir, puisqu'il ne vivait plus pour elle. Comme il connaissait les emportements de la dame, il courut chez elle. Le suisse, suivant l'ordre qui lui en avait été donné, voulut lui refuser la porte. Le marquis entra de force, vola à l'appartement de la dame, qu'il trouva couchée et déjà endormie d'une forte dose d'opium qu'elle avait prise. Il la fit secourir si promptement qu'il lui sauva la vie. Elle vit sa sottise, et, ne pouvant regagner le cœur de son amant, malgré cette forte preuve d'amour, elle se consola de sa perte avec plusieurs autres. Le baron de Breteuil, son père, en premier lieu premier commis du bureau de la maison du roi, sous M. de Seignelay qui le menait avec lui dans toutes ses parties de plaisir, acheta par la suite la charge d'introducteur des ambassadeurs.

~~~~~

## LE CARDINAL COSCIA

~~~~~

**C**OMME tous ceux qui lui ressemblent, le cardinal Coscia passait une partie de son temps et employait son revenu en intrigues de femmes et en libertinage. Il s'en vantait lui-même; mais une chose dont il ne fit pas parade, fut la mystification que nous allons rapporter.

Ce prêtre, entrant un jour dans l'église, aperçut une fort jolie personne qui sortait; il la fit suivre par un de ses

valets, avec ordre de lui porter deux mille écus, et de la prévenir que Son Éminence la viendrait voir dans deux heures. L'estafier fit son ambassade avec succès; le cardinal y alla à l'heure dite; mais au lieu de la jeune fille, il n'y trouva que sa mère, qui lui dit, les larmes aux yeux, que sa fille venait d'entrer dans un cloître; qu'il y avait longtemps qu'elle voulait être religieuse; que jusqu'alors elle n'avait pas été assez riche pour y être reçue; mais que Dieu, par le canal de quelque bonne âme, venait de lui faire tenir de quoi suivre sa vocation, dont elle n'avait pas voulu différer d'un moment l'accomplissement. La mère ajouta au cardinal qu'elle voyait bien que c'était de lui que ce secours venait, et qu'elle et sa fille prieraient Dieu pour sa santé et sa prospérité. Mais comme ce n'était point des prières que le cardinal attendait, il eut tout lieu d'être mortifié de cette ruse, et il dit en sortant : « Voilà la première qui m'ait échappé. »

Ce cardinal Coscia était au reste un mauvais sujet. Sorti de parents obscurs, il ne montra jamais d'autres talents que le mensonge et la fourberie, en quoi il excellait. Il s'était attaché, étant prêtre, au cardinal Ursini, archevêque de Bénévent, qui fut élu pape en 1730 : celui-ci récompensa l'abbé Coscia du chapeau de cardinal, et le fit en quelque sorte son premier ministre; mais ses concussions et sa vie scandaleuse le rendirent odieux. Après la mort de son protecteur, il y eut une sentence contre lui en 1733, par laquelle ce digne cardinal fut condamné à dix ans de prison au château Saint-Ange, et privé de voix active et passive, s'il y avait lieu à l'élection d'un pape, c'est-à-dire, à ne pouvoir ni être élu, ni donner son suffrage.

Il mourut comme il avait vécu, en 1751.

PALISSEAU

---

**L**E sieur Palisseau, fils d'un fameux architecte de S. A. R. le duc d'Orléans, était très riche, et du caractère que Molière attribue au héros de sa pièce intitulée *le Bourgeois gentilhomme*.

Il fut d'abord en butte à des jeunes gens de Nancy, où il faisait sa demeure ordinaire, qui, pour se réjouir à ses dépens, lui persuadèrent sans peine que, sous le nom et l'équipage d'un grand seigneur, avec la dépense qu'il ferait en quelque lieu éloigné de Nancy, il se ferait considérer, et connaître sa qualité. Le dessein lui ayant plu, il se transporta avec un grand cortège dans la ville de Toul, en l'année 1719 ou 1720, et, moyennant la grande chair et les autres plaisirs qu'il procurait aux auteurs d'un si beau dessein, on lui donna avec profusion le titre de *Monseigneur*, et même celui d'*Excellence*. Mais par malheur, ayant été reconnu par quelqu'un qui n'était pas du complot, il fallut déloger sans trompette, de peur d'être exposé aux insultes de ceux qui, trompés par les faux dehors du prétendu grand seigneur, lui avaient fait des honnêtetés qu'il ne méritait pas.

Le peu de réussite de cette première entreprise ne dégoûta pas le sieur Palisseau. Il crut avoir trouvé une occasion favorable de se procurer les honneurs qu'il ambitionnait, et cela sans sortir de chez lui et dans sa propre

patrie. Son Altesse Royale avait créé une chambre des requêtes du palais dans la cour souveraine de Nancy, à la tête de laquelle il y avait une charge de président. Cet emploi lui donna dans la vue, puisqu'il le mettait au-dessus du commun, et que du moins il aurait droit d'exiger de quelqu'un la qualité de *Monseigneur* qu'on ne pourrait pas lui refuser. L'achat de cette charge ne lui était pas difficile, il avait de l'argent plus qu'il n'en fallait pour cela ; mais il s'agissait de s'y faire recevoir : la cour souveraine de Lorraine et Barrois, qui ne voulait pas d'un pareil membre, s'y opposait, et alléguait sa folie notoire à toute la ville. Cela ne rebuta pas le sieur Palisseau ; il sut mettre des courtisans de la première considération dans ses intérêts, qui importunèrent si fort Son Altesse Royale, qu'elle ordonna que le sieur Palisseau serait reçu dans la charge du président aux requêtes du palais, mais à condition qu'il ne l'exercerait de sa vie. Ce qui ne laissa pas que de contenter la vanité de celui qui croyait tout gagner en occupant un poste honorable, et qui lui donnait lieu de s'attribuer des titres dans lesquels il mettait toute sa gloire.

---

## LE PÈRE ÉLISÉE

---

Ce religieux carme avait l'habitude d'aller chez une fille publique nommée la Brillant, qui demeurait rue des Fossés-Monsieur-le-Prince. Il y avait une demi-heure

que cette courtisane avait reçu un autre ecclésiastique, lorsqu'elle entendit frapper à sa porte. « Est-ce vous, Père Élisée ? dit-elle à voix basse. — Oui ; » et aussitôt on lui ouvre et il entre. L'abbé qui était couché entr'ouvre les rideaux du lit.

Au moyen des bougies qui étaient sur la table de nuit, il aperçut un carme-déchaux qui venait réciter ses matines entre deux draps. Cet événement inattendu surprit le bon ecclésiastique, qui voulut d'abord se retirer ; mais l'actrice lui ayant montré la largeur du lit, lui fit entendre qu'il y avait place pour trois. Pendant ces petits propos, le moine, se dépouillant de sa souquenille du Mont-Carmel, se préparait à profiter de l'offre ; mais quel fut son étonnement, lorsque, posant son manteau sur un canapé, il aperçut un petit collet et une soutane. « Eh ! dis-moi, ma reine, s'écria le vénérable Père Élisée, combien t'en faut-il aujourd'hui ? — Oh ! ne t'effraie pas, gros coquin, reprit le Brillant, monsieur est un prêtre habitué de Saint-Sulpice, que des affaires de famille ont conduit ici ; et comme il s'est trouvé mal, et que je n'ai qu'un lit honnête à lui offrir, il a bien fallu qu'il se couchât à côté de moi ; mais l'ordre de nos arrangements ne sera point interrompu, et viens sur-le-champ prendre ta place ordinaire. — Mais si j'allais me tromper ? répondit le carme. — Oh ! cela n'arrivera pas, répliqua l'actrice ; et la décence, dont je ne me départirai jamais, veut que je sois une barrière entre l'abbé et vous. » Celui-ci, se cachant sous le drap, n'osait articuler un mot ; tandis que le Père Élisée, plein d'audace et de luxure, s'occupait avec fermeté à faire oublier tout l'univers à l'actrice. Le carme passa des plaisirs à une conversation secrète, dont le résultat ne servit qu'à redoubler la honte du pauvre abbé. Le Père Élisée se leva sous prétexte de laisser le champ libre au

premier venu, et, mettant sur le canapé tout son affublement monastique, il prit la soutane, le collet et le grand manteau du vénérable abbé, s'éclipsa dans cet attirail, et revint à son couvent : sa qualité de prieur lui donnait la liberté d'entrer et de sortir à toute heure. Le frère portier, surpris de la métamorphose, en demanda le motif à Sa Révérence; et comme le Père Élisée honorait cet agent de ses bontés, il lui raconta son histoire. Le portier jugeant que l'abbé ne pouvait sortir qu'en prenant l'habit de carme, le Père Élisée, qui ne demandait pas mieux que de se venger d'un rival assez téméraire pour lutter contre un membre d'un ordre religieux, dont le nom, devenu proverbe à Cythère, assure le talent, saisit avec joie le conseil du frère, et, reprenant aussitôt sa casaque uniforme, il alla, avec un compagnon, se mettre en embuscade dans la rue des Fossés-Monsieur-le Prince, où la Brillant demeurait alors. L'abbé sortit avec l'habit de carme, ainsi qu'on l'avait prévu; à peine eut-il fait quatre pas, que l'aspect de deux hommes habillés comme lui le fit retourner en arrière : les deux religieux le suivirent jusqu'au Luxembourg où il allait se jeter, lorsqu'une escouade du guet à pied, à laquelle ils le livrèrent, l'arrêta et le conduisit chez le commissaire du quartier, où il fut joint par ses dénonciateurs.

Le faux carme, interpellé par le Père Élisée de dire où il avait pris l'habit qu'il portait, avoua sans déguisement la vérité du fait. Le commissaire, qui, par hasard, était honnête homme, ne voulut point accabler ce malheureux abbé, et, faisant observer de près les délateurs, il envoya un exempt à la Brillant, pour la prier de se rendre chez lui.

Et appelant ensuite le sergent du guet, il lui ordonna d'empaqueter le Père prieur dans un fiacre, et d'aller le

déposer au Châtelet. Le carme chercha vainement à s'excuser sur sa qualité : le commissaire inexorable ne voulut rien entendre ; mais, plus indulgent pour l'abbé qui avait confessé ses erreurs de bonne foi, il se contenta de le réprimander vivement et de le renvoyer chez lui, après avoir eu la précaution de lui faire quitter sa mascarade.

La détention du Père Élisée mit tout le Mont-Carmel en mouvement : les carmes, intéressés qu'on pardonnât à leur prieur, firent trotter toutes leurs pénitentes. Paris demandait justice contre les religieux ; mais le Père Élisée, qui confessait depuis longtemps la nièce de l'apothicaire du lieutenant de police, intéressa cette puissante protection ; et les sollicitations pressantes de cette femme en crédit firent sortir le Père prieur du Châtelet, et lui rendirent sa place avec la liberté.

Cette aventure fit l'anecdote du jour ; la Brillant avait des ennemis, et la moitié de Paris, voulant justifier le disciple d'Élisée, imputa à l'actrice le scandale occasionné par cette scène.

Le Père Élisée était sujet à de pareils événements ; il existe un procès-verbal de la police, dont il résulte qu'il fut surpris une nuit avec de petits savoyards dans un cabaret à bière, d'où on le renvoya dans un couvent. Il avait été également trouvé la veille chez une fille publique, vêtue comme Ève dans le paradis terrestre.

Il se nommait Copel, de son nom de famille, et était né en 1726, d'un avocat au parlement de Besançon. Après avoir fait des études brillantes au collège des jésuites de cette ville, ces religieux désirèrent le garder, mais une retraite que fit le jeune Copel aux Carmes déranger leur projet ; il entra dans l'ordre du Mont-Carmel, le 25 mars

1745, et commença sa carrière évangélique en 1756.

Son caractère égal, ses manières aimables, ses grands talents et sa modestie naturelle le firent aimer dans son cloître comme dans la société; il connaissait bien le monde; il peignait éloquemment les travers et les vices dans ses éloquentes discours. Il a joui de la plus grande célébrité, soit à la ville, soit à la cour. Il mourut le 11 janvier 1783, à Pontarlier, en allant en Suisse prendre les eaux de Brevint, que les médecins lui avaient ordonnées. Ses sermons ont un grand mérite, et semblent avoir plus gagné à la lecture qu'en les entendant, parce que le Père Élisée avait un débit très monotone.

Il est remarquable que ce religieux, dont les mœurs étaient très libertines, se laissa souvent aller dans ses sermons à des déclamations très fortes contre la volupté et les voluptueux.

« Où trouve-t-on, dit-il, les excès monstrueux de la débauche, les adultères, les divorces scandaleux, si ce n'est dans les palais élevés par l'opulence\*? Percez les murs de ce séjour de la volupté; considérez cette femme mondaine entraînée dans les voies du siècle, esclave de ses maximes, livrée à tous ses plaisirs : vous la verrez environnée de ces corrupteurs aimables qui dominent dans la société par leur enjouement, et qui l'empoisonnent par leurs mœurs..... Percez cet autre mur; voyez cette femme oubliant ce deuil éternel qui est le soutien comme la gloire de son état : elle s'abandonne aux joies du monde, elle suit les usages d'un siècle où la viduité est regardée comme un affranchissement de toutes contrariétés. La mollesse l'endort, les soucis d'une vaine parure la réveillent; le jeu, les spectacles, l'intrigue

\* Sermon sur le mauvais riche.



des passions, remplissent tous les instants de sa vie. Tournez-vous d'un autre côté; voyez cette épouse plongée dans les larmes, et qui ne trouve de consolation que dans sa vertu : la tristesse l'environne dans un réduit obscur, tandis que le reste de la maison retentit des chants de la volupté, et qu'un époux infidèle respire la joie au milieu des fêtes licencieuses qu'il donne à l'infâme idole de sa passion. »

On trouverait beaucoup de traits semblables dans le Père Élisée ; mais l'on en tirerait une mauvaise conséquence en faveur de ses mœurs, puisque, comme nous l'avons dit plus haut, il était adonné au libertinage.

---

## BOURVALAIS

---

**B**OURVALAIS ou Bourvalet était un de ces hommes extraordinaires qui se font remarquer par leurs succès dans la route de la fortune, comme d'autres dans celle de la gloire et des talents; il amassa des biens immenses par ses connaissances en matière de finances; il mérite d'être connu.

Il s'appelait Paul Poisson de Bourvalais; il était fils d'un paysan des environs de Rennes, en Bretagne. Il vint fort jeune à Paris, et son premier emploi fut de porter les livres

chez Thévenin; il passa chez Bonnet, marchand de bois pour la fourniture de Paris; il y fut sur le pied de facteur; mais il y fit mal ses affaires et retourna dans son village, où il devint huissier. M. de Pontchartrain, qui depuis fut chancelier de France; et alors premier président de Rennes, s'étant trouvé aux environs du village où demeurait Poisson, le rencontra qui portait un exploit. Il l'interrogea, voulut lire l'exploit de l'huissier, le trouva fort bien libellé et parfaitement bien écrit. « C'est dommage, lui dit-il, que tu sois borné à un si maigre emploi; viens me voir, je ferai quelque chose de toi. » Poisson n'y manqua pas; il s'introduisit dans la maison de M. de Pontchartrain, et eut le bonheur de plaire à son maître. Pour récompenser ses soins, M. de Pontchartrain lui fit avoir le poste de piqueur à la construction du Pont-Royal, qu'on substitua au vieux pont de bois qui était devant les Tuileries. De la charge de premier président de Rennes, M. de Pontchartrain passa à celle d'intendant des finances, en 1687. Poisson, qui avait pris le nom de Bourvalais, fut protégé dans les affaires et intéressé dans celles du huitième, et, par la suite, dans tous les traités qu'on fut obligé de faire en finances pour soutenir la guerre. En 1688, il était déjà financier et, dans une certaine opulence. Il épousa, cette même année, Marie-Suzanne Guilhou, fille de chambre de M<sup>me</sup> de Sourches; par son contrat de mariage, il reconnut avoir reçu quatorze mille livres de dot, onze mille livres en argent et trois mille livres en meubles; mais cette reconnaissance était un avantage qu'il faisait à Guilhou, dont la fortune ne consistait réellement qu'en quatre cents livres qu'elle avait épargnées sur ses gages: il y avait exclusion de communauté. Apparemment que Bourvalais prévoyait déjà que sa fortune lui rendrait cette clause utile à ses affaires et

à celles de sa femme. Le préciput était réglé à quatre cents livres, et le douaire à deux cents livres de rentes. Dès l'année 1705, Bourvalais était dans la carrière de la fortune. Lanoue, qui avait été laquais de M. d'Armenonville, et qui était devenu partisan célèbre et intendant du prince de Conti, fut condamné à neuf ans de galères et à être pilorié, ce qui fut exécuté en avril. En mai 1705, on avait affiché, la nuit qui précédait le 2 mai, jour de la dernière représentation de cette pièce (*le Pilori*), le quatrain qui suit :

De financier jadis laquais,  
Ainsi la fortune se joue;  
Je vous montre aujourd'hui la Noue :  
Vous verrez bientôt Bourvalais.

La prédiction ne s'accomplit point, au moins quant au temps et à la sévérité de la peine, et Bourvalais augmenta sa fortune, et la porta à un tel excès que son nom passait pour celui de l'opulence même : palais, maisons de plaisance, grandes terres, charges, portefeuille immense, contrats de toute espèce sur l'État, sur particuliers; bijoux, tableaux rares, meubles précieux, il eut tout et se vit plus riche que ne le sont quelques souverains. La maison qu'il occupait à Paris, à la place Vendôme, a été depuis l'hôtel de la chancellerie; il était seigneur de Champs, Mandinet, Lognes, Luzard, Gournay, Villiers, Croisy-le-Grand, la Haute-Maison, la Frelonnerie, Jarsai, et quelques-unes de ces terres le rendaient seigneur de douze à quinze paroisses. Sa belle maison de Champs, à la porte de Paris, était un palais enchanté, et une princesse du sang la trouva digne de ses désirs. Monsieur, frère du roi, allait jouer et manger chez Bourvalais, où il était servi avec autant d'éclat, et

peut-être plus de délicatesse, qu'au Palais-Royal. Parmi les charges multipliées dont il était propriétaire, on comptait celle de secrétaire du Conseil, dont la finance passait cinq cent mille livres, une de secrétaire du roi, deux offices de contrôleur général des finances du comté de Bourgogne, et environ dix autres charges. Une partie de la Brie, d'où était sa femme, lui appartenait. Il est étonnant que cet homme, accablé de biens, ne succombât point sous le poids; mais Bourvalais avait un génie fait pour une si grande fortune; il la soutenait avec une grande magnificence et même avec une sorte de dignité qu'on n'eût pas attendu de sa naissance. Au milieu d'une multitude d'affaires étonnantes, il était son premier commis, et rien ne se passait sans qu'il en eût une parfaite connaissance. Ceux qui ont prétendu que, pour se faire une bibliothèque, parce qu'une bibliothèque est un meuble convenable à l'opulence, il avait demandé à un libraire un nombre de toises de livres, proportionné au bâtiment, ont sans doute imaginé ce trait ingénieux pour se moquer d'un partisan qui ne connaissait d'autres livres que les états et les registres dépositaires de ses projets, de ses traités et de sa fortune. C'est sur le même pied qu'il faut prendre ce qu'on a dit encore, qu'ayant lu l'affiche d'un livre intitulé : *Traité de l'âme*, il demanda quel pouvait être ce traité qu'il ne connaissait pas, lui qui pouvait se flatter qu'il n'y avait pas un seul traité où il ne fût intéressé et dont il ne connût la nature et le produit. Bourvalais jouit de l'éclat de sa fortune depuis 1700 jusqu'en 1716, que M. le duc d'Orléans, régent, érigea une chambre de justice pour la recherche des financiers; il fut arrêté avec Miot et Durand, et tous trois furent mis à la Bastille. Les papiers de Bourvalais furent enlevés, et l'on mit les scellés sur tous ses effets. Sa

femme fut réduite à un service d'argent et à une pension de douze cents livres. Quelques jours après il fut mené chez lui pour être présent à la levée des scellés, et ensuite il fut conduit à la Conciergerie. On le retira encore de prison pour le faire assister au scellé que l'on avait mis à sa belle maison de Champs, à quatre lieues de Paris, de laquelle dépendaient quatorze villages, et il eut le déplaisir d'en voir sortir les richesses immenses qu'il y avait rassemblées. Il fit devant les commissaires nommés pour faire le procès aux gens d'affaires une déclaration de ses biens, mais il ne la fit pas complète. Un prêtre de Saint-Sulpice, nommé Ray, auquel il avait confié quelques affaires importantes, alla le dénoncer, et déclara que Bourvalais avait pour cinq cent mille francs de contrats sur la ville de Paris, sous son nom; la somme fut confisquée au profit du roi, à l'exception de cent mille livres que l'on accorda à ce bon ecclésiastique pour droit d'avis. On trouva aussi pour un million de billets que Bourvalais n'avait pas déclarés. Cette infidélité reconnue dans sa déclaration le fit mettre dans la tour Montgommery, où l'on met ordinairement les plus criminels, où ont été Ravailac et Damiens. Cependant les poursuites de la chambre de justice s'adoucirent. On n'en voulait qu'aux richesses immenses injustement acquises des gens d'affaires. L'État avait quelques obligations au grand crédit que s'était acquis Bourvalais, auquel on avait eu recours dans l'extrême nécessité. On modéra sa taxe à quatre millions quatre cent mille livres. Il fut mis en liberté au mois de juin 1717, après quinze mois de prison. Environ un mois auparavant, lui et sa femme avaient fait un abandon général de leurs biens au roi, aux charges par Sa Majesté d'acquitter leurs créanciers légitimes, et à la réserve de quatre cent cinquante

mille livres qu'ils la suppliaient d'en extraire à leur profit. Ce délaissement fut accepté par le roi aux conditions portées par Bourvalais et Suzanne Guilhou, sa femme, et on leur abandonna même les meubles, qui faisaient un objet de plus de cinq cent mille livres. La terre de la Frelonnerie, que Bourvalais avait acquise de la marquise de Sourches et de la comtesse d'Esguilly, et plusieurs contrats de rentes constituées ou obligations sur différents particuliers, formèrent les réserves faites par Bourvalais. Les chagrins qu'avait donnés à cet homme, qui se regardait comme dépouillé, le revers de sa fortune, altérèrent son tempérament. Il fit son testament devant Dutartre, son notaire, le 26 août 1718. Il y fit pour cent vingt mille livres de legs, sans y comprendre la fondation d'une messe tous les mois, et pour sept mille neuf cents livres de pensions viagères. Des considérations particulières le firent rétablir dans tous ses biens par arrêt du 5 septembre, c'est-à-dire quelques jours après la date de son testament; on en excepta seulement sa grande maison de Paris, où a été la chancellerie, la terre de Mandinet et celle de Champs avec ses dépendances; mais Bourvalais, presque *innocenté* par cet arrêt du 5 septembre 1718, ne survécut que peu de temps à ces avantages; il mourut sans enfants, le 6 février 1719. Sa femme eut l'adresse de s'emparer de tous ses biens au préjudice de ses héritiers, et vécut dans l'opulence jusqu'à sa mort, arrivée subitement la nuit du 9 au 10 juin 1723.

Voici sur la fortune et la décadence des Bourvalais une autre notice qui diffère en quelques points de la précédente :

Les premières amours de Bourvalais se fixèrent sur une paysanne nommée Suzanne Guilhou, née d'un village près

Paris, fille fort laide, mais intrigante, qui était alors femme de chambre de M<sup>me</sup> de Sourches, qu'elle suivit aux bains de Bourbon, où elle fit connaissance de M<sup>me</sup> de Pontchartrain, qui, pour la récompenser de quelques bons services qu'elle lui avait rendus, et qu'on ne dit pas, fit donner un petit emploi à son amant. Cette fille crut le mettre dans le cas de lui avoir obligation, et de lui donner la préférence sur une autre fille qu'il aimait aussi, et à qui il voulait se marier, parce qu'elle avait environ cent pistoles de biens.

Pendant sa reconnaissance pour Suzanne, de qui il tenait sa métamorphose, la lui fit épouser, et le banquet nuptial se fit chez un portier de leurs amis, qui voulut bien leur prêter sa loge.

Il parvint ensuite de poste en poste et très rapidement. Il entra dans tous les traités, devint partisan, ou, si l'on vent, comme un laquais revêtu. Il acheta le magnifique hôtel où est aujourd'hui la chancellerie. Il le meubla si superbement qu'un puissant prince aurait pu dignement l'occuper.

Il acquit aussi la terre de Champs, à quatre lieues de Paris, avec quatorze villages aux environs. Il profita dans la chère année du malheur de ses voisins pour se faire vendre leurs fermes, leurs terres et leurs maisons, afin d'en agrandir la sienne.

Quelqu'un lui conseilla d'enrichir sa maison d'une bibliothèque. Il en donna l'ordre aussitôt à un architecte, qui, quand il eut exécuté ce qui était de son ministère, lui indiqua le sieur Martin, libraire, rue Saint-Jacques, comme celui qui pouvait le satisfaire avec le plus de goût.

Quand ce libraire fut admis à son audience, Bourvalais le mena dans la salle destinée aux livres, et lui demanda, après lui en avoir montré les mesures, à quel prix il voulait entreprendre la fourniture de la toise de livres.

La faveur que le règne de Louis XIV avait donnée aux traitants s'évanouit à la mort de ce prince. Le dérangement des finances fit naître au nouveau gouvernement l'idée de faire rendre gorge à ceux qui s'étaient engraisés pendant les malheurs des derniers temps. On érigea une chambre de justice, et le premier à qui elle s'en prit, par les ordres du régent, fut Bourvalais qui fut arrêté par trois exempts nommés Chantepic, Leroux et Pommereuil. Il revenait alors de sa terre de Champs avec M. de Simiane, et le sieur Veron, procureur au Parlement.

Il fut conduit à la Conciergerie, dans la tour de Montgomery. Sa femme fut chassée de sa maison. On lui assigna douze cents livres de pension. Elle eut beaucoup de peine à trouver un asile. Un ancien commis de son mari la logea chez lui.

Il fut tiré de sa prison, une première fois, pour être présent à la levée des scellés qui avaient été mis sur ses papiers et effets de sa maison de Paris, et une seconde fois pour en aller faire autant à sa belle maison de Champs.

Il en fut quitte pour la confiscation de ses biens. On lui laissa vingt mille livres de rentes de plus de six cent mille dont il jouissait. L'on vendit ses meubles et sa vaisselle d'argent, dont il avait une quantité prodigieuse; mais on peut bien croire qu'il avait pris quelques précautions, quoiqu'on lui eût ôté pour soixante-quinze mille livres de billets au porteur qu'il avait dans la doublure de sa veste lorsqu'il fut arrêté. Ce qui donne lieu à cette conjecture, c'est que le scrupule ou l'infidélité d'un prêtre de Saint-Sulpice, sous le nom duquel il avait pour cinquante mille livres de contrats sur l'Hôtel-de-Ville, rendit ce prêtre délateur, qui gagna, suivant la promesse de l'édit, cent mille francs à sa dénonciation.



Le plus grand des malheurs de Bourvalais est de n'avoir été plaint de personne. Il avait de vilains traits contre lui. On en lit un dans la *Vie du duc d'Orléans*, avec le maître des postes de Verdun, qui annonce bien la dureté de cœur et la mauvaise foi qui ouvre presque à tous les maltotiers le chemin de la fortune.

---

M. DE SILHOUET

---

**M.** de Boulogne, contrôleur général du choix de M. le cardinal de Bernis, se trouva abandonné à ses propres forces après le renvoi de ce ministre. Un contrôleur général qui cesse d'être soutenu par le ministre principal est bientôt écrasé, parce que tous les secrétaires d'État, chacun dans leur département, font signer par le roi des bons à prendre sur le trésor royal, d'où il arrive que le ministre de la finance, qui devrait fixer la dépense des quatre départements pour asseoir ses impositions en conséquence, qui devrait par conséquent être le modérateur des volontés actives, devient un être purement passif, un caissier décoré sur lequel on tire à vue.

Tel fut le sort de M. de Boulogne au commencement de l'année 1759. M<sup>me</sup> de Pompadour, liée alors avec M. le duc d'Orléans, crut avoir trouvé un Sully moderne dans la

personne de son chancelier Silhouet. La voix du peuple arrivait au soutien de cette intrigue. La fête qu'il avait donnée en 1751 à Saint-Cloud, pour la convalescence de M. le Dauphin, n'était point oubliée; quatre mille bouches y avaient été nourries avec une intelligence surprenante. Le *père Silhouet* n'était plus qu'un cri général.... Le roi se décida le 13 avril 1759.

Ce jour-là M. de Silhouet était dans son cabinet. Astruc, son beau-frère, fils du médecin et conseiller à la Cour des aides, lui fait visite; il n'ignorait rien de ce qui se passait. Le suisse avait ordre de fermer sa porte; elle ne l'était pas pour Astruc; celui-ci trouva Silhouet rêveur, méditant, se promenant de long en large.... « Eh bien, mon frère, comment cela va-t-il aujourd'hui? Je vous trouve bien sombre : qu'y a-t-il? » — C'est fini. — Quoi! vous êtes nommé? — Voilà ma lettre, le courrier sort; je viens de faire fermer ma porte. — Je vous fais mon compliment. (On s'embrasse.)... Mais comme vous êtes pensif! — Oui, je rêve. — Eh! vous rêverez demain. — Je ne puis; j'ai rendez-vous chez M<sup>me</sup> de Pompadour. — Qu'est-ce que cela fait? — Le roi y sera. — Eh bien? — Il va me parler; il ne m'a jamais parlé; il va me questionner; je me prépare.... Vous sentez que.... cette crise est violente. Deux armées de terre, marine sur pied, que Machault a même portée fort haut, pas un sol au trésor royal; Boulogne au bout de son rôlet d'autre part, les peuples foulés; M<sup>me</sup> de Pompadour ne veut pas d'impôts. Le crédit.... Je n'en veux point; on en a tant abusé! Tous les marchands d'argent pillent le roi.... Il y a encore des moyens; il faut de l'économie; des ressources en soi, voilà le mot, et je vais le faire sentir au roi.... Laisse-moi; je combine tout; je n'ai pas une minute.... » Sa tête était

comme un volcan. M. de Silhouet part pour Versailles. Il descend chez M<sup>me</sup> de Pompadour qui l'accueille comme un homme nouveau, avec toutes les cajoleries de ce pays-là. « Le roi est heureux de trouver encore des sujets fidèles et aussi éclairés que vous l'êtes, dit-elle, qui cherchent à concilier ses intérêts et ceux de ses peuples; les circonstances sont malheureuses, mais aussi l'on ne vous imputera pas le peu de succès des opérations forcées; vous m'entendez, monsieur de Silhouet; triste consolation! mais enfin.... Au reste, le roi va venir, vous le verrez; il vous parlera.... » M. de Silhouet répond avec la morgue et la pédanterie de tous les robins : « Madame, honoré du choix que Sa Majesté a bien voulu faire de ma personne, je sens plus qu'un autre l'énormité du fardeau.... Le zèle, à ce que j'espère, soutiendra mon courage; je viens de me préparer. — Ah! vous avez bien fait, monsieur de Silhouet, d'autant que le roi est grand questionneur. — Je me flatte d'être prêt sur tout : le moment est critique... »

M<sup>me</sup> de Pompadour écoute, sourit, admire, et le regarde avec des yeux de complaisance : tout à coup le roi tombe sur le corps de M. de Silhouet, sans que celui-ci s'en aperçoive, et lui dit de son ton rauque, mais d'un air riant : « Ah! vous voilà, monsieur de Silhouet. (Profonde révérence.) Les lambris de votre cabinet sont-ils vernissés? » M. de Silhouet, étourdi de l'étrange question, ne sait ce que cela veut dire; à peine se persuade-t-il que c'est le roi; il veut parler; il ne sait que répondre; il hésite; il ne peut même balbutier.... Le roi devient sombre, craint de se trouver embarrassé, tourne le dos et remonte.... Voilà M<sup>me</sup> de Pompadour furieuse, qui traite M. de Silhouet au plus mal : « Mais, monsieur, on ne reste jamais court avec le roi.... Mais,

monsieur, on répond. — Et quoi, madame? — On dit oui, on dit non; on parle. — Mais je n'y ai jamais regardé; j'ignore s'ils sont vernissés, s'ils ne le sont pas. — Imbécile! est-ce qu'il y aurait été voir?... Belle affaire que vous me donnez là! le voilà sombre; il me faudra huit jours pour le faire revenir sur votre compte, quand il ne m'a fallu qu'un mot pour vous faire contrôleur général. »

M. de Silhouet, ambitieux, désolé, se voit perdu, anéanti avant que d'avoir été; il revient chez lui hors de lui-même, sa tête pensa s'égarer; on en avertit M<sup>me</sup> de Pompadour, qui lui dépêche sur-le-champ un affidé, M. de Stainville, depuis duc de Choiseul. « Tranquillisez-vous, lui dit-il, ceci ne signifie rien; vous vous êtes troublé; vous ne connaissez pas ce pays-ci; le roi vous fait une question pour dire qu'il vous parle. Hier, il parla à Grandenigo, l'ambassadeur de Venise; il lui demanda : « A Venise, combien sont-ils au Conseil des Dix? — Sire, quarante », répondit l'ambassadeur. J'étais au lever, le roi n'a pas plus fait attention à la réponse qu'à sa demande; et Grandenigo, qui a été dans les cours, sait la valeur des paroles des rois. Quand Richelieu revint de Mahon, il y a quatre ans, bouffi d'orgueil d'avoir enlevé le fort Saint-Philippe, il crut qu'on sèmerait des lauriers sous ses pas, que le roi le porterait aux nues.... La cour était à Bellevue; le roi vint au maréchal, lui demanda si les figues de Mahon étaient bonnes. Le maréchal ne lui répondit seulement pas. Les courtisans crurent Richelieu disgracié; il n'en fut ni plus ni moins. »

M. de Silhouet se remit et travailla pour son premier conseil; ceci était sérieux, et là seulement son talent devait paraître. En effet, ce jour pris, Silhouet fit en plein conseil un compte rendu de la situation des finances, qui étonna.

M. de Stainville, enthousiasmé, sort le premier et rencontre Forbonnais dans l'Œil-de-Bœuf; il va à lui et lui dit : « Je viens d'entendre une chose miraculeuse; Silhouet nous a fait un tableau.... C'est parfait. — Bon! cela n'est pas possible, je n'y ai mis qu'une matinée, » répond Forbonnais. M. de Stainville rentre dans la pièce du conseil, et là dit à M. de Silhouet : « Je vous préviens de mettre Forbonnais à votre place, ou de lui fermer la bouche. »

Cet événement perdit M. de Silhouet; il fut obligé de se brouiller avec Forbonnais, qui était son *travailleur*; il précipita ses opérations, voulut se passer du crédit de M<sup>me</sup> de Pompadour, ne revint point. Montmartel eut le mot; l'argent devint rare, le prêt des troupes pensa manquer; il fallut faire porter la vaisselle pour avoir des lingots. L'infante était à Paris; elle rendait visite à M<sup>me</sup> de Pompadour; elle avait du crédit; elle fit M. Bertin contrôleur général; et M. de Silhouet ne régna que quatre mois et demi.

---

## MANDRIN

---

**L**ouis Mandrin, d'une famille obscure, né à Saint-Étienne de Saint-Geoirs, village près la côte Saint-André, en Dauphiné, prit en France parti dans les troupes dès qu'il fut en âge de porter le mousquet. Il déserta. Il

rentra bientôt dans le royaume, où deux de ses frères et lui se mirent à faire de la fausse monnaie. Recherchés et jetés en prison à Grenoble, l'un d'eux fut pendu, l'autre fut envoyé aux galères ; Mandrin échappa à la justice : on ne l'en condamna pas moins, dit-on, par contumace, à la potence. Se voyant proscrit, et ne sachant où donner de la tête, son premier métier fut celui de maquignon, qu'il exerça pendant quelques années ; mais ayant commis un assassinat, il fut encore condamné à être rompu vif, par arrêt du parlement de Grenoble. Il se porta ensuite pour chef d'une troupe de contrebandiers, gens sans aveu et proscrits comme lui. Ses exactions, ses meurtres et autres faits qui ont eu cours pendant environ deux ans, sont connus par le jugement rendu à Valence le 24 mai 1755.

Mandrin, avec Saint-Pierre, frère de son major, et cinq à six autres de ses gens, furent surpris la nuit du 10 au 11 mai par les commis des fermes du Dauphiné, qui s'étaient déguisés ; il ne fit aucune résistance, et ils le conduisirent à Valence sous une forte escorte.

Les quatre premiers jours on permit à tout le monde de parler au prisonnier. Il répondait assez poliment à toutes les questions qu'on lui faisait, quand elles n'étaient pas indiscretes ; d'autres fois il répondait brusquement, surtout aux religieux et aux ecclésiastiques : il est vrai qu'il ne s'est échappé que lorsqu'il était dans le vin, M. Levet ayant ordonné qu'on lui donnât ce qu'il demanderait. Il est faux que Mandrin lui ait tenu des discours insolents, comme on l'a dit ; bien loin de là, il lui a toujours parlé avec respect. On l'examinait soir et matin. On le confronta avec deux de ses valets ; Mandrin répondit à la confrontation de l'un d'eux, nommé le grand Bertier, qu'il ne fallait pas s'en tenir à la

déposition d'un valet. Le nommé La Pierre, conducteur de ses chevaux et déserteur des volontaires de Gantès, répliqua qu'on ne devait pas le suspecter d'en imposer à la justice de la terre, se trouvant sur le point d'aller paraître devant le souverain juge. Il fut successivement confronté avec d'autres prisonniers de la troupe, témoins de ses forfaits; mais il répondait que la probité exigeait de lui de ne rien dire sur le fait d'autrui, que cela ne le regardait pas.

Un garçon perruquier, détenu comme lui pour fait de contrebande, fut élargi sur la preuve établie, après la déposition de Mandrin, que ce dernier l'avait forcé quelques jours auparavant d'entrer dans sa troupe uniquement pour le raser. Quelque résolu que parût Mandrin, le supplice de deux de ses camarades, et leur bonne disposition à souffrir la mort pour expier leurs crimes, firent sur lui quelque impression, au moment surtout où l'exécuteur de la justice s'en saisit pour les conduire sur l'échafaud; mais il alla bientôt noyer dans le vin les sombres pensées qui l'agitaient. Endurci dans le crime, il n'avait point de confiance aux ecclésiastiques; il avait déclaré qu'il ne voulait se confesser ni à prêtre, ni à religieux de la ville. Une dame de la Charité, qui l'avait vu tous les jours dans sa prison, renouvela ses instances pour l'engager à se confesser le samedi 24 mai, jour auquel il avait été jugé; mais cette dame respectable ne put rien obtenir. Le lendemain elle fut plus heureuse: elle lui parla avec tant d'onction qu'elle lui fit verser des larmes. Le voyant touché, elle lui proposa pour confesseur le Père Gasparini, jésuite italien, homme de mérite de la maison de Tournon, qui était pour lors chez M. l'évêque de Valence. Elle fut dire à M. Levet l'état où elle avait laissé Mandrin. M. Levet se fit porter à la prison et lui annonça qu'il venait

le voir, non pas comme son juge, mais comme son ami; qu'il voulait lui procurer ce dont il avait besoin; qu'il ne pouvait assez l'exhorter à rentrer en lui-même et retourner à Dieu. M. Levet le toucha si fort qu'il répandit beaucoup de larmes.

Il lui envoya le révérend Père Gasparini, dont il lui avait fait un éloge pour le toucher davantage. On rapporte que ce Père entra d'abord en conversation avec lui sur des sujets indifférents; qu'il lui parla ensuite de l'affaire de son salut, et qu'enfin il le détermina à se confesser. Le criminel voulait le remettre au lendemain; mais ce Père, qui savait que Mandrin devait être exécuté le 26, l'engagea à commencer sa confession le dimanche. Il l'acheva le lundi, après qu'on lui eut lu son jugement. Il fit cette œuvre de religion avec les démonstrations de la plus vive douleur.

Ce grand criminel fut exécuté sans avoir été appliqué à la question, parce qu'à l'instant qu'on commençait à l'y présenter, il avoua quelques crimes dont il n'avait pas voulu convenir auparavant. Il porta sur l'échafaud le même front qu'il avait eu aux combats de Baune et de Grenan, mourant plus chrétiennement que le nombre et la gravité de ses crimes ne semblaient le promettre. Il encourageait ceux qui s'étaient chargés de l'exhorter; il était bien différent de lui-même, et du moment où, parlant à l'un des siens pris avec lui, il disait d'un ton de fanfaronnade, le voyant beaucoup pleurer, qu'il ne valait pas la peine de s'attrister; qu'un mauvais quart d'heure est bientôt passé. Sa physionomie, qui n'avait rien de farouche au premier coup d'œil, intéressait tout le monde. Ses juges, forcés de le condamner, ne purent lui refuser de la pitié; le bourreau même ne put retenir ses larmes. *Ce n'est pas moi*, lui dit Mandrin, *ce sont*



*mes crimes que tu dois pleurer ; puis l'embrassant : Fais ton devoir, mon ami, le plus promptement que tu pourras.* Il s'était arrêté à deux pas de l'échafaud pour en examiner la construction, avec une hardiesse qui était sans doute le signe d'une parfaite résignation. Il y monta avec fermeté, il parla peu, et l'on ne put entendre que ces paroles : *Jeunesse, prenez exemple sur moi ; et vous, employés, je vous demande pardon.* Aurait-on cru que c'était la voix de cet homme qui, tant de fois, leur avait causé de si grandes alarmes ? Dans l'instant où l'on allait le frapper : *J'ai besoin, dit-il, de toutes mes forces ; donnez-moi, s'il vous plait, de l'eau de la côte.* Le révérend Père Gasparini, qui avait de cette liqueur, lui en présenta. Mandrin en but. On lui en frotta le visage. Le Père, qui se trouva mal, s'en servit aussi.

Mandrin s'était déshabillé lui-même ; il avait fait signe qu'il était inutile de lui couvrir le visage. A peine eut-il reçu les neuf coups qu'il fut étranglé : adoucissement qui honore l'humanité de ses juges. Ainsi expira, à cinq heures et demie du soir, le lundi 26 mai 1755, et termina sa bruyante carrière, ce chef de contrebandiers, qui avait eu la témérité de combattre M. de Fischer, et que le hasard favorisa au point de lui échapper. Ainsi finit, moins troublé que tous ses spectateurs, Louis Mandrin, âgé, disent les uns, de vingt-neuf ans, et les autres, de trente-neuf, deux années après son entrée dans la contrebande. Il était d'une taille d'environ cinq pieds quatre pouces, très bien prise ; il avait le regard vif, la jambe belle, le visage long, les yeux bleus et les cheveux châtain roux ; tout prévenait dans sa figure. Il n'était pas absolument dénué de certaines qualités de l'âme ; il avait la répartie vive et juste. S'il eût cultivé en lui les bonnes influences de la nature, on présume qu'il eût pu

être autre chose qu'un grand scélérat. Il était très robuste, jurait beaucoup, fumait sans cesse, buvait et aimait excessivement la bonne chère : il était en tout temps moins sanguinaire que ses camarades. Le matin de l'exécution, son confesseur lui parlant d'un commis au coche du Rhône, à qui il avait donné la vie sauve, Mandrin répondit : *J'oublie aisément mes bienfaits.*

Il avait demandé d'un autre ton à la dame qui lui parlait de confession et de salut, *combien il y avait de cabarets d'ici en paradis*, ajoutant qu'il n'avait que six livres à dépenser sur la route. Ces mots et d'autres recueillis de la bouche de Mandrin serviront à caractériser le fond de son âme.

Il est certain qu'il conduisait toutes les marches et contremarches, et qu'il dirigeait les opérations de sa troupe. Quelques personnes qui croient connaître le génie des autres contrebandiers prétendent qu'aucun ne saurait entièrement le remplacer. Du Rhin à la Méditerranée, sur cent quarante lieues de large, il n'ignorait pas un sentier.

On raconte que dans l'un des entretiens que Mandrin eut avec M. Levet, il lui dit que trois différentes fois il avait eu occasion, s'il l'eût voulu, de le tuer ou faire enlever par sa troupe, et il lui en cita les circonstances.

---

LE PRINCE DE MONACO



LE jeune prince de Monaco fut accordé, de l'agrément du roi, avec M<sup>lle</sup> de Bouillon, au mois de février 1741. Il y avait quelque temps que ce prince était en intrigue avec M<sup>me</sup> de Néry, dame d'honneur de M<sup>lle</sup> de Sens; cette dame, piquée de se voir sur le point de perdre sa conquête, mit à profit tout l'empire qu'elle avait sur le prince pour le déterminer à rompre ce mariage; elle y réussit, car la veille du jour pris pour les épousailles, au mois de mars suivant, il parvint à M<sup>lle</sup> de Bouillon une lettre anonyme qui l'informait de la passion du prince, et que l'on ne croyait pas qu'il songeât à d'autres engagements. Cette lettre alarma toute la famille; M. le comte d'Évreux se chargea de s'en informer du prince lui-même. Il lui représenta en effet qu'un gentilhomme n'avait que sa parole, qu'il ne lui était pas possible de reculer; il le vit hésiter sur sa réponse, et lui demanda l'éclaircissement des doutes qui se débitaient. Le prince se voyant pressé avoua tout, et dit qu'il n'aurait jamais d'autre femme que M<sup>me</sup> de Néry. Toutes représentations furent inutiles. Les parents envoyèrent au roi lui en rendre compte, et Sa Majesté leur accorda une lettre de cachet qui exila notre amoureux à la citadelle d'Arras.

La cause de cette incartade étant trop connue, on engagea

M<sup>lle</sup> de Sens à consentir à remercier M<sup>me</sup> de Néry pour qui elle avait beaucoup d'amitié.

Toutes les portes de la famille furent fermées au prince, quand il voulut s'y présenter pour en prendre congé.

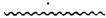
M<sup>me</sup> de Néry était, avant son mariage, M<sup>lle</sup> de... qu'avait épousée M. de Pierrecourt, marquis de Néry, mort il y a environ trois ans. On avait soupçonné sa femme d'avoir contribué à abrégé ses jours, parce que l'on savait publiquement qu'il n'avait pas lieu d'être satisfait de sa conduite.

M. de Pierrecourt, son second frère, qui était capitaine au régiment du roi, n'a pas été plus heureux en femme. Il avait épousé, en 1737, une fort jolie Suissesse dont il s'était emmouraché sur la fin de la dernière guerre. Cette dame de nouvelle création, peu reconnaissante de la sottise que son mari avait faite pour l'amour d'elle, écouta quelque autre amant. Un jour de l'été 1740, elle alla souper en ville ; le mari, inquiet de son absence, et qui avait quelque soupçon de la décoration de son front, se mit en embuscade autour de sa maison pour voir arriver madame, qui ne lassa point sa patience, quoiqu'elle se retirât fort tard ; et n'ayant vu personne qui l'eût accompagné, il monta derrière le carrosse pour descendre à sa remise, et fit tant par promesses ou par menaces, qu'il sut du cocher où il avait pris la dame qu'il venait de ramener. Le cocher le mit sur la voie, dont cet imprudent mari ne fut pas plus satisfait, mais plus éclairci selon ses soupçons. Il revint coucher chez lui ; mais dès le lendemain matin, madame n'étant pas résolue d'attendre une explication de son mari, dont elle n'avait pas ignoré la démarche, elle alla implorer la protection de M<sup>me</sup> la duchesse du Maine, qui la reçut avec bonté, mais qui ne jugea pas à propos de la garder longtemps, dans la crainte

que M. de Pierrecourt, s'il était informé de sa retraite, ne vint redemander sa femme avec éclat. Précisément elle se trouva grosse, avec certitude que son mari n'y avait pas la moindre part; ce qui lui fit prendre le parti d'aller passer le temps de sa grossesse et de ses couches chez un accoucheur. Le mari en a été apparemment informé; car se promenant au Luxembourg le 23 mai 1741, il rompit brusquement une compagnie de deux dames, en soufleta une, leva la canne sur un homme sans épée qui les accompagnait, et continua son chemin pour aller entendre la messe aux Carmes. On a su que cette femme était celle du chirurgien qui avait prêté ses secours à M<sup>me</sup> de Pierrecourt. Quelques personnes voulaient qu'on arrêtât M. de Pierrecourt; mais le suisse dit qu'il n'avait rien vu, et qu'il ne croyait pas devoir le faire.

Cette dame, après ses couches faites, et avoir depuis resté quelque temps dans un couvent, s'est retirée chez ses père et mère en Suisse, où elle a vu arriver le temps de miséricorde. Son mari étant retourné la chercher, il la ramena à Paris, où depuis ils vécurent ensemble (1742).

Dès le mois d'octobre 1741, M. le prince de Monaco avait aussi vu finir son exil, et il reparut à la cour dans ce temps-là.



## DAMIENS

~~~~~

**L**A veille des Rois (1757), Louis XV fut assassiné dans son propre palais, au milieu de ses gardes, entouré des grands officiers de sa couronne, en présence de son fils. Il montait en carrosse pour aller souper et coucher à Trianon, lorsqu'il se sentit atteint d'un coup rapide au côté droit entre les côtes; il était environ six heures; il faisait nuit; sous la voûte, peu éclairée, était une multitude ordinaire de courtisans et d'oisifs, toujours avides de voir le monarque; un froid rigoureux obligeait les spectateurs de s'envelopper dans leurs redingotes : le régicide en avait une, et, après avoir commis son crime, ayant remis son couteau dans sa poche, s'était rejeté dans la foule, et sous ce déguisement général il aurait peut-être échappé, s'il avait eu la précaution d'avoir le chapeau bas comme tout le monde. Sa Majesté s'aperçoit au sang qui coule qu'elle est blessée; elle se retourne : à l'aspect d'un inconnu couvert et les yeux égarés, elle dit avec le plus grand sang-froid : « C'est cet homme qui m'a frappé; qu'on l'arrête et qu'on ne lui fasse point de mal. »

Cependant l'effroi saisit bientôt le monarque; ceux qui l'entourent, l'augmentent : la blessure peut être mortelle, et, quoique légère, elle le devient si l'arme est empoisonnée. On met au lit Sa Majesté; on cherche les chirurgiens;

la reine, la famille royale, l'entourent; il ne voit point sa tendre amante; il juge qu'on l'a écartée; qu'on lui dissimule le danger où il est; que c'est son dernier jour; il demande à se confesser. Son confesseur, ses aumôniers, n'y étaient point: on arrête un simple chapelain pour ce délicat ministère. En vain il s'excuse, il prétexte son ignorance, il dit qu'il ne sait point absoudre les rois; on l'enlève, on le conduit à Sa Majesté et le force à voir à ses pieds ce pénitent auguste. La confusion, les inquiétudes et la terreur régèrent ainsi dans le château jusqu'au lendemain, qu'ayant levé l'appareil, les gens de l'art ne trouvèrent, au lieu de plaie, qu'une large saignée, qui n'aurait pas empêché un simple particulier de vaquer à ses affaires.

Durant cet intervalle, on avait cherché à découvrir de l'assassin toutes les notions nécessaires sur un crime si énorme: l'imagination se perdait en conjectures de toute espèce. Son premier propos, au moment où l'on s'était saisi de lui, n'avait fait que redoubler les alarmes et les soupçons d'une conspiration profonde et combinée contre la famille royale entière; il s'était écrié du ton d'un homme pénétré de remords et qui a de grandes choses à révéler: « Qu'on prenne garde à M<sup>gr</sup> le Dauphin; qu'il ne sorte pas de la journée. »

La garniture des gardes du corps et des cent-suisse, à travers laquelle le parricide s'était fait jour en portant ses mains sur le roi, était furieuse. M. le duc d'Ayen, capitaine de service auprès de la personne sacrée, désespéré que cet attentat eût été commis sous ses yeux, avait donné des ordres sévères pour qu'on interrogeât sur-le-champ le coupable et qu'on lui arrachât son horrible secret. Le zèle aveugle et funeste de ces militaires les porta à user des plus

cruels traitements, afin de le faire parler; ils lui tenaillaient les jambes avec des pincettes rouges, et peut-être l'auraient-ils ainsi soustrait, comme Clément, par une mort trop prompte, au supplice et aux recherches de la justice, si le grand prévôt de l'hôtel, à qui appartenait la connaissance du forfait commis dans le palais du souverain, ne se fût emparé du régicide. Par sa procédure plus régulière, on eut bientôt lieu de se tranquilliser sur le principe et les suites qu'on redoutait de cet assassinat. On reconnut que le régicide, nommé Robert-François Damiens, né en Artois, de la lie du peuple, et laquais de profession, ne s'y était porté par aucune récompense, instigation ou conseil; que ce n'était pas même un fanatique religieux de la classe des Clément et des Ravaillac; mais un fanatique de patriotisme; ou plutôt un frénétique, un homme égaré, un fou furieux, qui, entraîné malgré lui vers son crime, avait voulu s'y soustraire en calmant, par les secours usités, l'effervescence de son sang; il protesta que s'il avait été saigné, comme il le demandait, il ne l'eût pas commis.

A la première nouvelle de l'assassinat du roi, parvenue dans la capitale quelques heures après, tout fut en rumeur: les princes du sang, les grands du royaume, les principaux magistrats, se rendirent à Versailles; l'archevêque ordonna des prières de quarante heures; les spectacles se fermèrent. Mais quelle différence de cette époque à celle de la maladie de ce prince à Metz! On détestait, sans doute, on exécrait le monstre qui avait osé porter ses mains sur *l'oint du Seigneur*; on demandait des nouvelles du monarque; on voulait savoir tous les détails de cette incroyable catastrophe; mais c'était de la curiosité, et non de l'intérêt; on était consterné plus qu'affligé; le cœur prenait peu de part



à l'événement; les larmes ne coulaient point; les églises étaient vides. Quelle leçon pour Louis XV, s'il eût pu la recevoir, si l'adulation ne lui eût déguisé les véritables sentiments de son peuple! Au reste, Damiens ne les lui dissimula pas. Il eut l'audace de dicter une lettre à Sa Majesté, dans laquelle, à travers son galimatias et sa grossièreté, un philosophe qui réfléchit démêle la filiation des idées de l'auteur en démence, et assignerait facilement, sans autre instruction, de quelle manière il était parvenu à concevoir son abominable projet.

---

### SAMUEL BERNARD

---

UNE mort qui frappa singulièrement le cardinal de Fleury, arrivée peu avant la sienne, et dont on ne put lui dérober la connaissance, fut celle de Samuel Bernard, vieillard presque du même âge que Son Eminence. Ce juif, issu d'une nation proscrite en France, et que les diverses corporations ont exclue de leur sein, était parvenu au plus haut degré de considération que peut donner la richesse. De ses trois enfants, il en avait vu un président au Parlement, l'autre maître des requêtes, et sa fille mariée à un Molé, depuis premier président. Il était banquier de la cour, qui l'avait chargé de ses iniquités en lui faisant faire banqueroute pour

elle. Il montra trop à ses semblables le chemin d'aller ainsi à la fortune par celui de l'infamie. Il n'en devint que plus opulent, et laissa trente-trois millions de bien. Louable cependant en ce qu'il n'abandonna point le Dieu de ses pères pour se rendre plus susceptible des honneurs qu'il aurait pu acheter avec son argent, en ce qu'il employa souvent celui-ci à faire de bonnes actions et à secourir des malheureux. Il montra d'ailleurs quelquefois une noblesse et une fermeté d'âme qui semblaient le rendre supérieur à tous les grands lui faisant bassement leur cour. Dans le temps de la disgrâce de M. le garde des sceaux Chauvelin, le cardinal, d'autant plus outré contre ce ministre qui avait voulu le supplanter, qu'il lui avait ouvert plus intimement sa confiance, cherchait à trouver des preuves suffisantes pour le perdre. Il envoya le lieutenant de police Hérault chez Samuel Bernard, l'interroger, par forme d'insinuation, sur certains fonds passés chez l'étranger, ou venus par ses mains. Mais ce banquier, lui ayant demandé avec dignité d'exhiber ses pouvoirs d'une telle mission, refusa d'entrer autrement en pourparler; en sorte que le magistrat s'en alla sans avoir pu en rien tirer.

Un esprit de modération et d'ordre pareil à celui du cardinal l'en avait fait goûter, et comme ce ministre il en avait recueilli le fruit par une vie longue et une santé ferme. Au milieu de son luxe, qui n'approche pourtant pas de celui de nos financiers modernes, il avait une sorte de modestie qui le faisait tolérer, et empêchait le maître de devenir odieux. On voit encore sa maison, place des Victoires, dont le moindre fermier général ne voudrait pas aujourd'hui, où il n'y avait pas même de cour. Il avait plusieurs manies, que la tradition a conservées et dont certaines

tenaient à son arrangement. Il fallait, depuis qu'il était levé jusqu'à ce qu'il se couchât, qu'un de ses cochers eût toujours les chevaux attelés à la voiture ; il fallait que son portier, veillant sans cesse au moindre bruit, ouvrît ses portes avant qu'il parût, afin que son carrosse, sans frapper, entrât rapidement ; il fallait qu'au retour de ses affaires la soupe fût mise à la minute sur la table : il s'esseyait, et les convives se rangeaient autour de lui.

Samuel Bernard aimait fort à jour au brellan ; il faisait toujours va-tout, et était surpris qu'on le tint. Une nuit qu'un particulier lui avait gagné une somme considérable, il en fut si furieux que, ne voulant pas remettre au lendemain son paiement, ni donner le loisir à son adversaire de s'arranger pour enlever de pareils fonds, il lui fit porter à sa porte les sacs qu'il lui devait, et le laissa là seul, fort embarrassé et à la veille d'être égorgé par le premier passant qu'amorcerait la cupidité.

Il était superstitieux comme les gens de sa nation. Il avait une poule noire, à laquelle il croyait qu'était attaché son sort ; il en fallait avoir le plus grand soin, et la perte de ce volatile fut en effet l'époque de sa fin, en janvier 1739.

La plus grande partie des trente-trois millions qu'il a laissés était déjà mangée dix ans après sa mort, et de ses deux petits-fils portant son nom, l'un s'est mis par une cruauté atroce et punissable dans le cas de mériter la corde, et l'autre s'est deshonoré par l'accusation d'un commerce vil et frauduleux.



## LA POUPELINIÈRE

**L**e Riche de la Poupelinière est fils d'un receveur général des finances. Il fut nommé fermier général du bail de 1718, lorsque M. le comte d'Argenson était garde des sceaux. Il a de l'esprit et beaucoup de monde. Il a une assez bonne table, où il rassemble tous les beaux esprits et les gens à talents, à qui il fait du bien par vanité. Il aime beaucoup l'encens : aussi ne vit-il qu'avec des gens qui lui en donnent pour son argent. Quelquefois pourtant il voit la meilleure et la plus agréable compagnie.

Il est fort poli et aimable quand il n'est pas dans ses jours de caprice. Il aime beaucoup les femmes, la musique, et généralement tous les plaisirs, ce qui ne le rend pas grand travailleur. Sa bonne mine le fait soupçonner d'être homme à bonnes fortunes. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est homme à aventures. On se contentera d'en rapporter deux, en faveur du contraste qu'elles présentent.

Un jour, étant à coucher avec la Hantier, de l'Opéra, aujourd'hui M<sup>me</sup> Truchet, pour lors maîtresse du prince de Carignan, ce prince, qui avait un passe-partout de toutes les portes, entra cette même nuit chez elle et trouva sa place occupée par le sieur Le Riche. Il y eut grand bruit entre ces deux rivaux, si peu faits pour se rencontrer. On prétend que le sieur Le Riche paya de sa personne, en recevant quelques

coups de bâton que le prince lui fit donner. Il n'y a pas cependant apparence que cela soit, d'autant que ce prince s'en serait tenu vraisemblablement à cette vengeance. Il fut le lendemain à Versailles demander au cardinal de Fleury de faire chasser Le Riche des fermes, pour avoir eu l'insolence de se trouver en concurrence avec lui. Le cardinal lui répondit que le roi ne chassait pas de ses fermes un bon sujet pour une pareille cause ; mais pour lui donner une espèce de satisfaction, et lui laisser la possession libre et tranquille de sa maîtresse, s'il était possible qu'elle voulût se contenter de lui seul, on envoya le sieur Le Riche à Marseille, où il resta pendant trois ans, sous prétexte d'être en tournée. On n'envoya point dans ce pays d'autres fermiers tant qu'il y fut : il y fit une très grosse dépense, donna beaucoup de fêtes aux dames, qui le regrettèrent infiniment.

L'autre aventure n'est point de la même espèce, ou du moins le sieur Le Riche n'y joue pas le plus beau rôle. L'incident a fait trop de bruit pour être ignoré de personne ; mais il manquerait un trait essentiel au portrait que nous ébauchons, si nous n'en disions quelque chose. On sait que l'aimable épouse de Le Riche est fille de Mimi Dancourt, qu'elle a été vouée au théâtre en naissant, qu'elle promettait d'en faire un jour les délices, ayant toutes les qualités que l'on peut désirer dans une comédienne. L'amoureux financier l'enleva inhumainement au public. Elle fut, dit-on, sa maîtresse pendant douze ans ; et si sa fidélité répondit à sa constance, il la dut, sans doute, à ses profusions ; il crut ne pouvoir payer un attachement aussi rare que par le don de sa main. L'époque de leur union fut la promesse d'une fidélité qui ne devait se terminer qu'au tombeau. Tous les jours coulaient dans les plaisirs, leurs moments étaient filés

d'or et de soie ; mais l'heureuse étoile du sieur Le Riche ne l'avait pas dispensé du sort commun des maris. L'esprit et les charmes de son épouse ne purent être ignorés. Un héros chéri également de Vénus et de Mars prit du goût pour elle. Une femme n'est point une place forte ; quand elle n'est défendue que par un mari, elle ne tient pas longtemps contre un homme accoutumé à plaire et à vaincre. M<sup>me</sup> de la Poupelière eut bientôt subi la loi du vainqueur ; mais pour se livrer plus commodément à son aimable Alcide, elle trouva le moyen de pratiquer une cheminée à ressorts, par laquelle on passerait dans une maison voisine, louée par un inconnu. Ce commerce a duré fort longtemps, et a été découvert au sieur Le Riche par une femme de chambre. Il en a été si piqué, qu'il a fait un éclat terrible et s'est séparé d'avec sa femme, qui, dit-on, n'est pas fâchée d'être sa maîtresse, pour pouvoir lui procurer toutes sortes de plaisirs.

---

## LA DAUPHINE ET LE DAUPHIN

---

**B**ACHAUMONT, qui n'est pas toujours un fin potraitiste, nous a cependant laissé de la jeune dauphine, qui fut plus tard la reine Marie-Antoinette, à cette époque, une

charmante et véridique image. C'est un portrait physique complet, à l'aide duquel il serait facile de recomposer sur la toile l'auguste et gracieux original :

« Cette princesse est d'une taille proportionnée à son âge, maigre, sans être décharnée, et telle que l'est une jeune personne qui n'est pas encore formée. Elle est très bien faite et bien proportionnée dans tous ses membres ; les cheveux sont d'un beau blond ; on juge qu'ils seront un jour d'un châtain cendré ; ils sont bien plantés. Elle a le front haut, la forme du visage d'un bel ovale, mais un peu allongé ; les sourcils aussi bien fournis qu'une blonde peut les avoir. Ses yeux sont bleus, sans être fades, et jouent avec une vivacité pleine d'esprit. Son nez est aquilin, un peu effilé par le bout ; sa bouche est petite, ses lèvres épaisses, surtout l'inférieure, qu'on sait être la lèvre autrichienne. La blancheur de son teint est éblouissante, et elle a des couleurs naturelles qui peuvent la dispenser de mettre du rouge. Son port est celui d'une archiduchesse, mais sa dignité est tempérée par sa douceur, et il est difficile, en voyant cette princesse, de se refuser à un respect mêlé de tendresse. »

Le prince qu'elle épousait était un honnête homme qui ne devait jamais être qu'un roi honnête ; il n'avait ni l'élégance, ni la grâce, ni la haute distinction de certains princes de sa race ; d'une vie pure, aimant le travail, même le plus vulgaire, puisqu'il était excellent serrurier ; moins épris des arts et des lettres, plus porté vers les sciences exactes ; sachant un peu d'histoire, rêvant déjà des conquêtes géographiques par le développement de la marine de l'État, il vivait doucement et sans bruit dans sa retraite, devant sa forge, ses cartes et ses livres. Il fuyait la cour, dont il condamnait les honteux plaisirs, et malgré les désirs, les ordres

mêmes du roi, il n'avait jamais consenti à plier devant la favorite.

A la nouvelle de l'arrivée de la dauphine, Choiseul respira. Il était impossible que le roi pût songer à présenter à cette fille des Césars l'indigne maîtresse que sa cour trop complaisante avait si facilement accueillie et adoptée. Cette jeune et illustre beauté, dont les grâces charmantes allaient, il l'espérait du moins, rajeunir et régénérer la cour, ne pouvait manquer de prendre sur le roi, sur les princes, sur les courtisans, un empire absolu, attirer vers l'astre nouveau tous les hommages et tous les respects, et, par son influence, causer peut-être, pour un temps plus ou moins long, qui permettrait de chercher à la supplanter, l'oubli, sinon l'expulsion de la Du Barry. Il se leurra si bien de ce chimérique espoir, qu'il vint, « par bonté, » trouver la comtesse, et lui donna le conseil amical et désintéressé de quitter la cour pendant les fêtes de famille occasionnées par le mariage du dauphin. Il fut si poli, — car il savait l'être au besoin, — si pressant, si aimable même, que la Du Barry hésita. Choiseul lui conseillait d'aller à Barèges, pour y tuer plus vite le temps de la présentation, du mariage et du bonheur plus pur que devait éprouver le roi, lequel bonheur l'éloignerait sans doute pendant quelque temps de sa maîtresse; il trouvait donc plus prudent pour elle de ne pas laisser voir le spectacle de son abandon, même momentané, tandis qu'une absence habilement opérée ne pouvait que donner au roi une plus ardente impatience de la revoir au plus vite. Elle fut presque persuadée par ces belles raisons qui, en somme, étaient toutes fort perfides et fort mauvaises. Fuir, tandis qu'il fallait lutter! Si elle laissait prendre à cette nouvelle « rivale » l'empire que le ministre prévoyait, elle était perdue. Si elle



abandonnait la place, l'ennemi s'en emparait, minait, brisait, renversait son pouvoir. Le roi était si facile et si changeant ! L'influence de la jeune et belle dauphine était à redouter certainement, mais bien plus pour la Du Barry absente de la cour que pour la Du Barry à son poste, aux côtés mêmes du roi, bravant le respect et l'honneur de la famille royale, et forçant par cet excès même d'audace les hommages des courtisans, qui menaçaient de se porter vers la nouvelle venue, à revenir aussitôt à elle.

Ce ne fut pas elle, certes, qui fit ces salutaires réflexions; elle en était parfaitement incapable. Richelieu et d'Aiguillon les firent à sa place; hier on lui avait dit de partir, elle partait; elle avait même commandé ses équipages; aujourd'hui on lui persuadait de rester, elle resta. Ces perpétuelles incertitudes lui importaient d'ailleurs fort peu; elle s'amusait de tout et partout, et le souci de sa grandeur préoccupait ses amis beaucoup plus qu'elle-même. On l'avait faite maîtresse royale, elle avait accepté avec joie, mais sa chute ne lui eût pas causé un chagrin bien long ni bien sincère; les larmes pouvaient rougir ses beaux yeux! Puis, elle n'aimait le roi ni pour lui-même ni pour son argent, bien qu'elle en gaspillât beaucoup; elle tenait davantage aux sottises adulations de sa petite cour, et, pour les conserver, elle avait consenti à être l'instrument d'une coterie qui cherchait à prendre par elle tout le pouvoir, et qui, hélas! y parvint trop vite et trop facilement. On faisait d'elle tout ce qu'on voulait, car elle n'avait ni esprit de suite, ni volonté, ni intention, ni désirs un peu sérieux. Vivre au jour le jour, au milieu de folles orgies, insulter dans ses propos plus que légers le roi et la France, qui payaient ses plaisirs, et se moquer de tout, de Dieu, du diable et du peuple!... le reste lui était absolu-

ment indifférent. Elle resta donc, effrayée sans doute du petit orage qui se préparait, mais stylée à souhait, prête à boudier le roi, à lui faire la moue, « à lui tirer la langue », si l'aimable monarque faisait mine de la trop négliger. Mais il n'en fut rien, et Choiseul put regretter une fois de plus la peine qu'il s'était inutilement donnée.

M<sup>me</sup> Du Barry était en effet un personnage à ménager; sa faveur immense, l'influence qu'elle avait sur les affaires et sur le roi, de qui elle obtenait par « ses cajoleries » tout ce que ses ministres exigeaient d'elle, avaient été signalées à leurs souverains par les ambassadeurs étrangers. On avait compté avec M<sup>me</sup> de Pompadour, il fallut compter aussi avec M<sup>me</sup> Du Barry; et bien que Frédéric II l'eût soldatesquement baptisée COTILLON III, il ne lui envoyait pas moins de temps à autre « l'expression de son amitié sincère et de ses vœux constants ». Catherine, la grande Catherine, encore plus débauchée que la Du Barry, traitait plus justement avec elle d'égale à égale. Marie-Thérèse, « le seul grand homme de l'Allemagne et de son siècle », écrivait souvent un mot aimable pour la favorite, et la ménageait « comme une personne tout à fait utile à sa politique. » Quand sa fille partit pour la France, l'impératrice lui fit, à l'endroit de M<sup>me</sup> Du Barry, les plus chaudes et les plus instantes recommandations sur l'accueil qu'elle devait faire à la comtesse et sur l'amitié qu'il fallait lui témoigner. Elle lui donna tout au long ses instructions « par écrit », prévoyant les diverses phases de la présentation, des rencontres, des visites, des soupers et même des intimités les plus privées, car il importait « à sa politique » que cette archiduchesse impériale eût pour la créature du roi une sorte de condescendance affectueuse, et qu'elle fit les premières avances et les premiers pas.

Tout se passa admirablement d'ailleurs et tout à fait au gré de l'impératrice. A son arrivée au château de la Muette, la comtesse Du Barry fut la première personne présentée à la Dauphine, après les princes et les princesses du sang. Elles s'embrassèrent toutes deux, « comme de bonnes amies » qui se connaissent depuis longtemps sans s'être jamais vues. La fille du ruisseau soupa à la même table que la fille des Césars, le roi ayant à sa droite la Dauphine, à sa gauche la Du Barry. Le souper fut gai, et Marie-Antoinette voulut bien trouver « sa rivale » *charmante, adorable!*... Je dis « rivale », car, en effet, cette naïve princesse avait juré d'être la sienne ! Elle avait demandé ingénument \* à un seigneur de la cour quelles sortes de fonctions remplissait auprès de son grand-père cette inséparable dame si admirablement traitée par toute la cour, presque à l'égal d'elle-même et du roi.

« Elle amuse Sa Majesté, lui répondit-on.

— Eh bien, reprit l'aimable princesse, s'il en est ainsi, je jure d'être sa rivale !... »

Mais la guerre devait bien vite éclater entre cette fière Autrichienne et la favorite. La cause en fut au moins singulière : au voyage de Compiègne qui suivit le mariage du Dauphin, le roi, prié à souper par sa petite-fille, osa lui amener la comtesse, que la princesse ne désirait pas recevoir. Bien que fort contrariée de l'obligation où elle était de lui faire quand même bon visage, Marie-Antoinette eut un mot charmant pour accueillir le roi et sa maîtresse.

« Ah papa ! lui dit-elle, je ne vous avais demandé qu'une grâce, et vous m'en accordez deux !... »

\* Née en 1755, Marie-Antoinette avait alors à peine quinze ans.

Mais le lendemain, la Dauphine, qui savait mieux alors quelles sortes « d'amusements » la Du Barry procurait au roi, ne se gêna pas pour manifester devant son entourage toute la répulsion et le juste dégoût que lui inspirait la courtisane. De son côté, la Du Barry, jalouse déjà de certaines préférences de Louis XV, qui passait chez la Dauphine plus de temps qu'elle n'aurait voulu, ayant appris les propos tenus par la princesse, se répandit contre elle en invectives de tous les genres. Elle se moqua de sa figure, de ses cheveux, de ses mains, de son teint; elle critiqua sa tenue, sa gaucherie même, et certaines inexpériences que cette enfant royale n'avait heureusement pas encore perdues.



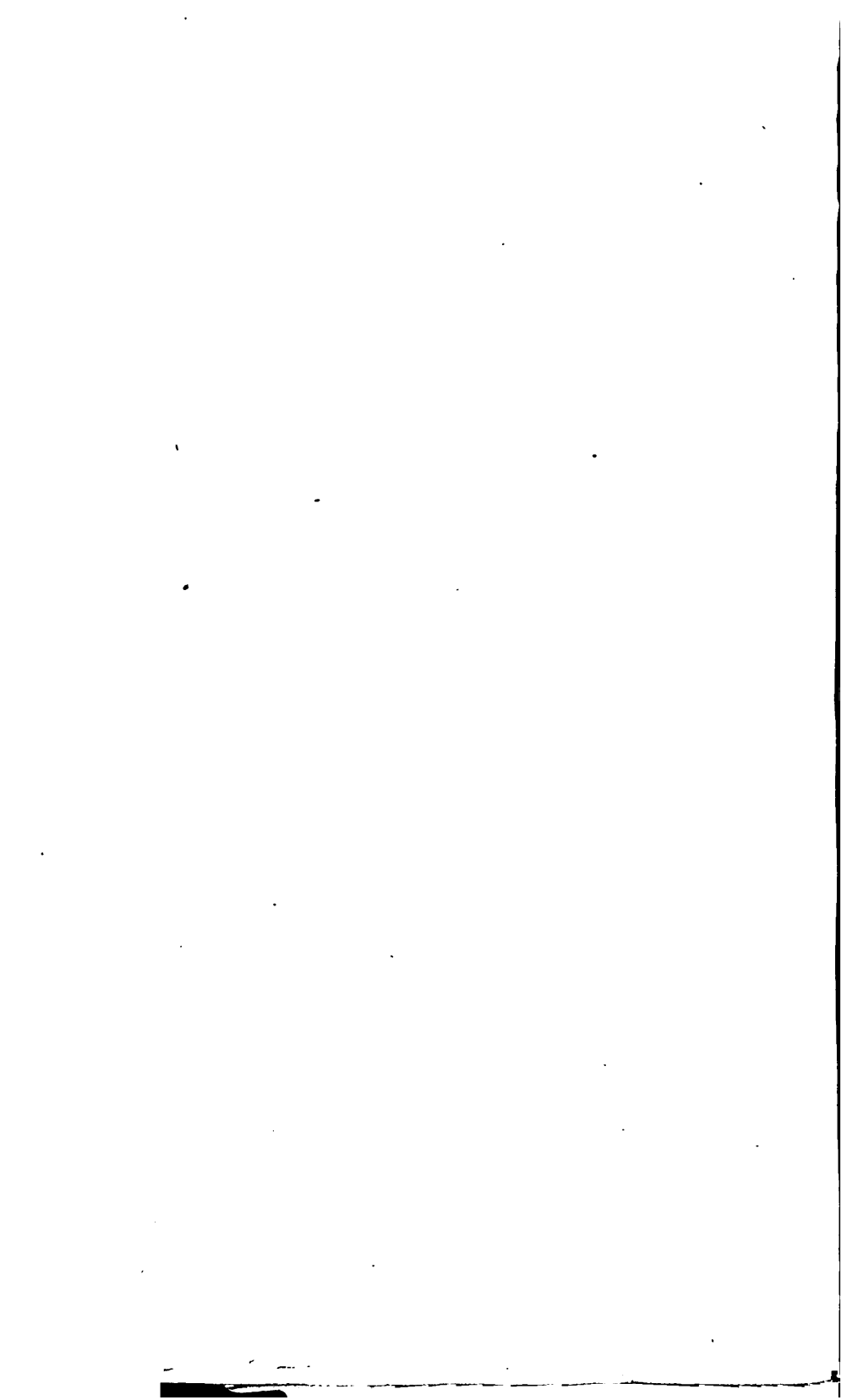
ÉPOQUE LOUIS XV

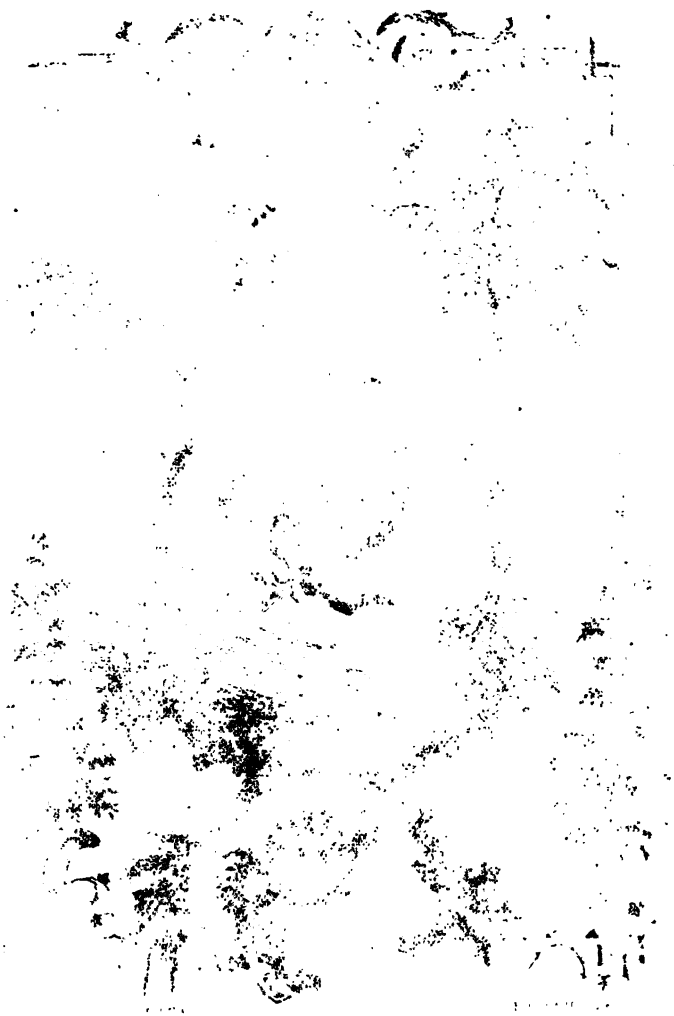
---

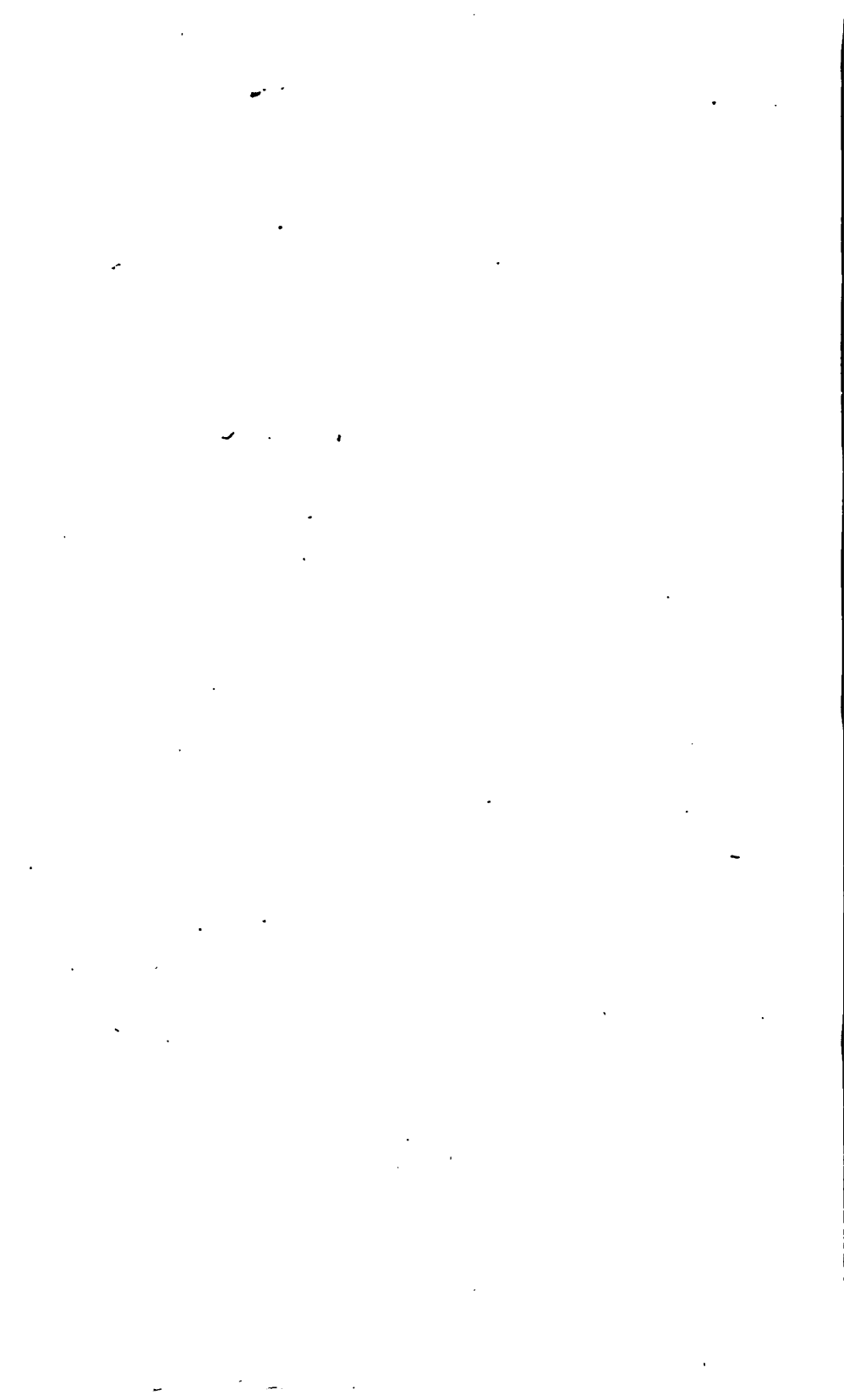
DEUXIÈME PARTIE

---

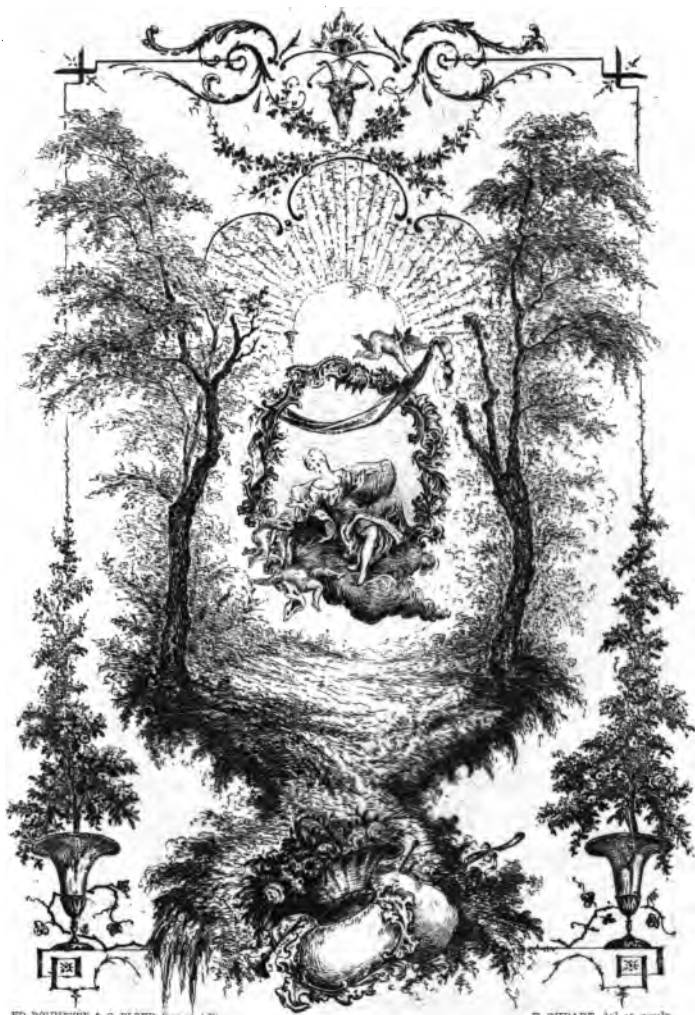
*MAITRESSES ROYALES*





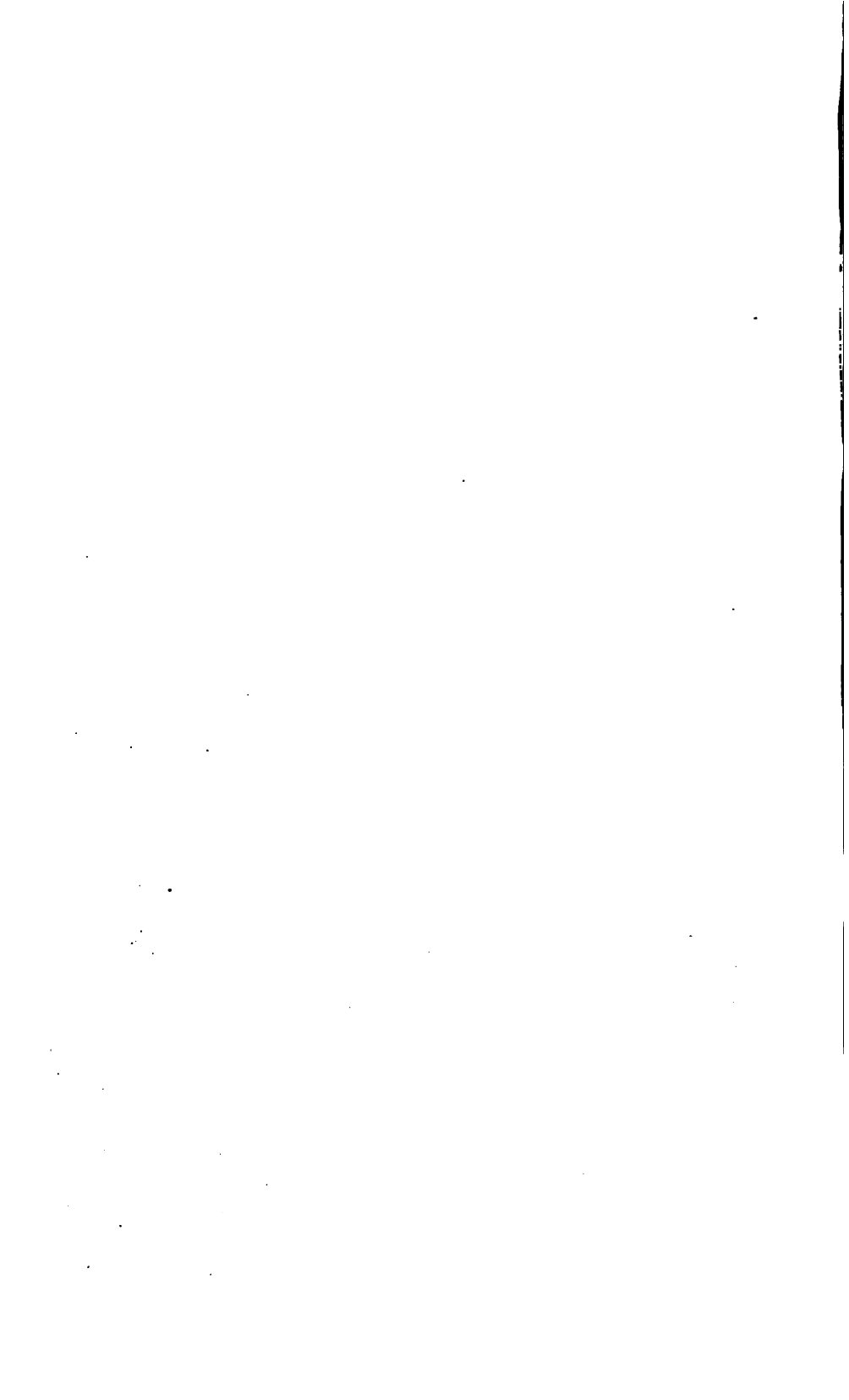






ED. ROUYEYRE & C. BLOND, Imp. et edit.

F. GUDART del. et sculp.





## MADAME DE MAILLY



E fut dans les sociétés du roi, de M<sup>lle</sup> de Charolais, de la comtesse de Toulouse, du comte de Clermont, et d'autres favoris et favorites, à Rambouillet, que, vers 1732, s'apercevant du goût du prince pour les femmes, on pensa à diriger son choix sur une personne qui ne pût porter d'ombrage soit au cardinal de Fleury, premier ministre, soit aux courtisans, par son ambition ou ses alliances.

La comtesse de Mailly réunissait ces conditions. On la

mit en avant, après lui avoir fait entendre qu'elle s'en tiendrait aux seuls honneurs du mouchoir, et ne tenterait rien auprès de son royal amant qu'après avoir consulté ou prévenu ceux qui avaient l'estime et la confiance de Sa Majesté; elle était d'ailleurs très aimante et caressante, et propre au rôle que l'on voulait qu'elle jouât.

Agée de près de trente-cinq ans, dame du palais de la reine, à peu près comme veuve et sans enfants, elle avait de beaux yeux noirs, vifs, d'un regard naturellement dur, mais qui, adoucis par le monarque, conservaient cette hardiesse modérée comme il la faut pour encourager un jeune homme encore inexpérimenté. Sa voix n'était point agréable, et sa gorge, ses bras, et le reste de sa personne, n'avaient rien qui ne le cédât aux autres femmes de la cour; mais elle les surpassait par l'art de la toilette, qu'elle entendait parfaitement bien, par un goût exquis que ses rivales cherchaient en vain à imiter; enfin la nature l'avait amplement dédommagée, par les qualités de l'esprit et du cœur, de ce qu'elle lui avait refusé de beauté corporelle. Elle était aimable, enjouée, amusante, et connaissait les arts de la volupté, sans les exagérer dans le tête-à-tête.

Telle était la personne que l'on se proposait de placer dans le lit du roi, sitôt que l'occasion s'en présenterait; elle ne tarda pas à naître, ou plutôt l'on se hâta de la faire naître.

Plus d'une fois la gravité conjugale, à force d'ôter à l'amour le caprice des jouissances et le badinage des plaisirs, a éloigné d'une femme, tendrement aimée d'abord, un époux que les sens dirigent, et que le goût des voluptés entraîne. C'est bien pire lorsqu'une femme vient glacer les embrassements d'un mari par des réflexions déplacées et

un système d'éloignement religieux pour les plaisirs sensuels. C'est ce qui arriva à Marie, reine de France, épouse de Louis XV. Ce roi qui ne *trouvait aucune femme aussi belle que la sienne*, lassé de ses simagrées et de ses refus, lui retira pour jamais ses affections, et commença par là le cours de ses erreurs et de sa dépravation domestique.

Les courtisans virent bien qu'il était temps de penser à lui donner une maîtresse, pour qu'il n'en prît pas une qui ne leur conviendrait pas. Le duc de Richelieu fut chargé par le cardinal de Fleury de lui proposer M<sup>me</sup> de Mailly. Ce seigneur, qui savait se plier à tout et qui plaisait au roi, trouva moyen de le mettre adroitement dans la conversation sur le compte de la reine ; lui parla du vide qu'elle laissait dans son cœur, de son ingratitude et de la nécessité de remplacer la passion qu'il avait pour elle, par une autre ; enfin, détermina le roi à une entrevue avec M<sup>me</sup> de Mailly ; mais elle fut infructueuse : le roi, soit timidité, soit par un reste d'attachement pour la reine, ne fut point ébranlé. La dame en fut désespérée, et se plaignit qu'on l'eût exposée ainsi à une sorte d'affront. L'on eut bien de la peine à la décider à un second tête-à-tête ; on la prévint qu'il fallait oublier le monarque et ne s'occuper que de l'homme. La facilité du jeune prince à revenir à elle l'encouragea et l'enhardit elle-même. On assure que dans ce rendez-vous, pour triompher et parvenir à son but, elle ne se borna pas aux agaceries ordinaires, mais qu'elle se laissa aller aux avances et aux moyens des plus habiles courtisanes. Alors le jeune homme se livra à des emportements amoureux d'autant plus violents qu'ils avaient été longtemps contraints. Enfin M<sup>me</sup> de Mailly sortit dans une sorte de désordre amoureux du lieu où elle avait été

seule avec le roi, et, passant devant ceux qui avaient intérêt à connaître le résultat de la démarche, elle ne leur dit autre chose que ces mots très expressifs : « Voyez, de grâce, comme ce paillard m'a accommodée ! »

Le roi ne fit bientôt plus un secret de ses liaisons avec M<sup>me</sup> de Mailly ; la cour le sut, la reine même en fut informée ; mais, au lieu de chercher à reconquérir son époux, elle se contenta de gémir en secret au pied des autels.

Cette conduite du roi lui attira des vers satiriques, des chansons injurieuses, où l'amant et la maîtresse étaient également maltraités. Cependant on excusait assez généralement celle-ci, parce qu'elle était conduite autant par son cœur que par intrigue ou par ambition. Mais la haine se porta sur le cardinal de Fleury, que l'on regarda comme ayant entraîné son pupille dans le dérèglement. Il voulut couvrir sa conduite d'un voile hypocrite ; il dit au roi que ses liaisons avec M<sup>me</sup> de Mailly étaient coupables. Le jeune monarque lui répondit : « Je vous ai abandonné la conduite de mon royaume ; j'espère que vous me laisserez maître de la mienne. » C'est ce que l'adroit cardinal demandait ; personne n'en fut dupe.

Mais cette favorite eut bientôt à éprouver les chagrins de la rivalité. Elle avait pour sœur M<sup>me</sup> de Vintimille, mariée depuis quelque temps : elle était, comme son aînée, grande et bien faite ; mais elle avait plus qu'elle l'éclat de la jeunesse, plus d'esprit et d'ambition. Elle ne tarda pas à laisser percer son projet de supplanter sa sœur dans le lit du roi ; elle y réussit. Tous ceux qui la connaissaient redoutèrent bientôt son pouvoir ; elle était altière, entreprenante, vindicative, aimant à gouverner et à se faire craindre, ayant peu d'amis, peu propre à en acquérir, ne

pensant qu'à ses intérêts ; mais la mort l'arrêta au commencement de sa carrière. Elle périt en couches, non sans soupçon du poison ; on a cru au moins que ceux qui craignaient l'ascendant qu'elle allait prendre sur le monarque la firent périr ; ce qui est présumable. Le roi pleura quelques jours ; sa sœur lui donna des larmes sincères, quoiqu'elle fût sa rivale. Elle laissa un fils qui porta le nom de comte du Luc, ressemblant d'une manière frappante au roi, qui l'a toujours aimé, et qu'on appela à la cour *le Demi-Louis*.

Après la mort de M<sup>me</sup> de Vintimille, la tendre et voluptueuse de Mailly reprit ses droits sur le cœur, ou plutôt sur les habitudes du roi. Elle l'accompagnait partout ; M<sup>lle</sup> de Charolais et M<sup>me</sup> de Toulouse la secondaient dans les amusements qu'elle ménageait à son amant. C'étaient elles qui avaient imaginé ces soupers de plaisir qu'on faisait dans des réduits retirés accessibles aux seuls confidants et désignés par cette raison sous le nom de *petits appartements*. La comtesse aimait, dit-on, le vin, et surtout celui de Champagne ; elle aurait tenu tête à un Bassompierre, quand une fois elle était en train de boire. On lui a reproché d'avoir donné ce goût au roi ; mais il est probable que Sa Majesté y était portée d'inclination. On sait que dans sa jeunesse, et pendant les premières années des amours avec M<sup>me</sup> de Mailly, ce prince se piquait de savoir la cuisine et s'en occupait réellement, sottise que sa maîtresse supportait, sans oser l'en faire rougir. Il s'amusait aussi à tourner, ouvrage d'un imbécile.

Cette favorite était destinée à se voir supplantée par ses sœurs. Après l'avoir été par M<sup>me</sup> de Vintimille, elle le fut par M<sup>me</sup> la marquise de La Tournelle, qui depuis fut la

duchesse de Châteauroux. Elle était de la maison de Nesle, qui semble avoir eu le privilège de donner des maîtresses à Louis XV. C'était la quatrième qui était entrée dans la couche de roi. Une seule lui fut rebelle. Son mari la menaça de la tuer si elle suivait l'exemple de ses sœurs; il était homme à tenir parole; elle eut peur, et il ne s'établit aucune liaison entre elle et le monarque. Il n'en fut pas de même de M<sup>me</sup> de Lauraguais, la plus jeune de toutes. M<sup>me</sup> de Mailly en avait fait faire la connaissance au roi parce qu'il lui était difficile de suffire seule à son amusement. Elle n'eut pas à s'en repentir; M<sup>me</sup> de Lauraguais ne chercha point à l'éloigner, et se contenta de partager le rôle de favorite. Le roi couchait quelquefois entre les deux sœurs, et le contraste de l'une à l'autre lui paraissait piquant. Nous avons déjà peint M<sup>me</sup> de Mailly. Sa sœur était d'une grande taille, épaisse, d'un embonpoint propre aux attouchements, une gorge abondante, mais ferme et blanche, des fesses grosses et rebondies, du reste, d'une figure commune et montrant peu d'agrèments dans la société; en sorte que si, la nuit elle faisait goûter au monarque des plaisirs que la beauté maigre et efflanquée de M<sup>me</sup> de Mailly ne pouvait lui procurer, en récompense, celle-ci pendant le jour reprenait ses droits, et brillait par l'esprit, la conversation et les manières aimables. Mais le roi fut bientôt dégoûté de M<sup>me</sup> de Lauraguais, qui ne lui offrait qu'une jouissance matérielle. L'autre ne put soutenir la concurrence de la marquise de La Tournelle, qui fixa entièrement le cœur de ce prince, et qui en obtint le renvoi de sa rivale.

On pense bien que la tendre et malheureuse comtesse de Mailly n'apprit pas sa disgrâce sans la plus violente dou-



leur. Comme elle avait aimé de bonne foi, au point de se prêter au goût passager du monarque pour une de ses sœurs, M<sup>me</sup> de Lauraguais, le coup fut encore plus terrible pour elle. Elle chercha, comme une autre La Vallière, quelque secours dans la religion.

Le P. Renaud, prêtre de l'Oratoire, était alors célèbre et en vogue pour la prédication ; il avait une belle figure, un son de voix enchanteur, un discours plein d'onction, une éloquence ferme, un geste noble. Ces qualités devaient rendre le prédicateur agréable. M<sup>me</sup> de Mailly alla l'entendre ; il fit une grande impression sur son âme ; il y fit germer ces sentiments religieux qui calment l'action tourmentante des regrets et des souvenirs passionnés. C'est le caractère des âmes sensibles d'être ainsi émues. Le P. Renaud lui fit aimer la retraite et la religion ; il lui rendit le calme et le repos. On vit bientôt cette femme, autrefois élégamment et superbement vêtue, sans cesse occupée de plaisirs et de voluptés, ne plus se faire remarquer que par son extérieur modeste, sa douceur et son humble dévotion ; elle supportait avec une résignation modeste les grossièretés qu'une canaille insolente se permettait quelquefois contre elle, parce qu'on l'avait fait passer dans le peuple pour l'auteur des calamités publiques. On raconte qu'étant arrivée un jour au sermon du P. Renaud que le prédicateur était en chaire et avait déjà commencé, et que quelque dérangement ayant été nécessaire pour la conduire à l'œuvre où elle se mettait, un homme grossier et de mauvaise humeur se mit à dire tout haut : « Voilà bien du tapage pour un catin ! — Puisque vous la connaissez, dit M<sup>me</sup> de Mailly, priez Dieu pour elle. »

Louis XV accorda par la suite 30,000 livres de

rentes à M<sup>me</sup> de Mailly, lui donna un hôtel rue Saint-Thomas-du-Louvre, et enjoignit que l'on payât ses dettes, montant à plus de soixante-dix mille francs, somme qui, quoique considérable, n'est pas à comparer à ce qu'elle aurait pu occasionner de dépenses au roi pendant le temps de sa grandeur, dont elle ne chercha jamais à profiter, et où elle se contenta de 25,000 francs que le roi lui donnait par an.

En perdant les bonnes grâces du roi, M<sup>me</sup> de Mailly perdit aussi celles de la reine, dont elle était dame du palais. On lui ôta sa place, c'est-à-dire qu'on l'en éloigna dans le moment où elle s'en rendait plus digne par la régularité de ses mœurs et sa conduite estimable. Au contraire, on y mit M<sup>me</sup> de La Tournelle, qui, vivant publiquement et couchant avec le roi, offrait sans cesse à la reine une personne qui devait lui être odieuse, et lui rappelait tous les jours la conduite scandaleuse de son mari.

Le vendredi 2 novembre 1742, M<sup>me</sup> de La Tournelle alla remercier sa sœur, M<sup>me</sup> de Mailly, de l'appartement que le roi lui avait accordé, qui était celui qu'occupait ci-devant M<sup>me</sup> de La Vallière. La sultane prit ce remerciement de sa sœur pour une insulte, parce qu'elle n'y avait aucune part, et alla du même pas s'en plaindre au roi. Sa Majesté la reçut froidement : autre sujet de reproches, auxquels le roi répondit qu'il convenait de ses froideurs, mais qu'il ne l'aimait plus. Alors elle changea de rôle ; elle se jeta aux genoux du roi, supplia, pleura. Sa Majesté, ferme dans sa résolution, lui dit que son parti était pris, qu'elle n'avait qu'à se retirer le jour même. Toute la grâce qu'elle obtint fut de ne déloger que le lendemain. M<sup>me</sup> la comtesse de Toulouse la ramena à Paris, dans son

hôtel, où elle renferma sa douleur pendant deux jours, et alla loger à l'hôtel de Noailles.

Une circonstance essentielle, qu'il ne faut point passer sous silence, est que le roi, en la reconduisant jusqu'à la porte de son cabinet, eut pour elle l'attention ou la malice de lui dire assez haut : « Madame la comtesse, à lundi, à Choisy. »

Les amours du roi et de M<sup>me</sup> de Mailly étaient d'ancienne date; les commencements en furent mystérieux et ignorés de presque tout le monde, et ne devinrent publics qu'en 1737. On ne se plaint pas qu'elle ait mal usé de sa faveur; elle ne s'y est pas non plus enrichie; au contraire, car elle devait beaucoup, et le roi a fait payer ses dettes par les fermiers généraux, non pas, sans doute, sans indemnité pour eux.

M<sup>me</sup> de Mailly ne trouva rien de mieux à faire, pour remplir le vide de son cœur, que de le tourner du côté du roi des rois; elle suivit le P. Renaud de l'Oratoire, fameux prédicateur qui prêcha le carême en 1743, aux Nouvelles-Catholiques : c'est là où la grâce l'attendait. Elle fut touchée de la parole de Dieu; elle alla trouver le Père, le pria de la vouloir bien diriger; il s'en défendit sur ses grands travaux, et lui promit de la mettre entre les mains de quelqu'un qui prendrait ce soin. On assure qu'elle alla trouver M. l'archevêque, à qui elle communiqua le dessein qu'elle avait de renoncer au monde et à ses pompes. Le pasteur loua sa ferveur, mais lui représenta que la vraie piété ne demandait aucun excès; qu'elle pouvait en faire tous les actes sans changer totalement son extérieur; qu'elle pouvait se conformer peu à peu à son rang, avec toute la modestie convenable à son intérieur. Elle a pris ce

parti, et même une vie édifiante, en assistant régulièrement, et très pieusement, à tous les offices de Saint-Roch, sa paroisse, et en visitant les hôpitaux, les pauvres et les prisonniers.

Si ce fut insulte ou politique de M<sup>me</sup> de La Tournelle, que le remerciement que nous avons dit qu'elle fit à sa sœur, on ne le décide pas ; mais son projet était déjà bien concerté avec le roi, puisque dès le lendemain samedi, 3 de novembre, pendant que la disgraciée venait cacher sa honte et sa douleur à Paris, la nouvelle favorite fut connue et complimentée de tout le monde. Sans savoir les conditions du traité, on est bien informé que les noces furent célébrées le jeudi 8 novembre, et que, le lundi 12, le repas se fit à Choisy, duquel était la princesse de la Roche-sur-Yon, M<sup>mes</sup> les duchesses de Luynes, d'Antin, de Ruffec et de Chevreuse, et M<sup>me</sup> de Flavacourt.

---

## MADAME DE CHATEAUROUX

---

**L** OUIS XV semblait avoir un penchant particulier pour les demoiselles de Nesle ; trois déjà avaient été ses maîtresses : M<sup>me</sup> de Mailly, M<sup>me</sup> de Vintimille et M<sup>me</sup> de Lauraguais : il restait encore la jeune et belle M<sup>me</sup> de La Tournelle, qui passa bientôt dans son lit. Sa qualité de veuve

rendait ses liaisons moins scandaleuses que celles de ses sœurs; elle remplaça bientôt M<sup>me</sup> de Mailly dans le cœur du monarque.

Sa figure était jolie, très gracieuse; elle avait une blancheur éblouissante; sa taille était noble, élégante, élevée, de belles dents, des yeux tendres, une gorge qui, sans être très forte, avait tout l'éclat et la fermeté du jeune âge. Elle connaissait le prix de sa beauté et n'était pas femme à négliger d'en tirer parti, mais avec grâce et sans rouerie; elle voulait réunir l'amour aux faveurs de la fortune, et ne se serait point rendue si le roi n'eût été d'une tournure à lui plaire. Le duc de Richelieu la dirigeait, et il n'est pas croyable qu'il ait oublié une aussi aimable conquête que la belle veuve de La Tournelle; il connaissait son caractère et son mérite; il pensait bien qu'en la plaçant près du roi, il tirerait bon parti de l'ascendant qu'elle prendrait infailliblement sur le monarque.

M<sup>me</sup> de La Tournelle commença par chercher à inspirer à Louis XV un amour tendre; dès qu'elle en fut certaine, elle lui témoigna une réciprocité dont elle ne voulut cependant lui donner des preuves qu'autant qu'elle en aurait obtenu les conditions qui lui convenaient. Elle demanda que M<sup>me</sup> de Mailly fût publiquement renvoyée; en second lieu, que son nom de Tournelle fût changé en celui de duchesse de Châteauroux, avec les honneurs et les dignités de cette condition; enfin qu'on lui ferait un sort convenable, et qu'elle jouirait d'une fortune capable de la mettre à l'abri de tous les revers.

On doit cette justice à M<sup>me</sup> de Châteauroux, qu'elle employa, comme une seconde Agnès Sorel, l'ascendant que l'amour lui donnait sur le roi, à tirer ce monarque de l'ob-

scurité où il semblait condamner sa vie; elle l'arracha de la mollesse de son palais, pour le mettre à la tête de ses armées en Flandre, pendant l'année 1744. Ce fut elle qui, lui faisant parcourir son royaume d'une frontière à l'autre, le fit ensuite venir en Alsace pour arrêter les progrès de l'ennemi. Ce fut encore elle qui, au moment où on la chassait d'auprès du roi, lui valut le nom de *bien-aimé*, que le peuple lui accorda avec idolâtrie, comme si ce qu'un roi fait pour la gloire de l'État n'était point un simple devoir. Sous tous ces rapports, M<sup>me</sup> de Châteauroux n'a point été une maîtresse vulgaire : les détails le feront mieux sentir.

Lorsque le roi tomba malade à Metz, au mois d'août 1744, la duchesse de Châteauroux ne quitta point le chevet de son lit, et lui prodigua les soins les plus tendres et les plus affectueux. Le mal empirant et les jours du roi paraissant tirer à leur fin, les ministres de l'Église exigèrent qu'il éloignât sa maîtresse. Le comte d'Argenson fut chargé d'en porter l'ordre à la favorite; il s'en acquitta durement. La duchesse, plus grande en cet instant que son amant, apprit sa disgrâce avec fermeté. Elle ignorait ce qu'elle devait souffrir dans la route; elle monta en carrosse avec la duchesse de Lauraguais, sa sœur, et s'éloigna. Elle ne fut pas hors de la ville, qu'instruit de son renvoi, on lui prodigua les huées dont une populace insolente ou adulatrice accable ceux qui sont déchus de la grandeur où ils étaient élevés. On l'accusait d'être auteur ou complice de la maladie du roi, alors l'idole de ce même peuple. Les paysans dans la campagne la suivaient aussi loin qu'ils pouvaient, dit l'auteur de la *Vie de Louis XV*, et lui prodiguaient mille outrages. Dans cette situation pénible, elle fut obligée de traverser plus de quatre-vingts lieues pour se rendre de Metz à Paris. Le peuple

de cette dernière ville ne l'aurait pas mieux accueilli que celui des provinces; mais il était alors dans la fièvre des singeries adulatrices; il courait les églises pour demander à Dieu la santé du roi, comme s'il eût eu peur d'en manquer, ou que le roi n'eût pas eu assez de santé pour chasser et fêter ses maîtresses. Lorsqu'on annonça à Paris que Louis XV allait boire et manger comme de coutume, on fut dans une allégresse universelle; c'était une folie générale, on allait dans les temples remercier le ciel de cette faveur, et l'on se félicitait dans les rues de cet heureux événement. On connaît ja niaiserie sentimentale du roi, lorsqu'il apprit ces transports, dont, en effet, il ne voyait pas trop la raison. « Qu'ai-je fait, s'écria-t-il, pour mériter cela ? » On chanta des *Te Deum*, on donna des fêtes, on célébra la convalescence du roi et les conquêtes où il assista bientôt en personne. Mais au milieu de cette allégresse, réelle ou exagérée, le prince pensait à sa belle duchesse; il la désirait. C'était peut-être en effet l'esprit le plus élevé et le cœur le mieux fait de tous ceux qui l'entouraient. Il se reprochait la faiblesse de l'avoir envoyée, il voulait la rappeler; le respect pour la reine qui lui avait témoigné le plus tendre intérêt, le retenait seul.

Mais le duc de Richelieu, lié d'inclination et d'intérêt avec M<sup>me</sup> de Châteauroux, aimé du roi, et ayant succès auprès de lui, leva les scrupules du monarque; il lui fit faire des parties de chasse, où il ménagea adroitement à la duchesse les occasions de revoir le roi. Le prince, las de se contraindre, se plaignit hautement qu'on eût abusé de son état pour le forcer à traiter indignement une personne qui n'était coupable envers lui que de l'avoir aimé. Il résolut de la rétablir dans son rang et ses dignités; il la rappela, et fit éclater son triomphe en disgraciant ceux qui avaient mis

un acharnement fanatique à la persécuter ou à l'insulter dans son malheur. On a cru dans le temps que le comte d'Argenson, qui fut le premier chassé par le roi, s'en vengea en faisant empoisonner M<sup>me</sup> de Châteauroux. Tout est croyable de la part de gens tourmentés des passions de l'ambition et de l'intérêt, et qui ne sont retenus par aucun principe de philosophie ou de religion; mais le fait pourrait être vraisemblable quoique faux. D'autres personnes ont pensé que l'exès de la joie, et la révolution que lui faisait éprouver le moment de se jeter dans les bras d'un homme qu'elle aimait quoique roi, lui causèrent une altération si grande qu'elle en mourut; ce qui peut être aussi; mais le poison, quel qu'en soit l'auteur, semble plus probable. Voici l'épithaphe qu'on lui fit dans le monde :

Sans relever l'éclat de mon illustre sang,  
 Ce trait seul fera vivre à jamais ma mémoire :  
 Mon roi revit le jour pour me rendre mon rang,  
 Et je meurs sans regret pour lui rendre sa gloire.

On ne peut faire de plus mauvais vers ni de moins clairs. Que veut dire *Je meurs pour lui rendre sa gloire*? N'était-il pas certain au contraire que, comme une autre Agnès Sorel, elle avait tiré le roi de son indolence? Le roi eût-il cessé de mériter le titre *glorieux*, que M<sup>me</sup> de Châteauroux n'aurait pas été empoisonnée. Il est présumable que la mort de cette femme n'a été que le fait de la vengeance, et n'a rien ajouté à la réputation du roi, qui reprit bientôt d'autres chaînes dont il ne pouvait plus se passer.

Dame Marie-Anne de Mailly, veuve de messire Jean Louis, marquis de La Tournelle, colonel-lieutenant du régiment de Condé infanterie, dame du palais de la reine, duchesse de



Châteauroux, par les bienfaits et lettres patentes du roi, nommée pour remplir la charge de surintendante de la maison de Madame la Dauphine, mourut à Paris, le 8 décembre 1744, âgée de vingt-sept ans. Elle était la troisième fille de M. de Mailly, marquis de Nesle, sœur de M<sup>mes</sup> de Vintimille, de Mailly, de Lauraguais et de Flavacourt.

Voici encore quelques détails historiques sur la duchesse de Châteauroux.

Après la mort de M<sup>me</sup> de Vintimille, que le roi aimait et regretta beaucoup, quoiqu'il fût l'amant déclaré de M<sup>me</sup> de Mailly, il trouva des charmes dans la beauté et dans l'air gracieux de M<sup>me</sup> de La Tournelle. Il n'ignorait pourtant pas qu'elle avait alors le cœur pris pour le duc d'Aginois; mais, les obstacles irritant ses désirs, il en fit la confidence au duc de Richelieu, qui pour le servir emmena le duc d'Aginois, son neveu, aux États de Languedoc, dans l'intention de le lier avec quelque connaissance qui lui fit oublier M<sup>me</sup> de La Tournelle, ou de si bien conduire sa manœuvre, qu'il pût inspirer à tous deux du refroidissement l'un pour l'autre. Le duc de Richelieu réussit selon ses vues, et engagea le duc d'Aginois dans une affaire de cœur avec une aimable Languedocienne que le duc de Richelieu avait fait entrer dans son projet. Il fit intercepter les lettres de son neveu à la marquise, entre les mains de laquelle il en fit tomber une que la Languedocienne écrivait au duc d'Aginois, et qui décelait tout le mystère amoureux. Après cette découverte, la marquise de La Tournelle par dépit, ou par ambition (car le sceptre a bien des appâts), ne résista pas aux instances du roi. Cette nouvelle intrigue ayant été soupçonnée de M<sup>me</sup> de Mailly, elle s'en plaignit assez aigrement au roi; des plaintes aux reproches, et des reproches à la rup-

ture, il n'y eut pas un grand chemin; M<sup>me</sup> de La Tournelle succéda à M<sup>me</sup> de Mailly, et l'une des conditions du marché de la nouvelle sultane fut qu'elle régnerait sans partage. Cette scène se passa à Versailles le 2 novembre 1742, ainsi qu'elle est rapportée dans l'anecdote intitulée : *Disgrace de M<sup>me</sup> de Mailly*, qui fut ainsi supplantée par sa sœur.

Tandis que l'une pleurait à Paris sa faveur passée, l'autre jouissait tranquillement de la place à laquelle elle venait d'être élevée. Elle sut si bien manier l'esprit du roi, qu'elle en obtint tout ce qu'elle voulut. Le rang de duchesse l'ayant flattée, le roi lui en donna le titre en la nommant duchesse de Châteauroux, et lui en assigna le revenu, qui est de quatre-vingt mille francs, et qui faisait partie de son domaine; *pour récompenser son mérite et sa vertu*, termes insérés dans les lettres patentes qu'il lui en fit expédier et enregistrer.

Elle disposa presque seule, avec le duc de Richelieu, des places de la maison de Madame de la Dauphine future, dont elle avait la surintendance, comme M<sup>me</sup> de Lauragais avait la place de première dame du palais.

Quoique son goût pour les plaisirs fût le dominant, et que le tempérament du roi fût ardent, il se résolut cependant à partir sans elle pour la campagne de Flandre. Il jugeait bien que la présence de sa maîtresse à l'armée ne pouvait pas y faire un bon effet, et donna généreusement la préférence à la gloire. Elle se retira alors à Plaisance, terre à quatre ou cinq lieues de Paris, appartenant à M. Pâris de La Montagne, d'où elle écrivait et recevait tous les jours des lettres du roi. Elle avait en effet demandé à l'aller joindre à l'armée, et le roi lui avait écrit que, comme son amant, il le souhaiterait, mais que, comme ami, il ne le lui conseillait pas. Mais le duc de Richelieu ayant eu des différends avec le

duc d'Ayen, et craignant que le crédit des Noailles ne prévalût sur le sien, il conseilla à la duchesse de Châteauroux de se rendre en Flandre, quoique sans ordre ; qu'elle pouvait se faire un mérite de son empressement et qu'il prenait sur lui tous les événements. Elle n'y manqua pas, et se rendit à Lille au mois de juin 1744. L'on n'est pas informé de ce qui se passa dans la première entrevue ; vraisemblablement elle eut bientôt fait agréer sa démarche au roi ; ce qui excita quelque murmure dans l'armée, qui la chansonna sans ménagement, et l'on entendit chanter dans tout le camp la vieille chanson :

Ah ! madame Enroux,  
Je deviendrai fou  
Si je ne vous baise, etc.

ce qui était autant personnel au roi qu'à la dame.

Après la prise d'Ypres, elle vint passer huit jours à Lille avec le roi, qui la quitta pour aller visiter les principales villes de Flandre ; et les dames se rendirent à Dunkerque pour l'y attendre. Ce fut dans cette ville que le roi reçut la nouvelle que le prince Charles avait passé le Rhin le 13 juillet 1744, et qu'il se détermina, malgré l'avis de son conseil, d'aller en personne secourir l'Alsace. Les dames suivirent, et, dans toutes les villes du passage de cette longue route, le grand maréchal des logis eut toujours l'attention de ménager dans les logements une communication de l'appartement du roi à celui de la duchesse.

Mais il ne faut pas oublier ce qui arriva à la duchesse, à Reims. Ayant appris dans cette ville que le duc d'Aginois avait été blessé à la prise de Château-Dauphin, dont le roi avait la nouvelle, un retour de tendresse pour cet ancien amant, qu'on a lieu de croire qu'elle n'avait sacrifié qu'à

l'ambition, lui troubla le sang et lui causa une ébullition avec de la fièvre; le roi, qui en découvrit apparemment la cause, n'en fut pas plus content; il s'arrêta pourtant en cette ville un jour de plus qu'il n'avait compté, sans néanmoins passer le jour qu'il avait marqué pour arriver à Metz, où la duchesse, qui était restée à Reims, arriva presque aussitôt que Sa Majesté.

Son logement à Metz fut marqué chez M. le premier président, à côté du gouvernement, où logeait le roi. On avait construit une galerie couverte de l'un à l'autre pour laisser aux amants la liberté de se voir secrètement. Ce fut par cette galerie que l'on passa les bouillons et les autres secours que l'on donnait au roi dans les premiers jours de sa maladie, qui commença le 8 août jusqu'au 12, que rien n'avait transpiré du véritable état de la santé de Sa Majesté; mais les princes et quelques grands, ayant, pour ainsi dire, forcé l'entrée qu'on leur refusait, le danger pressant ayant été connu, le premier aumônier ayant fait son devoir, et les dames ayant été renvoyées, c'est-à-dire M<sup>me</sup> la duchesse de Châteauroux et sa sœur M<sup>me</sup> de Lauraguais, avant que le viatique eût été administré à Sa Majesté, on donna dans l'instant l'ordre d'abattre cette galerie de communication; ce qui fut exécuté à trois heures après midi.

Ces dames, qui s'étaient retirées à Urtubi, à trois lieues de Metz, eurent ordre de s'en éloigner. La place de surintendante de la maison de Madame la Dauphine fut ôtée à M<sup>me</sup> de Châteauroux par le même ordre, et celle de dame du palais à M<sup>me</sup> de Lauraguais, avec défense de s'approcher de plus que quarante lieues de la cour et du séjour de la reine. Elles revinrent à Paris avec beaucoup d'inquiétude et de confusion, furent bafouées et vilipendées dans plusieurs

endroits de leur passage, où elles furent reconnues, entre autres à la Ferté-sous-Jouarre, où leur carrosse aurait été brisé et les dames insultées, sans un notable du pays qui en imposa à la populace et prit ces dames sous sa protection. Il semblait en général qu'elles fussent les seules coupables du danger qu'avait couru le roi pendant sa maladie, que l'on imputait aussi aux excès qu'ils avaient faits ensemble. Ces avanies avaient commencé dès Metz, en prenant pour M<sup>me</sup> de Châteauroux une jeune femme de conseiller, qui fut insultée par la populace; ce qui avait engagé M. de Belle-Isle à lui prêter un de ses carrosses pour la conduire à Urtubi.

Mais le roi étant devenu convalescent, et s'étant allé promener le 15 septembre jusqu'à Frescaty, à une lieue de Metz, il lui dépêcha de là un courrier pour lui faire ses excuses de ce qui s'était passé, comme s'il n'en avait pas eu de connaissance. Depuis ce temps, et fortifiée par les conseils du duc de Richelieu, elle se prévalut encore davantage de l'empire que la faiblesse du roi pour elle lui donnait sur son cœur; elle négocia son rappel avec toutes les circonstances qui pourraient le rendre plus éclatant et plus honorable; elle exigea enfin du roi que la réparation de ce qu'elle appelait son outrage fût publique. Pendant ce temps-là, le roi pressait de toutes ses forces le siège de Fribourg, où il s'ennuyait d'autant plus que le retard des opérations le privait du plaisir de revoir sa chère duchesse. Il revint à Paris le 13 novembre, se livra en apparence tout entier à la joie que son peuple témoignait de le revoir, se rendit le 18 à Versailles; et le 26 du même mois il envoya M. le comte de Maurepas à la duchesse, pour lui faire satisfaction de sa part et la rappeler. Ce ministre demanda, à sa porte, à la voir : on lui répondit qu'elle n'y était pas. Il

demanda aussi M<sup>me</sup> la duchesse de Lauraguais : on lui fit la même réponse. Enfin, il dit qu'il venait de la part du roi : pour lors on le laissa entrer. Ce ministre la trouva au lit, enrhumée avec un peu de fièvre ; et M. le duc d'Ayen au chevet de son lit, qui se retira quand il entendit que cette visite était de la part du roi. M. de Maurepas fut d'abord un peu déconcerté ; cependant il se remit dans le moment, et dit à M<sup>me</sup> de Châteauroux : « Le roi m'envoie vous dire, Madame, qu'il n'a aucune connaissance de ce qui s'était passé à votre égard, pendant sa maladie à Metz ; il a toujours eu pour vous la même estime et la même considération ; il vous prie de revenir à la cour reprendre votre place, et M<sup>me</sup> de Lauraguais la sienne. » Elle lui répondit : « J'ai toujours été persuadée, Monsieur, que le roi n'avait eu aucune part à ce qui s'est passé à mon sujet ; aussi je n'ai jamais cessé d'avoir pour Sa Majesté le même respect et le même attachement. Je suis fâchée de n'être pas en état d'aller demain remercier le roi ; mais j'irai samedi. »

Le choix qu'avait fait Sa Majesté de M. de Maurepas pour ce message était ce qui pouvait flatter le plus la vanité de la duchesse : premièrement, parce qu'il lui était fait par un ministre, au nom du roi, et non pas par un courrier secret ; en second lieu, parce que ce même ministre, qui n'était point du parti des dames, à cause du duc de Richelieu, son ennemi juré, et qu'il était attaché à la cabale contraire, devait être d'autant plus mortifié de la commission, qu'il savait de quelle nature était la satisfaction qu'il allait donner. Aussi, sachant bien qu'il allait voyager en pays ennemi, il demanda la carte au roi, qu'il supplia de lui donner par écrit le compliment dont il le chargeait, afin qu'on ne pût

pas le soupçonner d'y avoir rien ajouté ni retranché, dans l'intention où il était de le lire.

La duchesse de Châteauroux, qui comptait se rendre le samedi suivant à Versailles, se livra trop, sans doute, aux impressions de la joie, et en fut la victime.

Il ne faut que se rappeler tout ce qui s'est passé depuis le départ du roi pour la campagne. Abandonnée à la retraite et à ses craintes jalouses (car avec les tout-puissants il y a tout à craindre pour un changement de passion par la variété des objets), elle part pour se rendre en Flandre, avec l'inquiétude de la façon dont elle y sera reçue. Elle n'ignorait aucun des mauvais propos et des chansons qu'on faisait sur elle. La fatigue du voyage du roi pour se rendre à Metz dut être encore plus forte pour elle. La nouvelle qu'elle reçut à Reims, la scène de Metz et de son retour, toutes ces circonstances ont dû l'affecter vivement. Enfin, son rappel, et l'espérance de jouir bientôt de son triomphe dans toute sa plénitude; ces différentes situations, toutes opposées entre elles, toutes violentes dans leur espèce, lui bouleversèrent la masse du sang, et elle tomba sérieusement malade, le jour même qu'elle comptait pour le plus glorieux de sa vie.

Ce fut une fièvre maligne avec des transports presque continuels, pendant lesquels elle s'entretenait toujours de son état passé et de ses ennemis; ce qui prouve que le timbre était empreint de ces objets.

On profita de quelque intervalle de sa fièvre pour la confesser; ce fut le Père Segaud, jésuite, qui en fit l'office; qui dit, en sortant de sa chambre, qu'il était extrêmement édifié, et qu'il avait vu peu de dames aussi résignées à la mort. M. Languet, curé de Saint-Sulpice, lui administra le viatique; et ni l'un ni l'autre n'exigèrent le sacrifice public de

sa passion. Elle avait eu aussi l'imagination frappée qu'elle était empoisonnée. M<sup>me</sup> la duchesse de Modène, qui ne la quitta point pendant sa maladie, lui dit que M<sup>me</sup> de Flavacourt, sa sœur, était venue pour la voir. M<sup>me</sup> de Châteauroux lui répondit : « Ah! je suis bien fâchée qu'on l'ait laissée aller. Pouviez-vous douter que je n'eusse eu grand plaisir à la voir? » M<sup>me</sup> de Modène lui répliqua : « Je suis bien charmée de votre façon de penser pour elle; car elle est là, et je ne savais comment vous l'annoncer. » Elle la fit donc entrer, et l'embrassa en lui disant : « Ma sœur, vous vous étiez retirée; pour moi, j'ai toujours conservé pour vous les mêmes sentiments. » M<sup>me</sup> de Flavacourt lui baisa les mains en fondant en larmes.

Le 7 décembre, veille de sa mort, le roi fut à la chasse de fort bonne heure, et à son retour on tint conseil. Comme il était informé que la duchesse était sans espérance, car il envoyait trois et quatre fois le jour, il ne put soutenir la séance du conseil jusqu'à la fin. Il dit à ses ministres : « Messieurs, finissez le reste sans moi, » et à huit heures il partit pour la Muette, avec peu de monde, dont étaient MM. les ducs d'Ayen, de Luxembourg, de La Vallière, le comte de Noailles et M. le premier écuyer. Ce fut là qu'il apprit le lendemain que la duchesse était morte le même jour, à huit heures du matin. On l'ouvrit après sa mort, on lui trouva les intestins fort sains; elle avait seulement du sang extravasé dans la tête, ce qui est ordinaire dans les fièvres malignes. Elle fut portée à Saint-Sulpice \*, le 10 décembre, à six heures du matin. Il y eut du guet commandé pour son convoi, qui, d'ailleurs, était de la dernière simplicité.

\* Elle a été enterrée sous la chapelle Saint-Michel.



Elle a fait par son testament sa chère sœur, M<sup>me</sup> de Lau-  
raguais, sa légataire universelle, à la charge de plusieurs  
legs pieux et autres qui étaient en grand nombre.

Le roi en a été vivement touché. Il resta à la Muette jus-  
qu'au samedi 12, sans songer à aucune affaire. Il se rendit  
ensuite à Trianon, pour continuer d'y pleurer. Il n'était pas  
permis d'en approcher plus près que de la grille. MM. de  
Gontaut et de Meuse furent aussi de ce voyage; on y admit  
cependant au bout de quelques jours M<sup>mes</sup> les duchesses de  
Modène et de Boufflers, et M<sup>me</sup> la marquise de Bellefond,  
pour dissiper un peu cette tristesse. Le roi envoya aussi un  
courrier à M. le duc de Richelieu, qui tenait les États du  
Languedoc, qui ne perdit pas de temps à se rendre à la cour.  
Insensiblement le roi reprendra le dessus; le temps et quel-  
que nouvelle inclination lui feront oublier la duchesse de  
Châteauroux, qui n'est regrettée que de ceux qui en espé-  
raient leur fortune.

---

## MADAME DE POMPADOUR

---

**L**E nom de famille de M<sup>me</sup> de Pompadour était  
Jeanne-Antoine Poisson. Elle était fille d'une femme  
entretenu et d'un fermier de la Ferté-sous-Jouarre, qui  
avait amassé quelque chose à vendre du blé aux entrepre-

neurs des vivres. Cet homme était alors en fuite, ayant été condamné pour quelques malversations. On avait marié sa fille au sous-fermier Lenormand, seigneur d'Étioles, neveu du fermier général Lenormand Tournehem, qui entretenait sa mère. La fille était bien élevée, sage, aimable, remplie de grâces et de talents, née avec du bon sens et bon cœur.

« Je la connais assez, dit Voltaire dans ses Mémoires ; je fus même le confident de son amour. Elle m'avouait qu'elle avait toujours un secret pressentiment qu'elle serait aimée du roi, et qu'elle s'était sentie une trop violente inclination pour lui pour la trop démêler. Cette idée, qui aurait pu paraître chimérique dans sa situation, était fondée sur ce qu'on la voyait souvent menée aux chasses que faisait le roi dans la forêt de Sénard. »

Tournehem, l'amant de sa mère, avait une maison de campagne dans le voisinage. On promenait M<sup>me</sup> d'Étioles dans une jolie calèche. Le roi la remarquait et lui envoyait souvent des chevreuils : la mère ne cessait de lui dire qu'elle était plus jolie que M<sup>me</sup> de Châteauroux ; et le bonhomme Tournehem s'écriait souvent : « Il faut avouer que la fille de M<sup>me</sup> Poisson est un morceau de roi. » Leur ambition fut bientôt satisfaite : Louis XV en devint amoureux, et elle fut créée marquise de Pompadour en 1745, et jouit aussitôt d'un grand crédit. Elle en usa pour favoriser les beaux-arts, qu'elle avait cultivés dès son enfance. Plusieurs gens de lettres et divers artistes lui durent des pensions et des places. Elle s'était formé un des plus beaux cabinets de Paris, en livres, en peintures et en curiosités ; emploi utile de l'argent, si le sien n'avait pas été pris en partie sur le peuple. Elle mourut à Paris en 1764, à quarante-quatre ans, avec plus de résignation qu'on ne devait en attendre

d'une femme qui avait joui en apparence de tant de bonheur. Le jour même où elle attendait sa dernière heure, le curé de la Madeleine, dont elle était paroissienne, vint l'exhorter à mourir. Comme il prenait congé d'elle, « Un moment, Monsieur le curé, lui dit la marquise, nous nous en irons ensemble. »

On a publié après sa mort : 1<sup>o</sup> ses Mémoires, deux volumes in-8<sup>o</sup>, 1765. Dans ce livre, on l'a fait l'arbitre de la guerre et de la paix, et le seul mobile de la disgrâce ou de la faveur des ministres et des généraux. Les gens instruits savent que son pouvoir ne fut pas d'abord si absolu qu'il n'éprouvât des contradictions de la part de la famille royale, et même de certains ministres. Il est vrai qu'elle ne mettait en place que ceux dont elle était sûre, et destituait tous ceux qui lui déplaisaient. Au déclin de sa beauté, elle se rendit plus importante que jamais. Flattée d'un billet que lui avait écrit l'impératrice Marie-Thérèse, elle décida la malheureuse guerre de 1756; s'opposa tant qu'elle put à la paix; fit exiler le cardinal de Bernis, qui voulait cette paix si nécessaire; le remplaça par le duc de Choiseul, et eut part à toutes les fautes de nos armées, en favorisant des généraux incapables. Ne pouvant plus être maîtresse du roi, elle voulut jouer le rôle de premier ministre, et la France ne s'en trouva pas mieux. 2<sup>o</sup> Des Lettres en trois volumes in-12, beaucoup mieux écrites que ses Mémoires, mais qui ne sont pas plus d'elle que ses derniers ouvrages. L'auteur des lettres l'a peinte empressée pour ses amis, généreuse envers les gens de lettres, et ennuyée au sein de la grandeur; mais il dissimule ses défauts et ses fautes. Au reste, M<sup>lle</sup> Poisson n'avait rien de commun avec l'ancienne famille de Pompadour, dont elle prit le nom pour faire

oublier le sien et celui de son mari. La maison de Pompadour en Limousin, éteinte en 1722, remontait au XII<sup>e</sup> siècle.

Voici de curieux détails sur les débuts de cette célèbre dame comme favorite et sur la suite et la durée de sa longue faveur.

Depuis la mort de la dernière favorite, les plus jolies femmes de la cour, et même celles qui ne l'étaient pas, enhardies par les premiers choix, s'étaient mises sur les rangs sans succès. Entre elles on distinguait la duchesse de Rochecouart, veuve depuis un an; charmante créature, si jamais il en fut, ou plutôt véritable Hébé. Élevée avec le monarque, avec qui elle avait vécu à Rambouillet dans une sorte de familiarité, elle avait fait tous ses efforts pour plaire à un prince séduisant alors, quand il n'eût pas été roi, et toujours inutilement. Par une comparaison énergique et peut-être trop juste, à raison de l'image peu honnête qu'elle offre, on disait qu'elle était comme les chevaux de la petite écurie, toujours présentés et jamais acceptés. De dépit, elle épousa en secondes noces le comte de Brionne et mourut dix-huit mois après. On se flatta que parmi les bourgeois de la capitale, qu'on pouvait lui faire passer en revue de cette manière sans aucune affectation, l'amour trouverait une nouvelle occasion d'enchaîner cet esclave couronné. A cet effet, il y eut un bal à l'Hôtel de Ville, que les princes et le roi voulurent bien honorer de leur présence. Afin de mieux remplir l'objet de la fête, tout le monde y fut admis masqué. Louis XV et toute sa cour s'y rendirent sous des habits aussi bizarres qu'élégants. Il vit avec une agréable surprise tant de beautés rassemblées. Ce n'étaient point de ces attraits fardés, de ces charmes soutenus ou

ravitillés par l'art, tels qu'il avait coutume d'en rencontrer dans son palais : c'était la nature elle-même, qui semblait avoir choisi ce jour pour étaler à ses regards ses plus parfaits ouvrages. Enchanté d'une perspective aussi brillante, le monarque errait sur chacun des objets dont elle était composée, sans se déterminer, lorsqu'une jeune blonde, d'une taille svelte et pétrie de grâces, le fixa d'abord. Elle était habillée en amazone, son carquois et son arc sur ses épaules ; ses cheveux flottants par boucles étaient parsemés de pierres, et une gorge charmante à demi découverte irritait les désirs. « Belle chasseresse, dit Sa Majesté, heureux sont ceux que vous percez de vos traits!... Ces blessures en sont mortelles!..... » C'était le moment précieux d'en lancer un dans le cœur du roi; mais, soit qu'elle ignorât qui lui parlait, soit qu'elle-même, éprise ailleurs, fût peu flattée de cette conquête, soit, plus vraisemblablement, que son amour-propre trop exalté lui fît perdre la tête, l'esprit lui manqua tellement que, sans répondre, elle courut se précipiter et se confondre dans la foule des masques ; en sorte qu'on a toujours ignoré quelle était cette belle. Une contredanse anglaise, fort en vogue en ce temps-là, exécutée par une vingtaine de jeunes filles, que leur vive fraîcheur rendait semblables aux célestes houris, effaça sur-le-champ l'impression qu'avait causée la Diane moderne. Le feu de l'amour circulait dans ses veines. Incertain, il eût voulu les posséder toutes ; et comme elles étaient masquées, il eût fallu, pour le tirer d'embarras, que quelqu'une se fût découverte. Dès la première, son âme, qui ne demandait qu'à être remplie, en eût reçu l'image avec avidité. Ayant en vain attendu, il passa à une des extrémités de la salle, où, sur plusieurs estrades disposées en forme d'ampithéâtre, les

femmes de médiocre condition étaient placées. Elles ne le cédaient en rien pour la parure aux femmes d'un rang plus distingué, et elles portaient en outre sur leur physionomie cette gaieté franche, indice du bonheur plus aisé à rencontrer dans la médiocrité. Telles furent les réflexions qui vinrent à l'esprit de Sa Majesté en les considérant et en enviant leur sort. Elle en sortit bientôt par un masque qui vint la lutiner : ce masque était la charmante M<sup>me</sup> d'Étioles. Née dans la classe la plus infime, elle était fille d'un nommé Poisson, personnage crapuleux, bas, grossier, mais ne manquant pas d'un certain esprit ; il était surtout très caustique, et dans sa franchise ne s'épargnait pas lui-même. Il était boucher des Invalides et avait acquis du bien dans cette place. Sa femme était une des plus dévergondées qu'il fût possible de voir, sans frein, sans pudeur. Après avoir trafiqué de ses charmes, elle avait compté sur ceux de sa fille, et, à force de lui dire qu'elle était un morceau de roi, lui avait inspiré le désir d'être maîtresse du monarque. Ce désir s'était tellement accru, qu'elle n'avait négligé aucune occasion de le remplir : elle y travaillait surtout depuis la mort de la duchesse de Châteauroux. Elle se présentait à toutes les chasses de Louis XV ; elle cherchait toutes les occasions de s'en faire remarquer ; elle essayait toutes les manières de se mettre propres à fixer ses regards, et n'eut garde de manquer l'occasion du bal. Après avoir excité par ses agaceries et ses propos spirituels la curiosité du roi, elle céda à ses importunités ; elle se démasqua, mais, par un raffinement de coquetterie, se rejeta en même temps dans un groupe de monde, sans toutefois se laisser perdre de vue. Elle avait alors un mouchoir à la main, et, soit exprès, soit involontairement, le laissa tomber. Louis XV le ramassa

avec empressement et, ne pouvant l'atteindre là où elle est, le lui jette le plus civilement qu'il peut. Ce fut le premier triomphe de M<sup>me</sup> d'Étioles. Un murmure confus se fit entendre aussitôt dans la salle, avec ces mots : *Le mouchoir est jeté* ; et toutes ses rivales furent désespérées. Le roi, qui avait reconnu dans cette belle la femme qu'il avait déjà considérée plusieurs fois avec émotion à ses chasses, en devint plus amoureux. Deux subalternes, le sieur Binet, un des premiers valets de chambre de Sa Majesté cousin de M<sup>me</sup> d'Étioles, et le sieur de Bridge, l'un de ses écuyers, ami de cette dame, nourrissaient adroitement cette passion \*. La séduction de son esprit avait achevé la défaite de son royal amant : il était blessé à ce point où l'on ne veut que de la solitude et un confident. Le duc de Richelieu continuait à jouir de plus en plus de la confiance de son maître en cette partie ; il avait toujours été sur ses pas, il avait tout observé, il était déjà instruit de tout ce qui était nécessaire à savoir, et, le roi lui ayant ouvert son cœur, il se chargea de prendre les arrangements les plus prompts pour le soulager. M<sup>me</sup> d'Étioles n'était pas d'un rang à pouvoir faire ses conditions, comme les femmes de qualité qui l'avaient précédée : elle fut obligée, pour réussir, de se prêter à toutes les volontés du monarque ; mais cependant elle ne le fit qu'avec une réserve propre à maintenir et accroître son empire. D'ailleurs, elle avait dans son esprit et ses talents des ressources pour suppléer au vide d'une passion trop tôt satisfaite. Elle ne tarda pas à subjuguier l'esprit du roi par

\* Voyez les *Lettres de M<sup>me</sup> la marquise de Pompadour, depuis 1776 jusqu'en 1762* ; non que nous les regardions comme authentiques à beaucoup près, mais au moins elles sont fondées sur des faits et des anecdotes connus des contemporains.

l'art merveilleux de l'amuser, et le conduisit bientôt à son but en se faisant déclarer maîtresse absolue et reconnue. Il fut décidé qu'elle accompagnerait son auguste amant durant la campagne qu'il se disposait à faire encore cette année, mais dans une sorte d'incognito.

M<sup>me</sup> Poisson était très malade lors de l'entrevue de sa fille avec le roi. Cette nouvelle prolongea son existence ; et lorsqu'elle fut certaine du bonheur de M<sup>me</sup> d'Étioles, favorite en titre, elle dit qu'elle n'avait plus rien à désirer, et expira. Quant au mari, il était trop épris d'une femme charmante, qu'il possédait depuis peu, pour n'être pas vivement affecté de son abandon : l'espoir des grâces ne put éteindre son amour, et il n'en vit aucune capable de le dédommager d'une perte aussi chère à son cœur. Irrité, furieux, désespéré, il eut recours aux larmes, aux reproches, aux imprécations. Comme son infidèle eut lieu de craindre que dans l'excès de sa frénésie son mari ne se portât à quelque extravagance, il fut le premier contre qui elle exerça son pouvoir, en le faisant exiler. Ce comble de cruauté lui causa une maladie grave, qui le conduisit aux portes du tombeau, mais qui produisit enfin l'effet heureux de lui dessiller les yeux, et il recouvra à la fois la santé et la paix.

M<sup>me</sup> d'Étioles s'était fait séparer de son mari ; il ne convenait plus qu'elle en portât le nom, et surtout celui d'un simple sous-fermier. Le roi la qualifia *marquise de Pompadour*. C'était le nom d'une ancienne maison éteinte. Dans les commencements de cette nouvelle qualité, il en résulta une scène provinciale très plaisante. M. d'Étioles, exilé de Paris, rappelé à la vie, cherchant durant sa convalescence à raffermir sa santé et à dissiper un reste de mélancolie par la



diversité des objets, parcourait la France dans ses extrémités, jusqu'à ce qu'il lui fût permis de se rapprocher du centre. Il était accueilli et fêté des hommes, recherché et caressé des femmes. Les uns briguaient sa protection, les autres sa couche. On ne doutait pas qu'il ne revînt à Paris et n'eût un grand crédit; que, du moins, sa femme, instruite des égards qu'on avait eus pour lui, n'en sût gré, et que ce ne fût un titre à sa protection. Dans chaque province, les plus grands seigneurs voulaient le posséder et le régaler. A un de ces repas se rencontre un vieux gentilhomme campagnard, assez heureux pour ne pas connaître la cour, ni le roi, ni sa maîtresse, pour ignorer même s'il en avait une. Seulement, il est frappé de la vénération que le voyageur semble inspirer à chacun des convives, et veut s'y conformer. Il demande à un de ses voisins le nom de l'étranger. On lui répond que c'est le mari de la marquise de Pompadour. Il le retient, et, la première fois qu'il prend un verre, il regarde M. d'Étioles et s'écrie, suivant les us et coutumes qu'il croyait encore en usage : « Monsieur le marquis de Pompadour, voulez-vous bien me permettre d'avoir l'honneur de saluer votre santé? » Et tout le monde de rire, excepté le héros, dont c'était rouvrir cruellement la blessure, et l'orateur interdit de ce persiflage général. Il en fut bien sot, lorsque quelqu'un lui apprit charitablement la sottise qu'il venait de commettre par son ignorance et son indiscretion; sottise d'autant plus fâcheuse qu'elle était de la nature de celles qui ne se réparent point par aucune excuse et qu'il faut absolument laisser tomber.

M<sup>me</sup> de Pompadour aimait naturellement les arts et les lettres. Étant simple M<sup>me</sup> d'Étioles, elle avait à sa suite des beaux-esprits et des auteurs. Voltaire était du nombre. La

faveur de cette dame ne servit qu'à lui attacher davantage ce grand poète, alors aussi très ambitieux. Elle l'employa d'abord pour ses fêtes, et il composa, lors du mariage du Dauphin, *la Princesse de Navarre*, comédie-ballet, avec de la musique chantante. M. de La Poupelinière, fermier général et littérateur, y mêla quelques ariettes; Rameau en avait fait la musique, et le tout n'en fut pas meilleur. Le poète, cependant, pour récompense, eut, sans financer, une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre. Ce présent était de la valeur d'environ soixante mille livres, et d'autant plus agréable que peu de temps après il obtint la grâce singulière de vendre la place et d'en conserver le titre, les privilèges et les fonctions. Il avait plaisanté lui-même sur son ouvrage et sur le prix excessif qu'il en avait reçu, dans un impromptu peu connu :

Mon *Henri Quatre* et ma *Zaïre*,  
 Et mon *Américaine Alzire*,  
 Ne m'ont jamais valu un seul regard du Roi.  
 J'avais mille ennemis, avec très peu de gloire :  
 Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi,  
 Pour une farce de la foire.

Le mauvais succès de la *Princesse de Navarre* n'empêcha pas la marquise de Pompadour de mettre en œuvre Voltaire au retour du roi. Il s'agissait de célébrer dignement les victoires de ce monarque et de le couronner comme un héros. Il imagina un opéra ayant pour titre : *le Temple de la Gloire*. Dans ce ballet héroïque, Louis XV était désigné sous le nom de *Trajan*. Il ne courait pas après la déesse; elle venait à lui, se l'associait et le plaçait dans son temple, converti en temple de la Félicité publique. Ce spectacle,

d'abord exécuté dans l'intérieur des petits appartements, fut représenté par des seigneurs et des dames de la cour, entre lesquelles brillait la favorite. Elle remplissait le rôle principal, et l'on juge combien le monarque dut être satisfait de se voir couronner à la fois par la Gloire et l'Amour. Il se passa à cette fête une anecdote singulière. Voltaire, en ce jour où l'on avait banni toute étiquette, se trouvait dans la loge du roi, derrière Sa Majesté. Sur la fin de la pièce, il ne peut tenir à son ravissement, et, saisissant le monarque entre ses bras, il s'écrie avec transport : « Eh bien, Trajan, vous reconnaissez-vous là ? » Des gardes à l'instant viennent punir ce manque de respect, et l'enlèvent; mais, au fond, le mouvement était trop flatteur pour le roi, et il fit grâce au téméraire enthousiaste.

Pour satisfaire aux dépenses extraordinaires que coûtaient ces divertissements, où la favorite n'épargnait rien, parce qu'ils étaient les meilleurs et les seuls moyens de consommer et perpétuer l'enchantement de son royal esclave, il fallait à la tête des finances un homme absolument à ses ordres. M. Orry, encore dans les principes économiques du vieux cardinal, avait peine à consacrer à ces superfluités les trésors de l'État destinés à sa dépense. D'ailleurs, il réunissait à la place de contrôleur général la place de directeur général des bâtiments, qu'il voulait faire tomber dans sa famille. Il n'était guère possible d'en dépouiller sans raison ce ministre, au lieu qu'en le disgraciant tout à fait son successeur se trouverait assez enrichi de la première dépouille. Le motif intéressait trop M<sup>me</sup> de Pompadour pour y résister. M. Orry fut renvoyé, et, comme le plus grand nombre de ses pareils, il ne put tenir à l'abandon général qu'entraîne une semblable humiliation; il n'y survécut pas deux ans.

Il avait été remplacé par M. de Machault d'Arnouville, intendant du Hainaut et fils aîné d'un Machault encore existant, surnommé *Machault Coupe-tête*, à raison de la sévérité qu'il avait exercée dans ses commissions de magistrature. Quoique peu rampant et d'un caractère ferme, il céda aux circonstances et souffrit sans murmurer le partage qu'on voulut faire. Le sieur Le Normant de Tournehem, oncle de la marquise, obtint la charge de directeur général des bâtiments. C'était en attendant que le sieur Poisson, son frère, pût l'exercer. Il venait d'être métamorphosé en marquis de *Vandières* : les plaisants l'appelaient le *marquis d'avant-bier*, et il fallait laisser oublier ce quolibet et beaucoup d'autres, avant de lui confier une administration dont s'était honoré, il n'y avait pas dix ans, un duc d'Antin, un fils de la comtesse de Toulouse. Mais, par une précaution fort sage, il eut un mois après la survivance.

Un ministre, l'ami du roi, qui devait se croire inébranlable dans sa faveur, si jamais courtisan a pu s'en flatter, si la naissance, les longs services, l'attachement à son maître, l'esprit, la gaieté, le don de plaire, pouvaient préserver de la disgrâce, ne tarda pas à éprouver lui-même la vengeance de la favorite. Le comte de Maurepas, qu'on a reconnu facilement à ces traits, s'était déjà permis quelques plaisanteries sur le compte de la marquise, et Sa Majesté en avait ri. Un jour, à Marly, elle trouva sous sa serviette ce quatrain :

La marquise a bien des appas ;  
 Ses traits sont vifs, ses grâces franches,  
 Et les fleurs naissent sous ses pas :  
 Mais, hélas ! ce sont des fleurs blanches.

L'insulte était, sans doute, sanglante ; aucune femme ne

l'eût pardonnée. C'était attaquer celle-ci d'autant plus cruellement qu'on révélait à toute la France un défaut secret que son amant même ignorait. Mais il n'était point prouvé que le comte fût coupable \*. Le soupçon suffit; il eut ordre de se démettre de ses emplois. M. Rouillé, qui n'avait jamais rien connu des ports, eut ce département; ce qui fit dire, en jouant sur le mot, qu'on donnait la marine à conduire à un roulier. Le comte d'Argenson eut le département de Paris et celui des haras du royaume.

M<sup>me</sup> de Pompadour, en affermissant et étendant son empire durant la paix, sentit bientôt le poids du fardeau qu'elle s'était imposé en même temps. Louis XV, que dissipaient les voyages, la diversité des lieux, le tumulte des camps, les mouvements de l'armée, tomba dans une langueur et dans un affaissement dont il fallut le tirer par toutes sortes de secousses. Elle aimait les arts, elle les appela à son secours, et fit trouver à son royal amant des jouissances inconnues.

Depuis quelque temps le gouvernement avait ordonné des tentatives pour parvenir à faire en France des porcelaines semblables à celles de Saxe. Elles avaient réussi. La marquise détermina le roi à établir une manufacture de cette espèce au château de Vincennes, et depuis de la transférer à Sèvres, où l'on éleva un bâtiment vaste et magnifique à portée de Versailles. Les deux amants y allaient souvent, encourageaient les travaux par leur présence, et firent enfanter ces

\* Ces vers, assez mauvais, n'étaient même pas dignes de lui : on lui a plutôt attribué la chanson suivante :

Cette petite bourgeoise,  
Élevée à la grivoise,  
Mesurant toute à sa toise,  
Fait de la cour son taudis... dis, etc.

chefs-d'œuvre d'une pâte plus vitrifiable que celle de la Chine, mais qui lui est bien supérieure, ainsi qu'à celles d'Europe, par l'élégance des formes, la régularité du dessin et la vivacité du coloris. Pour soutenir cette manufacture, fort chère, et lui procurer du débit, chaque année Sa Majesté en faisait apporter les productions dans son palais, où elles étaient étalées, et elle invitait les courtisans à en acheter.

Louis XV conserva toujours cet usage, même après la mort de la marquise, et tout le monde a su l'anecdote suivante. L'abbé de Pernon, jeune conseiller au Parlement, était, comme les autres, à admirer les morceaux les plus rares de cette manufacture dans la galerie de Versailles, lorsque le roi, passant, lui dit : « Eh bien, l'Abbé, prenez cela, c'est beau ; » et il lui montra en même temps ce qu'il y avait de plus magnifique. « Sire, répondit l'abbé, je ne suis ni assez gros seigneur, ni assez riche. — Prenez toujours, répliqua le roi, une bonne abbaye payera tout. » En effet, Sa Majesté ayant trouvé le grand aumônier, lui ordonna de conférer à l'abbé de Pernon le meilleur bénéfice vacant.

Nous avons dit que M<sup>me</sup> de Pompadour jouait très bien la comédie. Il y avait fréquemment des spectacles aux petits appartements, où les personnages les plus illustres et les plus graves de la cour se livrèrent à cet art pour amuser le roi. C'est à elle qu'on doit ce goût scénique qui s'est emparé généralement de toute la France, des princes, des grands, des bourgeois ; qui a pénétré jusque dans les couvents, et qui, empoisonnant les mœurs dès l'enfance par cette foule d'élèves dont ont besoin tant de spectacles, a porté la corruption à son comble.

Elle donna aussi aux histrions une consistance et une considération nouvelles : soit que, prévoyant déjà le temps où,

n'excitant plus les désirs de son amant, elle voudrait les diriger encore et lui administrer les nouveaux objets de ses plaisirs, soit qu'elle cherchât seulement un autre moyen de l'égayer par le détail des intrigues, des révolutions, des lubricités de ce sérail public, elle se ménageât la surintendance de l'Opéra, en faisant ordonner à la Ville d'en prendre la direction. On assimila ce bureau aux édiles de Rome, qui avaient l'inspection des spectacles de cette grande ville ; mais il y a loin de ces magistrats à un marchand de la rue Saint-Honoré, fait échevin. Elle se fit donner en outre, par le lieutenant de police, Berrier, la gazette scandaleuse de tout Paris, et cette capitale immense et licencieuse offrait chaque jour quelque anecdote utile à son projet.

M<sup>me</sup> de Pompadour inspira encore au roi la manie des bâtimens. On a vu qu'il en avait déjà le goût, mais qu'il était retenu par la crainte de la dépense. Elle le fit passer par-dessus cette considération, et il fallut que tous les contrôleurs généraux ne trouvassent rien d'impossible pour toutes les fantaisies du monarque, en ce genre. On vit bientôt s'élever tant de colifichets dispendieux, moins propres à manifester la grandeur que la folie du propriétaire. Outre les principaux voyages de Compiègne et de Fontainebleau, elle fournissait ainsi à Louis XV des asiles à son ennui, qu'il promenait sans cesse d'un lieu dans un autre. Elle suggéra au roi d'aller visiter le Havre, un de ses arsenaux de marine. Cette imagination aurait pu être utile, en lui faisant connaître et encourager cette partie faible de l'administration, dont on commençait à s'occuper sérieusement. Mais ce voyage ne fut que frivole, comme celle qui le proposait.

Dès que M<sup>me</sup> de Pompadour eut reçu le rang de duchesse,

elle avait pris un vol plus haut, et, pour se loger convenablement, elle avait consacré environ six cent mille livres à l'acquisition de l'hôtel d'Évreux; un chevalier de Saint-Louis lui servait d'écuyer; une fille de condition, de première femme de chambre. Elle avait pris pour intendant un procureur au Châtelet, nommé Colin, qu'elle fit aussi décorer de la croix par une charge dans l'Ordre.

Sa vanité, afin de rapprocher d'elle davantage son frère, à mesure que Sa Majesté la comblait de dignités, aurait bien désiré le faire dès lors cordon bleu : le monarque, qui n'avait rien à lui refuser, y était assez disposé; mais un seigneur qu'il consulta, n'ayant répondu à son maître que par un persiflage, en disant que « le poisson n'était pas assez gros pour être mis au bleu », Louis XV, qui était plein de raison, en comprit le sens exquis et n'y songea plus que quelques années après, où le marquis de Vandières, ayant reçu sa seconde métamorphose, et devenu marquis de Marigny, fut pourvu de la charge de secrétaire de l'Ordre, qui n'exige point de preuves. Pour le préparer à cette dignité dans les lettres d'érection de ce marquisat en sa faveur, le roi avait déclaré qu'il entendait que cet homme nouveau jouît des honneurs attachés à la haute noblesse et aux gens de qualité, et il fut présenté à la cour sous son dernier titre.

Mais l'objet sur lequel la favorite rassemblait toutes ses complaisances, c'était sa fille unique, appelée M<sup>lle</sup> ou M<sup>me</sup> Alexandrine, et assimilée ainsi aux filles de la plus haute qualité et même de souverains. Elle était charmante; elle avait toutes les grâces de sa mère; elle était au couvent de l'Assomption, où on l'élevait avec le train d'une princesse. Elle commençait à entrer dans l'âge d'être mariée. M<sup>me</sup> de Pompadour jeta les yeux sur le duc de Fronsac, le



fil du maréchal de Richelieu. Elle devait s'attendre à d'autant moins de résistance, que le père lui faisait la cour la plus assidue, était comblé des bontés du roi, et avait toujours montré la plus grande soumission aux goûts, aux caprices, aux fantaisies de son maître. Nagnère, il venait de lutter, contre le duc de La Vallière, d'asservissement en quelque sorte à la marquise, à l'occasion des petits spectacles qui se donnaient chez elle. C'était le dernier qui y présidait, et comme homme de lettres, et comme favori du roi, et comme très humble serviteur de sa maîtresse. Le duc de Richelieu, en sa qualité de gentilhomme de la chambre, revendiqua cet honneur, que d'autres auraient jugé indigne de leur place, et obtint la préférence. D'ailleurs, les Vignerot n'étaient pas d'une extraction assez ancienne et assez reconnue pour être fort difficiles. Elle savait le propos qu'avait tenu à ce seigneur, succédant au duc de Rochefoucauld, un courtisan caustique : « Je vous félicite, Monsieur le duc ; enfin vous voilà donc gentilhomme ! » propos qui, sous l'air d'un compliment sur sa nouvelle charge et à la faveur d'un jeu de mots, l'outrageait cruellement sur sa naissance. Le duc de Richelieu n'étant point encore assez vil pour se trouver flatté de la proposition, mais trop attaché aux grâces pour y renoncer par un refus absolu, imagina de l'éluder adroitement, en répondant qu'il était très sensible au choix de M<sup>me</sup> de Pompadour, et le recevait avec reconnaissance ; mais que son fils avait l'honneur d'appartenir aux princes de la maison de Lorraine par sa mère ; qu'il ne pouvait en disposer sans leur agrément ; qu'il allait le demander avec empressement, si elle persistait dans cette résolution. M<sup>me</sup> de Pompadour sentit le fin de cette tournure ; elle craignit le ridicule qui rejaillirait sur elle si sa prétention

était publique, et la honte qu'elle recueillerait d'un refus. Elle aima mieux dissimuler, temporiser, négocier. C'est ce que désirait le maréchal, dans l'espoir que le bénéfice du temps lui procurerait quelque moyen de sortir d'embarras. Il fut assez heureux pour s'en tirer par le plus sûr. M<sup>lle</sup> Alexandrine mourut quelque temps après. Sa mère en fut dans une tristesse profonde, et les mariages de M<sup>lles</sup> de Baschy et de Guित्रy, ses parentes, qui devaient se faire avec beaucoup d'éclat à Bellevue, en furent suspendus et se conclurent sans cérémonie. On fit une épitaphe à la jeune personne, commençant de cette façon remarquable :

« Ci gît Jeanne-Alexandrine, fille de Messire Joseph Le Normant, et de Jeanne Poisson, marquise de Pompadour, dame de Crécy, etc. etc. »

Quelques mois après, le corps de cet enfant précieux fut transféré en grande pompe, de l'Assomption, à une des chapelles que MM. de Créqui avaient aux Capucines, achetée par sa mère pour la sépulture de sa famille, et où elle se proposait de lui faire élever un superbe mausolée.

Une autre mort arrivée peu après celle-ci, qui, suivant les sentiments de la nature, n'aurait dû qu'augmenter la douleur de M<sup>me</sup> de Pompadour, au contraire l'allégea en la débarrassant du fardeau le plus insupportable. Elle perdit le sieur Poisson, son père. Ce personnage, sans éducation, sans mœurs, sans décence, sans aucun respect humain, était pour elle un tourment, une source perpétuelle d'humiliations. Elle n'osait ni le rapprocher d'elle, parce qu'il n'était pas présentable, et qu'il n'était pas susceptible d'être en rien d'écrassé, ni l'en éloigner, parce qu'il lui répugnait de faire enfermer l'auteur de ses jours; qu'il avait d'ailleurs du nerf; qu'une simple lettre ne l'aurait pas contenu, et

qu'elle courait risque, par un plus grand éclat, de révéler davantage sa turpitude. Sa fille avait donc pris le parti de fermer les yeux fut l'opprobre qu'il versait sur elle, de se rendre insensible à ses écarts et à ses grossièretés. Elle craignait de lui refuser aucune grâce ; elle le carressait de son mieux. Dès qu'il paraissait, il avait ses entrées libres. Un jour un valet de sa chambre, nouveau, qui ne le connaissait pas, peu prévenu par son extérieur ignoble et son accoutrement burlesque, faisant difficulté de l'introduire : « Maraud, lui cria-t-il, apprends que je suis le père de la putain du roi ! » Il ne ménageait pas davantage son fils, qu'il regardait comme un poisson, comme un pauvre sujet dont il « aurait bien de la peine à faire quelque chose » : c'est la manière dont il s'exprimait. Un jour, étant à table avec grand nombre de matadors de la finance, après un dîner splendide, la tête échauffée de vin, il se mit à éclater comme un fou. « Savez-vous, dit-il ensuite, Messieurs, ce « qui me fait rire ? C'est de nous voir tous ici avec le train « et la magnificence qui nous entourent. Un étranger qui « surviendrait nous prendrait pour une assemblée de prin- « ces. Et vous, Monsieur de Montmartel, vous êtes fils d'un « cabaretier ; vous, Monsieur de Savalette, fils d'un vinai- « grier ; toi, Bouret, fils d'un laquais... Moi, qui l'ignore ? » En s'exécutant ainsi lui-même, il crut avoir le droit de dire des choses encore plus désagréables aux autres convives ; et, sa revue faite, il se trouva que, de tous, non seulement aucun n'était même d'une famille bourgeoise, mais que beaucoup devaient leur fortune aux moyens les plus illi- cites et les plus infâmes.

Une maladie grave survenue à la marquise de Pompadour, durant un voyage de plaisir fait à Choisy, maladie

qui la réduisit bientôt à un état de langueur dont la mort seule devait être le terme, aurait été un spectacle déchirant pour l'amour et même pour la seule amitié. Louis XV, qui dès le commencement voulut que la Faculté ne lui dissimulât rien, reçut sans émotion le coup fatal qu'elle lui pronostiqua. Il faut tout dire : en même temps il se conduisait avec la favorite comme s'il eût cru le contraire ; il lui prodigua non seulement les égards, les attentions, les assiduités les plus consolantes pour un malade, mais il continua de la consulter sur les affaires publiques. Les ministres, le royaume, tout lui resta soumis, de même qu'auparavant. Elle expira, pour ainsi parler, les rênes de l'État encore dans les mains. Peu d'heures avant son dernier souffle, le sieur Janet vint lui rendre compte, à son ordinaire, du secret de la poste. Chaque matin le duc de Fleury, gentilhomme de service de la chambre, apportait à Sa Majesté le bulletin des médecins de M<sup>me</sup> de Pompadour, et, transportée de Choisy à Versailles, elle eut le privilège, réservé à la seule famille royale, de rester malade et de payer le tribut à la nature dans le château, d'où l'on écarte avec tant de soin tout ce qui peut y rappeler les misères et la fin de la vie humaine. Il est vrai qu'à peine fut-elle expirée on rejeta son cadavre, renvoyé sur une civière à son hôtel particulier dans la ville, et l'on observa Louis XV, qui de ses fenêtres la vit froidement passer. C'était le signe de l'apathie la plus complète. Sans doute, tout sentiment d'amour était éteint pour elle dans le cœur du monarque. Mais quel homme peut voir briser, sans verser des larmes, une union de vingt ans ? D'ailleurs, cette séparation le laissait presque isolé au milieu de sa famille, dont la marquise travaillait à l'écartier de plus en plus. Dégouté de la reine,

redoutant l'austérité de son fils et de Madame la Dauphine, il ne pouvait pas plus s'accommoder de la morale de Mesdames et de leur vie livrée aux pratiques minutieuses de la dévotion. Il avait perdu le cœur de ses sujets depuis longtemps ; mais du moins il en partageait la haine avec sa maîtresse, et cette haine allait se réunir sur lui seul. Enfin son indolence même aurait dû réveiller son engourdissement par le fardeau des affaires, dont M<sup>me</sup> de Pompadour l'avait débarrassé et lui laissait en mourant tout le poids. Les ministres, et surtout le duc de Choiseul, en devenant plus despotes chacun dans leur partie, lui ôtèrent cet embarras, le seul qui pût véritablement affecter Sa Majesté.

Du reste, la marquise, que tout le royaume détestait avec raison, méritait vraiment la tendresse ou l'affection de son auguste amant. C'est un point dont la discussion, sans justifier son insensibilité, pourrait la motiver. Bien différente de M<sup>me</sup> de Mailly, M<sup>me</sup> de Pompadour n'aima jamais le roi pour lui-même. Éblouie du moins de la splendeur du trône, comme la duchesse de Châteauroux, dévorée d'une ambition noble, elle ne chercha pas non plus à s'en approcher pour exciter le roi à une gloire dont l'éclat pût rejaillir sur elle et couvrir son déshonneur. Elle avait de l'esprit, mais petit, et toutes ses passions portaient l'empreinte de cette petitesse. Elle aimait l'argent, et n'envisagea dans le premier rang qu'une facilité plus grande d'en acquérir et de satisfaire son attrait excessif pour le luxe et les frivolités. Si elle cultiva et favorisa les arts, ce fut toujours sous ce point de vue, et ceux uniquement relatifs aux goûts de son sexe. Elle gouverna parce qu'elle avait affaire à un prince qui voulait l'être, et fut obligée de prendre les rênes de l'État afin qu'elles ne tombassent pas en d'autres mains. Le

caractère de la favorite la rendait susceptible d'être asservie à son tour, et ce furent successivement M. de Machault, le cardinal de Bernis, le maréchal de Belle-Isle, le duc de Choiseul, qui, en la dominant, dirigèrent le royaume. Elle était de même dans son intérieur ; ses gens en faisaient ce qu'ils voulaient. N'ayant aucune énergie, elle ne pouvait en donner à Louis XV, et c'était ainsi la maîtresse la plus dangereuse et la plus funeste pour lui et pour son peuple. De là découlèrent, avec l'anarchie, le désordre et tous les maux de la France.

Au surplus, veut-on avoir une idée précise de cette femme ? Écoutons Voltaire, qui en dix vers en décrit à la fois et la naissance et la vie, et la figure et l'esprit. C'est dans la *Pucelle*, où l'on lit le portrait suivant, que nous insérons ici avec d'autant plus d'empressement que ce morceau est rare et se trouve supprimé dans les dernières éditions :

Telle plutôt cette heureuse grisette,  
 Que la nature ainsi que l'art forma  
 Pour le b..... ou bien pour l'Opéra ;  
 Qu'une maman avisée et discrète,  
 Au noble lit d'un fermier éleva,  
 Et que l'amour, d'une main peu distraite,  
 Sous un monarque entre deux draps plaça.  
 Sa vive allure est un vrai port de reine,  
 Ses yeux fripons s'arment de majesté,  
 Sa voix a pris le ton de souveraine,  
 Et sur son rang son esprit s'est monté.

D'après son caractère donné, on ne se serait pas attendu que M<sup>me</sup> de Pompadour eût vu approcher la mort par degrés sans murmure et avec une fermeté héroïque. Le lieu où elle était, la tournure d'esprit du roi, exigeaient qu'elle ne manquât pas de remplir les derniers devoirs de la religion :

ce qu'elle fit sans faste et sans pusillanimité. Elle demanda pardon hautement à sa maison et à tous les courtisans présents du scandale qu'elle leur avait donné. Le plus singulier de la scène, c'est que les prêtres n'eussent pas exigé d'elle, en double adultère, ce qu'ils exigent dans le cas de la simple fornication : que la concubine quitte le séjour de son libertinage, et qu'elle fit cette réparation dans ce palais depuis vingt ans le théâtre de son péché. Mais il est avec les confesseurs de cour des accommodements : il fut décidé qu'elle était trop mal pour souffrir la translation. Le jour même où elle attendait sa dernière heure, le curé de la Madeleine, paroisse de son hôtel à Paris, vint la voir, et, comme il prenait congé d'elle, « Un moment, lui dit-elle, Monsieur le curé, nous nous en irons ensemble. » M<sup>me</sup> Du Hausset, sa première femme de chambre, lui ferma les yeux. Elle était la veuve d'un homme de condition; le besoin l'avait fait s'attacher à la favorite : froide, discrète, sans intrigue, dévote même, depuis vingt ans elle la servait, et s'est retirée avec une fortune très médiocre. De toutes les épitaphes que l'adulation ou la satire ont enfantées, nous ne citerons que celle-ci, courte, énergique, et d'une grande vérité\* :

Ci-gît qui fut quinze ans pucelle,  
Vingt ans catin, puis huit ans maquerelle !

\* On en fit une latine, originale, et qui, quoique roulant sur un jeu de mots, contient une vérité qui la rend précieuse :

D. D. JOANNIS POISSON EPITAPHIUM.

*Hic Piscis Regina jacet, quæ Lilla succit  
Per nimis; an mirum si floribus occubas albis?  
Obiit die 15 Aprilis anno 1764.*

## MADAME DU BARRY



## I

**L**A plupart des biographes contemporains, même les plus récents, ont donné à la comtesse Du Barry une origine de fantaisie, de tous points contraire à la vérité. Ils ont pris au sérieux l'acte de naissance fabriqué pour les besoins de la cause, à l'époque du mariage de la courtisane, et dont nous parlerons tout à l'heure. Mais l'acte véritable et officiel, bien qu'un procès célèbre sous le règne de Charles X l'ait suffisamment mis alors en lumière, a tout à fait échappé à leur attention, et ils ont tenu pour vraie quand même, et en dépit des arrêts de la justice, une pièce apocryphe, où l'état civil de la célèbre favorite est dénaturé et travesti de la matière la plus grossière, la plus bouffonne et la plus maladroite.

Voici les termes de l'acte de naissance authentique, délivré à Saint-Mihiel, le 25 septembre 1827, aux héritiers Bèqus on Bécu, alors en procès avec les héritiers Gomard, au sujet de la succession, non encore liquidée, de M<sup>me</sup> Du Barry :

« Extrait des registres de l'état civil de la ville de Vaucouleurs, déposés aux archives du tribunal de première instance séant à Saint-Mihiel (Meuse) :

« Jeanne, fille naturelle d'Anne Bèqus, dite Quantiny, est née le dix-neuvième aoust de l'an mil sept cent quarante-



trois, et a été baptisée le même jour. Elle a eu pour parrain Joseph Demange, et pour marraine Jeanne Birabin, qui ont signé avec moi. »

Les signatures sont ainsi apposées sur l'acte :

« Jeanne BIRABINE, L. GALON, vic. de Vaucouleurs.  
Joseph DEMANGE.

« Pour copie collationnée sur la seconde minute déposée aux archives.

« Saint-Mihiel, le 25 septembre 1827.

« Le commis greffier,

FRANÇOIS. »

C'est donc seulement en 1827, à l'occasion du procès intervenu entre les héritiers vrais et faux de la favorite, que fut produite, pour la première fois, cette précieuse pièce, restituant à celle que beaucoup d'historiens appellent encore de nos jours *Marie-Jeanne Gomar de Vaubernier*, son simple, vulgaire, mais véritable et seul nom de *Jeanne Béqus*, fille d'*Anne Béqus* et de père inconnu, c'est-à-dire fille naturelle.

Au moment de sa naissance, un fournisseur des vivres de l'armée, le riche Billard Du Monceau, se trouvait de passage à Vaucouleurs. Anne Béqus était dans le besoin ; on fit appel à la charité du riche, on l'intéressa à la misère et à la position de la mère nouvellement accouchée ; et cet homme, bon et généreux, donna un secours d'argent, et promit, sans croire s'engager beaucoup, son appui pour l'avenir.

En 1749, Anne Béqus épouse, sérieusement cette fois, un pauvre commis aux aides, de nom de Rançon, et vient avec lui habiter Paris. Ce commis avait de petits appointements, ne menait pas une vie fort régulière, et, le malheur

aidant, le ménage fut loin d'offrir un parfait modèle de constance et d'union. Le mari vivait beaucoup de son côté, sans laisser à sa femme de quoi faire aller a maison, et les deux époux en vinrent assez vite à se quitter tout naturellement, sauf à se retrouver et à se réunir plus tard, lorsque Jeanne, toute-puissante, aura fait disparaître, avec de l'argent, les difficultés matérielles qui les avaient séparés.

Sans ressources, incapable de trouver dans son travail des moyens d'existence suffisants, M<sup>me</sup> Rançon se rappela le financier bienfaisant qui l'avait jadis secourue, et elle ne craignit pas de s'adresser à lui pour réclamer sa protection. La petite Jeanne avait alors un peu plus de dix ans; elle était déjà fort jolie; sa mine éveillée, sa fraîche figure, l'espièglerie et la jeunesse de son esprit, ravirent Du Monceau, qui depuis longtemps avait oublié l'enfant et sa mère. Il commença par faire une petite pension, pour satisfaire aux premiers besoins des deux femmes; puis, quelques mois après, il les plaça chez sa maîtresse, la courtisane Frédérique, qui fit de l'une une espèce d'intendante, et de l'autre une manière de soubrette intime, faisant, avec l'épagueul de madame, partie inamovible de l'appartement.

On recevait là nombreuse et légère compagnie. Jeanne devenait de plus en plus jolie, agaçante, friponne même, et ses yeux disaient déjà beaucoup de choses que son libre et impertinent langage ne démentait pas trop. La Frédérique, soit qu'elle craignît, dans l'enfant qui allait devenir femme, une rivale dangereuse, soit qu'elle aimât mieux voir Jeanne se perdre ailleurs que chez elle, — ces sortes de femmes ont quelquefois pour les autres des velléités de vertu si surprenantes! — avertit le protecteur du ton, des allures et des libertés que prenait sa protégée. Du Monceau n'était

pas un débauché ; il avait une maîtresse parce que c'était l'usage ; il dépensait beaucoup d'argent pour elle parce que c'était la mode ; il menait un grand train parce qu'il fallait faire comme tout le monde, sous peine d'être ridicule ; mais il estimait assez l'honneur et la vertu pour chercher à conserver le plus longtemps possible ces précieux biens à la petite Jeanne.

Il la fit sortir de chez la Frédérique et la plaça au couvent des Filles de Sainte-Aure, rue Sainte-Genève. C'était un asile de protection ouvert à toutes les jeunes filles qui préféraient la vertu au vice, mais qui craignaient, en ce temps de facile perdition, de n'avoir pas la force nécessaire et suffisante pour résister aux séductions nombreuses d'une vie trop indépendante et trop libre. Le prix de la pension était de deux cents livres par an ; il fallait apporter un petit trousseau, « deux paires de draps et six serviettes » ; mais la règle de la communauté était sévère, le travail obligatoire, et « les badineries, les petits airs délicats, les ris outrés, toute phrase plaisante, tout ton railleur », sévèrement proscrits et punis.

Quelle cruelle transition pour cette jeune fille habituée depuis assez longtemps déjà au luxe fastueux d'une courtisane célèbre, et se trouvant tout à coup dans cette maison fermée à toutes les visites et à tous les regards, astreinte à une règle pleine d'uniformité, de sévérité, de monotonie, et par conséquent d'ennui ! La tenue était grossière : « deux voiles noirs d'étamine, une guimpe commune sans empois ; sur la tête, une bande de toile cachant les cheveux et les trois quarts du front, une robe de serge d'Aumale blanche et des souliers de veau jaune, attachés avec des cordes à l'avenant ». Cette réclusion, ces habitudes nouvelles et

comparativement si dures et si odieuses, ne pouvaient convenir longtemps à la petite personne qui avait si fort scandalisé la Frédérique. Sa légèreté et ses folies la firent, peu de temps après son entrée, renvoyer prestement du couvent, et cela « à son grand contentement et à sa joyeuse satisfaction ».

Jeanne rentra alors momentanément chez la Frédérique, déjà fatiguée de la mère Bèqus, qu'elle avait gardée jusqu'alors par charité, mais en la soupçonnant, à tort ou à raison, de malversation dans l'administration de son intérieur, d'espionnage à l'endroit de sa conduite, et même de connivence impudique avec un moine Picpus du nom de Gomard, qu'elle voyait, paraît-il, un peu trop fréquemment. Sur ces trois chefs d'accusation, plus ou moins prouvés, Anne Bèqus et sa fille furent, sans autre forme de procès, jetées hors du logis de la Frédérique, et se retrouvèrent, comme devant, dans la misère et dans le besoin.

Le moine Picpus Gomard, soupçonné par la maîtresse de Du Monceau, était l'oncle ou passait pour l'oncle de la jeune Jeanne; il se pourrait même qu'il fût son père. Après la brusque expulsion opérée par la courtisane, il se remua de son mieux pour établir sa famille; il acheta à Jeanne un éventaire portatif, et la future maîtresse royale alla de porte en porte vendre des objets de quincaillerie et de bijouterie de mauvais aloi, qu'on lui acheta beaucoup plus pour la grâce et l'espièglerie de son sourire que pour leur valeur même.

A ce moment, le frère Gomard, en quête de ressources, devint le directeur spirituel de la riche veuve d'un fermier général, M<sup>me</sup> de La Garde, propriétaire du magnifique domaine de la Courneuve, où elle passait une grande partie de

l'année. Gomard, pris sans doute pour tout faire, remplissait en même temps dans cette aimable maison le rôle de souffleur de la comédie du château. La dame du lieu n'était plus jeune; mais elle aimait à recevoir nombreuse compagnie; et comme elle ne pouvait plus prendre une part bien active aux plaisirs trop bruyants, elle avait imaginé, pour elle et pour sa société, des amusements plus calmes, de façon cependant à contenter et à occuper tout le monde. Puis, elle avait deux fils, l'un fermier général, l'autre maître des requêtes, qu'elle tenait à attirer et à retenir chez elle, en leur faisant trouver dans son château toutes les distractions possibles. Tous deux jeunes encore, légers et viveurs à la mode de l'époque, ne devaient pas rester longtemps insensibles aux charmes de la jolie Jeanne. Ils en devinrent à la fois, et sans se confier l'un à l'autre, éperdument amoureux; ils le dirent, le montrèrent et peut-être le prouvèrent à la belle enfant, aussi facile à convaincre qu'à séduire. Il y eut scandale, esclandre; la pieuse dame, que les licences de la comédie grivoise n'effarouchaient pas, mais qui redoutait pour ses fils la perdition éternelle, fit ouvrir à deux battants la grande porte de son château, par laquelle sortirent à la fois, la mère, la fille et le moine, une fois encore aussi misérables qu'avant leur passagère fortune.

Que faire? que devenir? On avait subi toutes les vicissitudes, essayé de toutes les positions et de tous les emplois; mais partout, le diable sans doute s'en mêlant, on avait éprouvé un échec et une déception. L'oncle Gomard vint encore au secours des deux femmes; il fit entrer Jeanne, la jolie Jeanne, cette suivante des grandes dames, habituée successivement au luxe impudemment étalé d'une courtisane à la mode, puis à la vie large et princière d'une riche par-

venue ; ayant pris chez l'une les fatales leçons d'une coquetterie par où elle devait se perdre ; après avoir sans doute laissé chez l'autre plus encore que la vertu, que la première lui avait peut-être au moins conservée ; ayant enfin gardé de son séjour dans ces deux maisons, si différentes d'allures et de conduite, certains dehors gracieux et distingués qui pouvaient empêcher de penser à l'obscurité de son origine et à la vulgarité de sa vie ; il la fit entrer, dis-je, sous le nom du mari de sa mère, le sieur Rançon, chez une célèbre marchande de modes de la rue Saint-Honoré, M<sup>me</sup> Labille. Le magasin était situé non loin de la barrière des Sergents. Le mari, M. Labille, était en nom sur la devanture et dans la signature sociale ; mais en réalité sa femme seule dirigeait et faisait prospérer sa maison. Quant au mari, qui aurait vécu en oisif dans l'association, il avait ouvert dans la maison voisine un bureau de loterie qui attirait nombreuse pratique. Les deux commerces se faisaient ainsi valoir et s'enrichissaient mutuellement, en se renvoyant l'un à l'autre leurs clients communs. Il y avait donc foule dans les deux boutiques, et foule brillante, légère, inoccupée et composée en grande partie de jeunes seigneurs qui tuaient le temps en courant les aventures galantes, ne craignant jamais de se compromettre dans les plus folles tentatives, et se moquant parfaitement du qu'en dira-t-on.

Comme tous les magasins de modes à cette époque, celui de M<sup>me</sup> Labille était le rendez-vous de tous les jeunes seigneurs du quartier ; on y agaçait les ouvrières, on leur envoyait des billets doux, ou leur lançait les ceillades les plus assassines, mais généralement aussi les moins meurtrières : car ces jeunes filles étaient loin d'ajouter grande confiance aux beaux discours de ces jolis parleurs, et elles

préféraient de moins brillants, mais de plus discrets et de plus solides amoureux. Les rapports se bornaient donc avec eux à de simples escarmouches et à de vaines paroles qui faisaient passer plus vite la journée, remplissaient plus gaiement les heures du travail, mais dont le résultat était rarement perfide et dangereux. L'élégante tournure, la physionomie vive et éveillée de Jeanne, devaient naturellement frapper tous les regards; elle séduisit bien vite la jeune et folle cohue. Les billets doux tombèrent aussitôt drus comme grêle dans la corbeille où elle serrait son ouvrage. La chronique lui prête alors trois faiblesses, trois amants : un commis de marine, le beau Duval; un petit gentilhomme, M. de La Vauvenardière, et enfin un simple coiffeur, Amet, le plus connu et le plus authentique de ses premiers galants. Celui-ci eut l'indignité, après quelques mois de bonheur, d'abandonner sa maîtresse dans une petite maison qu'il avait louée, meublée et embellie à son intention; un matin, il partit, sans rien dire, pour l'Angleterre, et la perfide Albion n'a point rendu l'amoureux infidèle!

C'est à ce moment que les libellistes à gages du parti Choiseul ont trouvé bon de faire figurer Jeanne Béquus au nombre des pensionnaires de la Gourdan. Cette Gourdan était la plus célèbre entremetteuse de son temps; elle gagnait beaucoup d'argent dans l'exploitation de son édifiant commerce, car sa maison était fréquentée non seulement par les riches personnages de la cour et de la ville, mais aussi par tous les étrangers importants qui venaient demander à Paris des délassements et des distractions de tous les genres. Elle accueillait volontiers et sans grande recommandation les jolies filles qui préféraient l'oisiveté dans la honte à l'honneur dans le travail, et il ne serait certaine-

ment ni invraisemblable ni impossible que Jeanne Béquus se fût adressée à elle dans son dénuement ou dans son ennui. Mais rien non plus n'autorise à croire semblable chose. Paris et l'étranger ont été inondés, pendant et même après la faveur de la comtesse Du Barry, d'écrits et de brochures plus infâmes les uns que les autres, et où la vie première de la maîtresse du roi est racontée, travestie, défigurée et calomniée à plaisir. C'est dans ces petits recueils orduriers, et dont la plupart sont suffisamment connus pour que tout écrivain sérieux soit aussitôt mis en garde contre leurs assertions, qu'on trouve seulement la mention d'un séjour de Jeanne Béquus chez l'illustre procureuse. Et puis qu'importe, après tout, qu'elle ait oui ou non passé dans ce sérail à tant la nuit ? Sa vertu en sera-t-elle augmentée ou amoindrie, son honneur diminué ou rétabli ?

D'ailleurs, si elle n'a point fait nombre dans la collection de beautés de contrebande de la Gourdan, nous la trouvons plus certainement, et à peu près à cette même époque, dans un endroit qui ne valait pas beaucoup mieux. Une M<sup>me</sup> Duquesnoy tenait alors, rue de Bourbon, une maison de jeu qui attirait chez elle une société aussi variée que nombreuse. Cette dame, sous des dehors honnêtes et mielleux, était une franche coquine, qui ne se gênait pas pour opérer chez elle, et clandestinement, de passagères liaisons entre les personnages des deux sexes qui lui faisaient l'honneur d'entretenir son tripot. Elle se composait d'abord un fonds de société recruté parmi d'aimables filles, qui passaient pour ses nièces, pour ses parentes sans degré désigné, et plus simplement et plus généralement pour ses amies. Elle n'était pas difficile sur le choix de ses autres relations, et on venait chez elle un peu comme on voulait, pourvu qu'on eût le gousset garni



et qu'on le vidât sur le tapis vert de la maison, soit pour causé d'amour, soit pour cause de jeu. C'est M<sup>me</sup> Rançon qui procura cette honnête connaissance à sa fille, sans se douter que cette relation de hasard allait être pour elle la source inespérée de la plus haute fortune que puisse rêver une courtisane.

Parmi les personnages qui fréquentaient alors le tripot de la Duquesnoy, on remarquait surtout le comte Jean-Cérés Du Barry, que ses contemporains, bons juges de sa vie et de sa conduite, ont surnommé *le Roué*. Il était né à Lé vignac, près de Toulouse, en 1722, et avait vécu dans cette dernière ville jusqu'en 1756, au milieu des scandales de tous les genres. Son nom et sa personne étaient rapidement tombés dans le mépris général. A vingt-huit ans, il quitta Toulouse pour chercher fortune à Paris. Comme il avait en peu de temps dissipé la petite part qui lui était revenue de son mince patrimoine, il espérait, grâce à son nom, à ses quelques relations et aussi un peu à ses intrigues, se créer bien vite à Paris une position et des ressources nouvelles.

La prétention des Du Barry, qui n'étaient cependant guère connus avant l'illustration fatale qui allait bientôt leur survenir, était de descendre des Barri-Moore, branche cadette des Stuarts; on lisait en devise dans leurs armoiries le fameux *Boutez en avant!* qui leur avait été, disaient-ils, octroyé par le roi Charles VII, et que devaient tant plaisanter plus tard la duchesse de Grammont et ses amis!... Malgré cette noblesse plus ou moins authentique, le comte Jean Du Barry échoua dans toutes ses tentatives auprès des ministres Rouillé, de Bernis et de Choiseul, à qui il fut successivement recommandé. Le bruit de sa conduite à Toulouse l'avait précédé à Paris et ne plaidait guère en sa faveur. Il brigua

un poste diplomatique à l'étranger; on le berça de promesses en l'air, de places imaginaires et de fonctions idéales qui ne passèrent que fort peu à l'état de réalités \*. Il attendit, patienta, vivant on ne sait trop comment, du jeu et de la débauche; puis enfin, lassé d'être promené inutilement dans les bureaux et les antichambres du ministère, il donna sa démission de diplomate en expectative, et tourna ses vues d'un autre côté. Il obtint à la fois, par je ne sais quelles faveurs singulières, trois sinécures assez grosses en bénéfices, et permettant à leur titulaire de vivre à sa fantaisie des revenus qu'elles rapportaient, sans s'occuper aucunement de leur gérance. On lui délégua d'abord un intérêt dans la fourniture des vivres pour la marine, puis pour la guerre, puis enfin pour la Corse, dont la cession à la France allait être bientôt opérée. Tout cela le mit à même de gagner et de dépenser beaucoup d'argent, sans rien faire d'utile ou de sérieux. Il mena alors plus que jamais à grandes guides la vie de débauches qui lui allait si fort, et son train prit des allures tout fait princières. Cependant, au milieu de cette existence si remplie par le jeu, les femmes, les folles entreprises et les sollicitations ambitieuses, il avait trouvé le temps, justement dans l'intérêt de ses affaires, de prendre femme, non pas pour faire une fin, — en ce temps-là le mariage était un moyen de commencer, et non, comme on dit aujourd'hui, d'enterrer la vie de garçon, dans le sens où il faut prendre ici ce mot, — mais pour se poser davantage et faire concourir avec les siennes les influences et les protections de sa femme à la réussite du but qu'il poursuivait,

\* Il fut un moment chargé d'une mission en Russie, puis d'une seconde en Angleterre; mais ces deux absences furent de très courte durée, et ne servirent qu'à mieux constater son incapacité et son inconduite.

et qu'il n'atteignit pas. La comtesse Du Barry ne devait pas être et ne fut pas heureuse avec un tel mari ; on prétend qu'elle le fut avec d'autres, et qu'elle se consola aisément de la solitude où la laissa bientôt son époux. Mais cela est fort indifférent à ce récit, et la comtesse Jean Du Barry ne peut nous occuper que pour mémoire.

Ce comte Jean avait encore deux frères : l'un, Guillaume, qui va bientôt jouer un rôle, et lequel, grand Dieu !... l'autre, Élie, qui sera fait, pendant la faveur de sa belle-sœur, comte d'Hagicourt ; puis deux sœurs « de médiocre esprit et d'assez grande laideur, » Isabelle et Françoise. Les deux frères cadets et leurs sœurs n'étaient pas à Paris ; le dernier était soldat ; Guillaume, le second, officier des troupes de la marine royale, vivait à Toulouse avec une maîtresse, et, plus rangé que son frère aîné, il se contentait de ses petits revenus, sans dévorer son capital. Leur mère, la comtesse Du Barry, née de La Caze, habitait également Toulouse. Jeanne devait, dès le premier jour, plaire à ce roué, qui paraît être, en somme, le seigneur le plus influent et le plus distingué que reçût la Duquesnoy dans son infâme tripot ; ce qui permet de se demander, en bonne conscience, de quel acabit, en matière d'honneur et de moralité, devaient être les autres personnages qui le fréquentaient comme lui !... La vue de ce joli et fripon minois, si fin, si éveillé, si rose et si jeune, inspira d'abord à ce débauché une passion d'autant plus vive que toutes les beautés qu'il avait rencontrées jusqu'alors n'avaient point pour elles la séduction très grande et très rare de l'esprit naturel, primesautier, vivace et même égrillard qui brillait au plus haut degré dans les traits, les saillies, le caquet babillard, en un mot dans toute la personne de cette étince-

lante et fraîche jeune fille. Dans son enthousiasme, il la baptisa dès le premier jour du nom de l'Ange, qu'on lui a conservé, en supprimant l'apostrophe, qui le caractérisait trop,

Ce fut pour elle et pour lui une vie toute nouvelle. Il fut un moment fidèle à ce nouvel amour ; il reçut sa maîtresse dans son hôtel de la rue Neuve-des-Petits-Champs ; il l'entoura de tout le faste qu'il put déployer ; lui donna des fêtes, lui prodigua les cadeaux, les dentelles, les bijoux, et la produisit avec orgueil devant ses amis, qui, non moins débauchés que lui, célébrèrent les beautés de la déesse dans des orgies, où elle leur tint tête à tous, avec le sang-froid le plus intrépide et le plus cynique. Cependant Jeanne se perfectionna dans cette société, qui, malgré le relâchement et la licence de ses mœurs, avait un vernis d'élégance et de politesse, et l'habitude des grandes manières et du ton à la mode, toutes choses qu'elle avait un peu oubliées et perdues depuis son escapade et son expulsion de chez la veuve du fermier général. Elle devint la véritable comtesse Du Barry chez le frère de celui qui allait bientôt lui donner le droit de porter officiellement ce nom.

D'ailleurs, la célébrité de la courtisane devait promptement dépasser le cercle dans le quel elle vivait. Son nom, porté de bouche en bouche, le bruit de sa réputation de beauté et d'esprit, de libre vivacité, et même de sa dépravation, arrivèrent aux oreilles royales par l'entremise de deux personnages bien dignes des passions honteuses qu'ils allaient servir!... Dominique Lebel, pourvoyeur des plaisirs soi-disant secrets de Sa Majesté, était connu de ce Du Barry. L'entremetteur se plaignait un jour devant le comte de la difficulté d'amuser le monarque blasé, fatigué du *Parc aux Cerfs*, lassé des maîtresses prises à la cour, poursuivi par des idées

noires, nées de sa mélancolie et de son oisiveté, et priant qu'on lui trouvât, à tout prix, « de quoi se distraire ». Le comte flaira aussitôt une affaire lucrative dans l'examen de la situation. Si le roi s'ennuyait si fort, de quel prix ne payerait-il point l'instrument et l'objet d'un plaisir nouveau ? Ce fut donc une sorte de part à deux qu'il proposa tout d'abord à sa maîtresse. Celle-ci ayant accepté avec joie, il la présenta à Lebel dans un souper, dont elle fit les honneurs avec une gaieté, un entrain et une verve endiablée qui mirent aussitôt le feu aux poudres. Lebel revint enchanté, séduit, enthousiasmé ; il courut chez le duc de Richelieu, l'un des trois ou quatre débauchés que le roi avait institués ministres de ses plaisirs, et lui fit part de son admiration pour la maîtresse du comte, lui donna le désir de la voir, et lui en ménagea les moyens.

Le duc eut une entrevue avec la belle Jeanne, après laquelle la machination de son élévation au poste de maîtresse royale fut sur-le-champ ourdie, entreprise et amenée à une réussite aussi rapide que complète. En effet, le tableau qui fut fait au roi des séductions, inédites pour lui, que savait déployer la maîtresse de Du Barry, fit naître aussitôt dans le cœur du cynique vieillard le désir irrésistible d'une possession immédiate.

## II

Depuis l'année 1764, que M<sup>me</sup> de Pompadour était morte, le roi Louis XV s'ennuyait. Sa Majesté n'avait pas eu, depuis cette époque, de maîtresse en titre ; ses obscures amours du *Parc aux Cerfs* ne lui offraient plus qu'un délas-

sement passager et insuffisant; d'ailleurs, l'aventure de M<sup>lle</sup> de Romans, le scandale qui l'avait suivie, et les ennuis que cette affaire avait causés au monarque, lui faisaient désirer une liaison plus sérieuse, plus sûre et plus digne de lui.

C'est à ce moment même que le duc de Richelieu parla à son maître des charmes, de l'esprit grivois et de la grâce épiciée de la belle et célèbre M<sup>lle</sup> L'Ange. L'imagination du roi fut aussitôt frappée par la séduisante image que lui fit entrevoir son vieux compagnon de débauches, et il manifesta le désir de connaître au plus vite l'objet nouveau qui devait rajeunir et raviver ses plaisirs.

Où le roi vit-il sa maîtresse pour la première fois? A quelle époque précise? Chez qui et dans quelles circonstances? Voilà ce qu'il serait bien difficile de constater exactement. Il existe sur ce point dix versions, également contradictoires et absurdes. Le récit de Dutens, accepté par MM. de Goncourt \*, est encore le plus vraisemblable. « Le voyageur qui se repose » raconte qu'un souper fut org anisé chez Lebel; peu de personnes y assistèrent, mais elles furent choisies avec soin parmi celles que la courtisane connaissait assez intimement pour n'avoir point à se gêner devant elles. On la fit boire, « on la monta avec du champagne au diapason voulu », et la belle, ne se croyant ni vue ni observée par un invisible témoin, se montra aux convives du pourvoyeur royal sous le jour le plus favorable au rôle qu'on voulait lui faire jouer. Elle fut comédienne habile et intarissable, sans se douter que de sa verve, de ses allures et de sa licence allait dépendre la destinée de sa vie tout

\* Dutens, *Mémoires*. Paris, 1806, vol. II.

entière. Le roi, caché dans une chambre voisine, la regardait par un jour secret ménagé dans le mur de la salle à manger; et il fut tellement émerveillé, il trouva la personne si fort à son gré, et d'une beauté, d'une grâce, d'un entrain si supérieurs à tout ce qu'il avait pu rêver, que le lubrique vieillard voulut assurer sur-le-champ sa conquête. Lebel, prévenu, vint avertir la petite L'Ange que le roi la mandait, et, après lui avoir fait la leçon, la conduisit dans la chambre où l'attendait Louis XV.

La maîtresse de Du Barry eut, peut-être naturellement et sans arrière-pensée, l'esprit de ne point jouer l'embarras, et de ne pas tromper le roi sur son expérience. Elle mit bas les grimaces d'ingénuité dont Louis XV était rebattu, et le grand luxe de confusion dont les plus savantes croyaient devoir l'hommage au roi. Elle ne contrefit ni l'ignorance, ni la défense, ni la gaucherie. Elle fut elle-même; elle traita le roi en homme, et l'homme qui était encore dans le roi sortit amoureux de cette première entrevue\*.

En la prenant pour maîtresse, le roi ne connaissait pas ou connaissait mal les antécédents de celle qui l'avait si vite captivé. Aussi, quand, après quelques jours d'enivrement et de bonheur, poussée par ses ambitieux protecteurs, qui ne l'avaient lancée si haut que pour tirer d'elle le salaire de sa prostitution et de leur complaisance, la belle se montra exigeante, réclamant le bénéfice palpable et assuré de ses faveurs, son royal amant ouvrit enfin les yeux et se demanda s'il pouvait bien, sans trop de honte et de ridicule, installer sur le trône de ses impudiques amours, où avaient régné tour à tour, avec une certaine grandeur,

\* *Les Maîtresses de Louis XV*, par MM. de Goncourt, t. II, p. 145.

Châteauroux et Pompadour, cette fille de la rue sortie du tripot d'un seigneur de souche douteuse et jetée dans sa couche royale sans qu'il se fût seulement inquiété de savoir d'où sa facile conquête était venue !... Lebel dut avouer la vérité, et il la dit tout entière. Il ne cacha ni la naissance illégitime, ni les irrégularités de jeunesse, ni les souillures nombreuses de M<sup>lle</sup> L'Ange : il fallait bien que le roi sût que le comte Du Barry lui avait vendu sa maîtresse, dont il commençait à se lasser et dans laquelle, disait-on, il ne voyait plus dans les derniers temps de leur liaison qu'un appât charmant destiné à entretenir et à faire prospérer l'achalandage de sa maison transformée en tripot !... A son honneur, il faut le dire bien vite, le roi rougit un moment de l'abjection et de la honte de sa passion nouvelle ; mais, l'amour reprenant le dessus, le sexagénaire débauché comprit plus vite encore qu'il n'aurait plus ni la force ni le courage de renoncer aux enivrements inconnus dont il avait goûté les irrésistibles jouissances, et il chercha le moyen de conserver son bonheur en sauvant au moins les apparences de sa dignité.

La dame n'avait pas d'aïeux ? On pouvait lui en faire. Son état civil était irrégulier ? Il était facile de lui en constituer un nouveau ; faux, il est vrai, mais qu'on pourrait ainsi rédiger comme il serait utile et bon. Enfin, elle n'avait ni nom ni état dans le monde ? On pouvait encore remédier à cela. Il s'agissait tout bonnement de marier la courtisane à un personnage complaisant qui consentirait, moyennant un prix raisonnable, à s'éloigner aussitôt après la cérémonie, en laissant à sa femme la liberté complète d'agir en tout et pour tout à son gré. Au premier abord, découvrir un tel homme pouvait paraître chose impossible. Mais Dominique Lebel n'était



jamais à bout d'expédients; il avait des connaissances nombreuses, des relations utiles et des amis dévoués; le roi se reposa sur lui du soin de pourvoir à l'établissement de sa maîtresse. Celui-ci s'en vint trouver son digne et excellent ami et complice, l'honorable comte Du Barry, à qui il fit part des ordres du roi. C'est alors que le roué regretta sincèrement de ne pouvoir remplir lui-même le rôle de ce mari accommodant qui semblait si difficile à trouver. Il s'était, hélas! marié pour avancer ses affaires, et sa femme ne lui avait été jusqu'alors qu'une incommodité et qu'un ennui. Il jura ses grands dieux, — car il jurait beaucoup, — mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus. Il aurait pu être le mari de la maîtresse du roi!... Échapper à un tel honneur!... Être obligé d'avoir recours à un autre qu'à soi-même pour occuper un poste aussi enviable et aussi glorieux!... Après s'être bien dit inutilement tout cela, Du Barry, songeant que ces regrets rétrospectifs ne pouvaient rien contre l'immuable impossibilité de sa situation, réfléchit en même temps qu'il lui était facile de se substituer un autre lui-même, lequel, stylé, conseillé et soufflé par lui, tiendrait avec le même zèle et la même conscience l'office de mari *in partibus* qu'on désirait acheter à beaux deniers comptants. Puis, ne voulant pas que l'honneur de fournir un mari à la prostituée du roi manquât au lustre de sa famille, il proposa son frère Guillaume comme parfaitement apte et propre à remplir l'emploi désiré.

Il importait fort peu au roi que sa maîtresse fût d'une noblesse bien considérable et bien authentique. Il lui voulait avant tout un titre, un nom et une position : le roi de France pouvait bien afficher M<sup>me</sup> la comtesse Du Barry et s'afficher lui-même avec elle; mais, décemment, il était im-

possible qu'il songeât à faire accueillir par sa cour, si dégradée et si obséquieuse qu'on pût la supposer, une fille de rien, sans famille connue ou avouable, et dont le passé, trop publiquement célèbre, devait être nécessairement, tant bien que mal, lavé, blanchi et relevé aux yeux de tous. Ce Guillaume Du Barry habitait alors Toulouse, où résidait également sa mère. Celle-ci eut-elle une louable pudeur et se borna-t-elle à donner son consentement par procuration, pour s'épargner la vue d'une telle fiancée et d'une telle alliance? A la rigueur on peut le supposer, car en présence du honteux empressement de son fils à se conformer aux ordres du roi et à l'invitation de son frère, elle refuse de le suivre à Paris, l'autorise par acte à contracter mariage « avec telle personne qu'il jugerait à propos », et, par cet oubli volontaire du nom de la future dans la pièce qu'on va lire, elle évite, en quelque sorte, de sanctionner l'union infâme qui se prépare :

« Pardevant le notaire royal de la ville de Toulouse et témoins bas nommés, fut présente dame Catherine de Lacaze, veuve de noble Antoine Du Barry, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, habitant de cette ville;

« Laquelle a fait et constitué pour son procureur général et spécial M. Jean Gruel, négociant, rue du Roule, à Paris, auquel elle donne pouvoir de, pour elle et en son nom, consentir que noble Guillaume Du Barry, ancien officier d'infanterie, contracte mariage avec telle personne qu'il jugera à propos, pourvu toutefois qu'elle soit approuvée et agréée par ledit sieur procureur constitué et que la bénédiction nuptiale lui soit départie suivant les constitutions canoniques, par le premier prêtre requis, sans cependant que ladite dame constituante entende rien donner à son fils

dans son contrat de mariage ; voulant en outre que les précédentes vailent, nonobstant surannotation et jusqu'à révocation expresse, promettant, obligeant, renonçant.

« Fait et passé audit Toulouse, dans notre étude, le quinzième jour du mois de juillet, avant midi, l'an 1768, en présence des sieurs Bernard-Joseph Fourmont et Bonaventure Calvet, praticiens, habitant cette ville, soussignés avec ladite dame constituante, et Saus, notaire.

« *Signé* : DE LACAZE DU BARRY, FOURMONT, B. CALVET, et SAUS, notaire, avec paraphe. »

Muni de cet acte élastique, Guillaume Du Barry accourt à Paris, vient trouver son frère, prend ses derniers ordres, et le contrat de mariage s'élabore activement. Mais pour se marier, alors comme aujourd'hui, il fallait avant tout produire un acte de naissance. Or, nous l'avons dit, Jeanne Béquus est fille naturelle, son nom n'a rien d'élégant, et le roi ne veut pas livrer aux officiers ministériels ni au clergé, qui vont procéder à l'union de sa maîtresse, le secret de sa vulgaire et illégitime extraction. Et pour compléter les accessoires burlesques de cette burlesque comédie, on fabriqua un faux acte de naissance. Comment fut-il possible d'obtenir officiellement la curieuse expédition de ce faux acte, revêtu de tous les caractères d'une parfaite authenticité ? C'est ce qu'on ne sait pas très bien. Quoi qu'il en soit, voici l'acte qui fut produit au mariage, annexé à la pièce constatant sa célébration religieuse à la paroisse Saint-Laurent, et qui a depuis séduit et trompé presque tous les biographes de M<sup>me</sup> Du Barry :

« Extrait des registres de baptême de la paroisse de Vau-

couleurs, diocèse de Toul, pour l'année mil sept cent quarante-six.

« Jeanne, fille de Jean-Jacques Gomard de Vaubernier, et d'Anne Bécu, dite Quantigny, est née le dix-neuf août mil sept quarante-six, a été baptisée le même jour, a eu pour parrain Joseph de Mange, et pour marraine Jeanne de Birabin, qui ont signé avec moi.

« L. GAON, vicaire de Vaucouleurs; JOSEPH de MANGE;  
JEANNE DE BIRABIN. »

« Je soussigné, prêtre-curé de la paroisse et ville de Vaucouleurs, diocèse de Toul, certifie à qui il appartient le présent extrait comme conforme à l'original.

« A Vaucouleurs, ce quatre juillet mil sept cent cinquante-neuf.

« L.-P. DUBOIS. »

« Nous, Claude François Duparge, licencié ès-loix, conseiller du roi, commissaire enquesteur-examineur en la ville et prévôté de Vaucouleurs, faisant fonctions de M. le président prévost, absent, certifions que les écriture et signature ci-dessus sont du sieur Dubois, curé de Vaucouleurs, et que foy y est et doit y être ajoutée. En témoignage de quoi nous avons signé les présentes et scellé de notre cachet.

« A Vaucouleurs, ce quatre juillet mil sept cent cinquante-neuf.

« *Signé* : DUPARGE, avec paraphe.

« *Approuvé l'écriture* : DUPARGE \*. »

\* Bibliothèque de Versailles. V. *Curiosités historiques* de J. A. Le Roi, p. 337 et suivantes.

Une chose curieuse à remarquer tout d'abord dans la confection de cette fausse pièce est la date même de sa soi-disant délivrance. Le mariage a eu lieu en 1768, et, pour éloigner tout soupçon, on produit pour sa célébration un prétendu acte de naissance qu'on aurait eu ainsi en réserve depuis l'année 1759.

Il est probable, dit M. Le Roi, que celui qui joua le rôle le plus important dans la fabrication de cet acte fut cet abbé Gomard, aumônier du roi, qu'on va voir figurer à la célébration du mariage comme fondé de pouvoirs de la mère et du beau-père de M<sup>me</sup> Du Barry. Depuis longtemps cet abbé était lié avec le ménage Rançon, et les pamphlets du temps disent qu'il connaissait très bien le père de Jeanne Bécu ou Bécu ; il était, de plus, intime avec Lebel et avec le comte Jean. On peut donc supposer que ce fut lui qui fit placer dans cet acte le nom de son propre frère, Jean-Jacques Gomard de Vaubernier, mort depuis longtemps, comme père de celle qu'il fallait anoblir, et en fit ainsi une fille légitime\*.

Il est curieux, au reste, d'examiner les transformations que l'on fit subir à l'acte primitif. D'abord, et c'était la partie essentielle, on donne un père à la fille naturelle ; et comme le nom de Gomard tout court est encore bien bourgeois, on y ajoute celui de Vaubernier. Puis, comme le parrain et la marraine doivent être à la hauteur du père de l'enfant, on fait du simple Joseph Demange, M. Joseph de Mange, avec une particule, et de Jeanne Birabin, qui, sui-

\* Cet abbé Gomard était un pauvre hère qui dut facilement se prêter pour de l'argent au rôle qu'on lui fit jouer dans cette affaire. On voit dans les papiers de la Du Barry, réunis à la bibliothèque de Versailles, qu'aussitôt installée à la cour, elle lui donna de l'argent, le fit habiller par son tailleur, et qu'on le nomma aumônier du roi.

vant l'usage de la campagne, est appelée la Birabine et signe comme on est dans l'habitude de l'appeler, on fait M<sup>me</sup> de Birabin. Enfin, comme il paraîtra plus agréable au roi de lui donner pour maîtresse une *demoiselle noble et mineure* qu'une *filie naturelle et majeure*, on retranche trois ans de l'acte primitif, et on fait naître M<sup>me</sup> Du Barry le 17 août 1746 au lieu du 19 août 1743 \*.

Tels sont les préliminaires de cette honteuse et ignoble comédie. C'est à l'aide d'un faux qu'on parvint à constituer un état et un nom à cette bâtarde vulgaire, et on se demande comment un roi de France a jamais pu prêter la main à de semblables machinations. Mais ce n'est là que le commencement de sa décrépitude morale, et nous le verrons passer par bien d'autres abaissements volontaires, avant l'heure prochaine où une mort honteuse — non moins honteuse que sa vie — doit le jeter putréfié et pourri dans la tombe!...

L'acte de naissance obtenu, on ne perdit pas de temps, et le contrat de mariage put être signé huit jours après l'autorisation donnée par sa mère au futur mari.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1768, cette incroyable aventure parvient à son complet dénouement : la farce s'achève en pleine église, celle de Saint-Laurent; où a lieu la cérémonie du mariage, en secret, en l'absence de la mère du marié et de celle de la mariée, qui ont toutes deux transmis leurs procurations à des tiers, ainsi que cela est énoncé dans l'acte de célébration, ainsi conçu :

« Le 1<sup>er</sup> septembre 1768, après publication de trois bans sans empêchement, en cette paroisse Saint-Laurent et en celle de Saint-Eustache, les 24, 25 et 31 juillet dernier; vu

\* *Curiosités historiques.*

la procuration donnée par la mère de l'époux à Jean Gruel, négociant à Paris, rue du Roule, auquel elle donne pouvoir de, pour elle et en son nom, consentir au présent mariage; vu pareillement la procuration des beau-père et mère de l'épouse, donnée à messire Jean-Baptiste Gomard, prêtre, aumônier du roi, auquel ils donnent pouvoir de les représenter lors de la célébration de ce mariage; les fiançailles célébrées aujourd'hui, ont été par nous mariés messire Guillaume, comte Du Barry, ancien capitaine, et demoiselle Jeanne Gomard de Vaubernier, âgée de vingt-deux ans, fille de Jean-Jacques de Vaubernier, intéressé dans les affaires du roi, et d'Anne Bécu, dite Cantigny, etc. »

Après le mariage, et selon les conventions faites, le mari, gorgé d'or et de promesses, repart aussitôt pour Toulouse, où il est condamné à résider jusqu'à la mort du roi. Quant à la nouvelle mariée, devenue comtesse Du Barry par le fait de cette union, et portant ainsi un nom et un titre qui peuvent permettre au roi moins de retenue et de secret dans sa passion, elle est installée aussitôt et définitivement à Versailles.

### III

Après le mariage, se produisit la grande question de la présentation officielle de la nouvelle comtesse à la cour.

Les Choiseul usèrent de tout leur crédit pour retarder ou même empêcher cette cérémonie, qui devait être le prélude de leur ruine. C'est surtout sur la famille du roi qu'ils exercèrent leur empire, en faisant à ses pieuses filles des représentations réitérées, et qui n'avaient pas besoin d'être bien vives pour persuader et gagner à leur cause les hon-

nêtes et scrupuleuses princesses. La présentation à la cour est un point d'autant plus essentiel en France, pour une maîtresse de monarque, que, faute de ce cérémonial, elle n'y peut obtenir aucune place; elle n'y est jamais que précairement et dans le cas d'être expulsée d'un instant à l'autre. En un mot, M<sup>me</sup> Du Barry n'avait d'autre distinction des femmes du *Parc aux Cerfs* que d'être clandestinement des voyages, et de fixer plus constamment la passion du roi. Elle était logée dans le château de Fontainebleau, par exemple, pendant le séjour de Sa Majesté; mais elle ne montait pas dans les carrosses, elle ne pouvait manger avec le roi en public; elle n'aurait osé se montrer chez le dauphin, chez ses frères, ni chez Mesdames. Les ministres politiques auraient sans doute eu beaucoup d'égards pour ses recommandations; mais, étant censés ignorer son existence, ils auraient pu la méconnaître et la refuser sans inconvénient. Elle ne recevait aucune visite d'étiquette, et la présentation la faisait jouir de toutes ces prérogatives, les unes dues, les autres accordées par l'adulation et passées presque en usage et en loi. Il était donc bien naturel qu'elle aspirât à faire ce premier pas vers les honneurs, et c'est ce que la cabale adverse voulait empêcher\*.

L'histoire de la présentation était donc le bruit du moment, car il ne s'agissait pas seulement de savoir si le roi aurait, oui ou non, une maîtresse en titre; la question était beaucoup plus importante et plus élevée. En effet, chacun comprenait parfaitement que par un jeu de bascule assez fréquent en politique, où l'élévation de l'un cause souvent la chute de l'autre, la Du Barry déclarée, dans un temps plus

\* *Anecdotes sur M<sup>me</sup> Du Barry.*



ou moins éloigné Choiseul tombait. Cela était si évident, qu'il se fit à ce propos une quantité de paris où bon nombre de seigneurs dévoués au ministre risquèrent et perdirent beaucoup d'argent en pariant contre la présentation. De son côté, le comte Du Barry, le *roué*, se remuait plus que tout autre pour la faire réussir. Il dépensait beaucoup d'argent, que payait le trésor royal, pour acheter des amis à sa belle-sœur ; et comme on chansonnait partout la bassesse de son origine, il fit fabriquer, publier et répandre à grand frais dans le public une généalogie des Du Barry, laquelle les faisait remonter à la famille royale des Stuarts, et les rapprochait ainsi plus naturellement du trône.

Cependant, bien qu'il ne fût bruit que de la présentation, la présentation ne se faisait pas. On n'avait pu trouver encore une dame de qualité suffisante pour amener la nouvelle comtesse à la cour, et toutes celles qu'on avait présentées à cet égard avaient noblement refusé un semblable honneur. Mais, à force de promesses et d'argent, le roué finit par découvrir, dans son antique logis délabré et ruiné, une vieille comtesse de Béarn, joueuse, plaideuse, toujours en procès avec sa famille, et qui, moyennant cent mille francs, consentit à remplir le rôle que personne ne voulait accepter. A cette nouvelle, les Choiseul firent secrètement visiter cette dame de Béarn par un des leurs, et la circonvinrent à un tel point, soit par la menace des colères du ministre tout-puissant, soit par les promesses les plus séduisantes de sa haute faveur, qu'elle éprouva d'abord comme une sorte de remords et de honte ; puis, l'ambition reprenant le dessus, perplexe, ne sachant si elle devait plus attendre d'un parti que de l'autre, elle voulut paraître les satisfaire en se les ménageant tous les deux, sauf à se décider tout à

fait plus tard et au dernier moment. Elle simula une entorse, resta longtemps étendue sur une chaise longue, et rendit ainsi impossible, pour tout le temps que pouvait durer sa prétendue maladie, la cérémonie à la fois si ardemment désirée et redoutée.

Malgré ce contre-temps, Du Barry ne perdit pas la tête ; il se remit sur-le-champ en campagne, et trouva, pour remplacer la comtesse de Béarn, une certaine M<sup>me</sup> d'Alogny, qui n'avait pas une réputation beaucoup plus pure, et que sa position de fortune ne rendit pas moins facilement accessible aux offres d'argent qui lui furent faites. Le lendemain tout Versailles savait qu'au lieu d'une dame introuvable pour la présentation, on en avait presque deux !... Mais en apprenant qu'on lui avait découvert une suppléante, M<sup>me</sup> de Béarn fut aussitôt guérie, comme par enchantement, et ses incertitudes disparurent en même temps que sa maladie. Elle se déclara prête et fit même commander et annoncer ses toilettes. On était alors au 29 janvier, et tout le monde s'attendait à voir se terminer dans la semaine cette grave et laborieuse question. Mais la résistance de Mesdames filles du roi, habilement et secrètement excitée et entretenue par le duc de Choiseul et par les exagérations de toutes sortes publiées par son parti, et qu'on faisait passer dans leur forme habituelle — chansons, nouvelles et pamphlets — sous les yeux des pudiques princesses, était encore le plus sérieux obstacle qu'eussent à briser la Du Barry et ses amis. Il fallait tenter un dernier et suprême effort, et jouer, comme on dit, le tout pour le tout. Il fut donc décidé, dans le conseil intime de la comtesse, qu'à l'une des prochaines visites du roi elle simulerait devant lui une scène du plus violent désespoir, et parlerait de

quitter la cour et son maître, si sa position n'y devenait pas officiellement avouée, régulière, et définitivement déclarée par l'effet de la présentation immédiate. Joua-t-elle complètement ce rôle? Je ne le crois guère : elle n'était pas comédienne de sa nature ; toute franche, toute de premier instinct et sans grâce apprêtée, il faut lui rendre cette justice qu'elle ne dissimula jamais ses vices, et qu'on la vit à la cour telle qu'elle s'était montrée au tripot, libre, vive et enjouée, bonne fille, d'un cœur facile et aimable, inaccessible à la haine, aux méchancetés ou aux ambitions, ne dissimulant ni ses allures ni son esprit porté aux choses égrillardes et grivoises, qu'elle que fût la société qui l'entourât ; telle enfin que l'avait trouvée Du Barry, propre à exciter, par les secrets de sa luxure et les réparties de son vif esprit, le sens amortis du monarque blasé ; mais incapable de remplir sérieusement et longtemps un rôle plus utile et plus élevé. Quoi qu'il en soit, le 21 avril 1769, au retour de la chasse, le roi annonça la présentation pour le lendemain, en prononçant la formule officielle : « Messieurs, nous avons permis à M<sup>me</sup> de Béarn de nous présenter demain la comtesse Du Barry. »

Aussi, ce 22 avril au soir, ce 22 avril tant attendu, où les Choiseul et le Du Barry jouaient une si grosse partie, on vit tout Paris accourir à Versailles : ceux qui jouissaient de leurs entrées à la cour arrivant en grande pompe et en grand gala pour être témoins de la curieuse cérémonie ; les autres se bornant à voir du dehors l'entrée des carrosses, et voulant surtout apercevoir, dans la voiture à six chevaux que le roi avait envoyée à sa maîtresse, la maîtresse elle-même, brillante de parure et de beauté au travers des glaces fermées du royal équipage ! Dans le château tout est en rumeur et en mouvement. La cour tout entière s'assemble dans la grande gale-

rie des Glaces. Le roi arrive d'abord. Il a près de lui le premier gentilhomme de sa chambre, le duc de Richelieu, doublement à son rôle et à sa place. De l'autre côté se tient, raide, gourmé, inquiet, mais souriant, du bout de ses lèvres sans doute, ce maître de la France dont la faveur puissante va s'écrouler tout à coup comme un château de cartes au souffle d'un enfant, le duc de Choiseul. Curieux spectacle !... L'héritier de soixante rois consulte sa montre, parce qu'il lui semble que sa maîtresse est en retard ! Son bisaïeul avait failli attendre, et lui, il attend !... Il va, il vient, agité, incertain, laissant voir à sa cour, qui le regarde, l'inquiétude qui commence à le tourmenter. Et de chaque côté de lui, ses deux ministres, l'un de ses affaires, l'autre de ses plaisirs, se narguant l'un l'autre ; celui-ci rayonnant de joie parce qu'il espère encore que la favorite ne viendra pas ; celui-là sûr de lui-même et rayonnant aussi, parce qu'il sait bien qu'elle viendra !...

Tout à coup, au milieu du silence glacial de cette cour, si diversement émue, éclate comme un bruit de triomphe le roulement précipité des voitures ; Richelieu court à la fenêtre. C'est M<sup>me</sup> Du Barry !... Elle entre : il faut dire que depuis longtemps la cour de France n'avait pas vu de personne plus belle, plus séduisante, plus élégante et plus gracieuse. Sa robe, « de damas bleu à lames d'argent tout floqueté de rubans roses et de nœuds d'émeraude », lui allait à ravir ; elle était adorablement jolie, coiffée à souhait, plus brillante de sa fraîcheur et de sa jeunesse que des cent mille francs de diamants que le roi lui avait envoyés, et d'une tenue si parfaite, si complète, si inespérée, que la cour tout entière — amis et ennemis — ne put d'abord que convenir de sa grâce et qu'admirer sa beauté !... Le roi releva

la comtesse, qui, selon l'usage, s'agenouillait devant lui, et il lui fit un compliment flatteur où il laissa éclater, sans pudeur aucune, la joie immense qui l'enivrait. Mesdames, ces filles rigides du royal débauché, firent elles-mêmes à la Du Barry un accueil plein d'indulgence et de bonté, et, comme celle-ci s'inclinait très bas devant elles, toutes successivement la prirent dans leurs bras et, à tour de rôle, l'embrassèrent avec une incroyable effusion.

Le lendemain de ce jour où la royauté, déjà dégradée et décrépète, s'était tout à fait avilie, le rédacteur des nouvelles (Bachaumont), soudoyé par le ministre tout-puissant, osa écrire les lignes suivantes, où, retraçant la beauté, la grâce du maintien, en un mot le succès complet de la comtesse, il fait aussi prévoir déjà la fin de sa faveur, et lui trouve, comme cause toute simple et toute naturelle, sa mort même, qu'il a l'audace de faire pressentir :

« 25 avril 1769.

« M<sup>me</sup> la comtesse Du Barry a été fort bien reçue de Mesdames, et même avec des grâces particulières. Le lendemain dimanche, elle a assisté à leur dîner; tous les spectateurs ont admiré la noblesse de son maintien et la grâce de ses attitudes.

« Depuis lors, M<sup>me</sup> la comtesse Du Barry donne des soupers où elle invite tous les grands de la cour et les ministres. Au bas de l'invitation, on assure qu'on y lit : *Sa Majesté m'honorera de sa présence.*

« Par une fatalité attachée à la plupart des félicités humaines, on craint que celle de cette favorite, parvenue au faite

des grandeurs, ne soit pas parfaite. On remarque que sa santé s'altère depuis quelque temps, qu'elle maigrit; et les gens à spéculation, toujours sinistres, prétendent que ce dépérissement ne peut être occasionné que par une cause mortelle. »

## IV

M<sup>me</sup> la marquise de Pompadour, plus ambitieuse que passionnée, et pour cause \*, n'avait désiré être la maîtresse du roi que dans l'espérance de devenir ainsi, et avant tout, la maîtresse du royaume. Elle avait eu de grands jours dans son règne de dix-neuf années, et aussi de grandes faiblesses; mais elle eut dans les affaires une véritable initiative prépondérante, une fermeté et une volonté inattendues, et l'Europe dut compter avec elle. A l'intérieur, elle s'entoura d'artistes et de gens de lettres, elle les encouragea et les pensionna, et elle dépensa, pendant ces dix-neuf années de faveur et de puissance, près de quarante millions de francs, somme énorme pour l'époque, pour satisfaire princièrement ses goûts intelligents et artistiques. Elle mourut le 15 avril 1764, laissant à Choiseul le soin de retarder l'écroulement de la monarchie, et elle partit pour l'éternité par une pluie battante, ce qui fit dire à ce sceptique et sec Louis XV, voyant passer sous ses fenêtres le cercueil qui emportait sa maîtresse, l'un de ces mots honteux qui caractérisent suffisamment un prince et son époque :

« Pauvre marquise! elle a mauvais temps pour son dernier voyage!... » Ce fut là sa seule oraison funèbre...

\* Se rappeler, sans que je les cite, les petits vers de M. de Maurepas.

La grisette qui lui succède, — car ce n'est guère que cela, — M<sup>me</sup> Du Barry, est une tout autre nature. Son règne se passa tout entier dans les enfantillages, les frivolités, le gaspillage du trésor public, les petits voyages, les petits soupers et les intrigues. Elle eut à la cour un parti politique qui s'empara d'elle pour en faire l'instrument et l'esclave de nombreuses et coupables ambitions; elle marcha à sa suite, passive, obéissante, se laissant guider, diriger, commander, n'ayant jamais aucune initiative dans quoi que ce soit, mais cependant ayant causé, par son asservissement même à de honteux amis et à d'indignes ministres, des malheurs qui ne devaient pas être réparés. D'ailleurs légère, insouciant, préoccupée seulement de ses dépenses et de ses plaisirs, elle ne parlait avec le roi des affaires de l'État qu'en plaisanterie et par jeu, remplissant le rôle qu'on lui avait indiqué, tracé, dicté, mais ne pouvant longtemps garder son sérieux, et exigeant le renversement de Choiseul ou du Parlement, en chantonnant un air grivois ou en faisant sauter des oranges. Quand on l'a appelée « une grisette parvenue », on l'a justement définie; elle en avait si bien les allures, le ton et la gaieté!... si bien les folies et les inconséquences!... si bien les goûts, les désirs et les passions! Elle savait cependant prendre, au besoin, une certaine dignité d'emprunt, mais qui n'était chez elle que question d'étiquette, et qui la gênait, on le voyait bien, au suprême degré. S'il lui fallait parler de choses moins futiles qu'à son ordinaire, elle faisait « la grimace »; et si, dans une cérémonie quelconque où elle paraissait avec le roi, elle était tenue de se surveiller tout à fait, elle ne pouvait s'empêcher de manifester promptement une grande lassitude et un profond ennui. Il faut cependant lui rendre cette justice que, parvenue au poste brillant qu'elle oc-

cupait alors, non seulement la tête ne parut pas lui tourner, mais elle apporta dans sa conduite une circonspection dont on ne l'aurait jamais crue capable. Sentant combien elle devait être l'objet de la jalousie de tant de beautés, rivales de sa figure et de sa faveur, elle affecta une modestie qui aurait dû les désarmer, si l'envie pouvait l'être. A moins d'avoir des raisons d'animosité particulières contre elle, on ne pouvait s'empêcher de l'aimer et de revenir des impressions que le préjugé et ses ennemis avaient répandues sur son compte. Elle ne se permettait même pas les plaintes ou les reproches qu'un sentiment bien naturel de vengeance pouvait lui suggérer contre ses envieux et contre ceux qui avaient divulgué ou calomnié son passé \*. En un mot, c'était une « bonne fille », sans méchanceté, sans rancune, et qui servait avec beaucoup d'habileté et de naturel les ambitieuses passions de ceux qui avaient rattaché leur fortune à la sienne.

Quant à sa beauté, elle était alors dans toute sa fraîcheur et dans tout son éclat. J'ai sous les yeux le joli portrait que Drouais a fait d'elle à cette époque; j'ai également devant moi une réduction de ce buste populaire de Pajou, qui donne de ce visage si fin un si complet souvenir; j'ai enfin l'adorable figure à la plume qu'ont tracée, d'après ces charmantes images, ces deux habiles pasticheurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, Siamois littéraires, érudits, artistes, romanciers, peintres même, qu'on nomme Édmond et Jules de Goncourt. Refaire ce portrait après ces habiles ciseleurs serait une témérité qui ne pourrait me réussir; je préfère emprunter à leur excellent et intéressant livre : *les Maîtresses de Louis XV*, cette curieuse page écrite en style véritablement rocaille, maniéré, précieux,

\* *Anecdotes sur la comtesse Du Barry.*



surchargé d'arabesques et d'adjectifs inattendus; à la façon de ce siècle léger qui, n'ayant jamais rien produit de vraiment « grand », n'a guère légué que du « joli » à notre indécis XIX<sup>e</sup> siècle, lequel se bat les flancs au milieu des pluies d'épithètes de la critique inquiète et mécontente, pour parvenir à combiner à la fois l'alliance du joli et du grand :

« Tous les documents, tous les portraits, toutes les images qu'une femme laisse d'elle, tous ces miroirs d'immortalité de la beauté mortelle, le marbre, la toile et la gravure, s'accordent à reconnaître à M<sup>me</sup> Du Barry les plus rares séductions de la femme, les enchantements d'une grâce sans rivale. Ses cheveux étaient les plus beaux, les plus longs, les plus soyeux, les plus blonds du monde; blonds de ce blond cendré qui donne aux traits, sans le secours de la poudre, une douceur et une harmonie délicieuses, et met autour d'un visage de femme tout à la fois une caresse, un rayon, un nuage. Elle avait, contraste charmant ! des sourcils bruns et des cils de même couleur, des cils recourbés et qui frisaient presque autour de son œil bleu baigné de ces lueurs humides que seul le pinceau de Greuze a su peindre. Les deux caractères de sa beauté se mariaient et s'unissaient d'une façon ravissante dans son regard, qui était le regard d'une brune et le regard d'une blonde, mêlant la tendresse à la passion et le sourire à l'ardeur. Puis, c'était un petit nez grec, finement taillé, et l'arc retroussé d'une bouche délicieusement petite. C'était une peau, un teint d'enfant, surtout l'ovale du visage. C'était un cou qui semblait le cou rond d'une statue antique allongé par le Parmesan pour se balancer plus délicatement sur de rondes épaules. C'était un bras, une main, un pied, tout un corps d'une perfection adorable; et

par-dessus tant de charmes, il y avait en elle la jeunesse victorieuse, la vie et comme la divinité d'une Hébée ; il y avait autour d'elle cet air de volupté, cette atmosphère d'enivrement, ce parfum et cette lumière de déesse amoureuse qui faisait chanter à Voltaire devant un de ses portraits :

L'original était fait pour les Dieux !

« Toutes les métamorphoses conviennent à cette beauté comme aux divinités de la fable ; et que demain elle quitte le grand habit de Versailles pour un déguisement de chasse, qu'elle mette l'habit d'homme aux larges parements battus par la dentelle d'Angleterre qui fait le tour de son col nu, qu'elle porte ses cheveux plats, et que deux ou trois mouches jetées ça et là dans sa figure en relèvent la mutinerie, elle sera Vénus chasserresse !... »

Comme je l'ai déjà dit, l'histoire du règne frivole et léger de la Du Barry pourrait être écrite en chansons ; mais elle peut encore mieux se raconter en anecdotes. Les petites feuilles et les petits livres du temps fourmillent d'historiettes souvent amusantes, parfois vraies, mais qu'on a tellement embellies ou enlaidies, selon la passion du biographe qui s'en est servi, qu'il vaut mieux les citer telles quelles que de s'exposer, en les commentant, à tomber soi-même et malgré soi dans le même piège de dénigrement ou d'inexactitude. Ces petites histoires racontées, publiées au jour le jour, sont, dans leur ensemble, un excellent et rapide tableau de l'époque. La vie intime et frivole de la favorite y est suffisamment exposée ; on y peut voir que le jeu, les voyages et les soupers remplirent la meilleure partie des cinq ans que dura sa faveur. Je rapporterai seulement quelques-unes de ces anecdotes ; elles seront pour le lecteur comme un petit jour-

nal de cour, libre d'imprimer sans contrôle tous les com-mérages, tous les bavardages et même toutes les calomnies.

« A Versailles.

« Sa Majesté fit installer la comtesse Du Barry dans l'appartement qu'occupait la feuë marquise de Pompadour et qui était devenu en partie celui du gouvernement. M. le comte de Noailles crut devoir faire quelques représentations sur le dérangement qu'occasionnerait dans ses fonctions un déplacement de cette espèce. Il s'y hasarda, mais sans succès ; et ce seigneur, ayant trop insisté dans l'excès de son zèle, fut à la veille de perdre les bonnes grâces du roi.

« En ce temps-là, M<sup>me</sup> la comtesse de Béarn, qui avait présenté M<sup>me</sup> Du Barry, reçut une faveur particulière. Son fils, le vicomte de Béarn, qui sortait d'être page chez le roi, et l'intime ami du fils du comte Jean Du Barry, alors page aussi de Sa Majesté, et connu depuis sous le nom de vicomte Adolphe, entra dans les carabiniers, et fut peu après présenté au roi. Le monarque l'accueillit de la façon la plus flatteuse, le fit monter sur-le-champ dans ses carrosses, et dès lors il fut admis à toutes les parties de plaisir des petits appartements. »

« A Marly.

« M<sup>me</sup> De Béarn accompagna M<sup>me</sup> Du Barry au voyage de Marly qui eut lieu bientôt après sa présentation. C'est un séjour riant et champêtre, institué pour délasser les grands de l'État des travaux de l'hiver et de ses plaisirs. Le roi

s'était flatté que la communication plus rapprochée où l'on se trouve en ce lieu pourrait lier davantage à la cour sa favorite ; mais il n'en résulta pas ce que Sa Majesté en attendait. On y fut dans une grande tristesse ; les dames ne purent encore se faire à la nouvelle beauté qui y brillait et qui les éclipsait sans contredit. On assure que M<sup>me</sup> la princesse de Guéméné lui avait fait même une impolitesse marquée devant le monarque, ce qui déplut fort à Sa Majesté. Elle reçut l'ordre de se retirer. Les autres dames, sans marquer un mépris aussi caractérisé, ne se liaient pas avec elle ; dans ce premier voyage, elle n'avait pas eu de pavillon séparé et logeait au château, dans un petit appartement ménagé exprès et qui joignait celui du roi.

« L'espèce de consternation de la cour influa jusque sur le jeu, qui ne fut pas aussi vif que d'ordinaire. Beaucoup de seigneurs refusèrent de tailler, sous prétexte de manque d'argent ; et les tracasseries, les bouderies des femmes, occupant les esprits, empêchèrent que la fureur du jeu ne fût portée à son comble. M<sup>me</sup> Du Barry jouait cependant. On rapporte même qu'un jour, en pontant au pharaon, et voyant paraître la carte fatale pour elle, elle s'écria : *Ah ! je suis frite !* expression qu'on ne manqua pas de relever. *Il faut vous en croire,* lui répondit-on, *vous devez vous y connaître !* Mot piquant en ce qu'il faisait allusion à l'état de sa mère, qui avait été, dit-on, cuisinière. Enfin, ce voyage, qui ne pouvait être agréable à M<sup>me</sup> Du Barry par les mortifications plus fréquentes qu'il lui occasionnait, finit plus vite, et la cour revint à Versailles aussi ennuyée qu'elle en était partie. »

« A Bellevue.

« On a ramassé avec le plus grand soin les détails du fameux souper de jeudi, si important par les suites qu'il peut avoir, et le thermomètre véritable d'où les courtisans partiront à coup sûr pour mesurer le degré du chaud et du froid à mettre dans leurs assiduités respectives. On raconte que M<sup>me</sup> la maréchale de Mirepoix et M<sup>me</sup> de Flavacourt, arrivées les premières, se promenaient dans les jardins de Bellevue, lorsque M. le duc de Choiseul est entré avec sa suite et a formé un groupe opposé à celui-là; que les arrivants tournaient à droite ou à gauche, selon leurs inclinations, et grossissaient l'un des deux partis; qu'on ne s'épargnait pas les sarcasmes d'aucune part, lorsque le roi a paru; que Sa Majesté est allée à M<sup>me</sup> Du Barry, lui a dit mille choses gracieuses, s'est félicitée de la posséder pour la première fois dans ce beau lieu, s'est offerte à lui en faire voir tous les détails; que dans cet intervalle M. le duc de Choiseul restait à l'écart avec sa compagnie, qui diminuait à mesure, au point qu'il se promenait seul, lorsque, l'heure de souper étant arrivée, le roi avait fait placer la favorite à côté de lui, en faisant mettre auprès M. le comte de La Marche, *comme ayant de l'amitié pour cette dame*, a-t-il ajouté, et il a déclaré que *le reste se placerait comme il voudrait*; que le souper avait été fort gai de la part du roi et du grand nombre des convives, mais que le duc de Choiseul n'avait pas déployé cette sérénité qu'il porte d'ordinaire dans les fêtes; qu'il s'était concentré avec ses voisins; que la comtesse s'y était comportée avec la même aisance qu'elle avait déjà eue à la présentation; qu'elle avait fait briller autant d'esprit que de grâce et de légèreté; qu'après

souper, le roi, ayant annoncé le jeu, avait demandé un vingt et un pour M<sup>me</sup> Du Barry, jeu qu'elle aimait beaucoup; que M<sup>me</sup> de Flavacourt s'était écriée qu'elle en serait, M. le maréchal de Richelieu aussi, en ajoutant qu'il était tout entier à M<sup>me</sup> Du Barry; que le roi avait fait un whist, dont le duc de Choiseul avait été, selon l'usage; que, le lendemain, Sa Majesté, s'étant habillée, avait été avec son capitaine des gardes et son premier gentilhomme à la toilette de M<sup>me</sup> Du Barry, où cet auguste amant était resté une heure; que le jeune Du Barry, neveu de la comtesse, sorti depuis quelque temps des pages de la chambre du roi, avait l'honneur d'être de ce souper. »

« A Marly.

« On cite du duc de Tresme un fait bien propre à faire connaître de quelle vile prostitution un courtisan est capable. Ce seigneur étant allé voir à Marly, pendant le voyage, la favorite, et ne l'ayant pas trouvée, écrivit chez son suisse : *Le sapajou de M<sup>me</sup> la comtesse Du Barry est venu pour lui rendre ses hommages.* Il faut savoir, pour entendre toute la bassesse de cette plaisanterie, que le duc est très contrefait, que la comtesse s'amusait de sa bosse, et que ce méprisable courtisan s'estimait trop heureux de la faire rire. On peut encore conclure de là de la tournure du génie de la dame, de celle qu'elle prenait à la cour et qu'elle y faisait prendre à tout le monde. »

« A Choisy.

« Ce qui fit plaisir au roi dans ce voyage, ce fut de savoir que les femmes de qualité, d'abord si révoltées contre sa

maîtresse, se relâchaient peu à peu de leur morgue, et se laissaient séduire par sa douceur et son aménité. On en jugea par le nombre de quinze ou seize qui se trouva à Choisy ; tout s'y passa dans la meilleure intelligence. M<sup>me</sup> Du Barry y montrait cette liberté franche par où elle avait séduit Sa Majesté ; elle passait la plus grande partie du jour à sa toilette ; elle étudiait les diverses formes les plus propres à la rendre agréable à son amant ; elle se mettait souvent en Flore. Ces diverses métamorphoses étaient si longues qu'il fallait quelquefois reculer le service. Le roi, enchanté, avait la bonté de s'y prêter ; et lorsque c'était par trop long, il lui faisait dire de venir à table en petite robe. Les spectateurs étaient témoins des progrès que faisait chaque jour sa passion. Sa Majesté ayant laissé tomber son étui, M<sup>me</sup> Du Barry le ramassa avec empressement, en mettant un genou en terre ; mais le monarque, se précipitant lui-même à ses pieds, lui dit : *Madame, c'est à moi à prendre cette posture, et pour toute la vie !*... Galanterie digne de la vieille cour, et bien opposée au ton leste et cavalier dont nos petits-maîtres traitent aujourd'hui les femmes. »

« A Compiègne.

« Le voyage de Compiègne, que la cour a coutume de faire au commencement de juillet, donna lieu à de nouveaux événements. La favorite fut publiquement de celui-ci. Elle ne l'avait fait jusque-là qu'*incognito* ; cette fois, elle s'y rendit dans toute sa gloire, et voulut en conséquence marquer son arrivée en ce pays-là par une grande pompe. Elle sortit de la capitale avec trois carrosses à six chevaux. Elle demeurait alors dans la rue des Petits-Champs, très passagère et four-

millant de monde. Cet appareil à la porte d'une maison particulière excita la curiosité du peuple, qui redoubla bientôt quand on sut pour qui était ce cortège. On jugea que son intention n'était pas de se dérober aux regards, et par son train et par l'heure qu'elle choisit pour partir (ce fut à une heure après midi qu'elle monta en voiture). Étonnée cependant d'un concours qui semblait annoncer le départ de quelque princesse distinguée, et pour se dérober à des acclamations qui n'étaient pas toutes des bénédictions, elle baissa les stores de son équipage, et personne ne put la voir ; mais elle les releva à sa sortie de Paris, et se montrait gracieusement à la multitude des voyageurs dont la route était remplie. »

« A Chantilly.

« Vers ce temps-là, Sa Majesté fit un voyage à Chantilly. C'est un des beaux lieux de la nature, appartenant au prince de Condé. Le roi voulut bien faire à son cousin l'honneur de l'y aller voir. Son Altesse étant venue, suivant l'étiquette, lui demander qui elle jugeait à propos d'inviter, Sa Majesté lui en laissa le choix, ce qu'on regarda comme une petite niche du monarque envers le prince, par l'embarras où il le jetait, puisque en priant la favorite il ne pouvait décemment inviter Mesdames, et se mettait mal avec celles-ci, et qu'en engageant les filles du roi, il s'ôtait la faculté d'avoir M<sup>me</sup> Du Barry. Il crut cependant devoir d'abord satisfaire à ce que son rang lui prescrivait, et sollicita Mesdames de lui faire l'honneur d'accompagner Sa Majesté chez lui. Au reste, si M<sup>me</sup> Du Barry ne fut pas publiquement de ce voyage, il passa pour constant que, soit que Sa Majesté ne pût se



passer d'elle si longtemps, soit que sa maîtresse voulût lui faire une agréable surprise, elle s'y était rendue une nuit, et en était revenue *incognito* le lendemain.

Cependant le prince de Condé, qui avait à cœur de ne déplaire à personne, imagina de proposer au roi un second voyage dont Mesdames ne seraient pas, ce qui donnerait à Son Altesse la liberté d'avoir la comtesse. Il avait même réservé pour ce temps-là d'étaler toute sa magnificence, et de donner les fêtes les plus galantes qu'il avait projetées. Cette fois le roi y séjourna longtemps, parut s'amuser beaucoup et se livra à toute l'intimité de la société. Sa Majesté afficha sa maîtresse aux yeux du peuple des environs en lui faisant suivre la chasse en calèche, en sorte qu'il n'y eut personne qui n'eût la liberté de la contempler à son aise. On admit aussi le public aux soupers et aux fêtes, où le roi parut affecter de plus en plus de lui faire des amitiés. »

• Au Salon.

« Tout rendait successivement hommage à la nouvelle divinité et reconnaissait son pouvoir. Il y avait cette année Salon de peinture. C'est un usage aux grands de la cour de venir le voir et d'exciter ainsi l'émulation des artistes. On fit entendre à M<sup>me</sup> Du Barry qu'elle devait y paraître ; et le jour qu'elle y vint, on fit sortir tout le monde, suivant les ordres qu'en avait donnés M. de Saint-Florentin, qui ne prescrivit le même cérémonial que pour M<sup>me</sup> de Pompadour. Ainsi, par une révolution dont la rapidité était inconcevable, celle qu'un an auparavant on chahonnait dans les rues, sous le nom de La Bourbonnaise, par permission de la

police, voyait chasser à son approche, comme de vils plébéiens, les gens de la plus haute qualité. Il faut cependant lui rendre la justice de dire que cette expulsion ne doit pas lui être imputée, puisqu'elle en témoigna son mécontentement. Au surplus, les plus fameux peintres et sculpteurs l'accompagnèrent et briguèrent les suffrages de la Minerve du jour. Un d'eux avait été choisi pour la peindre; c'était le sieur Drouais, excellent artiste pour le portrait, qui avait fait ses preuves pour la favorite précédente, et qui n'eut pas le même succès en cette occasion. Pour mieux réussir, il avait imaginé de la représenter de deux manières, c'est-à-dire sous les habillements d'homme et de femme tour à tour. Ceux qui connaissaient M<sup>me</sup> Du Barry trouvèrent que, loin de la flatter, le peintre ne l'avait pas rendue dans toute la vérité de ses charmes. Des deux côtés il lui donnait un regard minaudier, appelé par les petits-maîtres regard en coulisse, qui n'est point du tout celui de cette beauté, très net, très franc, très ouvert. Le public se trouva aussi partagé sur les deux figures, auxquelles on fit le grand reproche de ne pas se ressembler. Celle de femme était vêtue de blanc, et enrichie d'une guirlande de fleurs; en homme, M<sup>me</sup> Du Barry était en espèce d'habit de ville, la chemise décolletée. Ce dernier plaisait plus généralement au sexe, et le premier aux hommes; ce qui donna lieu aux vers suivants :

Sur ton double portrait, le spectateur, perplexe,  
Charmante Du Barry, veut t'admirer partout.

A ses yeux changes-tu de sexe,

Il ne fait que changer de goût.

S'il te voit femme, dans l'âme,

D'être homme il sent tout le plaisir :

Tu deviens homme, et d'être femme

Soudain il aurait le désir.

« Les marques éclatantes de l'ascendant que prenait la favorite donnèrent lieu à un petit couplet, car il faut que le Français chansonne toujours :

SUR L'AIR : *Vive le vin ! vive l'amour !* de l'opéra *le Déserteur*.

Vive le roi ! vive l'amour !  
Que ce refrain soit nuit et jour  
Ma devise la plus chérie !  
En vain les serpents de l'envie  
Sifflent autour de mes rideaux,  
L'amour lui-même assure mon repos,  
Et dans ses bras je la défie !...

« On caractérisait par là les vains efforts de la cabale des Choiseul et surtout de la duchesse de Grammont. Le duc, pour cacher son dépit, redoublait de dépenses ; il s'absentait de la cour plus fréquemment, et fit, coup sur coup, deux voyages, l'un à Chanteloup, l'autre à Metz. Il y vivait avec la plus grande magnificence ; toujours quarante maîtres à table, au moins ; deux troupes de comédiens pour amuser ceux qui venaient faire leur cour à ce ministre, et le reste à proportion. »

« A Fontainebleau.

« Le jeudi 28 septembre, Sa Majesté, avant de chasser dans la forêt de Sennaar, est allée au *pavillon du roi*, qu'avait fait bâtir le sieur Bouret, fermier général, qui l'avait ainsi appelé depuis qu'il avait eu l'honneur d'y recevoir ce prince. La comtesse Du Barry s'y est rendue avec beaucoup de dames de la cour. Le sieur Bouret a conduit cette dame dans tout le château ; il y a eu ensuite un splen-

dide dîner; le repas fini, la favorite est montée en calèche avec les dames, et a assisté à la défaite d'un cerf qu'on a pris sous Croix-Fontaine, et dont Sa Majesté lui a présenté le pied. On s'attendait à quelque galanterie particulière de la part du sieur Bouret, et il n'a pas manqué de remplir l'attente des curieux. On y a trouvé une Vénus modelée d'après celle de Coustou pour le roi de Prusse. L'adroit courtisan y avait fait adapter une tête sculptée d'après celle de M<sup>me</sup> Du Barry, et en a présenté le coup d'œil à Sa Majesté, flattée de la manière dont on divinisait ainsi son goût. M<sup>me</sup> Du Barry était à cette chasse précisément dans le même habillement d'homme sous lequel elle est représentée au Salon, mais infiniment plus leste et plus séduisante. »

La fortune de M<sup>me</sup> Du Barry augmentait chaque jour avec sa faveur. En janvier 1769, le roi lui constitue cent mille livres de rentes sur la ville de Paris, et dix mille livres de rentes sur les états de Bourgogne, et, au milieu de la même année, il lui donne Luciennes. En 1770, au 1<sup>er</sup> janvier, et comme étrennes, il offre à sa maîtresse ce qu'on appelait *les loges de Nantes*, réunion de boutiques, baraques et apprentis établis sur la contrescarpe, à Nantes, et rapportant quarante mille livres de rentes. En outre, et au milieu de cadeaux divers et imprévus, offerts ou demandés, la maîtresse royale reçoit par mois, pour son entretien et ses menus plaisirs, environ trois cent mille francs d'argent comptant; ce qui lui représentait donc, en 1770, au moment de l'arrivée de la Dauphine et de la chute de Choiseul, à peu près TROIS MILLIONS SEPT CENT CINQUANTE MILLE FRANCS annuellement assurés!!!... L'hôtel qu'elle avait loué rue de l'Orangerie, à Versailles, au commencement de sa faveur, ne suffisait plus pour contenir ses équipages, ses gens et son

train tout entier, devenu véritablement royal. Elle acheta alors, sur l'avenue de Paris, une habitation qui avait appartenu à un parent enrichi de la Pompadour, et elle y fit construire, par son architecte Ledoux, un grand hôtel où elle put loger complètement toute sa maison. Quand je dis un hôtel, c'est plus justement un palais que je devrais dire ; car on y édifia jusqu'à une chapelle, et, plaisante sinécure !... un aumônier en titre fut nommé pour la desservir !... Aujourd'hui, chapelle, boudoirs et salons, tout a disparu ; mais l'hôtel existe encore à Versailles ; on y loge des fourrages, des chevaux et de la cavalerie.

Mais c'est surtout à Luciennes que M<sup>me</sup> Du Barry va étaler ses goûts de luxe inutile et de magnificences merveilleuses ; c'est là qu'elle va enfouir des trésors de tout genre que dévoreront à si belles dents les avaleurs de 93 !... Ce Luciennes ou Louveciennes, qu'elle a rendu célèbre, Louis XIV l'avait acheté, en 1690, à M. de Valentinay, pour le donner à sa fille, la princesse de Conti \* ; à sa mort, le comte de Toulouse hérita de cette terre, qui passa ensuite au duc de Penthièvre. Le fils de ce dernier y étant mort, le duc, son père, ne voulut pas conserver un domaine qui lui rappelait ce funèbre souvenir, et il le vendit alors à Louis XV, qui l'offrit à M<sup>me</sup> Du Barry, « avec jouissance pour sa vie durant de la maison, jardin et dépendances ». Le brevet de concession est du 24 juillet 1769, et se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de Versailles.

Le château de Luciennes, tel que la Du Barry le trouva, n'était pas une habitation convenable ni suffisante pour une maîtresse royale habituée au luxe fastueux de la cour de

\* M<sup>lle</sup> de Blois, fille légitimée du roi et de M<sup>lle</sup> de La Vallière.

Louis XV, aux petits salons, aux boudoirs mignons et à l'entourage de tous ces riens charmants dont les courtisanes aiment par-dessus tout l'inutile profusion. C'était une assez vaste résidence, grandiose même, et par conséquent indigne de cette petite maîtresse qui n'aima jamais rien de ce qui était vraiment grand et vraiment beau; du joli et du coquet était tout ce qu'elle voulait. Elle fut servie à souhait dans son rêve de construction galante par son habile architecte Ledoux, celui-là même qui avait réédifié son hôtel de Versailles. Au lieu de transformer le château principal, ce qui eût coûté fort cher, sans résultat bien satisfaisant, l'adroit artiste le conserva tel quel avec d'autres aménagements intérieurs, et éleva, à une petite distance, un pavillon nouveau tout à fait conforme aux goûts de la favorite et à la voluptueuse destination qu'elle voulait donner à sa nouvelle demeure.

A la première visite que le roi fit à sa maîtresse dans ce voluptueux et coquet domaine, il témoigna le plus vif enchantement. Il y eut ce jour-là, en l'honneur de Sa Majesté concert, feu d'artifice, parade et souper. Louis XV voulut bien féliciter lui-même l'architecte, et lui accorda en récompense de son talent la place de commissaire inspecteur des salines de Franche-Comité, qui ne rapportait pas moins de huit mille livres de rentes, qu'on pouvait gagner sans quitter Paris, et en s'occupant d'autres travaux. Enfin, comme à un semblable palais il fallait naturellement un gouverneur spécial, et qu'un soir le nègre de la favorite, Zamore, daignait par hasard être de bonne humeur, et consentait à plaisanter avec le roi, ce prince magnanime, pour le remercier de son esprit et de ses quolibets qui l'avaient fait rire un moment, l'éleva aux hautes et importantes fonctions de gouverneur

de Luciennes, avec six cents livres de traitement ! Et le chancelier Maupeou apposa gravement le sceau de l'État sur le brevet, et vint l'apporter solennellement lui-même à ce gouverneur d'un nouveau genre, qui fit une cabriole devant Sa Seigneurie pour lui exprimer d'une manière digne de lui sa gratitude et sa joie !...

A la mort du roi, M<sup>me</sup> Du Barry se retira à Rueil, chez le duc et la duchesse d'Aiguillon, ni trop triste, ni trop inquiète, mais voyant diminuer chaque jour la cour qui l'y avait d'abord suivie. Elle n'était point non plus trop désespérée, et ne regrettait sérieusement, de sa grandeur évanouie, que les courbettes, les adulations, les basses platitudes et les mensongers compliments des courtisans de sa fortune, qui devaient naturellement disparaître avec elle. Son état de fortune était encore considérable et lui permettait un train de maison véritablement princier ; sa famille, enrichie par elle, était à l'abri du besoin, et elle ne se considérait pas comme trop à plaindre, en songeant à la belle et somptueuse existence qu'elle pouvait mener à Luciennes, au milieu des quelques fidèles dont le dévouement et l'amitié auraient survécu à sa faveur. Mais deux jours après la mort du roi, une lettre du duc de La Vrillière vint apprendre à l'ex-favorite qu'il ne fallait pas songer pour le moment à la réalisation de cet aimable rêve ; la lettre était un ordre d'exil ainsi conçu :

« A Versailles, le 12 mai 1774.

« J'espère, Madame, que vous ne douterez pas de toute la peine que je ressens d'être obligé de vous annoncer une

défense de paraître à la cour ; mais je suis obligé d'exécuter les ordres du roi, qui me charge de vous marquer que son intention est que vous n'y veniez pas jusqu'à nouvel ordre de sa part. Sa Majesté, en même temps, veut bien vous permettre d'aller voir madame votre tante, à l'abbaye de Pont-aux-Dames, et je vais écrire en conséquence à M<sup>me</sup> l'abbesse afin que vous n'éprouviés nulle difficulté. Vous voudrez bien m'accuser la réception de cette lettre par celui qui vous la remettra, afin que je puisse justifier à Sa Majesté l'exécution de ses ordres.

« J'ai l'honneur d'être, avec respect, Madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« Le duc de LA VRILLIÈRE. »

Elle en pleura d'abord, pendant que Paris la chansonnait :

### LES CINQ PONTS.

#### *Complainte.*

Les Ponts ont fait époque dans ma vie,  
Dit Lange en pleurs dans sa cellule en Brie.  
Fille d'un moine et de Manon Giroux,  
J'ai pris naissance au sein du *Pont-aux-Choux* !  
A peine a lui l'aurore de mes charmes,  
Que le *Pont-Neuf* vit mes premières armes !  
*Pont-au-Change*, à plaisir je fêtois  
Le tiers, le quart, soit noble, soit bourgeois ;  
L'art libertin de rallumer les flammes  
Au *Pont-Royal* me mit le sceptre en main.  
Un si haut fait me loge au *Pont-aux-Dames*,  
Où j'ai bien peur de finir mon destin !



Paris chansonnait aussi le roi, et l'épithaphe suivante courait déjà la rue, au lendemain même de sa mort :

Remplissant ses honteux destins,  
Louis a fini sa carrière.  
Filles, pleurez ! Pleurez, catins !  
Vous avez perdu votre père !..

Une chanteuse de l'Opéra, renommée pour son esprit et son inconduite, M<sup>lle</sup> Arnould, appréciait mieux encore le chagrin et le dommage que la mort du monarque libertin et la chute de sa maîtresse devaient causer aux femmes de sa sorte. « Nous voilà toutes, disait-elle, orphelines de père et de mère !... »

Pont-aux-Dames est une vieille abbaye située près de Meaux, au milieu d'une forêt sauvage, à l'aspect triste et désert ; après les splendeurs de Versailles et les colifichets dorés de Louveciennes, ce lieu d'exil dut sembler une prison. La Du Barry en fut d'abord effrayée, triste quelques jours, pleurant même, mais publiquement et sans se gêner, devant les sœurs du couvent, de façon à être vite consolée. Elle le fut promptement en effet, et après quelques jours d'ennui elle chercha à retrouver les distractions qui avaient jusque-là charmé sa joyeuse existence ; elle obtint presque aussitôt du roi que sa belle-sœur viendrait la rejoindre ; un peu plus tard la même faveur fut accordée à la vicomtesse Du Barry, sa nièce, et elle eut ainsi un petit cercle plus gai et plus étendu. Enfin elle reprit jusqu'à son train de maison, ses femmes, ses cuisiniers, ses officiers ; et pour loger tout ce monde, qui faisait l'étonnement elle le trouble dans ce lieu naguère si calme et si tranquille, et fit ajouter à grands frais à l'abbaye, par son architecte Ledoux, une

aile entière, où elle établit aussi confortablement que possible sa maison ainsi reconstituée. Elle passa de la sorte dix-huit mois dans cette paisible retraite, qu'elle avait bouleversée et remuée de fond en comble et où restèrent bien longtemps après elle les traces luxueuses de son passage. Elle obtint alors, par les intercessions de ses amis, l'autorisation de venir résider à dix lieues de Paris et de Versailles, et elle acheta près d'Arpajon le domaine de Suivrain ou Saint-Vrain. Elle s'y ennuya beaucoup plus qu'au couvent, moins entourée, moins admirée, comblée de moins d'égards et de prévenances, obligée de jouer pour tuer le temps, et perdant en une soirée, contre le chevalier de Langles, une partie de 90,000 livres, qui avait commencé par un enjeu de douze sous ! inquiétée par ses créanciers, qui depuis deux ans la pourchassent ; tourmentée par ses deux femmes de chambre, dont l'une est toujours enceinte et l'autre toujours malade, et que par bonté d'âme elle ne peut se décider à mettre à la porte ; enfin ne sachant que faire pour occuper ses longues journées de loisir, n'aimant ni le travail ni la lecture, s'ennuyant bien vite de la société monotone des siens, et bâillant, puis s'endormant au milieu d'eux, pour se réveiller tout à coup, avec des accès de gaieté excentrique, suivis de cris et de pleurs, sans motifs ni raison !

On lui conseilla alors d'écrire à Maurepas, redevenu ministre sous Louis XVI, pour solliciter l'autorisation de rentrer à Luciennes :

« 7 janvier 1776.

« On m'a fait l'honneur d'une lettre de cachet après la mort du feu roi, afin de ne pas exposer les secrets de l'État.

Si j'en ai connu quelques-uns, je les ai oubliés avec cette légèreté qui m'est naturelle. Il n'y a que trois choses dont j'aie conservé un plein souvenir : les bontés du feu roi, mes torts envers la Dauphine et la générosité de la reine pour les oublier... Je tiens à tout obtenir de votre courtoisie ; vous êtes trop spirituel pour voir en moi une personne à craindre, et trop galant pour vous refuser à rendre une femme heureuse. Je demande la permission d'habiter dorénavant Luciennes... »

Et le ministre aimable de répondre sur le même ton d'extrême galanterie :

« Vous m'avez charmé en vous adressant à moi ; votre douceur, vos qualités précieuses, la réserve que vous avez gardée dans votre disgrâce, vous ont donné droit à une auguste indulgence ; tout mon mérite a été de la provoquer. Vous pouvez aller à Luciennes... Veuillez accepter mes remerciements de la bonne opinion que je vous ai inspirée... »

Elle put donc reparaitre à Luciennes, y reprendre sa vie, son luxe, son train tout entier, et recommencer, mais sur un pied forcément plus restreint, la vie brillante et fêtée des grands jours de sa haute fortune. Elle retrouva quelques fidèles de sa société d'autrefois : d'Aiguillon, Soubise, Maupeou, Richelieu ; son existence fut plus douce, plus calme, et même plus sage qu'on ne saurait croire ; on pourrait presque dire que la raison l'avait en quelque sorte un peu gagnée, et qu'elle lui venait soudainement avec l'âge ; elle sut se faire oublier de ses ennemis dans sa chère retraite, et elle n'eut plus, dans le reste de sa vie, que deux amours, et d'un genre bien différent de ceux qui l'avaient jusqu'alors occupée. Puis, chose plus étonnante, elle chercha, obligée

il est vrai par les poursuites incessantes de ses créanciers, à mettre de l'ordre dans ses affaires, et elle paya la plus grande partie de ses dettes.

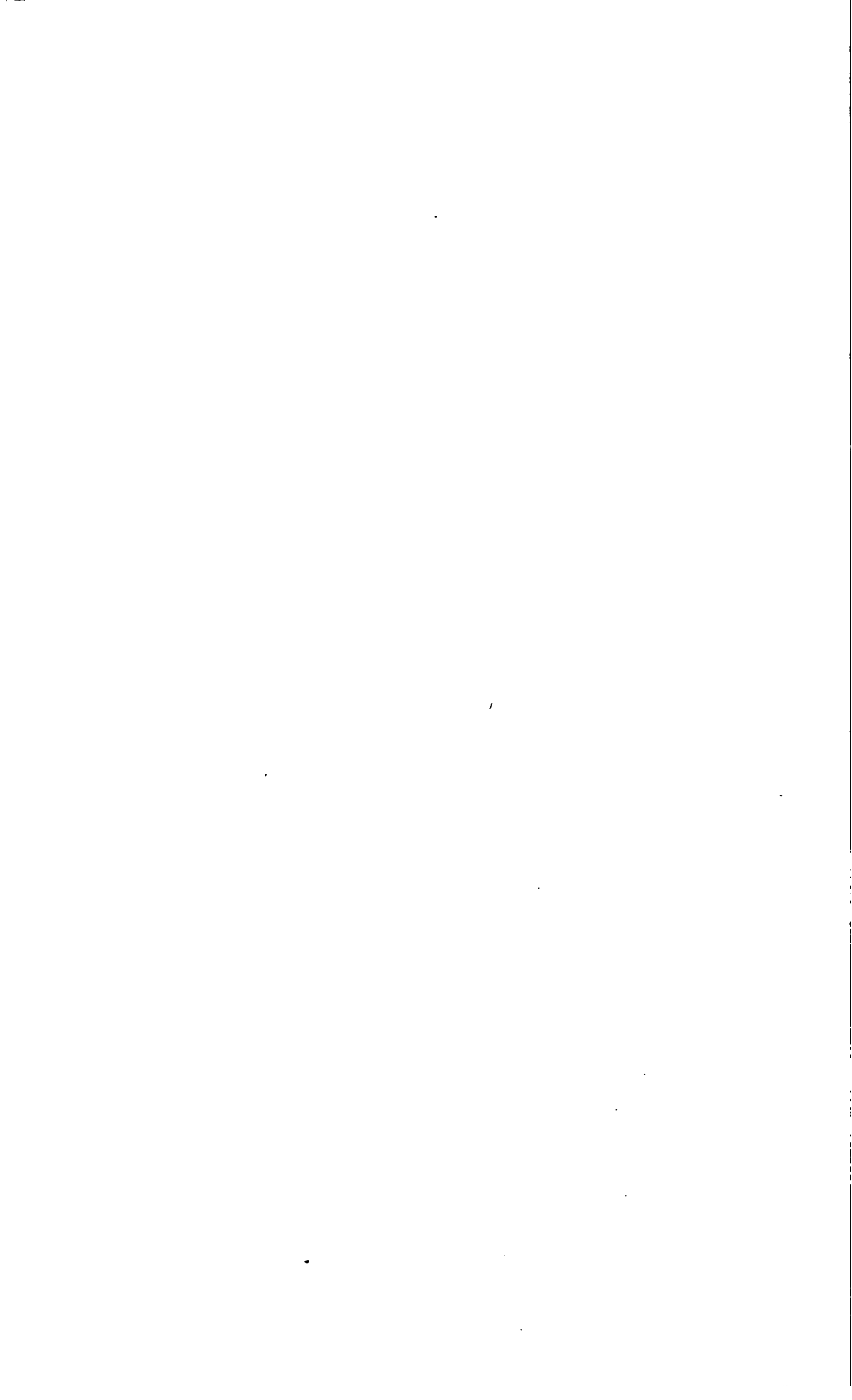
Nous n'avons pas à raconter ici la fin de la vie de M<sup>me</sup> Du Barry, qui appartient à la fois au règne de Louis XVI et à la Révolution. Tout le monde sait que cette fin fut tragique ; la trop célèbre comtesse eut l'honneur de mourir comme la reine, sur l'échafaud.



*INDEX*

DES

NOMS, FAITS, ÉVÉNEMENTS, ANECDOTES  
CITÉS





## INDEX

### A

AGENOIS (duc d'). — Aimé de la Châteauroux, 163.

ARGENSON (d'). — Notice sur cette famille, 81.

### B

BARJAC. — Valet de chambre du cardinal Fleury, 23.

BARON. — Détails biographiques sur ce célèbre comédien, 59, — comment mourut son père, 60, — engagé par Raisin, 61, — ses relations avec Molière, 62, — débute au Palais-Royal, 65, — sa mort, 66.

BÉARN (M<sup>me</sup> de). — Accepte de présenter la Du Barry à la Cour, 219.

BELLE-ISLE (comte de). — Ambassadeur, 17.

BERNARD (Samuel). — Son caractère et son portrait, 135.

BERRIER. — Lieutenant de police, 185.

BERTHELOT DE PLÈNEUF. — Père de M<sup>me</sup> de Prie, 2, 5, — piquante anecdote le concernant, 12.

BERVILLE (le colonel). — Sa querelle avec Grandmaison, 81.

**BILLARD DU MONCEAU.** — Premier protecteur de la Du Barry, 195.

**BISSY** (cardinal de). — Notice le concernant, 92, — son épitaphe, 95.

**BOISSY** (de). — Auteur de la comédie *le Triomphe de l'Intérêt*, 58.

**BOULOGNE** (de). — Contrôleur général, 119.

**BOURBON** (duc de). — Premier ministre, 1.

**BOURVALAIS.** — Grandeur et décadence de sa fortune, 111.

**BRILLANT** (la). — Maîtresse du P. Élisée, 106.

## C

**CHARLES VI** (l'empereur). — Sa mort, 27.

**CHAROLAIS** (M<sup>lle</sup> de). — Sa vie galante, 49.

**CHATEAUNEUF** (l'abbé de). — Sa fin tragique, 98.

**CHATEAUROUX** (M<sup>me</sup> de). — Maîtresse du roi, 153, 158, 163.

**CHATELET** (marquise du). — Amie de Voltaire, 101, — ses amours avec le marquis de Guébriant, 102.

**CHAUVELIN.** — Garde des sceaux, 96.

**CHOISEUL** (duc de). — Premier ministre, 142.

**CONTI** (prince de). — Anecdote le concernant, 32.

**COSCIA** (cardinal). — Dissipation de sa vie, 103.

**COUTURIER** (l'abbé). — Confesseur du cardinal Fleury, 22.

## D

**DAMIENS.** — *Temps d'assassiner Louis XV*, 132.

**DANCOURT** (Mimi). — Sa fille épouse La Poupelinière, 139.

**DESMARETZ.** — Ministre, 45, — ses diverses fonctions, 46.

**DOMBES** (prince de). — 50.

**DU BARRY** (la famille). — 203.

**DU BARRY** (la comtesse). — Son portrait, 143, — ses premiers rapports avec la dauphine, 145, — étude sur sa personne et sur sa faveur, 194.

**DU HAUSSET** (M<sup>me</sup>). — Femme de chambre de la Pompadour, 193.

**DULIS.** — Ses aventures avec la Pélissier, 56.

**DUQUESNOY** (la). — Maîtresse de tripot, 202.

## E

**EFFIAT** (marquis d'). — Son aventure avec M<sup>me</sup> de Feuquières, 99.

**ÉLISÉE** (le Père). — Ses mœurs licencieuses, — anecdotes à ce sujet, 106.

**ESTRÉE** (comte d'). — Fiancé de Marie Leczinska, 6.

**ÉVREUX** (comtesse d'). — Son mariage, 41, — ses galanteries, 42.



## F

FALCONNET. — Médecin consultant du Roi, 55.

FEUQUIÈRES (marquise de). — Anecdotes la concernant, 99.

FLÈURY (cardinal de). — Précepteur du roi, 13, — évêque de Fréjus, 14, — cardinal et premier ministre, 15, — sa mort, 20.

FRANCŒUR. — Amant de la Pélissier, 58.

## G

GASPARINI (le Père). — Confesseur de Mandrin, 126.

GOMARD (Frère). — Moine, amant de la mère de la Du Barry, 198.

GOURDAN (la). — Entremetteuse, 201.

## H

HANTIER (la). — Artiste de l'Opéra, 138.

HOSTUNG (duchesse de). — Fille de M<sup>me</sup> de Prie, 97.

## L

LABILLE (M<sup>me</sup>). — Marchande de modes où débute la Du Barry, 200.

LA CHAISE (le Père). — Confesseur de Louis XIV, 33.

LA MEILLERAYE (de). — Fils du duc de Mazarin, 75.

LAMOIGNON (de). — Avocat général, 37.

LA NEUVILLE (le Père). — Prédicateur, 23.

LANGUET. — Curé de Saint-Sulpice, 169.

LA NOUE. — Sa condamnation, 113.

LEBEL. — Valet de chambre du roi, 208.

LECZINSCKA (Marie). — Reine de France, 6, 26.

LE NORMANT D'ÉTOILES. — Mari de la Pompadour, 178.

LE SAGE. — Son *Diabte boiteux*, 67.

LE TELLIER (le Père). — Confesseur de Louis XIV, 33, 82.

LOUIS XV. — Résumé de sa vie et de son règne, 24.

LOUIS XVI (le dauphin). — Son portrait, 141.

## M

MACHAULT (de) D'ARNOUVILLE. — Contrôleur général des finances, 182.

MAILLY (M<sup>me</sup> de). — Maîtresse du roi, 149, — ses qualités, 150, — sa chute, 151, — sa disgrâce, 154, — sa conversion, 155, 157.

MANDRIN. — Anecdotes sur ce célèbre bandit, 123.

MARGANB. — Écrivain et avocat, 60.

MARIE-ANTOINETTE (la dauphine). — Son portrait, 140, — ses premières rencontres avec la Du Barry, 142.

MAUPEOU (M<sup>lle</sup> de). — Épouse Pontchartrain, 52.

MACREPAS (comte de). — Chargé de rappeler la Châteauroux à la Cour, 167, — sa disgrâce, 182.

MAZARIN (duc de). — Histoire de son mariage, 74, — lettres à ce sujet, 78, — sa mort, 80.

MELUN (de). — Sa fin tragique, 49.

MIGNARD. — Neveu de M<sup>me</sup> de Feuquières et baladin, 100.

MONACO (prince de). — Son mariage, 130.

MONCRIF. — Sa famille, ses ouvrages, 88.

MONTRIVAL (la). — Abbesse, 32.

## O

ORRY. — Son renvoi des finances, 181.

## P

PALISSEAU. — Piquante histoire de sa nomination comme président aux requêtes, 106.

PARADIS (M<sup>me</sup>). — Mère de Moncrif, 89.

PELISSIER (M<sup>lle</sup>). — Actrice de l'Opéra; ses aventures avec Dulis, 56.

PERNON (l'abbé de). — Conseiller au Parlement, 184.

PERRICHON. — Secrétaire de la Ville, 69.

PEYRONIE (de la). — Premier chirurgien du Roi, 51.

PIERRECOURT (de). — Histoire de son mariage, 130.

POISSON. — Père de la Pompadour, 188.

POMPADOUR (M<sup>me</sup>). — Notice sur sa personne et détails sur sa vie pendant sa faveur, 171.

PONTCHARTRAIN (comte de). — Garde des sceaux, 52, — origine de sa fortune, 53, 112.

POUPELINIÈRE (de La). — Fermier général, 138.

PRIE (M<sup>me</sup> de). — Maîtresse du duc de Bourbon, 2, 4, — sa biographie, 5, — sa chute, 11, — sa mort, 13.

## R

RAISIN. — Organiste à Troyes, 60, — sa veuve reprend ses affaires, 61.

RANÇON. — Beau-père de la Du Barry, 195.

RAY (l'abbé). — Dénonce Bourvalais, 115.

RENAUD (le Père). — Prédicateur, 155.

RICHELIEU (duc de). — Propose au roi M<sup>me</sup> de Mailly, 151, — provoque le rappel de M<sup>me</sup> de Châteauroux, 161, — propose au roi la Du Barry, 208.

## S

SEGAUD (le Père). — Dernier confesseur de la Châteauroux, 169.

SENEZ (de). — Suffragant du cardinal de Tencin, 38.

SENOZAN (Olivier de). — Intendant des affaires du clergé, 70.

SILHOUET (de). — Contrôleur général, — curieuse histoire de sa nomination, 119.

STANISLAS. — Ancien roi de Pologne, 6, — duc de Lorraine, 27.

## T

TENCIN (cardinal de). — Ses relations avec Law, 36, — évêque d'Embrun, 37, — histoire de son chapeau de cardinal, 38, — sa mort, 41.

TINGRY (prince de). — Maréchal de France, 74.

TOULOUSE (comte de). — Vie

de dissipation que le roi mène chez lui, 50.

TOURNEHEM. — Amant de la mère de la Pompadour, 172.

## V

VENI (M<sup>me</sup> de). — Son origine, 84.

VERMANDOIS (M<sup>lle</sup> de). — Tentative pour lui faire épouser le roi, 2.

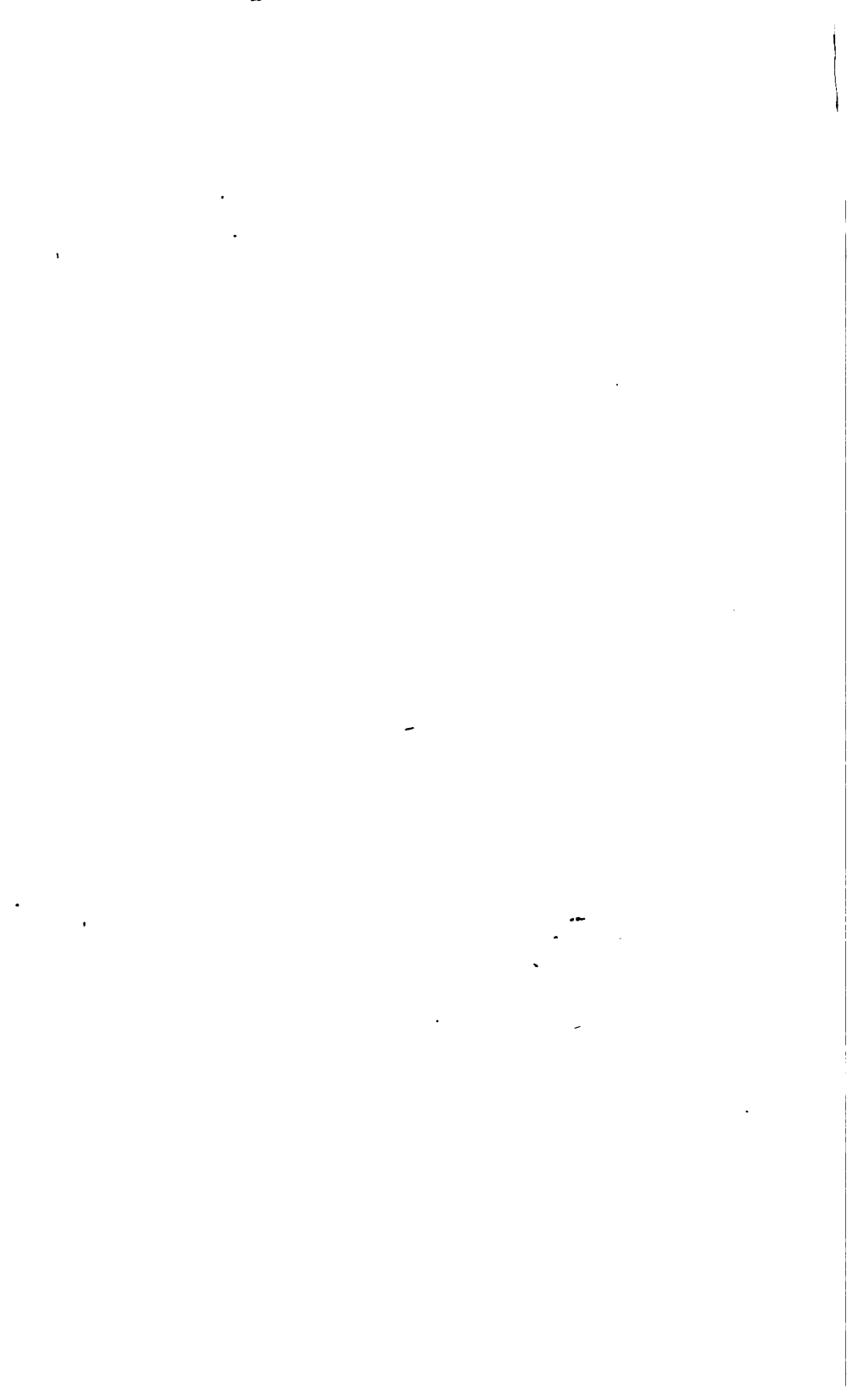
VERNAY (Paris du). — Directeur des finances, 3.

VILLEMONT (M<sup>me</sup> de). — Prieure de la Madeleine, 83.

VINTIMILLE (M<sup>me</sup> de). — Maîtresse du roi, 152.

VOLTAIRE. — Courtisan de la Pompadour, 179, 192.

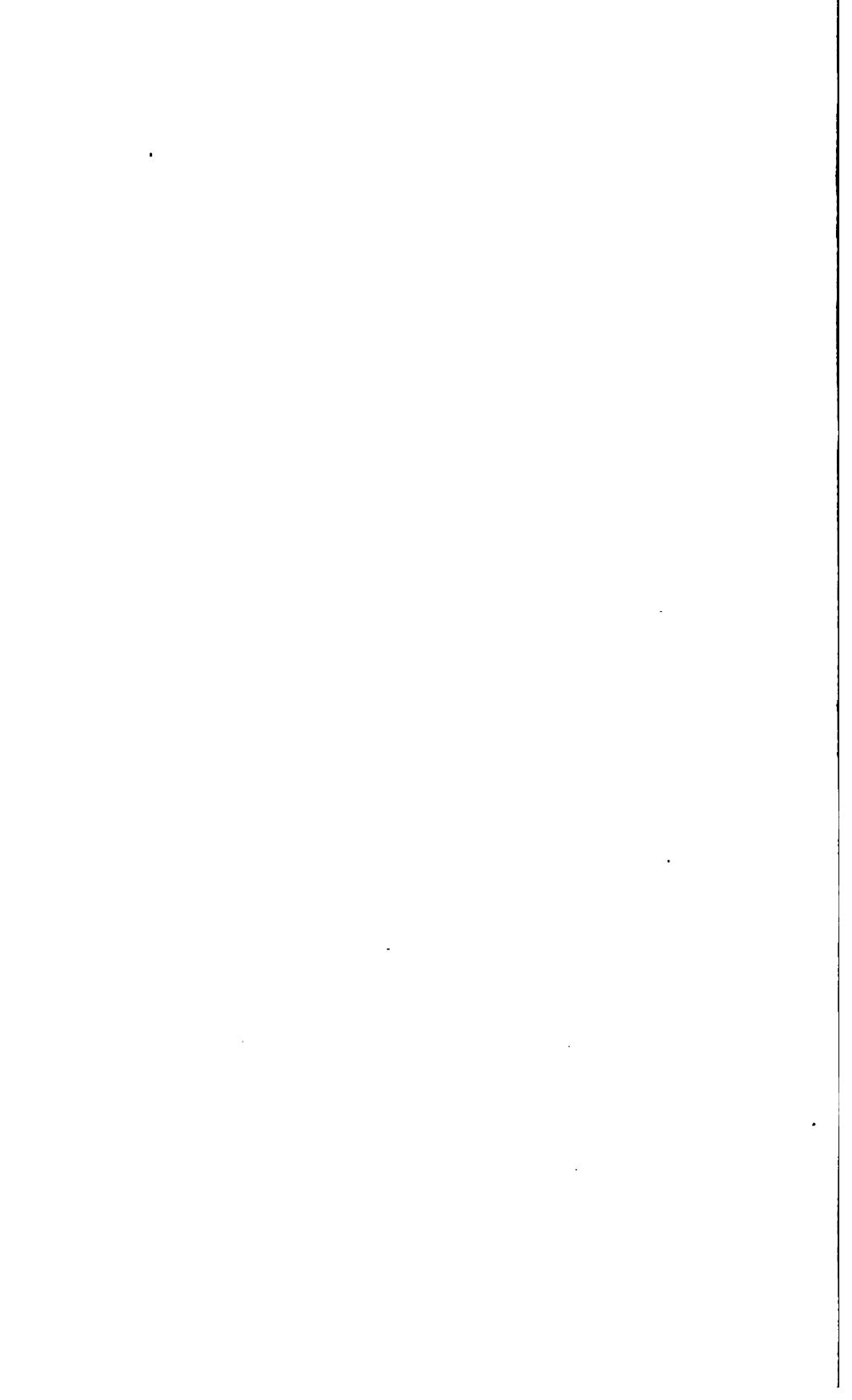




ACHEVÉ D'IMPRIMER  
SUR LES PRESSES DE  
CH. UNSINGER, IMPRIMEUR A PARIS  
le 15 Juillet 1882



POUR  
ÉD. ROUYEYRE ET G. BLOND  
LIBRAIRES-ÉDITEURS  
A PARIS





ED. ROUYEYRE ET G. BLOND, ÉDITEURS  
98, RUE DE RICHELIEU, PARIS

# Chroniques du XVIII<sup>e</sup> Siècle

PUBLIÉES

Par **ROGER DE PARNES**

AVEC PRÉFAGE DE G. D'HEYLLI

Collection complète en quatre volumes, avec couvertures en couleurs

Chaque ouvrage forme un beau volume in-8 carré, tirage à petit nombre sur papier vergé de Hollande à la forme, titre rouge et noir, couverture imprimée en cinq couleurs . . . . . 15 fr.

Tirage de luxe numéroté, avec épreuves des eaux-fortes avant lettre, tirées en bistre sur le papier respectif des exemplaires.

|                                          |        |
|------------------------------------------|--------|
| 50 exempl. sur Seychall-Mill. . . . .    | 25 fr. |
| 20 — — papier violet de Renage . . . . . | 30 —   |
| 10 — — — de Chine. . . . .               | 40 —   |
| 5 — — — du Japon, desmanuf. imp. . . . . | » —    |

**LA RÉGENCE. Le Régent et ses maîtresses; Anecdotes scandaleuses; Nouvelles à la main.** — *Portefeuille d'un Roué.*

Ouvrage orné : 1<sup>o</sup> d'un frontispice et de quatre planches dessinées par MARIUS PERRET et gravées à l'eau-forte par ER. et M. ROUYEYRE; 2<sup>o</sup> d'en-têtes de pages, lettres ornées et culs-de-lampe.

**ANECDOTES SECRÈTES DU RÈGNE DE LOUIS XV.** Portraits anecdotiques, maîtresses royales. — *Portefeuille d'un Petit-Maître.*

Ouvrage orné : 1<sup>o</sup> d'un frontispice et de trois planches dessinées et gravées par F. OUDART; 2<sup>o</sup> d'en-têtes de pages, lettres ornées et culs-de-lampe.

**GAZETTE ANECDOTIQUE DU RÈGNE DE LOUIS XVI.** Chronique indiscrète, anecdotes secrètes, gazette amoureuse. — *Portefeuille d'un Talon-Rouge.*

Ouvrage orné : 1<sup>o</sup> d'un frontispice et de quatre planches dessinées et gravées à l'eau-forte par MESPLÈS; 2<sup>o</sup> d'en-têtes de pages, lettres ornées et culs-de-lampe.

**LE DIRECTOIRE.** Chronique indiscrète, anecdotes secrètes, gazette parisienne. — *Portefeuille d'un Incroyable.*

Ouvrage orné : 1<sup>o</sup> d'un frontispice et de deux planches gravées à l'eau-orte par M. L. ROUYEYRE, d'un en-tête gravé à l'eau-forte par DE MALVAL; 2<sup>o</sup> d'en-têtes de pages, lettres ornées et culs-de-lampe.

Paris. — Charles UNSINGER, imprimeur, 83, rue du Bac.









